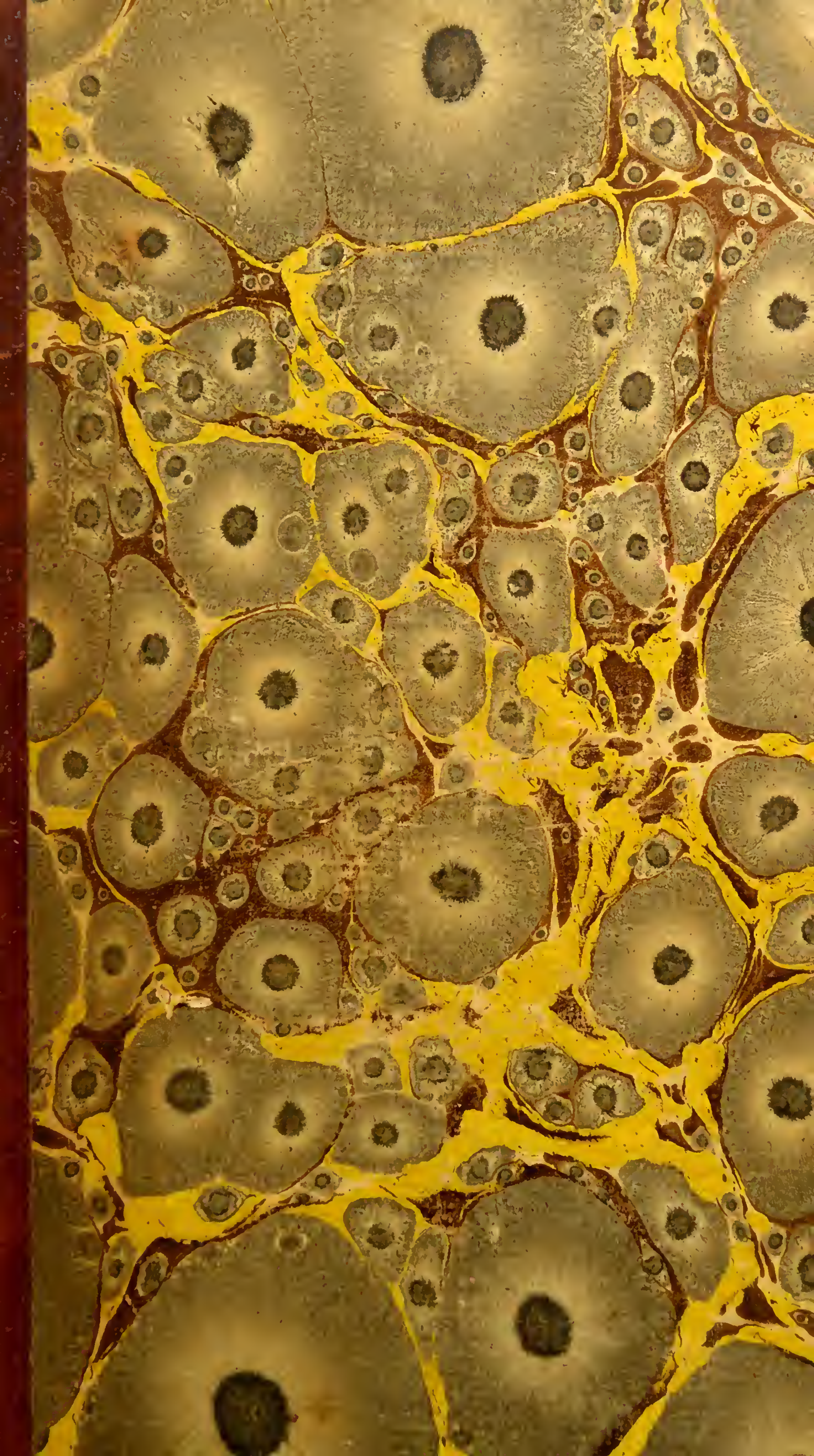


DESBOIS DE ROCHEFORT, L.
c

COURS ÉLÉMENTAIRE

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

TOME II.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

A MONTPELLIER,

Chez Sevalle, Libraire, Grande-Rue, n° 122.

COURS ÉLÉMENTAIRE
DE
MATIÈRE MÉDICALE,

SUIVI

D'UN PRÉCIS DE L'ART DE FORMULER,

De DESBOIS DE ROCHEFORT, Écuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'hôpital de la Charité, Censeur royal, etc.

NOUVELLE ÉDITION,

Avec augmentations, corrections et les changemens qu'exige l'état actuel des sciences physiques et médicales.

Par A. L. M. LULLIER-WINSLOW,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Médecin de la Légation de Danemarck, Membre de l'Athénée de Médecine de Paris, etc.

Artis est, ex miscellaneâ farragine optima et usu comprobata seligere.

FRED. HOFFMANN.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez Méquignon l'aîné père, Libraire de la Faculté de Médecine, rue de l'École de Médecine.

1817.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

TABLE

DES ARTICLES ET DIVISIONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU RÈGNE VÉGÉTAL.

SECONDE CLASSE.

TROISIEME CLASSE.

QUATRIEME CLASSE.

RÈGNE ANIMAL.

APPENDICE.

DES FORMULES ET DE L'ART DE FORMULER, *page* 398.

FORMULES ÉVACUANTES.

DES FORMULES ALTÉRANTES.

DES FORMULES SPÉCIFIQUES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

COURS
DE
MATIÈRE MÉDICALE.

SUITE
DU RÈGNE VÉGÉTAL
ET DES ÉVACUANS.

DIURÉTIQUES.

On entend par diurétiques des médicamens qui excitent le cours des urines, et en facilitent la sécrétion et l'excrétion. Personne n'ignore combien cette fonction est utile pour l'entretien de la santé. L'urine, en effet, est un fluide excrétoire, qui abonde en sérosité, et qui contient les parties salines étrangères à l'économie.

Les diurétiques peuvent être mis en usage, soit pour les maladies des voies urinaires, soit pour celles d'autres organes.

1°. On les emploie dans les maladies des voies urinaires, quand le spasme de ces organes s'oppose à la sécrétion et à l'excrétion de l'urine;

quand il y a relâchement qui empêche cette même fonction ; lorsqu'elle est gênée parce que les organes urinaires sont surchargés d'une matière *tenace* très-muqueuse ; enfin quand il y a des pierres dans les voies urinaires. Dans ce dernier cas, les diurétiques prennent le nom de *lithontriptiques ;* c'est-à-dire qu'on les croit propres à dissoudre la pierre, et à faciliter l'excrétion des fragmens pierreux et terreux. Mais on ne connaît pas encore de médicamens qui aient cette propriété, et il est malheureusement très-probable qu'on n'en connaîtra jamais.

2°. Les diurétiques ne sont pas moins employés dans les maladies des autres organes, comme dans les hydropisies ; c'est même, dans ce cas, une pratique banale qui réussit quelquefois, mais qui manque souvent aussi son but. Souvent alors les meilleurs et les plus forts diurétiques n'augmentent point le cours des urines, ou ils l'augmentent trop peu pour guérir l'hydropisie. Cependant il y a des hydropisies dans lesquelles les diurétiques réussissent plus que dans d'autres : ce sont celles des grandes cavités, comme l'ascite, l'hydrothorax ; ils sont meilleurs alors que dans la leucophlegmatie.

Les diurétiques sont utiles quand l'hydropisie vient d'un empêchement de circulation, comme à la suite de polypes au cœur ou aux gros vaisseaux, d'anévrismes (1), de pléthore

---

*(1) L'utilité des diurétiques dans les hydropisies qui sont la suite de ces causes, ne paraît pas mériter une bien grande confiance, et c'est moins sans doute comme cura-

générale, de spasme, de trop d'irritabilité; mais quand l'hydropisie est la suite de relâchement, d'atonie, de squirrhe, etc., les diurétiques ne réussissent presque jamais. Alors les purgatifs drastiques, souvent répétés, et long-temps continués, sont beaucoup plus avantageux que les diurétiques, dont l'effet est, dans ce cas, lent et incertain.

Les diurétiques sont encore utiles dans les affections dartreuses, scorbutiques, goutteuses, etc., et à la fin des maladies aiguës, pour aider la nature quand la crise se fait par les urines. Mais nous remarquerons ici, en passant, qu'il est rare que cette excrétion fasse elle seule toute la crise. Le plus souvent les urines ne sont plus abondantes, à cette époque, que parce que presque tous les émonctoires s'ouvrent en même temps. Il n'en est pas de même des autres évacuations : souvent elles suffisent chacune pour compléter la crise, comme les selles, les sueurs, les hémorrhagies, soit par la matrice, soit par l'anus, soit par le nez.

Nous avons des racines, des feuilles, des écorces, des fruits, des semences et des sucs diurétiques.

1°. Racines diurétiques.

Elles sont en grand nombre, mais il n'y en a qu'une exotique.

---

tifs que comme faibles palliatifs, que l'auteur en indique l'usage.

Pareira brava ou *Vigne sauvage*.

Cette racine appartient à une espèce de plante sarmenteuse, *cissampelos pareira*, L. (1), qui croît au Brésil et au Mexique, et qui n'est employée en médecine que depuis 150 ou 160 ans. Les habitans du pays où vient le pareira brava, le vantent beaucoup pour apaiser les douleurs néphrétiques causées même par la pierre, pour guérir les suppressions et rétentions d'urine, déterger et cicatriser les ulcères et suppurations des voies urinaires. Lorsqu'on en fit usage dans ce pays-ci, on n'en retira pas les mêmes effets; ce qui le fit abandonner mais à tort.

Cette racine n'a point d'odeur, et n'offre au goût qu'un peu d'amertume ; son eau distillée n'est point aromatique, elle ne fournit point d'huile essentielle ; enfin elle ne contient qu'un principe extractif très-peu résineux, qui se trouve d'ailleurs dans tous les végétaux. Ainsi, selon les apparences, le pareira brava n'aurait aucune vertu; mais l'observation réclame en sa faveur. En effet, il est utile dans quelques maladies des voies urinaires. Ce n'est pas qu'il augmente le cours des urines; car il ne le fait que très-peu, excepté quand la rétention est occasionnée par le spasme des voies urinaires; alors il réussit bien. Il ne convient point quand les urines sont arrêtées par la paralysie, ou une maladie vivement inflammatoire des organes urinaires; mais il est très-utile quand l'inflammation est à peu près passée, lorsque les moyens

(1) Dioécie monadelphie (Lin.). — Ménispermes (Juss.).

généraux ont été mis en usage; alors s'il reste des douleurs néphrétiques, il les apaise, et augmente la secrétion des urines. Il réussit aussi dans la plupart des autres douleurs néphrétiques, surtout dans celles qui sont occasionnées par des graviers, de légères ulcérations des reins et des voies urinaires.

Le pareira brava se donne en décoction à la dose d'une once dans deux pintes d'eau réduites à une, qu'on boit dans le jour. En poudre, il se donne rarement; la dose est d'un demi-gros, d'un ou deux gros incorporés dans quelque excipient approprié, comme le baume du Pérou, de copahu, surtout celui de térébenthine; et tel est le baume anti-néphrétique ou de pareira brava, composé avec l'huile de scorpions, le vin d'Espagne, le baume de copahu, le baume de soufre térébenthiné, le stirax liquide, le baume noir du Pérou, le sel ammoniac, et enfin la racine de pareira brava pulvérisée. La dose de ce baume est de 10, 12 ou 15 gouttes dans chaque verre de tisane diurétique. On a aussi essayé le pareira brava dans les engorgemens du foie et de la rate; mais dans ces cas son effet n'est pas constant : il ne paraît propre qu'aux maladies des voies urinaires, et encore ne lui doit-on pas donner une confiance sans réserve.

Colchique.

Le colchique, *colchicum autumnale*, L. (1), est une plante qui approche assez des graminées. Sa racine a été regardée pendant long-

(1) Hexandrie trigynie (Lin.). — Joncs (Juss.).

temps comme un poison, et avec raison; cependant quelques anciens ont osé l'employer, à la vérité, avec la plus grande précaution. M. Storck, qui a recherché parmi les poisons végétaux s'il n'y en aurait pas quelques-uns qu'on pût employer en médecine, et qui, séduit par le désir d'être utile, a peut-être trop vanté ses découvertes, a essayé sur les chiens le colchique, et il a vu que c'était pour eux un violent poison. Non content de cet essai, il mit sur sa langue un peu de cette racine fraîche: il éprouva alors un grand sentiment de constriction, et la langue devint très-rouge et enflammée. Nullement découragé par ces accidens, il osa avaler un peu de suc de colchique; mais au bout de quelque temps, il tomba dans les angoisses, la faiblesse, et éprouva de vives douleurs qui lui firent même craindre pour sa vie. Un peu de vinaigre diminua ces ravages; ce qui lui fit conclure que le vinaigre était le contre-poison du colchique, et c'est avec ce correctif qu'il en a conseillé l'usage. Il a vu que cette racine augmentait beaucoup le cours des urines, qui devenaient en même temps claires et abondantes; cela l'engagea à en faire usage dans les hydropisies, les leucophlegmaties générales, les œdématies pulmonaires, etc.; et il rapporte quelques observations de ces maladies ainsi guéries. D'autres médecins de l'école de Vienne, et quelques praticiens français, en petit nombre à la vérité, l'ont employé, et ont été témoins de ses bons effets; cependant ce moyen est aujourd'hui rarement employé, même à Vienne. J'en ai vu moi-même faire usage à Paris sans grande

utilité, et il ne paraît pas l'emporter sur d'autres diurétiques, qui, étant moins dangereux, lui sont préférables. Quoi qu'il en soit, voici la manière de s'en servir : on prend une livre de cette racine, on la fait macérer long-temps dans deux pintes de vinaigre; alors on y ajoute du miel, et il en résulte ce qu'on nomme oxymel colchique. On ne donne de cette préparation qu'une ou deux fois par jour, à la dose d'une cuillerée à café, dans un verre de boisson mucilagineuse, comme l'eau d'orge, de graine de lin, etc. De cette manière il est moins dangereux, et peut être utile dans les hydropisies, surtout dans l'ascite et l'hydropisie de poitrine, parce qu'il titille vivement les voies urinaires.

Garance.

La racine de garance, *rubia tinctorum*, L. (1), a une couleur rouge foncée. C'est ce principe rouge qui, d'après les expériences de MM. Duhamel et de Haller, teint en rouge les os des animaux qui en ont mangé (2). Cette propriété de la garance a fait croire qu'elle pourrait guérir les maladies des os, leur donner de la solidité, et être utile par conséquent dans le rachitis. Il y a en effet des observations assez rares, à la vérité, qui sembleraient prouver

(1) Tétrandrie monogynie (Lin.). — Rubiacées (Juss.).

(2) Les os seuls sont teints en rouge par la garance; le périoste, les ligamens, les cartilages ne le sont pas. *Voyez* Haller, *Elem. Physiq.*, tome VIII, pages 352, 355.

qu'elle a eu des succès dans cette maladie. Elle est utile aussi, dans le cas de matières *glaireuses* très-abondantes, et d'engorgemens des viscères du bas-ventre (1).

Asperge.

L'asperge, *asparagus officinalis*, L. (2), paraît un peu plus diurétique que les autres racines dont nous avons parlé. Les jeunes pousses de cette plante donnent à l'urine une odeur très-fétide. L'eau même dans laquelle ont séjourné les asperges pendant un certain temps, exhale aussi une odeur très-fétide. Les racines d'asperge, et surtout les jeunes pousses, évacuent aussi légèrement par les selles. Ces jeunes pousses sont recommandées comme aliment aux convalescens, à ceux qui ont les viscères légèrement empâtés, ou des digestions lentes. Elles donnent un peu de ton, sont un peu fondantes, et augmentent les évacuations urinaires et alvines ; mais elles ne conviennent pas quand il y a menace de néphrétique inflammatoire, néphrétique spasmodique, ni quand les reins sont échauffés : elles exciteraient de plus en plus les douleurs, et amèneraient un état inflammatoire, parce qu'elles titillent assez fortement les voies urinaires.

Persil.

Le persil, *apium petroselinum*, L. (3), con-

---

(1) Cette racine n'est que très-peu employée en médecine ; elle a perdu sa réputation comme diurétique.

(2) Hexandrie monogynie (Lin.). — Asperges (Juss.).

(3) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

tient, outre un principe gommo-résineux, un principe aromatique et volatil, comme les autres ombellifères, ce qui le rend sudorifique. Il est, comme tel employé dans les maladies éruptives, surtout dans la petite vérole, et c'est une pratique très-accréditée dans la campagne. Ce moyen peut être utile pour pousser légèrement à la peau; mais son efficacité est bien légère, et ne suffirait point, si on avait besoin d'un sudorifique puissant; seulement dans les cas ordinaires, la racine de persil doit être préférée à celle de scorsonère. C'est un diaphorétique doux et léger, qui convient quand il n'y a pas trop de ton, de spasme, et quand on n'a pas besoin d'un moyen plus actif. Elle est utile aussi dans les légers engorgemens du foie, et dans beaucoup de maladies de peau, où on la donne en décoction avec parties égales de lait. Sa racine seule est usitée comme diurétique; elle est puissante, et doit être fréquemment employée.

Chausse-trape, ou *chardon étoilé*, ou *centaurée étoilée*, ou *pignerole*.

La racine de chausse-trape, *centaurea calcitrapa*, L. (1), a été très-recommandée contre les maladies des reins, surtout dans celles qui dépendent de la présence de quelques graviers. Elle fait la base d'un secret qui eut beaucoup de vogue en Languedoc, où M. Baville de Lamoignon l'acheta fort cher, pour le rendre

(1) Syngénésie polygamie frustranée (Lin.). — Cinarocéphales (Juss.).

public. Il est depuis connu sous le nom de remède de Baville, contre la colique néphrétique. C'est un composé de racines de chausse-trape en poudre, d'anis, de canelle, de sassafras et de sucre. Mais ce remède a beaucoup perdu de sa réputation, et la chausse-trape n'est plus guère employée sous ce rapport.

Aux racines diurétiques il faut joindre la scille, dont nous avons déjà parlé, et qui est le meilleur de tous les diurétiques, aussi bon que le colchique, sans être aussi dangereux. Ses différentes préparations, comme le vinaigre, l'oxymel, et même la poudre, sont d'excellens diurétiques.

2°. Ecorces et bois diurétiques.

Nous avons déjà parlé de l'écorce de sureau, qui est un des bons diurétiques qu'on puisse employer. L'écorce de bouleau, *betula alba*, L. (1), ne lui paraît pas inférieure comme diurétique; au moins j'ai vu résulter de bons effets de son usage. On l'emploie de la même manière, et on en donne le suc à la dose d'une once et demie, ou deux ou trois onces dans un verre ou quantité, suffisante de boisson diurétique.

---

(1) Monoécie tétrandrie (Lin.). — Amentacées (Juss.). — Les propriétés médicamenteuses du bouleau, vulgairement appelé *arbre de la sagesse*, sont regardées comme douteuses par Peyrilhe et Swediaur. Schwilgué le reconnaît comme faible diurétique.

Bois néphrétique.

Ce bois appartient à un arbre du Malabar, de Ceylan et du Mexique, qu'on nomme *guilandina moringa*, L (1). Il n'a pas d'odeur, et ne fait sentir au goût qu'une légère amertume; il contient un principe gommeux et un principe résineux (celui-ci est plus abondant que l'autre), et très-peu d'huile essentielle. Ce bois a été, et est encore très-employé dans les maladies des reins. Cependant je l'ai employé à haute dose et continué long-temps, sans en retirer aucun effet. Peut-être sa réputation n'est-elle due qu'aux substances vraiment efficaces avec lesquelles on le joint ordinairement, comme les baumes, etc. On le donne en infusion aqueuse ou vineuse, à la dose d'un gros jusqu'à une once.

3°. Feuilles diurétiques.

On peut placer ici les feuilles de toutes les crucifères, qui sont d'excellens diurétiques, comme le cresson, le cochléaria, l'érisymum, etc. Nous en parlerons plus au long à l'article des anti-scorbutiques. On les emploie surtout, quand les voies urinaires sont embarrassées par des mucosités. Ils conviennent dans le cas d'urines *plâtreuses*, épaisses, peu

(1) Décandrie monogynie (Lin.). — Légumineuses (Juss.). — On croit que c'est du fruit et de la noix du *guilandina moringa* qu'on retire par expression l'huile de behen ou de been. Swediaur doute que le bois néphrétique vienne du *guilandina*.

abondantes, qui pourraient occasionner la pierre, la rétention d'urine, des douleurs néphrétiques plus ou moins considérables. On donne alors l'infusion, et surtout le suc des crucifères.

Cerfeuil.

Le cerfeuil, *scandix cerefolium*, L. (1), est légèrement odorant, a une odeur et un goût aromatiques assez agréables. Il contient évidemment un principe résineux, puisqu'il communique sa vertu au vin et à l'esprit-de-vin. C'est un remède très-efficace comme diurétique, fondant et apéritif. Son suc est recommandé dans beaucoup d'engorgemens du foie, et j'ai vu des jaunisses céder assez promptement à ce moyen. On le donne aussi avec succès dans le carreau, les engorgemens écrouelleux, les menaces de cancer, et même dans les cancers légers; je l'ai vu réussir en pareil cas : on appliquait en même temps ses feuilles en cataplasme. Le cerfeuil n'est pas moins utile dans les engorgemens et les *épanchemens* laiteux, et dans la plupart des engorgemens de matrice à la suite des couches; lorsque le lait s'amasse dans les mamelles chez les nouvelles accouchées : quand cela arrive peu de temps après l'accouchement, on donne le cerfeuil en légère infusion; mais quand il y a déjà un certain temps d'écoulé depuis l'accouchement, que l'on ne craint plus d'exciter l'éréthisme, son suc est de la plus grande utilité. C'est par analogie que le cerfeuil a été ainsi

(1) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

employé chez les femmes, après qu'on eut vu que les animaux qui en faisaient usage avaient un lait très-séreux, peu butireux et peu caséeux.

Comme diurétique, le cerfeuil s'emploie dans l'ascite, l'hydropisie de poitrine, etc. Beaucoup le regardent comme un des plus puissans anti-hydropiques, surtout M. Geoffroy, auteur de la Matière médicale. On en donne le suc à la dose de 8, 10, 12 ou 20 onces par jour, 3 ou 4 onces de trois heures en trois heures. Ce praticien a vu alors les urines couler en grande quantité, et la guérison suivre cette évacuation. On y joint souvent les cloportes, ou bien on étend 3 ou 4 onces de ce suc dans une chopine de vin blanc, ce qui forme un puissant diurétique. En décoction, la dose est de deux poignées, qu'on fait légèrement bouillir dans deux pintes d'eau à vaisseau fermé.

Le cerfeuil, pour l'efficacité, marche de pair avec la ciguë; il est aussi bon apéritif et fondant, et n'est point du tout dangereux. A l'extérieur, on l'emploie pilé et réduit en cataplasme sur les engorgemens laiteux, écrouelleux, sur les ulcères qui prennent une tournure cancéreuse, sur les engorgemens de la matrice, du foie, de la rate, du mésentère : il réussit souvent. On emploie la décoction pour laver les ulcères; il les avive, et en rend la détersion beaucoup plus facile. Le cerfeuil est donc, d'après tout cela, un moyen très-précieux en médecine.

Bourrache et Buglose.

Nous joignons ces deux plantes ensemble, *borago officinalis* (1), et *anchusa officinalis*, L. (2), parce qu'elles ont les mêmes propriétés, et servent aux mêmes usages. Elles contiennent un principe salin rafraîchissant, dont le goût ressemble à celui du nitre : plusieurs chimistes disent même en avoir retiré du vrai nitre, et c'est à cause de cela qu'on les a employées comme diurétiques. Ces feuilles se donnent en infusion, quand il y a spasme, inflammation finissante des voies urinaires, éréthisme général, pléthore. Leur suc est un excellent expectorant très-utile dans les péripneumonies catarrhales bilieuses, les toux catarrhales un peu inflammatoires, à la fin des péripneumonies inflammatoires, dans les cas où il y a une mucosité épaisse à évacuer, et qui a de la peine à sortir. La dose de ce suc est de 4, 5 ou 6 onces par pinte de boisson appropriée; ou bien on le donne seul à celle de 6 ou 8 onces en quatre prises, et on y joint le kermès minéral, l'oxymel scillitique, etc.

La bourrache et la buglose sont aussi diaphorétiques, et utiles sous ce rapport dans les maladies catarrhales où il faut entretenir la liberté de la peau, et augmenter son excrétion. Comme dépurantes, elles sont employées dans la gale, les dartres, les érysipèles chroniques, les fièvres un peu putrides et un peu inflammatoires. On les donne alors en infusion

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.).— Borraginées (Juss.).

(2) *Idem.*

fortement chargée, et encore mieux leur suc. Elles sont aussi légèrement apéritives, comme le sont tous les diurétiques; c'est pourquoi on les emploie dans les engorgemens du foie, les légères maladies bilieuses, à la fin des jaunisses aiguës, et dans l'inflammation des autres viscères du bas-ventre, après que les symptômes inflammatoires ont cessé: elles en empêchent les suites, et s'opposent à la formation d'un noyau qui amènerait des maladies chroniques.

Les fleurs de bourrache et de buglose sont, dit-on, expectorantes, diurétiques, et surtout cordiales; mais elles n'ont ces vertus qu'à un degré bien faible, si toutefois elles les ont.

Les feuilles de ces plantes s'emploient en décoction assez forte, à la dose de 10, 12, 15, comme expectorantes et diurétiques; mais leur suc est beaucoup plus efficace. On forme des boissons expectorantes, dépurantes, diurétiques, avec ce suc étendu dans des tisanes légèrement apéritives et expectorantes; ou bien on le donne pur, comme nous avons dit, et on peut en porter la dose jusqu'à 12, 15 ou 18 onces par jour, en plusieurs prises, avec les cloportes, etc. L'extrait de ce suc s'emploie aussi comme légèrement apéritif et incisif; mais la conserve, le sirop et l'eau distillée de ces deux plantes, sont fort peu efficaces (1).

---

(1) Swediaur doute complètement des vertus de la bourrache et de la buglose, et ne parle pas même de leurs usages. Peyrilhe les tient comme très-faibles; mais Schwilgué dit qu'elles ne paraissent agir comme diurétiques que par le nitrate de potasse qu'elles contiennent. Pour cette raison, on emploie de préférence ces plantes lorsqu'elles sont âgées, et qu'elles croissent le long des murs.

Pariétaire, ou *Casse-pierre*.

La pariétaire, *parietaria officinalis*, L. (1), est une plante très-commune. C'est un des meilleurs diurétiques rafraîchissans que la médecine connaisse; elle est d'un usage très-ancien, et sa réputation s'est soutenue à juste titre. Une décoction légère de ses feuilles excite les urines, et encore mieux son suc étendu à la dose de 2 ou 3 onces par pinte de petit-lait ou de quelque tisane apéritive. Dans les rétentions d'urine, les douleurs néphrétiques, c'est un très-bon moyen, qui agit sans échauffer, sans irriter et sans fatiguer.

Turquette, ou *Herniaire*, ou *Herniole*.

La turquette, *herniaria glabra*, L. (2), est réellement diurétique quand on la donne en forte décoction; et l'on a vu des hydropisies, des suppressions et rétentions d'urine rebelles aux autres diurétiques, céder à celui-ci. On l'a crue lithontriptique, mais à tort. On en emploie de préférence le suc, à la dose de 3 ou 4 onces dans une boisson apéritive, et surtout le petit-lait: on peut encore la donner en décoction, à la dose d'une poignée et demie dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte. La turquette passe aussi pour un très-doux astrigent.

Nous joindrons ici la mercuriale, dont il a été déjà parlé à l'article des purgatifs. C'est un

(1) Polygamie monoécie (Lin.). — Orties (Juss.).

(2) Pentandrie digynie (Lin.). — Amarantes (Juss.).

assez bon diurétique, qui approche de la pariétaire et de la turquette; cependant celle-ci contient un principe un peu astringent. La pariétaire, au contraire, et la mercuriale, sont laxatives. Les lavemens qu'on en prépare, et leur suc, excitent doucement les selles.

Uva-ursi.

L'uva-ursi, autrement dit raisin d'ours, busserole, *arbutus uva-ursi*, L. (1), est un arbrisseau dont les racines, les tiges, les feuilles et les fruits sont diurétiques. Il contient un principe gommeux, un principe résineux en moins grande quantité que le précédent, et un principe salin. L'uva-ursi n'était point connu des anciens quant à son usage médical. Il a commencé à être employé, vers le quatorze ou quinzième siècle, par l'école de Montpellier, qui le recommanda dans les maladies des reins, quand l'inflammation paraissait dissipée, que la fièvre et la douleur avaient cessé; dans les ulcérations des voies urinaires, les douleurs néphrétiques dues à un spasme local et accidentel, sans autre cause particulière. Il a même été employé contre la pierre, et avec une espèce de succès. M. de Haën, qui en a fait revivre l'usage, a fait, à ce sujet, beaucoup d'expériences qui ont été confirmées par d'autres praticiens. Il paraît que ce moyen continué un certain temps, est réellement propre à apaiser les douleurs produites par la présence de la pierre. M. de Haën le faisait prendre aux pierreux, qui souf-

(1) Décandrie monogynie (Lin.). — Bruyères (Juss.).

fraient alors beaucoup moins, et pouvaient goûter le sommeil. Mais ce remède n'est point lithontriptique, il n'agit point en détruisant la pierre, et en excitant sa sortie. Car plusieurs personnes qui avaient fait usage de l'uva-ursi, sont mortes néanmoins des suites du calcul; et les urines de ceux qui l'emploient ne sont pas plus chargées que celles des autres. Mais il agit en apaisant, modérant, et même détruisant en partie la sensibilité des voies urinaires, comme anti-spasmodique, de même que le pareira-brava. M. de Haën a tiré de ses expériences sur l'uva-ursi des corollaires qui seraient très-utiles en pratique, s'ils étaient bien constatés par des observations multipliées: savoir, que quand l'usage de l'uva-ursi calmait les douleurs de la pierre, c'était un signe que l'opération de la taille réussirait; que quand au contraire il n'avait pas calmé sensiblement ces douleurs, c'était une preuve que l'opération ne réussirait pas, cela supposant, outre la pierre, une maladie rénale qui rendrait l'opération inutile. Mais les expériences d'autres praticiens n'ont point justifié ces conséquences. Ainsi il reste que l'uva-ursi calme les douleurs considérables de la pierre, empêche leur développement, est utile dans les inflammations, suppurations et spasmes des reins, soit que ces maladies dépendent de la pierre ou non. Ce remède n'augmente pas le cours des urines; il est au contraire un peu astringent, et, à ce sujet, nous remarquerons que la plupart des astringens, comme le plantain, la bistorte, la tormentille, le cachou, etc., calment un peu les douleurs de la pierre. Au

reste, peut-être l'uva-ursi ne jouit-il point de cette propriété autant que M. de Haën l'a cru.

Les feuilles d'uva-ursi se donnent en décoction à la dose d'une demi-once, dans trois pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Mais c'est surtout en poudre qu'on les emploie à la dose de 2 gros par jour en quatre prises, dans un bouillon légèrement apéritif.

4°. Fruits diurétiques.

Alkékenge ou *Coqueret.*

L'alkékenge, *physalis alkekengi*, L. (1), est une plante qui croît naturellement en Italie, en Allemagne et en France. Les anciens (et quelques modernes sont encore dans ce cas) avaient grande confiance dans son fruit, aujourd'hui peu employé, et qui n'a que les propriétés des fruits légèrement acides, comme la fraise, le berberis, le citron, l'orange, etc., qui sont des diurétiques rafraîchissans. Le berberis, en particulier, est plus décidément diurétique que l'alkékenge, auquel on a aussi eu grand tort d'attribuer une vertu lithontriptique. Ce fruit se donne en décoction, à la dose de 2 ou 3 onces. Dans les maladies inflammatoires des reins, on peut en faire une infusion avec 12 ou 15, qu'on triture, et sur lesquelles on jette ensuite de l'eau bouillante, ce qui fait une boisson légèrement diurétique et rafraîchissante. La poudre et les trochisques

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). — Solanées (JUSS.).

d'alkékenge, estimés autrefois comme diurétiques, sont tombés en désuétudes (1).

Genièvre ou *Genèvre.*

Les baies de genièvre appartiennent à une plante de nos contrées nommée *juniperus communis*, L (2). Elles contiennent un principe extracto-résineux, et une huile essentielle abondante. C'est leur écorce qui est vraiment diurétique, et non leur parenchyme, qui est tonique. J'ai employé souvent les baies de genièvre, et j'ai vu qu'elles réussissaient quand il fallait en même temps donner du ton et faire couler les urines, comme au commencement des hydropisies qui sont la suite des maladies longues, circonstance où les drastiques seraient nuisibles. Ces baies s'emploient à la dose de 40, 50 ou 60 bien concassées, et qu'on fait infuser dans du vin blanc, qui devient par-là un très-bon diurétique tonique.

On fait avec leur parenchyme un rob ou extrait, qui est un excellent tonique et stomachique, très-utile dans les langueurs de l'estomac, et dans les maladies venteuses qui ont lieu par défaut de ton. La dose est d'un demi-gros ou un gros.

On peut ranger aussi parmi les diurétiques les substances purgatives, surtout drastiques, qui, bouillies long-temps dans l'eau, perdent leur vertu purgative, et ne conservent plus qu'une vertu diurétique assez forte.

---

(1) Peyrilhe regarde l'alkékenge comme une plante utile, dont on ne fait pas assez d'usage.

(2) Dioécie monadelphie (Lin.). — Conifères (Juss.).

Nous n'avons guère de préparations pharmaceutiques diurétiques, que le baume de pareira-brava, et le sirop des cinq racines.

On doit admettre trois espèces de diurétiques; 1°. les diurétiques forts; 2°. les diurétiques moyens; 3°. les diurétiques légers ou froids. Les diurétiques de la première espèce sont les purgatifs drastiques à dose diurétique, le colchique, la scille, le suc de cerfeuil, l'écorce de sureau, etc. Ceux de la seconde, sont les racines d'asperge, de persil, etc.; les feuilles de bourrache, de buglose, de pariétaire, les baies de genièvre. Enfin, ceux de la troisième, sont les légères infusions de pariétaire, de bourrache, de buglose, de turquette, la mercuriale, les fruits acides, comme les baies d'alkékenge; toutes les racines et semences mucilagineuses et émulsives, qui sont très-utiles dans les inflammations du bas-ventre et des voies urinaires, comme la racine de nénuphar, de guimauve, les feuilles de verbascum, surtout la graine de lin, les semences de melon, de concombre, de courge, etc. On emploie beaucoup ces moyens dans les maladies inflammatoires générales et particulières, et comme diurétiques rafraîchissans dans celles des reins, quand il y a rétention ou diminution d'urine; c'est alors que l'on prescrit les émulsions, etc. On pourrait admettre encore une quatrième espèce de diurétiques; savoir, ceux qui, sans augmenter le cours des urines, calment les douleurs néphrétiques, même celles qui sont occasionnées par la pierre,

comme le pareira-brava, l'uva-ursi, et, selon quelques-uns, le bois néphrétique.

Quant à la partie active des diurétiques, les forts doivent leur vertu à un principe âcre et résineux, comme le colchique, la scille, etc.; les moyens la doivent à un principe gommeux : enfin, les légers doivent la leur à un acide très-étendu, et à un principe mucilagineux et gommeux.

Le règne minéral ne contient point de diurétiques puissans; mais il en a beaucoup de moyens, comme les sels neutres, le sel de Glauber, d'Epsom, le sel marin, surtout le nitre à petite dose, les acides minéraux très-étendus, surtout l'esprit de nitre, qui est un des meilleurs rafraîchissans, très-utile dans les maladies des voies urinaires et du bas-ventre avec rétention d'urine; alors 4, 5 ou 6 gouttes d'esprit de nitre dans une légère décoction de graine de lin, forment un excellent diurétique léger et rafraîchissant.

EMMÉNAGOGUES.

Les emménagogues sont des médicamens propres à exciter le flux menstruel; et comme ils excitent aussi le flux lochial, on les appelle encore *aristolochiques*. Ces médicamens sont en grand nombre, et leur usage exige beaucoup de connaissance et de sagesse.

Le flux menstruel est une évacuation sanguine qui arrive périodiquement chez les femmes, qui commence à un certain âge, et finit à peu près à un âge déterminé. On a beaucoup disputé sur la cause de cette évacuation : les uns l'ont attribuée à l'influence de la lune; mais

cette cause n'est plus adoptée par les gens sensés : les autres la font dépendre d'une pléthore générale et particulière. Cette pléthore générale paraît véritablement être cause du flux menstruel, d'après les symptômes qui le précèdent et l'accompagnent. 1°. Les filles n'y deviennent sujettes que quand elles ont à peu près acquis tout leur accroissement, moment où la nature tend à se débarrasser d'un suc nourricier surabondant. 2°. Quand les règles paraissent, les femmes éprouvent des douleurs de tête, une courbature générale, le pouls est élevé et plein. 3°. Les femmes sanguines sont, en général, celles qui ont les règles les plus abondandes. 4°. Quand les règles n'ont point lieu, il survient des symptômes de pléthore : les femmes mal réglées ont des maux de tête, une fatigue générale, le pouls plein et élevé ; ce qui exige la saignée, les délayans, les émolliens. Il est donc vrai que la pléthore générale contribue beaucoup à causer le flux menstruel. Mais par quelle raison ce flux a-t-il lieu plutôt par la matrice que par tout autre organe ? La situation perpendiculaire de la matrice, le grand nombre de vaisseaux artériels qui s'y rendent, la petite quantité de veines qui en reviennent, et qui, n'ayant pas de valvules, y occasionnent nécessairement la stagnation du sang, contribuent sans doute à ce que cette évacuation ait lieu par l'utérus. Mais toutes ces raisons et les précédentes, ne suffisent pas pour expliquer nettement le mécanisme de la menstruation. En effet, il y a des filles qui sont réglées dès le premier âge, et quelques-unes le sont presque en naissant. Ce ne

sont pas toujours les femmes les plus pléthoriques qui ont les règles les plus abondantes : il y a des femmes délicates chez lesquelles le sang paraît être en petite quantité, qui ont cependant un flux menstruel abondant, quelquefois même deux fois le mois ; d'autres ne laissent pas d'avoir leurs règles, quoiqu'elles sortent de maladies dans lesquelles elles ont subi de grandes évacuations sanguines ou séreuses. Ainsi la pléthore générale n'est point la seule cause du flux menstruel. Quant à la raison tirée de la situation perpendiculaire de la matrice, elle tombe d'elle-même, si on la regarde comme unique, puisqu'il y a des femelles quadrupèdes qui sont aussi sujettes à cette évacuation. Il faut donc en chercher encore une autre cause. Il paraît que l'intention de la nature est que le flux menstruel ait lieu en raison d'une irritabilité particulière, innée à la matrice, et qu'on appelle *æstrum venereum*, appétit vénérien, nécessaire à la propagation de l'espèce humaine. La preuve en est que les filles ne deviennent en général réglées que quand elles peuvent être mères ; qu'elles cessent en général de pouvoir l'être, quand ce flux cesse aussi ; que celles qui sont mal réglées ne peuvent point en général être mères ; que les femmes les plus voluptueuses sont celles qui ont les règles les plus abondantes et les plus fréquentes ; que quand les femelles des animaux sont en chaleur, leurs parties génitales gonflées laissent échapper du sang. On peut donc dire que c'est cet *æstrum venereum* qui appelle le sang à la matrice et en détermine l'excrétion.

Les emménagogues sont des médicamens propres à réveiller cette sensibilité particulière, cet *œstrum venereum*, et conséquemment le flux périodique qui en est la suite. Ils agissent presque tous par un principe mobile, quelquefois très-fort, stimulant et échauffant. Ils ne conviennent pas, par conséquent, chez les femmes pléthoriques dont les règles sont arrêtées par un excès de pléthore. En effet, quand le sang est trop abondant dans l'économie, il gêne l'action des différens organes, des vaisseaux, et conséquemment la circulation. Aussi les gens très-pléthoriques ont-ils le pouls lent, et quelquefois très-concentré : alors une, deux ou plusieurs saignées dégorgent, et donnent plus de liberté aux organes de la circulation. Les emménagogues ne conviennent pas non plus chez les femmes très-sensibles, quand les règles sont arrêtées par cette mobilité extrême, à moins qu'on ne les emploie dans le premier développement de la sensibilité. Mais ils conviennent quand la machine est languissante, et le sang mal constitué, quand il y a un état de *viscosité* qui s'oppose à la liberté des fonctions, quand l'irritabilité est peu animée, enfin quand la matrice et les parties génitales sont dépourvues de leur action organique.

Il y a des racines, des feuilles, des fruits, et beaucoup de sucs emménagogues.

1°. Racines emménagogues.

On doit regarder comme telles toutes les racines purgatives drastiques, comme l'ellé-

bore noir, qui est un puissant emménagogue, et peut-être le plus puissant de tous; aussi Hippocrate l'employait-il à petite dose dans les circonstances où nous venons de dire que les emménagogues convenaient : c'est surtout l'extrait résineux qui est efficace; il en est de même de l'asarum, de la bryone, de la résine de jalap et de la scammonée.

Aristoloche.

L'aristoloche, *aristolochia clematitis,* ou *aristolochia rotunda,* ou *aristolochia longa,* L. (1), tire son nom de la maladie pour laquelle on l'a crue utile; car ce mot signifie excellent pour les lochies, c'est-à-dire pour en exciter le cours. On la distingue en ronde, longue et petite aristoloche. Ces différentes espèces n'ont point d'odeur, ne donnent point d'huile essentielle; contiennent une petite quantité de principe résineux et extractif, un peu âcre et amer, d'où dépendent leurs propriétés apéritives, incisives et emménagogues. La troisième espèce, que nous avons nommée *aristolochia clematitis,* paraît plus active que les autres.

L'aristoloche se donne en décoction, à la dose d'une demi-once ou une once dans deux ou trois pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, pour boisson ordinaire. En poudre, la dose est de 24 grains, un demi-gros ou un gros par jour en plusieurs prises, et incorporée dans quelque excipient approprié. Il ne faut pas trop pousser la dose, parce que cette substance pourrait soulever l'estomac, et exciter le vo-

---

(1) Gynandrie hexandrie (Lin.). — Aristoloches (Juss.).

missement. On fait aussi du vin d'aristoloche très-estimé comme tonique et emménagogue, en mettant deux gros ou une demi-once de cette racine digérer pendant trente-six ou quarante-huit heures dans une chopine de vin, dont on prend ensuite trois ou quatre demi-verres par jour. On emploie aussi l'aristoloche à l'intérieur, comme anti-septique, dans les anciens ulcères, etc., et à l'extérieur, comme desséchante et cicatrisante. Mais plusieurs praticiens commencent à douter de l'efficacité de ce remède, et il paraît qu'en effet on peut lui en substituer de meilleurs.

2°. Feuilles emménagogues.

Elles sont toutes indigènes, et en grand nombre.

Absinthe.

L'absinthe, *artemisia absinthium*, L. (1), est une plante très-commune, d'une odeur très-forte et désagréable, d'un goût très-amer, contenant un principe très-âcre et très-stimulant. Elle fournit un assez grande quantité d'huile essentielle, communique toute sa force au vin et à l'eau, dans laquelle elle laisse surtout son principe amer, ce fluide étant le vrai menstrue et le dissolvant naturel des amers. L'eau distillée n'est point amère, mais elle est fortement imprégnée du principe aromatique.

Les propriétés de l'absinthe sont nombreuses

(1) Syngénésie polygamie superflue (LIN.). — Corymbifères (JUSS.).

et bien constatées : elle est employée comme tonique et stomachique, comme incisive, comme diurétique, et surtout comme emménagogue.

1°. Comme tonique et stomachique, elle est souvent employée dans les langueurs des premières voies, c'est-à-dire, de l'estomac et des intestins : elle réveille leur action, augmente l'appétit, facilite la digestion, éloigne les indispositions qui suivent les digestions viciées. C'est ainsi qu'elle est souvent recommandée aux gens *pituiteux*, plegmatiques, aux femmes qui ont les pâles couleurs, chez lesquelles les forces sont languissantes, les digestions difficiles, les organes disposés à s'infiltrer. Dans ce cas, les emménagogues réveillent l'action tonique, et disposent les organes à fournir un sang mieux élaboré. Elle n'est pas moins utile à la fin des fièvres qui ont duré long-temps : alors un peu de vin d'absinthe est très-bon. Son usage est aussi très-avantageux dans les pays humides et marécageux, où les organes digestifs sont souvent dans l'atonie : il convient encore aux gens sédentaires, quand ils sont tourmentés par des matières *glaireuses et pituiteuses*.

2°. Comme incisive, on emploie l'absinthe quand il y a amas de *sérosité*, quand la bile est inerte, visqueuse, et c'est un des meilleurs moyens propres à suppléer à son action ; elle entretient le ton des premières voies, et sous ce double rapport, elle est d'un grand usage dans l'enfance, dans les jaunisses lentes, et autres maladies familières à cet âge. On emploie souvent le vin et l'extrait d'absinthe.

3°. C'est en partie en augmentant l'action des reins et des voies urinaires, que l'absinthe est diurétique. Elle peut aussi inciser les matières *glaireuses* qui les embarrassent, et on a vu des hydropisies, rebelles à d'autres moyens, céder à celui-ci, surtout celles qui ont lieu par relâchement. C'est un des meilleurs remèdes à employer dans les œdématies pulmonaires, les leucophlegmaties, etc. quand il faut un diurétique tonique, et que les purgatifs affaibliraient trop.

4°. L'absinthe prise en boisson, en lavement, et appliquée à l'extérieur, détermine l'expulsion des vers; propriétés qu'elle doit à son amertume, et nous avons déjà vu que tous les amers sont vermifuges, excepté pour le tænia.

5°. Elle est emménagogue, comme tonique, incisive, en augmentant l'irritabilité des différens organes, et plus particulièrement celle de la matrice. Elle est par-là très-utile, quand il y a chlorose, défaut de chaleur, spasme, amas de *sucs glaireux et pituiteux*. Alors le vin, les fumigations et les cataplasmes d'absinthe rappellent les règles.

A l'intérieur, l'absinthe s'emploie rarement en poudre, mais plus souvent en infusion aqueuse ou vineuse, en teinture : on fait aussi beaucoup d'usage de son huile essentielle et de son eau distillée. La dose en infusion aqueuse, est d'une demi-poignée ou une poignée infusée à froid dans une ou deux pintes d'eau, pour boisson ordinaire. Cependant comme cette boisson est très amère, très-répugnante, et qu'on ne peut guère en faire un usage continué, on l'emploie plus souvent en lavement.

Dans le cas de vers, le vin d'absinthe est d'un usage plus fréquent, et devrait être encore plus usité qu'il ne l'est. C'est un excellent tonique et stomachique. Pour le faire, on met une poignée de ces feuilles infuser pendant vingt-quatre ou trente-six heures dans une pinte de vin, surtout du vin rouge, qui est plus tonique que le blanc. Ce vin convient quand il y a apathie des premières voies, empâtement *glaireux* et défaut d'irritabilité dans la matrice, ou de légers engorgemens des viscères du bas-ventre, accompagnés de faiblesse. On le donne aussi dans les fièvres d'accès, non dans les vernales, ni celles qui existent avec des symptômes inflammatoires, mais dans celles qui sont rebelles, qui finissent par empâter les organes, et épancher la sérosité dans le tissu cellulaire ou les grandes cavités. Un ou deux verres de ce vin par jour suffisent; pris en plus grande quantité, il finirait par échauffer trop et par dégoûter; car il est amer aussi, mais moins que l'infusion aqueuse.

La teinture se fait par la digestion de l'absinthe dans l'esprit-de-vin. C'est un remède très-tonique, qui se donne à la dose de 10, 15 ou 20 gouttes, sur cinq ou six onces de potion. L'huile essentielle est très-âcre et stimulante; on l'emploie surtout comme emménagogue à la dose de 12 ou 15 gouttes, dans une potion appropriée, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures. Enfin l'eau distillée fait la base de beaucoup de potions toniques, vermifuges, emménagogues : elle est seulement aromatique, et non amère.

A l'extérieur, l'absinthe, appliquée sur les

différentes régions abdominales, est tonique, stomachique, vermifuge et emménagogue. Le vin de cette plante s'emploie pour déterger les plaies, les anciens ulcères, et pour fortifier les parties menacées d'œdème, ou qui en sont attaquées.

Armoise.

L'armoise, *artemisia vulgaris*, L. (1), est une plante aussi très-commune, légèrement aromatique, qui donne ses principes à l'eau, au vin et à l'esprit-de-vin : elle ne contient que très-peu d'huile essentielle. Elle a été employée de tout temps comme propre à exciter le flux menstruel et lochial, et elle a en effet cette propriété, cependant point autant que l'absinthe, quand la suppression de ces évacuations dépend de la langueur générale, surtout de celle des premières voies ; mais quand elle a pour cause le défaut de sensibilité de la matrice, on remarque que l'armoise est plus emménagogue que l'absinthe ; c'est pourquoi on l'emploie en infusion aqueuse chez les femmes en couche, quand les lochies coulent mal, et qu'en même temps il n'y a pas de fièvre. C'est donc avec raison que la plupart des infusions et des potions emménagogues ont pour base l'armoise. Le vin de cette plante pourrait aussi être employé ; il est moins stimulant, moins âcre et moins tonique que celui d'absinthe. D'ailleurs l'armoise s'emploie de la même manière que cette dernière.

(1) Syngénésie polygamie superflue (Lin.). — Corymbifères (Juss.).

Matricaire.

La matricaire, *matricaria Parthenium*, L. (1), jouit aussi depuis long-temps d'une grande réputation comme emménagogue, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Ses feuilles sont très-odorantes, et ont un goût âcre et amer. Elles sont pourvues d'un principe spiritueux très-abondant, et d'une petite quantité d'huile essentielle. Elles contiennent de plus un principe gommeux et un principe résineux; mais celui-ci est moins abondant que l'autre. Les sommités de matricaire sont très-employées, soit quant à leur eau distillée, soit en infusion, de la même manière que les précédentes, qui lui sont néanmoins en général préférées.

Rue.

La rue, *ruta graveolens*, L. (2), est amère au goût, contient un principe aromatique très-fort et désagréable, et une assez grande quantité d'huile essentielle. Elle donne son principe actif à l'eau, surtout au vin et à l'esprit-de-vin. Les anciens connaissaient cette plante, et l'employaient beaucoup dans les maladies produites par la suppression des règles. Les modernes la regardent comme suspecte, et il est défendu aux apothicaïres et aux herboristes d'en donner, si ce n'est à des personnes connues. On craint que son principe, fortement emménagogue, ne soit propre à exciter l'avor-

(1) Syngénésie polygamie superflue (LIN.). — Corymbifères (Juss.).

(2) Décandrie monogynie (LIN.). Rutacées (Juss.).

tement. A la vérité cela pourrait quelquefois arriver, mais rarement ses effets répondent aux désirs de celles qui l'emploient, même à la plus haute dose. C'est un des meilleurs emménagogues, et dont l'usage demande le plus de circonspection. Il ne convient point quand il y a éréthisme, irritation, inflammation, pléthore, si ce n'est quand la suppression est nouvelle; par exemple, quand elle n'a lieu que depuis quelques heures, un jour ou trente-six heures : alors les bains de pieds et la saignée ayant précédé, la rue est très-utile : j'ai vu le flux lochial rappelé ainsi en très-peu de temps. On emploie la rue en infusion aqueuse, vineuse, et son huile essentielle. L'infusion aqueuse est peu d'usage, parce qu'elle est très-amère et désagréable. L'infusion vineuse est très-tonique, et s'emploie comme le vin d'absinthe, mais encore rarement, parce qu'elle est très-amère. L'huile essentielle est la partie la plus emménagogue et la plus usitée. Je l'ai souvent employée à la dose de 12, 15 ou 20 gouttes, dans 6, 7 ou 8 onces de potion, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures : c'est le plus fort des emménagogues, ainsi que l'huile essentielle de sabine. Ces moyens sont très-utiles, quand les lochies se suppriment tout-à-coup chez les nouvelles accouchées. Alors on saigne au pied pour obtenir une détente favorable, et aussitôt on donne la potion suivante :

℞ Eau de fleurs de camomille.........	5 onces.
Liqueur d'Hoffman......	24 gouttes ou demi-gros.
Huile essentielle de rue.......	10 ou 12 gouttes.
Sirop d'armoise composé..........	1 once.

Cette potion est en même temps anti-spasmodique et emménagogue : elle convient aussi après la saignée et les anti-phlogistiques dans les suppressions du flux menstruel. Mais il faut l'employer dans les premières heures ou les premiers jours de la suppression ; car quand les règles ont resté supprimées pendant plusieurs jours, il est très-difficile de les rappeler ; et cependant si on ne les provoque pas promptement, il peut s'en suivre beaucoup d'accidens.

La rue est encore un excellent diurétique, propre à aider le cours des urines, et à dissiper la sérosité qui infiltrait les fibres ; elle convient aussi dans les maladies écrouelleuses, comme incisive, fondante, et réveillant l'action des organes ; enfin elle peut être utile dans beaucoup de cas comme anti-spasmodique ; mais sous ces différens rapports elle est aujourd'hui peu employée, et c'est à tort.

La rue se donne aussi, de même que l'absinthe et l'armoise, en lavement, pour rappeler le flux menstruel. Enfin, ses feuilles, pilées et appliquées en forme de cataplasme sur la région hypogastrique, sont propres aussi à rappeler les règles et les lochies.

Sabine ou *Savinier*.

La sabine est une espèce d'arbrisseau qui, par ses caractères botaniques, ressemble au genévrier, parmi les espèces duquel il est compris, *juniperus sabina*, L. (1). Ses feuilles ont une odeur très-forte, désagréable, fortement aro-

(1) Dioécie monadelphie (LIN.). — Conifères (JUSS.).

matique ; elles sont très-amères, et donnent une assez grande quantité d'huile essentielle. La sabine donne ses principes à l'eau, encore mieux au vin et à l'esprit-de-vin ; et ces teintures, qui sont très-fortes, sont rarement employées. Cette plante et la rue, sont les deux médicamens les plus spécifiquement emménagogues.

On emploie rarement l'infusion aqueuse ou vineuse de sabine, mais fréquemment son huile essentielle, qui se donne comme celle de rue, ou à la dose de 6, 8 gouttes, dans une potion appropriée. Quand on veut employer l'infusion de sabine, la dose est d'une ou deux pincées. L'eau distillée sert d'excipient aux potions emménagogues. Enfin, on emploie aussi la sabine en lavement, et on en fait des cataplasmes qu'on applique sur la région hypogastrique et sur les tumeurs indolentes, écrouelleuses ou autres.

La poudre de sabine n'est point d'usage à l'intérieur, mais seulement extérieurement, dans les caries, les ulcères très-anciens, très-mous, et qui menacent gangrène ; sur les chancres nouveaux, qu'elle cautérise et desséche assez promptement.

3°. Fleurs emménagogues.

Camomille.

La camomille, *anthemis nobilis*, L. (1),

(1) Syngénésie polygamie superflue (Lin.). — Corymbifères (Juss.).

était très-connue des anciens ; son usage s'est soutenu sans interruption jusqu'à nous, et il est en effet peu de moyens aussi utiles dans quelques circonstances. Ses fleurs ont une odeur agréable, un goût aromatique et un peu amer, donnent une belle huile essentielle bleue en assez grande quantité, et contiennent un principe gommo-résineux. Elles sont employées comme toniques et stomachiques, comme sudorifiques, comme fébrifuges, comme anti-spasmodiques et comme emménagogues.

1°. Comme toniques, stomachiques et carminatives, on les emploie quand l'estomac est un peu languissant, lorsqu'il a perdu son ressort à la suite des maladies aiguës, des fièvres putrides, malignes, etc. ; circonstances où des stomachiques plus forts seraient nuisibles ; quand cette langueur occasionne des symptômes nerveux, comme chez les hypocondriaques et les femmes chez qui les forts amers exciteraient trop de spasme : c'est alors un excellent anti-spasmodique. Elles sont aussi très-utiles dans les douleurs des premières voies, dans les vents qui dépendent d'un état nerveux, comme dans les coliques venteuses et spasmodiques qui surviennent à la suite d'une transpiration subitement répercutée. Alors elles font cesser le spasme, donnent du ton à la partie qui en était privée, s'opposent au plus grand développement de l'air, agissent enfin comme un excellent carminatif.

2°. Les fleurs de camomille sont diaphorétiques et sudorifiques, comme anti-spasmodiques, toniques, par le principe éthéré qu'elles contiennent. Sous ce rapport, elles sont fort

utiles dans la petite vérole, la rougeole, et autres fièvres éruptives, et dans les sueurs critiques, quand il faut aider la nature.

3°. Ces fleurs sont vraiment anti-septiques, et employées comme telles dans les gangrènes internes et externes; on les donne alors à l'intérieur et à l'extérieur : de nombreuses expériences ont constaté leur utilité en pareil cas. On en fait aussi usage dans les fièvres putrides qui traînent en longueur, et prennent un caractère de malignité; dans les dysenteries putrides, si souvent épidémiques, et il y a alors peu de moyens aussi bons : elles donnent du ton aux parties affaiblies par la continuité de l'irritation, apaisent l'irritabilité, qui est la suite de la fréquence des douleurs et des évacuations. Elles ne sont pas moins utiles dans ces cas en lavement, même dans le fort de la maladie.

4°. Elles sont fébrifuges, et dans beaucoup de circonstances, elles ont guéri des fièvres intermittentes qui avaient résisté au quinquina : c'est surtout quand ces fièvres sont entretenues par le spasme et le relâchement. Elles sont très-utiles dans les fièvres d'accès du printemps, qui durent trop long-temps, après toutefois avoir mis en usage les moyens propres à arrêter l'*effervescence bilieuse*, qui est la cause de ces fièvres. Elles sont utiles aussi dans les fièvres automnales, qui ne sont pas trop anciennes, ni accompagnées d'engorgement, ou de trop de relâchement; alors elles sont presque aussi bonnes que le quinquina, et n'ont pas les mêmes inconvéniens que lui.

5°. Comme emménagogues, elles ne con-

viennent point quand il y a un relâchement décidé, que les organes ont perdu leur énergie; mais leur infusion est très-bonne dans les suppressions récentes, soit menstruelles, soit lochiales, quand il y a un peu de douleur, de spasme, quelques tranchées; alors elles poussent à la matrice, ouvrent les vaisseaux, et arrêtent le spasme. Elles conviennent aussi dans les douleurs qui sont produites par la fatigue et le travail de l'accouchement. Aussi les accoucheurs ne manquent-ils pas de faire prendre aux nouvelles accouchées une infusion de ces fleurs, trois ou quatre jours après l'accouchement. C'est un très-bon moyen, quand les lochies s'arrêtent: elles agissent sans exciter d'irritation ni de spasme, sans amener un état inflammatoire, toujours redoutable pour les nouvelles accouchées.

Les fleurs de camomille romaine ne se donnent à l'intérieur qu'en infusion aqueuse, et non en infusion vineuse ni spiritueuse. La dose est d'une ou deux pincées, sur lesquelles on verse de l'eau bouillante, où on les laisse infuser dans un vaisseau fermé, ou bien on en met 10, 12 têtes infuser à froid dans l'eau, tenant toujours le vaisseau fermé. La poudre s'emploie surtout dans le cas de fièvres intermittentes, de langueur d'estomac, de diarrhées et dysenteries *putrides*, à la dose d'un scrupule jusqu'à une once, en bols ou en pilules, dans un excipient approprié. L'eau distillée sert d'excipient à des moyens plus actifs; enfin l'huile essentielle se donne à la dose de 15, 20, 24 gouttes ou un demi-gros, sur trois ou quatre onces de potion.

On emploie les fleurs de camomille en lavement dans les dysenteries *putrides*, les maladies venteuses, et comme emménagogues et anti-spasmodiques. On les applique en cataplasme sur le ventre comme emménagogues; comme toniques sur la région épigastrique, pour fortifier l'estomac et arrêter le vomissement. On les met en poudre sur des cataplasmes, comme résolutives; on en fait des fumigations dans les ophthalmies opiniâtres avec relâchement, dans les angines gangréneuses, etc.; et des lotions pour déterger les anciens ulcères, et ceux qui menacent de passer à gangrène. Enfin on en prépare une huile par infusion, en en faisant digérer les sommités dans de l'huile d'olive, qui se charge de leurs principes, et qu'on emploie en lavement, etc.

Safran.

Le safran, *crocus sativus officinalis*, L. (1), croît naturellement dans l'Orient, aux grandes Indes, dans la Perse, les îles de l'Archipel, etc., d'où il nous était autrefois apporté. Aujourd'hui on le cultive avec succès dans quelques-unes de nos provinces, surtout en Gâtinois, où il est aussi bon que celui du Levant. On a long-temps disputé sur la partie de cette plante qui est d'usage en médecine; mais il est reconnu aujourd'hui que c'est l'extrémité du pistil ou le stigmate, et non la corolle elle-même. Le safran est très-aromatique, et pourvu d'une huile essentielle très-pénétrante, mais trop légère et trop mobile pour pouvoir être

(1) Triandrie monogynie (Lin.). — Iris (Juss.).

ramassée, à moins qu'on ne soumette à la fois à la distillation une assez grande quantité de safran. Il contient, outre cela, des principes fixes, mais toujours très-imprégnés du principe spiritueux, et tellement unis, qu'on les obtient également par les intermèdes aqueux et spiritueux; il paraît cependant que le principe gommeux est plus abondant que le résineux. Tous les menstrues se teignent de sa couleur, et il donne son goût, son odeur et ses propriétés médicales à l'eau, au vin, à l'esprit-de-vin et au vinaigre.

Le safran est employé comme tonique, comme carminatif, comme légèrement apéritif et expectorant, comme sudorifique, comme narcotique et anti-spasmodique, enfin comme emménagogue.

1°. Il est vraiment tonique; son odeur et son goût aromatique le désignent assez. Ce n'est point, à la vérité, un tonique fort; il ne conviendrait pas dans un relâchement considérable des premières voies; mais quand il n'y a qu'un relâchement léger et momentané, avec disposition à un excès de sensibilité et d'irritabilité, ce qui est commun chez beaucoup de femmes, il est très-utile. C'est comme tonique qu'il entre dans l'élixir de propriété de Paracelse, et dans les autres élixirs stomachiques, comme dans celui de Garus, etc. Comme tonique, le safran se donne plutôt en poudre qu'en infusion.

2°. Il est carminatif, mais moins que les fleurs de camomille et les semences carminatives. On l'emploie quand les vents sont causés par un principe stimulant, et accompagnés

de spasme, ce qui n'est pas rare. Alors, donné en infusion, il calme la sensibilité, et donne aux gaz un cours plus libre.

3°. Le safran est plus sudorifique que la camomille et les autres emménagogues. Il se donne quand il faut pousser à la peau d'une manière douce et légère, relâcher et calmer un état de spasme qui resserrait la peau; c'est ainsi qu'on l'emploie dans les fièvres éruptives, et dans les fièvres putrides avec chaleur, lorsque la nature tente la crise par la transpiration.

4°. Comme expectorant, il convient à la fin des péripneumonies et des pleurésies inflammatoires : alors il aide l'expectoration, qui est presque toujours la crise de ces maladies; on le donne aussi dans celles qui sont catarrhales un peu inflammatoires.

5°. Le safran est fébrifuge, mais moins que les fleurs de camomille. Il l'est comme tonique, parce que les fièvres intermittentes sont très-souvent accompagnées de relâchement; il l'est aussi comme anti-spasmodique, quand la cause de ces fièvres est un spasme, et une irritabilité exaltée.

6°. Le safran est aussi narcotique. Ceux qui en font la récolte sont presque tous enivrés, affaiblis, attaqués de maux de tête, de pesanteur; beaucoup restent long-temps dans un sommeil léthargique, et ceux qui, n'y étant pas accoutumés, restent long-temps dans un endroit où il y a beaucoup de safran, éprouvent un sommeil inquiet et fatigant. On remédie à ces accidens par l'usage long-temps continué de l'eau vinaigrée, le vinaigre ayant

la propriété d'*enchaîner* le principe narcotique des végétaux. Donné à l'intérieur, à certaine dose, le safran excite aussi le sommeil.

Comme anti-spasmodique, il calme les convulsions, s'oppose au développement de l'irritabilité, arrête facilement, et sans aucun danger, les spasmes qui ne sont pas trop anciens. Il dilate les organes, leur donne de la liberté, chasse la mélancolie, excite le rire, entretient la gaîté, et agit *amicalement* sur les nerfs. C'est pour cela qu'on l'emploie dans quelques fièvres malignes, pour animer l'esprit vital engourdi, dans les fièvres lentes nerveuses, les fièvres putrides avec soubresauts des tendons, dans les accès hystériques.

7°. Ce n'est point un emménagogue atténuant et très-résolutif; mais il est très-utile quand il faut exciter le flux menstruel et lochial d'une manière douce, lorsqu'on est forcé aux ménagemens par un état de sensibilité développée, par une inflammation existante ou qui menace; ou quand il y a convulsions, douleurs, tranchées. On le donne alors en infusion ou en poudre. On ne saurait douter que le safran ne se porte d'une manière particulière à la matrice, puisque les eaux de l'amnios et le fœtus sont profondément teints de sa couleur chez les femmes qui en ont fait usage.

Le safran se donne en poudre comme tonique, emménagogue, carminatif, à la dose de huit, dix, douze, dix-huit ou vingt-quatre grains, jusqu'à un demi-gros, ou un gros, et quelquefois même davantage. C'est un moyen doux qui agit sans exciter beaucoup de turgescence; on l'incorpore dans le rob de

sureau, l'extrait d'aunée, etc. Il se donne en infusion comme sudorifique, expectorant, emménagogue, calmant, à la dose d'une pincée ou une pincée et demie infusée à froid dans une pinte d'eau, à vaisseau fermé. Le vin de safran est un excellent fortifiant et emménagogue; la teinture est un très-puissant emménagogue; enfin on se sert de l'eau distillée comme d'excipient pour d'autres moyens convenables. Infusé dans le vinaigre, il a passé pour un excellent sudorifique et anti-spasmodique, dans le cas de fièvres malignes, de fièvres putrides avec symptômes de malignité.

A l'extérieur, on l'emploie comme anti-émétique, quand le vomissement a lieu par le spasme de l'estomac : comme résolutif, on en saupoudre des cataplasmes qu'on applique sur les fluxions de l'œil, sur les tumeurs érysipélateuses, etc. : c'est un excellent résolutif extérieur. On en fait aussi de fortes infusions, dont on reçoit la vapeur dans les ophthalmies, les maux de gorge inflammatoires qui dureraient un peu long-temps. On l'applique enfin sur la région hypogastrique, pour faciliter le cours des règles.

4°. Fruits emménagogues.

Ce sont les fruits purgatifs drastiques, surtout la coloquinte, et principalement son extrait résineux, qui, à dose modérée, est un des meilleurs emmenagogues.

Il n'y a guère de semences emménagogues

que celles des plantes ombellifères ; mais elles sont peu employées sous ce rapport.

5°. Sucs emménagogues.

Ils sont en grand nombre, et très-énergiques. Il faut distinguer parmi eux l'aloès, dont nous avons parlé, et qui est un excellent emménagogue ; viennent ensuite les sucs résineux purgatifs, comme la scammonée, le jalap, la gomme gutte, etc., qui, à dose très-modérée, sont de forts bons emménagogues. Nous avons enfin les sucs gommo-résineux ; savoir, la myrrhe, la gomme ammoniaque, l'opopanax, le sagapenum, le bdellium, le galbanum et l'assa-fœtida.

Tous ont des propriétés qui leur sont communes ; ils sont tous gommo-résineux, et contiennent plus de principe gommeux que de résine. C'est dans l'union de ces deux principes que réside leur vertu emménagogue, car séparés l'un de l'autre, ils ne l'ont plus. La plupart sont tirés de plantes férulacées ou ombellifères ; aussi portent-ils le nom de sucs férulacés. Ils sont tous odorans, et d'une manière désagréable ; ils ont un goût aromatique et une amertume assez forte, qui se fait sentir au bout d'un certain temps. Tous donnent un peu de leurs principes à l'eau et au vin ; mais ils ne se dissolvent complètement dans aucun de ces deux menstrues. Le vinaigre est leur dissolvant naturel. Tous sont toniques, incisifs, anti-spasmodiques et anti-hystériques, expectorans, et emménagogues. 1°. Comme toniques et stimulans, ils sont peu employés,

quoiqu'ils aient vraiment cette propriété, et on ne fait guère usage que de la myrrhe, qui l'a à un plus haut degré que les autres.

2°. Ils sont incisifs, et c'est une de leurs grandes vertus : ce sont les meilleurs de tous les apéritifs, atténuans et désobstruans. Ils sont très-utiles quand il faut inciser une *pituite* très-épaisse, très-visqueuse, fondre des engorgemens lents, comme dans les jaunisses anciennes, rebelles, dans les maladies écrouelleuses, quelque organe qu'elles attaquent; alors il les faut donner de bonne heure, et les continuer long-temps; dans les hoquets et les envies de vomir qui dépendent d'une *matière pituiteuse* fixée vers le cardia; dans les coliques occasionnées par une *pituite* très-tenace, et devenue âcre par son séjour; ce que les anciens nommaient *pituite vitrée*. Cette maladie est ordinaire aux gens sédentaires. J'ai vu de ces coliques, pour lesquelles des praticiens timides n'avaient employé que les délayans et les mucilagineux, n'être que palliées et revenir ensuite; au lieu qu'elles cédaient à l'usage des sucs férulacés; car, à certaine dose, ils excitent aussi les selles. Les sucs férulacés ont aussi le plus grand succès comme carminatifs. Ils conviennent de même dans les dévoiemens *glaireux* très-opiniâtres; j'ai été temoin, dans ce cas, de leurs bons effets, dans les dysenteries muqueuses qui sont accompagnées d'évacuations de matières très-épaisses, quelquefois comme du blanc d'œuf cuit. Alors ces sucs agissent comme atténuans et anti-spasmodiques, en diminuant la sensibslité de la traînée du canal intestinal.

3°. Ils sont expectorans autant qu'atténuans, incisifs et stimulans. Ils conviennent ainsi dans beaucoup d'asthmes humides opiniâtres; dans les toux anciennes causées par une matière catarrhale très-épaisse; dans les infiltrations du poumon commençantes; à la fin des péripneùmonies catarrhale; dans les phthisies tuberculeuses occasionnées par un vice scrophuleux, ce qui est si fréquent. A l'extérieur, ils sont de très-bons fondans et résolutifs, et on les applique, comme tels, sur les tumeurs lentes, les engorgemens écrouelleux, les engorgemens laiteux du sein, quand ils ne sont point accompagnés de chaleurs, d'éréthisme ou de fièvre. On les applique aussi sur le bas-ventre, pour donner du ton aux organes des premières voies, fondre les nids vermineux, et même chasser les vers.

4°. Comme anti-hystériques, ils conviennent quand le spasme et l'excès de sensibilité sont produits par le défaut d'excrétion du flux menstruel. Enfin, ils sont emménagogues, comme anti-hystériques, stimulans, atténuans; et ce sont les meilleurs, quand les règles sont arrêtées par défaut de ton, ou par engorgement *pituiteux* de la matrice.

On donne les sucs gommo-résineux ou dissous dans le vinaigre, ou comme excipiens d'autres moyens appropriés. En substance, la dose est d'un gros dissous dans une once ou une once et demie de vinaigre; ce qui forme une espèce d'émulsion, qu'on étend dans cinq ou six onces d'une potion convenable, dont on prend 2, 5 ou 6 cuillerées par jour, c'est-à-dire, une cuillerée de deux en deux heures,

ou de trois en trois heures. En poudre, la dose est depuis 12, 20 grains ou un scrupule, jusqu'à un gros au plus divisé en plusieurs prises. On emploie quelquefois ces sucs amollis dans le vinaigre, comme excipiens d'autres moyens convenables; alors on les donne à la même dose.

Parmi ces sucs, il y en a de plus toniques, de plus atténuans, de plus anti-spasmodiques que les autres.

Mirrhe ou *Myrrhe*.

La myrrhe est un suc gommo-résineux, qu'on apporte d'Arabie, d'Egypte, etc., et qui est fourni par un arbre que l'on ne connaît pas encore bien (1). Elle paraît plus résineuse que gommeuse, car le vin et la teinture qu'on en prépare sont fort actifs. Elle fournit aussi une huile essentielle très-énergique. Elle est stomachique et carminative; convient dans les fleurs blanches, les pâles couleurs, la langueur du flux menstruel occasionné par faiblesse : elle est alors plus tonique que les autres sucs gommo-résineux. On l'emploie rarement dissoute dans le vinaigre; plus souvent c'est en poudre, à la dose de 12 ou 15 grains et plus par jour dans des bols stomachi-

(1) Schwilgué dit qu'on soupçonne que la myrrhe est extraite par incisions du *cassa gummifera* de Bruce. — Swediaur met en question, si cette substance ne viendrait pas du *laurus myrrha* (Louveiro). Les docteurs Nysten et Alibert disent qu'on soupçonne que la myrrhe est extraite d'un arbre qui appartient au genre *mimosa*.

ques, etc.; et en teinture, à celle de 20 ou 30 gouttes sur 3 ou 4 onces de potion que l'on prend par cuillerée: cette teinture est très-cordiale.

Gomme ammoniaque.

La gomme ammoniaque (1) est plus fondante que les autres sucs férulacés; c'est un des meilleurs atténuans intérieurs et extérieurs, un des meilleurs expectorans. Elle est très-utile dans les dysenteries muqueuses, dans les coliques causées par une matière *pituiteuse.* Elle est très-propre à débarrasser les bronches des mucosités qui les obstruaient; alors on l'unit avec l'oxymel scillitique et le polygala de Virginie; ou on en fait dissoudre un gros dans une once d'oxymel scillitique, et on étend le tout dans une potion expectorante. D'ailleurs, elle se donne aussi de la manière que nous avons indiquée ci-dessus.

Opopanax.

L'*opopanax*, *pastinaca opopanax*, L. (2) est moins tonique que la myrrhe, et moins fondant que la gomme ammoniaque; mais il paraît plus emménagogue et plus anti-spasmodique.

---

(1) On croit que cette substance vient d'une plante de la famille des ombellifères.

Blancardi (*Lexicon medicum*) dit: « Gummi ammoniacum est lachryma ex ferulâ Africanâ, juxtà delubrum » Hammonis nascente, undè et nomen. Planta umbellata, » nobis vix satis cognita, etiam in India orientali sat fre- » quens est ».

(2) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

Bdellium, sagapenum et galbanum.

Le *bdellium* (1) et le *sagapenum* (2) jouissent à peu près des mêmes propriétés, mais ne sont guère employés qu'à l'extérieur. Il en est de même du galbanum, que l'on a regardé, pendant un certain temps, comme spécifique dans beaucoup de cas ; mais il est inférieur à la myrrhe, à la gomme ammoniaque, et à l'opopanax. Tous ces sucs s'emploient de préférence extérieurement sur des tumeurs indolentes, les articulations abreuvées de sérosité, etc.

Assa-fœtida.

L'assa-fœtida est le suc qui découle des incisions faites à la racine d'une plante, *ferula assa-fœtida*, L. (3), qui croît dans la Perse. Il fournit très-peu d'huile essentielle, et contient un principe gommeux et un principe résineux; celui-ci y est moins abondant que l'autre. C'est un des meilleurs anti-spasmodique, un bon fondant, et un excellent emménagogue.

1°. Comme anti-spasmodique, on l'emploie dans les hoquets et les vomissemens spasmodiques. J'ai vu de ces accidens rebelles aux autres moyens aromatiques, anti-spasmodiques, narcotiques, aux terres absorbantes, à

(1) M. de La Marck croit que le *bdellium* vient d'une espèce de balsamier.

(2) Selon Blancardi (*Lexicon medicum*), le *sagapenum* viendrait d'une espèce de ferule qui croît en Médie. Selon le même auteur, la *galbanum* serait le suc d'un *ferula Syriaca*, aussi appelé *metopium*.

(3) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

l'éther, à la liqueur d'Hoffmann, à l'opium, à la potion de Rivière, à celle de M. de Haën, etc., céder à l'assa-fœtida. Il a aussi beaucoup de succès, comme je l'ai vu dans quelques espèces de coliques purement nerveuses; dans les convulsions, surtout celles qui ont lieu par faiblesse; dans quelques espèces d'épilepsie, etc.; dans les vapeurs et accès hystériques; et nous remarquerons ici, en passant, que les remèdes anti-hystériques sont la plupart tirés de substances fétides. Il ne réussit pas moins dans les spasmes particuliers à quelque membre : c'est ainsi que je l'ai fait appliquer avec succès sur le muscle sterno-mastoïdien, qui depuis long-temps était agité de spasme continuel. On a encore recommandé l'assa-fœtida dans la tympanite : j'ai eu occasion de l'employer alors à très-haute dose, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et je n'en ai observé aucun bon effet. Mais cela n'est point étonnant, parce que les tympanites pour lesquelles j'en ai fait usage, dépendaient d'une cause irrémédiable; savoir, d'un foyer purulent dans la capacité du bas-ventre ou dans les intestins. Mais il est très-utile dans cette maladie, quand l'expansion de l'air ne reconnaît pour cause que la faiblesse des intestins, ou une matière saburrale dont il se dégage. Alors on le donne à l'intérieur à la dose de 12 ou 24 grains par jour, uni avec un peu de camphre, et quelquefois avec un peu d'opium. Ce même moyen est employé comme fondant et anti-spasmodique dans beaucoup d'asthmes humides et de gouttes lentes.

2°. L'assa-fœtida est un excellent emména-

gogue, quand le flux menstruel manque par trop de sensibilité et d'irritabilité, sans pléthore, mais plutôt avec relâchement : circonstance où la rue et la sabine conviennent bien aussi.

Comme atténuant et fondant, il ne vaut pas la gomme ammoniaque.

En chirurgie, on emploie l'assa-fœtida dans le cas de gangrène, d'ulcères anciens rebelles, qui refusent de se modifier par les moyens ordinaires : on le donne alors à l'intérieur à haute dose, et à l'extérieur ; c'est un excellent anti-septique, dont on fait usage extérieurement en poudre, en dissolution, et surtout en teinture. La dose de celle-ci à l'intérieur, est de 12, 14, 20 ou 30 gouttes. On fait aussi dissoudre un gros d'assa-fœtida dans une once de bon vinaigre, et on étend ce mélange dans l'eau de menthe, quand on a à combattre un hoquet convulsif ; dans celle de camomille, dans le cas de coliques ; dans celle d'armoise et de matricaire, quand il y a accès hystériques ; enfin, on le donne souvent avec le quinquina et les amers, dans le cas d'anciens ulcères et de gangrène. On l'applique aussi sur le ventre, dans les maladies venteuses, et surtout la tympanite ; dans les accès hystériques, les suppressions de règles par spasmes ou engorgement de la matrice ; dans le cas de vers, et surtout contre le tænia : dans tous ces cas, on le dissout dans le vinaigre pour en faire des emplâtres.

Il suit de tout ce qui vient d'être dit, qu'on doit distinguer quatre espèces d'emménago-

gues; savoir, les forts et atténuans; les anti-hystériques, les toniques, les doux et calmans. 1°. Il y en a beaucoup de la première espèce : tels sont les purgatifs drastiques résineux, comme l'ellébore noir, l'asarum, la bryone, surtout les extraits résineux, comme celui de coloquinte, la gomme-gutte, la scammonée, etc.; la gomme ammoniaque, l'aloès, et presque tous les sucs férulacés. 2°. Ceux de la seconde espèce sont la rue, la sabine, l'opopanax, et surtout l'assa-fœtida. 3°. Les emménagogues toniques sont la matricaire, l'armoise, l'absinthe, etc. 4°. Les doux et calmans sont les fleurs de camomille et de safran.

Le principe chimique auquel les emménagogues doivent leur vertu, est différent dans leurs différentes espèces. Les atténuans la doivent à un principe résineux, puisque toutes les résines drastiques sont d'excellens emménagogues, ainsi que les gommes-résines dont nous avons parlé. Les anti-hystériques la doivent à une huile essentielle forte et désagréable : tels sont la rue, la sabine et l'assa-fœtida, qui ne donne pas, à la vérité, beaucoup d'huile essentielle, mais qui équivaut aux deux autres par son odeur. Les toniques doivent la leur à une huile essentielle en général agréable. Enfin, les doux et calmans la doivent à un principe éthéré, mobile, très-doux, comme est celui de la camomille et du safran.

Le règne minéral n'a qu'un emménagogue; mais il est bon. C'est le fer et ses préparations qui forment un emménagogue tonique et un peu astringent. Mais ce règne n'en a point d'atténuant, d'anti-hystérique, ni de calmant;

ainsi le règne végétal est encore plus riche sous ce rapport que le règne minéral.

Nous avons quelques préparations pharmaceutiques très-efficaces : tel est le sirop d'armoise composé, fait avec l'armoise, la matricaire, la sabine, et une grande quantité de substances aromatiques; c'est un excellent emménagogue atténuant, dont la dose est d'une once ou une once et demie, dans cinq ou six onces de potion. L'essence anti-hystérique n'est pas moins recommandable; elle est faite avec le castoréum, l'assa-fœtida, l'huile essentielle de sabine, de rue, l'huile de succin, l'esprit de corne-de-cerf, le camphre, et l'esprit-de-vin rectifié. Il n'y a point de meilleur emménagogue anti-hystérique, et la dose est de 12, 20 ou 30 gouttes dans cinq ou six onces de potion, qu'on prend par cuillerée, d'heure en heure. Parmi les emménagogues toniques, sont les eaux d'armoise, d'absinthe, de matricaire, etc., le sirop et la conserve d'armoise et d'absinthe; et parmi les calmans, l'eau distillée et l'huile essentielle de camomille; l'eau distillée et les tablettes de safran.

APOPHLEGMATISANS.

On donne ce nom à des medicamens propres à évacuer les mucosités et sérosités qui infiltrent la membrane de Schneider dans ses différens prolongemens, la trachée-artère, les bronches et le tissu-pulmonaire. Ceux qui évacuent les mucosités contenues dans les poumons et leurs appartenances, sont appelés *expectorans;* ceux qui excitent une abondante

sécrétion et excrétion de salive, se nomment *sialagogues*; ceux qui évacuent le mucus des narines portent le nom d'*errhins*, quand ils n'excitent pas en même temps l'éternument, et de *ptarmiques*, quand ils l'excitent.

APOPHLEGMATISANS EXPECTORANS.

Les expectorans sont distingués en plusieurs espèces, en raison de la manière dont ils agissent sur le poumon; distinction essentielle relativement aux différentes causes des maladies de cet organe qui viennent du défaut de l'excrétion pulmonaire. Car ce défaut d'excrétion peut avoir lieu par spasme, sécheresse, irritation, chaleur : alors il faudra des moyens inviscans, mucilagineux, relâchans, légèrement anti-spasmodiques et calmans. Tels sont les béchiques, qui agissent d'une manière très-douce, en relâchant, en détruisant le spasme, et en fournissant de la sérosité à la trachée-artère, aux bronches et aux poumons. Lorsque les maladies de ces organes dépendent d'autres causes, les béchiques seraient nuisibles, et il faut des moyens plus actifs, comme sont les expectorans forts, et les expectorans moyens. Nous allons détailler dans chaque article les circonstances qui les exigent.

1°. Racines expectorantes.

Il y en a d'exotiques et d'indigènes : les exotiques sont le polygala de Virginie, et le capillaire de Canada.

Polygala de Virginie.

Le polygala de Virginie ou sénéka, *polygala senega*, L. (1), est une plante commune en Amérique, et surtout en Virginie. Sa racine n'a point d'odeur, est très-âcre au goût, et excite une abondante excrétion de salive. Elle ne contient point de principes mobiles, ni d'huile essentielle; mais un principe gommeux assez abondant, et un principe résineux plus fort et plus stimulant que le gommeux. Aussi les préparations vineuses et spiritueuses de cette racine sont-elles plus fortes et plus actives que les préparations aqueuses.

Il n'y a guère que quatre-vingt ou cent ans que ce médicament est connu. M. Tennent, médecin écossais, pratiquant la médecine en Virginie, ayant vu que cette racine était l'antidote de la morsure du serpent à sonnette, dont le poison produit des pleurésies et des péripneumonies inflammatoires, crut qu'elle pourrait réussir dans ces mêmes maladies produites par d'autres causes; et les effets répondirent assez souvent à son attente. L'usage qu'il en porta dans sa patrie, se répandit ensuite dans les autres pays et en France, où ce remède n'est cependant pas encore autant employé qu'il le mérite. M. Bouvart est un des premiers qui s'en soient servis, et qui l'aient recommandé.

Le polygala de Virginie ne convient pas dans les maladies inflammatoires; il les augmente-

(1) Diadelphie octandrie (Lin.). — Pédiculaires (Juss.).

rait nécessairement, comme l'ont vu ceux qui l'ont tenté dans ce cas : ainsi il faut l'éloigner toutes les fois qu'il y a beaucoup de douleurs, oppression avec fièvre très-violente, chaleur, sécheresse, crachement de sang. Mais il est très-utile dans les maladies catarrhales avec oppression, sans crachement de sang, ou lorsqu'il n'est que léger, quand la langue n'est point sèche ni rouge, que le pouls n'est point fort, mais développé, ou affaissé et embarrassé ; dans les engouemens, même sanguins, du poumon, lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation : on fait précéder, s'il est nécessaire, une ou deux saignées, et des expectorans moins forts. Il convient aussi dans le commencement de l'hydropisie de poitrine et du poumon ; dans le cas ou un mucus glaireux et très-épais engorge les bronches, comme dans les toux catarrhales et les asthmes humides ; dans les hydropisies de poitrine non avancées, et qui sont la suite des maladies inflammatoires du poumon et de la plèvre ; ce qui arrive souvent : alors donné dès le commencement, le polygala réussit très-bien. Il est aussi très-utile dans les tubercules pulmonaires naissans, et dans les épanchemens sanguins de la poitrine. Ce remède paraît augmenter la force absorbante du poumon.

Mais il y a un autre cas qui n'a point été indiqué par M. Bouvart, ni par les autres praticiens, dans lequel le polygala est comme spécifique ; c'est la suppuration du poumon et de la plèvre. Quand cette maladie est lente, il est inutile, n'empêche pas la marche de la phthisie, et même peut l'accélérer. Mais il est pré-

cieux dans les phthisies aiguës, c'est-à-dire, celles qui sont la suite des maladies inflammatoires de la poitrine, ou qui résultent d'un dépôt critique formé dans cette partie à la suite des différentes fièvres aiguës. Ces phthisies sont appelées *aiguës*, parce qu'elles sont la suite des maladies aiguës, et à cause de la rapidité de leurs progrès : car elles tuent en cinquante ou soixante jours; au lieu que les phthisies lentes peuvent durer une année entière, et quelquefois durent plusieurs années. Il faut donc dans les phthisies aiguës, après avoir fait précéder quelques saignées et les expectorans doux, venir bientôt au polygala, qui facilite l'expectoration, et cicatrise promptement le foyer purulent. Au bout de quatre ou cinq jours la fièvre lente et l'oppression diminuent, les frissons irréguliers ne se font plus sentir, et le malade recouvre la santé. Cet effet, qui n'a pas encore été remarqué, m'a été confirmé par des expériences très-nombreuses.

Le polygala de Virginie n'est pas seulement expectorant, il est encore purgatif, diurétique, sudorifique, et utile sous ces rapports, au commencement de quelques hydropisies, dans quelques affections rhumatisantes lentes; mais, dans ce cas, il est inférieur à d'autres moyens : sa principale propriété est d'être un fort expectorant.

On le donne en décoction aqueuse ou vineuse, ou en poudre. La décoction aqueuse se fait avec trois gros de cette racine dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine, à boire dans le cou-

rant de la journée. On peut y joindre quelque sirop balsamique, comme celui de Tolu, ou l'oxymel scillitique. Le vin se prépare en mettant deux ou trois gros de cette racine concassée, digérer dans une chopine de vin pendant vingt-quatre ou trente-six heures. C'est là la meilleure manière d'employer le polygala de Virginie, et celle qu'emploient les Virginiens, et que recommande M. Tennent. On y ajoute une once ou une once et demie d'oxymel scillitique, et un gros ou un gros et demi de baume de copahu ou de térébenthine. La dose de ce vin est d'une cuillerée d'heure en heure, ou de deux onces toutes les trois heures : quelquefois il fait vomir, et excite les selles. Voici une formule expectorante très-énergique, dont le polygala fait la base :

℞	Décoction aqueuse de polygala........	4 onces.
	Oxymel scillitique.......................	1 once.
	Gomme ammoniaque, qu'on fera dissoudre dans l'oxymel...................	1 gros.

On en donne une cuillerée de deux heures en deux heures. La poudre de polygala s'emploie rarement, parce qu'elle n'est pas aussi efficace : la dose est de 10 ou 12 grains, un scrupule, un demi-gros ou un gros, incorporé dans quelque excipient solide, ou étendu dans une potion.

Quelques auteurs ont cru que le *polygala vulgaris*, L., pouvait équivaloir à celui de Virginie ; mais il ne le peut pas, quand même on doublerait et triplerait la dose. M. Duhamel, et autres qui l'ont recommandé, n'ont pas probablement fait sur cela les épreuves suffisantes. Ce n'est pas la racine que l'on emploie,

mais le suc exprimé de la plante entière, à la dose de trois ou quatre onces, deux fois dans la journée. On a aussi recommandé le *polygala vulgaris*, pour dissiper les maladies laiteuses; mais cette vertu n'est pas encore bien constatée.

Capillaires.

Les capillaires sont des plantes qui approchent des graminées, et dont on distingue plusieurs espèces; savoir, les odorans, et ceux qui ne le sont pas. Ceux-ci sont le *polytricum*, le *ruta muraria* et la *scolopendre*. Les capillaires odorans sont celui de Montpellier, *adiantum capillus Veneris*, L. (1), et celui du Canada, *adiantum pedatum*, L. (2). Ce sont aussi ceux qu'on préfère dans la pratique. Ils contiennent un principe sucré, auquel ils doivent leur vertu béchique et expectorante. On les donne en infusion, ou en sirop qui se prépare par une forte infusion de ces plantes et le sucre, quand il y a toux d'irritation, et qu'il faut exciter l'expectoration par des moyens doux: on étend ce sirop dans d'autres infusions ou décoctions appropriées.

Arum, ou Pied-de-veau.

C'est une plante très-commune dans nos bois, *arum maculatum*, L. (3). Sa racine est bulbeuse et sans odeur; mais quand on la

(1) Cryptogamie, fougères (Lin.). — Fougères (Juss.).

(2) *Idem.*

(3) Gynandrie polyandrie (Lin.). — Aroïdes (Juss.).

mâche, elle excite au bout d'un certain temps une sensation vive d'âcreté, et sollicite une abondante excrétion de salive, à-peu-près comme le polygala de Virginie. Elle contient un principe résineux moins abondant, mais plus stimulant et plus âcre que le principe gommeux; elle contient aussi un principe farineux, et un principe volatil, dans lequel réside principalement l'âcreté de cette plante. Les anciens connaissaient ce médicament, et l'employaient beaucoup : son utilité a été reconnue dans tous les temps, et l'est encore. C'est en effet un excellent atténuant, désobstruant, expectorant, très-utile dans les anciens catarrhes, les toux *glaireuses* très-rebelles, les oppressions par infiltration de sérosité, dans les suites des pleurésies et péripneumonies catarrhales; à la fin des coqueluches, quand il n'y a plus d'irritation, et qu'il ne reste qu'une *matière glaireuse* à fondre.

Comme désobstruant et fondant, l'arum est employé dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, du foie, de la rate, du mésentère, dans les *glaires* de l'estomac et des premières voies. Il est très-avantageux aux personnes qui éprouvent des langueurs stomachales, des coliques et des vents, des hoquets et des vomissemens. Il est utile aussi dans les hypocondriacismes lents, les maladies écrouelleuses, le carreau, les engorgemens qui suivent les fièvres quartes, etc.

La racine d'arum s'emploie en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros, un gros et demi ou deux gros, et même d'une demi-once (mais cette dose est forte), dans deux

pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié. Elle entre ainsi dans les décoctions fortement apéritives. Mais la meilleure manière de l'employer, c'est en poudre, qu'on délaie dans quelque potion, ou qu'on incorpore dans quelques électuaires ou bols convenables. Par exemple, on en met 4 ou 6 grains dans une cuillerée de vin, etc., ou 15 ou 18 grains dans cinq ou six onces de potion, pour augmenter la vertu incisive du polygala; ou 8, 10 ou 12 grains par jour dans des bols fondans. On peut en donner ainsi vingt-quatre grains, un demi-gros ou un gros par jour, en plusieurs prises. Mais il ne faut pas forcer la dose, parce qu'elle ferait vomir. Cette racine fait la base de la poudre d'arum composée, dans laquelle entrent aussi quelques substances toniques, et qui conviennent quand il faut en même temps donner du ton et fondre, comme à la fin des fièvres quartes, dans les hydropisies : la dose est de 12, 15, 20 ou 30 grains et plus par jour.

Réglisse.

La réglisse, *glycirrhiza echinata*, ou *glabra*, L. (1), est une plante légumineuse, dont la racine, légèrement aromatique, contient un principe sucré auquel elle doit sa vertu, et un principe légèrement amer. Elle est employée comme un expectorant béchique, dans le cas de catarrhes ténus, de toux un peu inflammatoires, de chaleur de poitrine, etc. On prend un gros de cette racine dépouillée

(1) Diadelphie décandrie (LIN.). —Légumineuses (JUSS.).

de son écorce, et sèche, car elle est meilleure alors que quand elle est fraîche; on la concasse, et l'on verse dessus une livre d'eau bouillante, ce qui fait une infusion agréable; au lieu que la décoction extrayant le principe résineux, prend un goût amer et désagréable. Le suc de réglisse simple se prépare par une forte décoction de cette racine fraîche, qu'on fait ensuite évaporer. Ce suc est amer, et contient un principe empyreumatique. C'est un expectorant assez fort, qui ne convient pas quand il y a irritation, et qu'il faut exciter l'expectoration d'une manière douce; mais il peut être utile dans les toux catarrhales invétérées, etc.

Iris de Florence.

La racine sèche d'iris de Florence, *iris Florentina*, L. (1), a une odeur agréable, et très-analogue à celle des fleurs de violette, un goût un peu âcre et amer : elle contient, outre un principe gommeux et un peu résineux, une substance farineuse très-abondante, et une très-petite quantité d'huile essentielle.

Les anciens et les médecins des derniers siècles employaient beaucoup cette racine comme apéritive, incisive et tonique, dans les engorgemens *glaireux* du poumon, l'asthme humide, la coqueluche, les anciens catarrhes, les langueurs d'estomac, les dévoiemens séreux, etc.; mais elle est à présent peu d'usage dans ces cas, parce que nous avons des moyens plus efficaces. Cependant quelques praticiens s'en servent encore dans les maladies des en-

(1) Triandrie monogynie (Lin.). — Iris (Juss.).

fans, quand il y a dévoiement et coliques, parce qu'ils la regardent comme calmante, et propre à absorber les acides; je ne lui ai jamais trouvé ces vertus. Quoi qu'il en soit, voici comme on l'emploie alors : dans une potion convenable, on met six ou huit grains de cette racine en poudre, avec autant de sucre, et quelques grains de magnésie. On en fait aussi, avec un gros ou un gros et demi, une infusion qui sert d'excipient à d'autres moyens convenables.

Les autres racines béchiques sont celles de guimauve, de mauve, de grande consoude, et autres, qui doivent leur propriété à leur principe mucilagineux. Il y en a aussi de fortement expectorantes dont nous avons déjà parlé : telles sont l'aunée, qui est une des meilleures, et surtout la scille et ses préparations. Elles sont très-utiles à la fin des fluxions de poitrines catarrhales, dans les infiltrations séreuses pulmonaires, dans les hydropisies de poitrine avancées, où la scille réussit mieux que le polygala de Virginie.

2°. Feuilles expectorantes.

Ce sont celles des plantes borraginées, surtout de bourrache et de buglose, qui sont des expectorans moyens. C'est principalement leur suc que l'on emploie à la fin des péripneumonies, surtout bilieuses, et au commencement même des pleurésies et péripneumonies catarrhales. La dose est de sept ou huit onces par jour.

Les autres feuilles expectorantes sont celles de germandrée, de menthe, et surtout d'hysope et de marrube, qui entrent dans presque toutes les infusions vulnéraires d'usage contre la phthisie pulmonaire. Elles contiennent un principe odorant assez agréable, ont un goût aromatique légèrement amer, et donnent un peu d'huile essentielle. Elles sont légèrement toniques, incisives, facilitent l'expectoration, sans agir d'une manière trop vive, et sont ainsi très-utiles dans la phthisie, pour diminuer la viscosité de l'expectoration, déterger et cicatriser le foyer purulent. Alors on prend une pincée de sommités d'hysope et de marrube (M. de Haën dit s'être fort bien trouvé de celui-ci en pareil cas), on fait infuser dans un bouillon, et on ajoute souvent de la bourrache, de la scolopendre et du miel, ce qui forme une infusion vulnéraire très-appropriée.

Camphrée.

La camphrée, *camphorosma Monspeliaca*, ou *Monspeliensis*, L. (1), ainsi appelée à cause de son odeur, qui approche de celle du camphre, est très-aromatique, propre à titiller doucement les bronches, et à inciser les matières qui les embarrassent. Elle est très-utile au commencement des asthmes, même secs et convulsifs; quand une humeur rhumatisante ou goutteuse s'est portée sur la poitrine, et y exciterait des maladies inflammatoires, si

---

(1) Tétrandrie monogynie (Lin.). — Arroches (Juss.).

on employait des moyens plus actifs; dans les catarrhes un peu *âcres*, etc. C'est ainsi qu'elle est très-employée en Languedoc et à Montpellier. Ces feuilles se donnent en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux pincées, dans de l'eau bouillante à vaisseau fermé.

3°. Fleurs expectorantes.

Les fleurs expectorantes sont toutes béchiques : telles sont celles des plantes labiées, celles de violette, de tussilage, de sureau, de coquelicot, etc. Elles sont légèrement aromatiques, incisives et mucilagineuses, et leur infusion est très-usitée dans les maladies de poitrine. On donne souvent la préférence à celles de sureau, parce que, outre leur propriété béchique, elles en ont aussi une légèrement calmante. Il en est à peu-près de même des fleurs de coquelicot. Celles de bouillon blanc et de tussilage sont employées dans le cas de catarrhe *ténu*, séreux et *très-âcre*; elles contiennent aussi un principe légèrement narcotique, qui doit les faire préférer dans quelques circonstances.

4°. Fruits expectorans.

Ils sont aussi tous béchiques : tels sont les jujubes, les sébestes, les dattes, les figues et les raisins de Corinthe. Tous contiennent un principe sucré auquel ils doivent leur propriété expectorante, inviscante, légèrement incisive. Ils entrent dans les décoctions pec-

torales, quand il faut relâcher le tissu pulmonaire, et faciliter doucement l'expectoration. On emploie pour ces décoctions une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte. On y fait entrer séparément 3, 4 dattes, ou 8, 10, ou 12 jujubes; ou bien on en met plusieurs ensemble, comme 1, 2 dattes, 6, 8 jujubes, autant de sébeste, et 1, 2 figues. La dose des raisins de Corinthe est d'une ou deux onces pour la même quantité de véhicule : ces décoctions ont un goût fort agréable.

Les semences expectorantes sont celles de lin, de psyllium, etc.; mais elles sont peu employées sous ce rapport.

Les sucs expectorans sont celui de réglisse, les sucs gommo-résineux que nous avons déjà examinés, comme la gomme-ammoniaque, qui est excellent fondant, la gomme arabique et la gomme adragant, dont il sera parlé ailleurs.

On doit donc distinguer trois espèces d'expectorans, savoir, les béchiques, les moyens, et les expectorans très-forts. Ceux de la première espèce sont les capillaires, la réglisse, les mucilagineux, comme les racines de mauve et de guimauve, les feuilles de ces plantes, celles de poirée, etc., les fleurs de bouillon blanc, de sureau, de tussilage, de violette, de mauve; les jujubes, les sébestes, les dattes, les figues, les raisins de Corinthe, la gomme arabique et adragant, les semences de lin et de psyllium. Ceux de la seconde sont la racine d'aunée, de livêche; les feuilles des borragi-

nées, leur suc; les fleurs et les feuilles aromatiques. Ceux de la troisième espèce ou atténuans, sont l'ipécacuanha, le polygala de Virginie, l'arum, la scille, toutes les racines purgatives drastiques données à petite dose; les feuilles anti-scorbutiques, comme le cochléaria, le cresson, etc., et leur suc; la racine de raifort et son suc; les fruits résineux drastiques, comme la coloquinte; les sucs gommo-résineux, surtout la gomme ammoniaque.

D'après cela, le règne végétal est encore plus riche en expectorans que le règne minéral, qui n'en a que de forts et d'atténuans, comme le soufre et ses préparations, les antimoniaux, surtout le kermès minéral et le soufre doré d'antimoine.

Le principe chimique, auquel les expectotorans doivent leur vertu, varie selon leurs différentes espèces. Dans les atténuans, c'est un principe résineux ou gommo-résineux, comme dans le polygala de Virginie, l'arum, les purgatifs drastiques, et les sucs gommo-résineux. Dans les moyens, c'est un principe nitreux, comme dans les borraginées, et un principe aromatique comme dans les feuilles et les fleurs des labiées. Enfin, dans les béchiques, c'est un principe saccharin, comme dans les capillaires, la réglisse, les dattes, jujubes, etc.; ou un principe mucilagineux, comme dans les racines de mauve, de guimauve, les feuilles de ces plantes, celles de poirée, les fruits béchiques, les gommes arabique et adragant.

Quant aux préparations pharmaceutiques expectorantes, nous avons, 1°. parmi les atté-

nuans, les préparations de scille, la poudre d'arum composée, les pilules de Morton, qui sont faites avec les fleurs de benjoin, la gomme arabique, le baume du Pérou, le baume de soufre anisé, le safran et les cloportes; 2°. parmi les moyens, la conserve de buglose et de bourrache, le sirop qu'on prépare avec ces plantes, les conserves aromatiques, comme celles d'aunée, etc., le sirop de stœchas; 3°. parmi les béchiques, le sirop de guimauve, de capillaire, les tablettes de guimauve, etc.

APOPHLEGMATISANS SIALAGOGUES.

Ce sont, comme nous l'avons dit, des médicamens propres à exciter une sécrétion et une excrétion abondante de salive; ce qui se fait au moyen de l'irritation des glandes très-nombreuses qui se trouvent dans l'intérieur de la bouche, et surtout de la parotide. La salive est une humeur absolument nécessaire à la digestion; de sorte qu'une excrétion forcée de cette liqueur, est très-désavantageuse, et produit la langueur de l'estomac, les mauvaises digestions, le marasme, l'hectisie et la fièvre lente. Cependant une excrétion forcée de salive est nécessaire dans toutes les maladies catarrhales de la bouche et des parties voisines, comme dans les engorgemens séreux des amygdales, de la parotide, du voile du palais, etc., par une *matière séreuse et âcre*; dans les paralysies des yeux, et des différentes parties de la bouche. Il y a même des maladies aiguës dans lesquelles les sialagogues sont nécessaires. C'est ainsi que dans la petite

vérole la nature se sert quelquefois de la salivation, comme d'une évacuation critique : si cette salivation vient à s'arrêter tout à coup, et qu'il s'ensuive des accidens, il faut nécessairement la faire reparaître. Il en est de même quand la nature excite la salivation à la suite de la suppression de quelque flux périodique, séreux ou sanguin. Dans ces différens cas, les moyens végétaux, donnés à l'intérieur, ne suffiraient pas pour amener la salivation : cette propriété n'appartient qu'au mercure et aux préparations mercurielles. Cependant, si la salivation était rendue difficile par la trop grande consistance de la matière à évacuer, alors les atténuans végétaux, pris à l'intérieur, seraient très-utiles. Dans tous les autres cas, on se sert, pour exciter l'excrétion de la salive, de moyens âcres qu'on tient simplement dans la bouche, ou que l'on mâche : tels sont l'arum, le polygala de Virginie, la scille, etc.; mais la pyrèthre est de tous la plus employée.

Pyrèthre.

C'est une espèce de camomille, *anthemis pyrethrum*, L., (1), qui croît aux environs de Tunis, en Auvergne, sur les Alpes, aux Pyrénées ; elle se cultive dans la Thuringe, et dans le pays de Magdebourg. Sa racine inodore a un goût très-âcre, et contient un principe gommeux et un principe résineux. Celui-ci, quoique beaucoup moins abondant que l'autre,

(1) Syngénésie polygamie superflue (LIN.). — Corymbifères (JUSS.).

est bien plus actif; et c'est de lui que dépend l'âcreté de cette racine. Elle est très-utile pour guérir quelques douleurs de tête occasionnées par une matière séreuse, les maux d'yeux séreux commençans, quelques maladies de dents, et les douleurs d'oreilles occasionnées de même par une sérosité âcre : elle est aussi très-bonne dans l'apoplexie séreuse, les larmoiemens trop abondans, les affections catarrhales de la bouche, la paralysie du pharinx, maladie heureusement rare; dans les engorgemens aqueux des amygdales. J'en ai vu un de cette espèce, qui, bouchant presque entièrement le passage, menaçait d'étouffer le malade; les émétiques souvent répétés, les scarifications, les gargarismes un peu forts n'avaient point réussi. Alors je lui fis faire un gargarisme avec deux gros de racine de pyrèthre bouillis dans une pinte d'eau, qu'on fit réduire à chopine, et dans laquelle on ajouta de l'oxymel scillitique et un peu d'alkali volatil : en moins de vingt-quatre heures, il se fit une excrétion très-abondante de salive : ce qui débarrassa les amygdales.

La racine de pyrèthre n'est point employée à l'intérieur; cependant donnée à petite dose, ce serait peut-être un très-bon expectorant incisif : par exemple, on pourrait en mettre un scrupule en décoction sur une pinte d'eau, qu'on ferait réduire à trois demi-setiers. On pourrait aussi la donner en poudre, à la dose de six ou huit grains par jour, en plusieurs prises.

APOPHLEGMATISANS ERRHINS.

Les errhins sont destinés à exciter une abondante évacuation de mucus des narines ; mais comme souvent ils excitent l'éternument, il s'ensuit qu'ils peuvent être utiles comme évacuans et comme secouans. Comme secouans, ils sont très-utiles, par les éternumens répétés qu'ils excitent ; dans l'apoplexie séreuse, la paralysie des parties supérieures, pour rompre les abcès du pharynx, du larynx, de l'arrière-bouche, pour hâter l'accouchement, quand il est trop tardif, etc. ; mais leur administration demande beaucoup de prudence. On les emploie comme évacuans dans les infiltrations séreuses de la tête, quelques gouttes sereines, quelques maux d'oreilles et de dents, quelques espèces d'esquinancie, et surtout dans la phthisie commençante. Il se fait alors par le nez une excrétion qui sert de cautère, et empèche la poitrine de se prendre. Boërhaave les employait dans cette circonstance, pour dégorger le poumon ; ce qui se fait par la continuité qu'a ce viscère avec la membrane de Schneider. Les sternutatoires sont la racine d'ellébore blanc, la racine et les feuilles de cabaret, les feuilles de muguet, les feuilles de bétoine, et surtout les feuilles de tabac.

Tabac.

Le tabac, *nicotiana tabacum*, L. (1), est une

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Solanées (Juss.).

plante qui croît en Amérique, surtout dans les Florides et en Virginie; mais qui, par la transplantation, est devenue presque indigène. Ce n'est guère que vers 1560, qu'elle fut apportée en Europe, où elle fut d'abord envoyée par des Jésuites espagnols; et comme la reine de Portugal fut une des premières personnes qui en reçut et en distribua, on appela cette plante *herbe à la reine.* Nous avions alors en Portugal un ambassadeur, nommé *Nicot*, qui en fit passer en France, d'où le tabac fut appelé *nicotiane;* mais le nom qu'il porte le plus communément, est celui de *tabac*, qu'il tient de l'île de Tabaco, où il croît abondamment.

Les feuilles de tabac fraîches sont un peu aromatiques, fétides et désagréables. Elles ont un goût très-âcre et très-stimulant, et cautérisent la langue. Tenues long-temps sur une partie, elles agissent comme un vésicatoire, et font devenir érysipélateuses les parties sur lesquelles on les a appliquées. L'eau distillée de ces feuilles se charge en partie de leurs principes. Elle est aromatique, âcre, irritante, narcotique, et il ne serait pas prudent de l'employer à l'intérieur à une certaine dose. Quelques cuillerées suffiraient pour exciter des convulsions d'estomac et le vomissement. Le tabac fournit une assez grande quantité d'huile essentielle pesante, comme les huiles essentielles fournies par les plantes exotiques. Cette huile est on ne peut pas plus âcre et stimulante, et on ne doit jamais en faire usage à l'intérieur. A la dose de huit ou dix gouttes, elle agirait comme poison, et causerait la mort,

en jetant dans l'engourdissement et la stupeur, et ensuite dans des mouvemens convulsifs. Elle tue les animaux les plus forts, soit qu'on la leur fasse prendre par la bouche ou en lavement; même simplement appliquée à l'extérieur, elle produit de grands accidens. Les feuilles du tabac contiennent aussi un principe gommeux très-amer, dont se chargent les infusions aqueuses. Elles fournissent aussi un extrait résineux très-âcre, qui est un vrai poison; c'est-à-dire, qu'à très-petite dose il pourrait occasionner des symptômes très-graves et même la mort; et le vin de tabac est un des moyens les plus forts et les plus stimulans que l'on connaisse.

Pendant long-temps on n'a vu de tabac que dans les boutiques des apothicaires, et plût à Dieu qu'il y fût resté! C'est un excellent remède qui devient nul, quand on s'habitue à ses effets. Effectivement, c'est un très-bon incisif et expectorant, fort utile dans les commencemens d'infiltrations séreuses de la poitrine, dans l'asthme, les catarrhes, etc. On l'emploie alors sous forme de sirop, que l'on prépare avec ses feuilles adoucies dans le miel et le vinaigre. Le tabac pourrait aussi occuper une place parmi les vomitifs, car il fait vomir, soit qu'on le donne en poudre, ou en infusion, même légère. Mais les secousses qu'il excite alors, sont trop violentes, et nous avons des moyens moins dangereux. Il purge aussi très-fortement; c'est pourquoi on l'emploie, non à l'intérieur, mais en lavement, dans l'apoplexie séreuse, l'asphyxie, etc. On se sert communément alors de la fumée de tabac,

mais je préfère la décoction, soit des feuilles, soit de la poudre.

Le tabac, comme errhin, est utile dans les engorgemens séreux de la tête, au commencement des gouttes sereines occasionnées par l'infiltration du nerf optique, dans quelques maux de dents et d'oreilles, dans les paralysies des parties supérieures, au commencement de la phthisie pulmonaire, pour exciter une dérivation utile.

L'usage familier du tabac, adopté sans nul discernement, ne convient cependant pas à tout le monde. Il est utile aux tempéramens phlegmatiques, et à ceux qui ont la fibre lâche, infiltrée; mais il ne convient point à ceux qui sont d'un tempérament sec, mélancolique, ou qui ont les humeurs disposées à l'âcreté. Pendant quelque temps cet usage fut restreint parmi les personnes de distinction; il s'étendit ensuite peu à peu chez les vieillards, auxquels il peut en effet être utile; ensuite chez les adultes, enfin jusque chez les enfans, auxquels il est très-désavantageux; et à présent, il est d'un usage presque général en Allemagne, en Hollande, en France, et dans presque tous les pays de l'Europe. Cependant, quoiqu'il puisse être avantageux dans les pays humides, il ne l'est point dans les pays méridionaux, et c'est avec beaucoup de raison que l'usage en est défendu dans quelques contrées d'Asie et dans les Indes orientales. En effet, l'usage habituel du tabac est sujet à beaucoup d'inconvéniens. Une fois qu'on y est accoutumé, on ne peut plus s'en passer, et si on le discontinue, le nez reste toujours sec; de manière

que cette dégoûtante habitude se change en une espèce de nécessité. A la longue il dessèche les fibres et les membranes des parties supérieures. La vue s'obscurcit, à cause de cela, plus promptement, et quelquefois il se forme des cataractes; l'odorat s'altère considérablement; l'ouïe devient dure et obtuse, et même les fonctions intellectuelles s'affaiblissent. La mémoire s'efface; l'esprit perd sa vivacité, et devient lourd et pesant; et les observations anatomiques prouvent que les grands fumeurs et preneurs de tabac ont le cerveau plus sec que d'autres. Mais les effets de cet abus se font sentir aussi sur des parties plus éloiguées : la poitrine se dessèche, surtout chez ceux qui ont l'habitude de le renifler fortement, parce qu'alors il s'en introduit jusque dans l'arrière-bouche et le tissu pulmonaire, et beaucoup de phthisies de cet organe, ne reconnaissent point d'autres cause : ou bien les poumons se dessèchent, se raccornissent; et comme l'inhalation et l'exhalation pulmonaire ne peuvent plus avoir lieu à cause de ce dessèchement, les poumons se gorgent d'une matière glaireuse et pituiseuse, et il n'est pas rare de voir aussi survenir des asthmes secs et convulsifs, des œdématies, etc. Ce n'est pas tout encore, le tabac porte ses ravages, par le pharynx et l'œsophage, jusque dans l'estomac et les intestins; le principe narcotique dont il est pourvu émousse la sensibilité de ces organes, les engourdit; et il est de fait que les grands preneurs de tabac n'ont presque jamais faim, ni appétit, et ce moyen est quelquefois, à ce que

l'on prétend, employé parmi les troupes, quand les vivres manquent (1).

C'est surtout chez les râpeurs et écoteurs de tabac que l'on peut remarquer ses mauvais effets. Ces ouvriers sont maigres, hectiques, très-sujets aux maladies de poitrine, à des dysenteries et des diarrhées rebelles, à des assoupissemens, surtout quand ils ne sont pas encore accoutumés au métier. Ils ont la peau desséchée, affectée de taches scorbutiques; et cette dissolution du sang donne lieu, chez les femmes, à des règles très-répétées et très-abondantes. Ils ressemblent aux ivrognes, en ce qu'ils boivent beaucoup et mangent peu. Le marasme, l'hectisie, la fièvre lente en font autant de squelettes ambulans, qui deviennent bientôt la proie d'une mort prématurée.

Les symptômes occasionnés par le principe caustique du tabac, comme les hémoptysies, péripneumonies, etc., ne demandent que des saignées très-ménagées, les huileux, les émolliens et les mucilagineux; mais ceux qui sont produits par le principe narcotique, comme la paralysie, le tremblement, la céphalée, etc., sont combattus avantageusement par le vinaigre dont on aiguise les boissons mucilagineuses.

On peut donc dire que l'usage habituel du tabac est dégoûtant et incommode, qu'il peut être suivi d'accidens nombreux et graves, qu'il ne peut être utile que dans quelques circonstances particulières; et pour donner plus de

---

(1) Ne serait-on pas autorisé à penser que l'auteur fait un tableau trop exagéré des mauvais effets du tabac ?

poids à ces vérités constantes, il ne faut point imiter M. Fagon, médecin du roi, qui fit à ce sujet une thèse dont il fut président. Beaucoup de personnes assistèrent à cette thèse, et l'on fut très-surpris de voir le président et le bachelier renifler une poudre contre l'usage de laquelle ils argumentaient de toutes leurs forces.

Comme remède, le tabac s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. Autrefois on le donnait en décoction à l'intérieur; mais aujourd'hui on ne fait plus d'usage que de l'infusion corrigée par le miel et le vinaigre, ce qui forme le sirop de *Quercetan*. La dose de ce sirop est d'une cuillerée à café dans un verre de boisson, ou au plus d'une demi-once ou cuillerée à bouche, dans trois ou quatre onces de potion, dont on prend une cuillerée de trois heures en trois heures.

On se sert aussi du tabac en lavement. Pour cela, on fait boullir deux ou trois de ses feuilles dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à moitié. On peut aussi employer le tabac en poudre, à la dose de deux ou trois gros, bouillis dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à chopine; ce qui forme des lavemens très-fortement purgatifs. M. de Haën, et d'autres praticiens, ont recommandé de les faire avec la fumée de tabac; mais ils ne sont pas aussi efficaces que quand ils sont préparés avec la décoction. On emploie ces lavemens dans l'apoplexie séreuse, l'asphyxie, la constipation rebelle, les hernies étranglées par engouement, etc.

Les feuilles de tabac s'appliquent aussi sur les ulcères très-anciens, et c'est un assez bon

desséchant et cicatrisant ; mais, même de cette manière, le tabac est quelquefois dangereux : il excite des nausées et des vomissemens quelquefois violens et convulsifs. On l'emploie comme résolutifs sur les tumeurs écrouelleuses, et autres tumeurs indolentes ; sur celles du foie, de la rate, etc. ; sur les articulations affectées d'hydropisie, sur les dartres invétérées, les pustules galeuses, etc. Cependant il est peu usité aujourd'hui de cette manière, et l'on préfère la décoction, qui est détersive, répercussive, cicatrisante.

Ici finit l'histoire des médicamens évacuans. Nous avons vu qu'on pouvait les diviser commodément, à raison des canaux excrétoires par lesquels ils peuvent expulser les *matières morbifiques* ; que ces remèdes n'ont pas la propriété d'exciter uniquement une seule évacuation ; mais que les mêmes peuvent en exciter plusieurs, ce qui dépend de l'âge et du sexe du sujet, des différentes circonstances où il se trouve, et surtout de la dose et de la différente administration de ces médicamens ; que les émétiques peuvent ainsi devenir purgatifs, *et vice versâ ;* que les émétiques et purgatifs résineux perdent, par une forte décoction, leur vertu émétique et purgative et deviennent incisifs, diurétiques, expectorans, etc. ; d'où nous avons conclu que chacun de ces évacuans pouvait remplir différentes indications, et même quelquefois comme altérant.

SECONDE CLASSE.

ALTÉRANS.

Les altérans sont des médicamens qui ont la propriété de modifier ou de changer l'état des fluides et des solides, et de produire cet effet sans évacution sensible. La ligne qui les sépare des évacuans n'est cependant point fixée d'une manière précise, puisque beaucoup d'évacuans, donnés à dose fractionnée, peuvent devenir altérans, et que ceux-ci peuvent souvent aussi, à raison des causes secondaires, devenir évacuans.

On peut distinguer parmi les altérans, ceux qui agissent sur les solides, et ceux qui agissent sur les fluides.

Les différens vices dont les solides sont susceptibles, peuvent être réduits à trop de relâchement, ou au contraire à trop de ton, enfin à l'irrégularité de leurs mouvemens, d'où proviennent les maladies nerveuses. Les altérans destinés à combattre ces affections pathologiques, sont les toniques, les astringens, les émolliens et les anti-spasmodiques.

TONIQUES.

Les toniques sont des médicamens propres à donner aux solides le ton qu'ils doivent avoir pour remplir leurs fonctions. On les appelle

alexitères, alexipharmaques, corroborans; et comme, quand ils sont portés à une certaine dose, ils haussent le ton des solides au-delà de l'état naturel, et stimulent beaucoup, on leur donne aussi le nom de stimulans et d'irritans.

1°. Racines toniques.

Elles sont ou exotiques ou indigènes.

Les premières sont plus toniques que les autres, parce que la température des pays chauds atténue davantage les sucs des plantes, et concentre davantage l'huile essentielle et le principe résineux dans lequel réside principalement la vertu tonique et irritante. Aussi les racines toniques exotiques sont-elles en grand nombre. Telles sont celles de contrayerva, de serpentaire de Virginie, de spica-nard, de souchet dont nous avons déjà parlé, celles de gingembre, de zédoaire, de curcuma, de galanga, etc. Toutes ont des propriétés générales naturelles, chimiques et médicinales. Elles sont toutes plus ou moins odorantes, surtout quand elles sont fraîches; elles ont un goût aromatique et un peu amer, et excitent sur la langue un sentiment de chaleur et d'irritation. L'eau dans laquelle on les a fait digérer monte à la distillation imprégnée du principe aromatique qu'elles contiennent; l'esprit-de-vin s'en charge aussi. Elles donnent leur principe âcre et stimulant, et surtout leur principe amer aux décoctions aqueuses; mais les menstrues spiritueux en tirent mieux le principe résineux,

qui est plus abondant que les autres, et qui est le dépositaire de la vertu tonique.

Toutes ces racines sont toniques et stomachiques, conviennent quand l'estomac est faible, que les digestions sont languissantes, à la fin des maladies longues; dans les hoquets et les vomissemens par faiblesse; dans les hydropisies et leucoplegmaties par relâchement; dans les maladies venteuses occasionnées par les glaires amassées dans les premières voies; dans les dévoiemens qui dépendent de la faiblesse du canal intestinal. Comme elles contiennent aussi un principe volatil, elles peuvent augmenter la transpiration et la sueur, et sont en effet diaphorétiques et sudorifiques; mais elles ne conviennent pas quand il y a disposition à inflammation, sécheresse, *acrimonie des humeurs*, et surtout de la bile.

On les donne en poudre, à la dose de 12, 20 ou 24 grains ou un demi-gros par jour, en plusieurs prises; ou on en met 20 grains, un demi-gros ou un gros sur 5 ou 6 onces de potion, ou dans tout autre excipient. En infusion ou légère décoction, la dose est d'un gros ou un gros et demi, et cette infusion est très-utile dans beaucoup de maladies éruptives, dans les fièvres malignes et pétéchiales. Souvent aussi on met un demi-gros et plus de ces racines dans une décoction de riz, etc., pour la rendre tonique. Enfin, on peut en préparer un vin actif et très-cordial; pour cela, on laisse digérer dans une chopine de vin, pendant vingt-quatre ou trente-six heures, un gros ou un gros et demi de deux ou trois de ces racines, et on prend une cuillerée de ce

vin de deux heures en deux heures. Leurs teintures sont assez peu usitées : la dose est de douze ou vingt gouttes dans une potion convenable ; et leurs eaux distillées, qui sont légèrement aromatiques, servent d'excipiens à des moyens plus actifs, aux potions cordiales, etc.

Parmi ces racines, il y en a de plus diaphorétiques les unes que les autres ; telles sont celles de contrayerva, de serpentaire de Virginie, de spica-nard ; d'autres sont plus toniques et stomachiques, comme celles de gingembre, de zédoaire, de galanga, et de curcuma ou de safran des Indes. Celui-ci est très-employé dans les Indes en infusion théiforme : on en met une pincée en poudre dans une pinte d'eau. Cette infusion aromatique et tonique conviendrait mieux que le thé dans beaucoup de circonstances. Il y a encore une racine exotique qui jouit d'une grande réputation, comme tonique, dans la Perse et dans la Chine, d'où elle nous est apportée ; c'est celle du ginseng.

Ginseng ou *Ninzin.*

On a désigné par ces noms deux espèces de racines qui ont été mal à propos distinguées l'une de l'autre, puisqu'elles appartiennent à la même plante, *panax quinquefolium*, L. (1) : cette plante ressemble assez à l'angélique, mais sa racine n'est point odorante ni aromatique ; son eau distillée ne l'est pas non plus : elle ne fournit pas d'huile essentielle ; on dit

(1) Polygamie dioécie (Lin.). — Aralies (Juss.).

cependant qu'elle en contient, et cela peut être quand elle est fraîche; car alors la plupart des ombellifères en contiennent. Mais elle renferme principalement un principe gommeux dont l'eau se charge facilement.

Le ginseng est un médicament farineux, mucilagineux, qui, comme nourrissant, pourrait être utile dans quelques circonstances; mais nous avons des moyens plus efficaces pour remplir le même but. Dans les pays où il croît, on le regarde comme un excellent cordial, alexipharmaque et aphrodisiaque, comme propre à réparer dans l'instant les pertes occasionnées par les plaisirs vénériens, et à faire naître de nouveaux désirs; à chasser les maladies pestilentielles, et prévenir le danger des maladies éruptives. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que dans ces mêmes pays on le vende au poids de l'or. Mais il s'en faut bien que cette racine mérite sa réputation: elle est très-peu tonique; et les autres que nous avons nommées ci-dessus lui sont préférables sous ce rapport. D'ailleurs, c'est un médicament très-cher, qui n'est d'usage que chez les personnes fort riches, qui souvent n'ont de confiance dans un remède qu'à raison du prix qu'il coûte. On en fait entrer la poudre dans des conserves, des biscuits, des gâteaux, etc., quand il faut donner du ton aux fibres affaiblies, surtout par les plaisirs vénériens, dans l'atonie des organes de la génération; mais cette propriété aphrodisiaque est absolument imaginaire. La dose de cette poudre est d'un ou deux gros. On peut aussi donner le ginseng en décoction à la dose d'une demi-

once ou une once, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, ou bien à une chopine.

Nous avons aussi des racines toniques indigènes.

Angélique.

L'angélique, *angelica archangelica*, L. (1), est une plante qui croît surtout dans les contrées septentrionales de l'Europe. Il en croît aussi dans ce pays-ci; mais elle n'est point aussi efficace que l'autre. Sa racine est très-aromatique, et fournit de l'huile essentielle. L'infusion aqueuse ou vineuse est très-tonique. Ce médicament est un des meilleurs qu'on puisse employer, quand il faut donner du ton à l'estomac, et il ne le cède pas aux racines toniques exotiques. On l'emploie rarement en poudre : la dose est alors d'un scrupule, un demi-gros ou un gros dans des conserves ou des potions appropriées. L'infusion vineuse est plus souvent d'usage; pour la faire, on met une demi-once de cette racine digérer dans une pinte de vin pendant 36 ou 48 heures. Ce vin est très-stomachique, et a un aromate agréable. L'infusion aqueuse est aussi employée comme tonique et légèrement diaphorétique; mais l'infusion vineuse est préférable. La conserve est la préparation d'angélique la plus accréditée; elle se donne à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros, ou seule, ou comme excipient d'autres ingrédiens.

(1) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

Impératoire.

La racine d'impératoire, *imperatoria ostruthium*, L. (1), s'emploie de même que celle d'angélique. Cette plante croît au pied des montagnes des pays méridionaux; sa racine est très-odorante, donne de l'huile essentielle, est très-tonique et fortifiante; cependant comme son goût et son odeur ne sont pas aussi agréables que ceux d'angélique, elle est moins employée qu'elle.

Salep.

On donne ce nom à une préparation tirée de la racine d'une espèce d'orchis, *orchis morio*, L. (2). Cette racine ne contient point de principe odorant, ni d'huile essentielle. Pour en tirer le salep, on la fait digérer dans l'eau bouillante, puis on la dépouille de son écorce. Ce médicament est regardé dans le pays où on le prépare, comme un excellent tonique et aphrodisiaque, comme propre à rétablir ou réveiller les forces abattues par les excès vénériens, à les rappeler à la suite des maladies aiguës, et à les soutenir dans ces maladies longues. Aussi est-il, dit-on, spécialement réservé pour les grands seigneurs. Mais le salep n'est point essentiellement tonique, stomachique et aphrodisiaque; il ne l'est qu'en nourrissant, et donnant un chyle abondant et de bonne qualité. C'est une substance

---

(1) Pentadrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

(2) Gynandrie diandrie (Lin.). — Orchidées (Juss.).

mucilagineuse et insipide, qui ne se dissout point dans le vin et l'esprit-de-vin, mais seulement dans l'eau. On l'emploie en décoction, et on en forme des crêmes très-utiles pour arrêter les anciens dévoiemens, nourrir les gens épuisés chez qui le suc nourricier est peu abondant, et chez qui il y a peu de dispositions à ce qu'il s'en forme de nouveau. On en fait usage aussi dans le cas de marasme, de veilles continues, d'excès vénériens, de phthisies sèches, purulentes, et surtout pulmonaires.

Les orchis de notre pays peuvent aussi fournir du salep : on en fait avec l'*orchis mascula*, L., qui croît aux environs de Paris (1). La manière de le préparer est la même que celle du salep oriental, et celui-ci a cessé d'être autant estimé et aussi cher, le nôtre ayant les mêmes propriétés. La dose de l'un et de l'autre est d'un, deux ou trois gros bouillis dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Cette décoction convient dans les dévoiemens, les épuisemens, etc., quand il faut nourrir peu-à-peu. Pour en faire une crême, on la réduit à une chopine, et même à un demi-setier ; c'est alors une espèce de brouet qu'on peut étendre dans le lait, et aromatiser avec la zédoaire, la cannelle, etc.; ce qui forme un très-bon nourrissant, fortifiant et tonique.

Les autres racines toniques et stomachiques indigènes, sont celles de persil, de livêche, etc.

---

(1) L'*orchis morio* se trouve également dans les environs de Paris. — *V.* la Flore de Thuillier.

2°. Écorces toniques.

Il y a beaucoup d'écorces toniques : la plupart sont exotiques, comme la cannelle, le cassia lignea, l'écorce de Winter, etc. Nous en avons parlé à l'article des sudorifiques.

3°. Feuilles toniques.

Elles sont en très-grand nombre : telles sont toutes les feuilles qui sont aromatiques, comme celles des plantes labiées, excepté la bugle, la sanicle, etc. ; celles des corymbifères, comme la matricaire, l'aurone, l'absinthe, etc. ; celles des ombellifères, comme le persil, le cerfeuil, etc. ; celles de sauge, et surtout de petite sauge, qui sont un assez bon stomachique ; et on devrait en préférer l'infusion à celle du thé, à l'abus de laquelle on doit sans doute en partie la fréquence des maladies de nerfs. Dans le cas d'indigestion, une infusion de petite sauge serait plus propre à réveiller le ton de l'estomac. On en peut dire autant des feuilles de germandrée, *teucrium chamædris*, L. (1), qui, quoique peu aromatiques, sont amères et toniques. On s'en sert très-utilement dans les fièvres d'accès, surtout du printemps. Les autres feuilles toniques sont celles de sariette, de romarin, de lierre terrestre, qui est un bon expectorant tonique, de lavande, de chamœpitys, de menthe,

(1) Didynamie gymnospermie (Lin.). — Labiées (Juss.).

mentha sylvestris, L. (1), et principalement la menthe poivrée, *piperita*, L., qui a une odeur très-forte, et un goût aromatique et âcre, comme celle du poivre. L'eau distillée de menthe est un excellent tonique et stomachique, qu'on emploie souvent comme excipient dans le cas de langueur d'estomac, de hoquet et de vomissemens par faiblesse des premières voies, parce que cette plante paraît avoir, comme spécifique, la propriété de calmer les convulsions de ces organes. On trouve aussi dans les boutiques des pastilles de menthe, qu'on prépare en jetant par gouttes de l'huile essentielle de cette plante, qui en fournit beaucoup, sur de l'eau à laquelle on a donné la consistance sirupeuse avec le sucre et la gomme adragant. C'est un bon stomachique et carminatif, qu'on emploie contre le hoquet, etc.; mais ces pastilles ne conviennent pas aux personnes maigres, à celles qui ont la poitrine irritée; car elles accéléreraient les maladies de poitrine. Cette huile essentielle peut aussi s'employer simplement, à la dose de dix, douze, quinze, ou vingt gouttes, sur quatre ou cinq onces de potion. Quant à la menthe poivrée, son eau distillée ne se donne pas comme excipient, mais comme auxiliaire, à la dose d'un ou deux gros dans quatre ou cinq onces d'une potion convenable.

Toutes les feuilles labiées aromatiques fournissent de l'huile essentielle; elles donnent leurs principes à l'eau, et surtout au vin. On les emploie contre la langueur des premières

(1) Didynamie gymnospermie (Lin.). — Labiées (Juss.).

voies, dans le cas d'atonie générale, dans les commencemens d'infiltration par relâchement, dans les leucophlegmaties et les hydropisies naissantes : alors les vins préparés avec ces feuilles sont très-utiles. A l'extérieur, ces vins sont employés comme toniques et fortifians sur les parties qui ont été affligées d'entorses, d'œdématie ; dans les luxations, pour redonner aux muscles le ton qu'ils ont perdu par leur trop grand relâchement et leur peu d'action. Les eaux distillées de ces feuilles servent d'excipient aux potions cordiales, et entrent dans la composition des eaux spiritueuses ; et leur infusion aqueuse se prescrit dans les faiblesses d'estomac, les suites d'indigestions, les dévoiemens un peu rebelles, etc.

4°. Fleurs toniques.

Les fleurs toniques sont ou exotiques, comme celles de girofle, dont nous avons déjà parlé, ou indigènes, comme celles des labiées, dont les sommités fleuries sont d'excellens toniques ; celles de stœchas, dont on fait un sirop très-accrédité ; celles de nos œillets rouges, qui sont un assez bon tonique stomachique, surtout diaphorétique, et dont on emploie surtout le sirop.

5°. Fruits toniques.

Il y en a d'exotiques et d'indigènes.

Muscade.

La noix muscade est le fruit d'un arbre des

grandes Indes et de l'Amérique, nommé *myrristica aromatica*, Swartz; *myrristica moschata*, Thumberg, Black; *myrristica officinalis*, L. (1). Elle ressemble assez à la nôtre par le brou épais qui la recouvre; elle a aussi une écorce ligneuse, entre laquelle et le brou, est une pellicule qu'on nomme *macis*, et improprement fleur de muscade. Ce fruit est fortement aromatique, âcre et stimulant. Il contient une substance terreuse abondante, un principe gommo-résineux, une huile grasse qu'on retire par expression, et une assez grande quantité d'huile essentielle pesante.

On donne rarement la muscade en poudre; la dose est de six, huit ou douze grains par jour. En infusion, on met la moitié d'une muscade dans une pinte d'eau ou de vin. Cette boisson est tonique et létifiante, comme tous les toniques aromatiques. L'eau distillée ne se donne jamais seule, elle serait trop forte; mais on en fait entrer un gros dans quatre ou cinq onces de potion. L'huile essentielle, qui est un excellent tonique et stomachique, se donne à la dose de cinq ou six gouttes, sur cinq ou six onces de véhicule approprié : on s'en sert aussi à l'extérieur dans la carie des dents, et pour favoriser l'exfoliation des os.

Le macis ne diffère de la muscade, quant aux principes qui le constituent, que parce qu'il contient un peu plus d'huile essentielle et de principe résineux. Il est aussi très-employé comme tonique et stomachique, en

---

(1) Dioécie Hexandrie (Lin.). — Lauriers (Juss.).

poudre, à la dose de quinze ou dix-huit grains ou un demi-gros dans un excipient tonique; ou en infusion aqueuse ou vineuse, à celle d'un demi-gros ou un gros.

Poivre.

Le poivre, *piper nigrum*, L. (1), est un fruit aromatique et âcre, dont on distingue plusieurs espèces : savoir, le noir, le blanc, celui de la Jamaïque, celui des Indes, et les cubèbes ou poivre à queue. Aujourd'hui le poivre est peu employé dans l'usage journalier de la médecine; mais il entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques toniques, comme la thériaque, etc. On peut le donner en poudre à légère dose, comme 4, 8 ou 10 grains. C'est un moyen très-énergique. On peut aussi en mettre 3, 4, 5 ou 6 grains en infusion dans une chopine de vin, qui, se chargeant de leur principe aromatique, devient par-là fortifiant et tonique.

Les fruits toniques indigènes, sont l'orange, le citron, le limon, non leur pulpe, mais leur écorce, qui donne beaucoup d'huile essentielle, et contient un principe résineux. Le vin fait avec ces écorces, est très-amer et très-stomachique; pour le faire, on met une écorce d'orange entière dans une chopine de vin. Ce vin est très-bon contre les vers, et il a réussi dans des cas où les autres anthelmintiques avaient échoué. On emploie encore ces écorces confites, ou leur huile essentielle

(1) Diandrie trigynie (Lin.). — Orties (Juss.).

réduite en *oleosaccharum*, qu'on fait fondre dans quelque potion cordiale.

Les semences toniques sont celles de la plupart des plantes ombellifères, dont nous parlerons ailleurs.

6°. Sucs toniques.

Les sucs toniques sont tous exotiques : ce sont les baumes de la Mecque, de Copahu, de Tolu, du Pérou, la térébentine, le styrax calamite et le styrax liquide. Toutes ces substances balsamiques ont à peu près les mêmes propriétés générales, naturelles, chimiques et médicinales. Toutes sont aromatiques, les unes agréablement, les autres d'une manière désagréable. Celles qui coulent d'espèces de pins sont désagréables : comme la térébentine, le goudron, la poix-résine, la poix navale, la poix de Bourgogne. Le baume de Copahu et celui de la Mecque n'ont point une odeur agréable ; mais celui de Tolu, du Pérou, et surtout le styrax calamite l'ont très-agréable. On ne connaît pas encore bien les arbres qui fournissent quelques-uns de ces sucs balsamiques. Tentés par le goût, tous ces sucs sont d'abord suaves, ensuite échauffans, enfin amers. Ils ne se dissolvent point dans l'eau, qui se charge cependant de leur principe éthéré et aromatique, et cette eau est vraiment active; mais quand ils ont été préalablement dissous dans un jaune d'œuf, ou broyés avec du sucre ou quelque mucilage, ils forment une espèce d'émulsion qui s'étend très-bien dans l'eau. Ils se dissolvent parfaitement dans

le vin, et surtout dans l'esprit-de-vin. Tous donnent, en plus ou moins grande quantité, une huile essentielle chargée d'une grande partie du principe balsamique. Cette huile est âcre et caustique; c'est pourquoi on n'emploie en médecine les substances balsamiques que quand elles en sont privées; elles sont, à la vérité, alors moins énergiques, mais plus sûres. Privées de leur huile essentielle en partie, et de leur principe éthéré, elles deviennent plus épaisses, plus consistantes, comme résineuses; et c'est à cette cause que les résines animé, élémi, sandaraque, etc. doivent leur consistance.

Les sucs balsamiques sont employés en médecine comme toniques, incisifs, astringens et capables de cicatriser les ulcérations intérieures, vulnéraires et anti-spasmodiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

1°. Leur huile essentielle est un principe vraiment tonique qui stimule les fibres, et anime leur activité. Cependant ils sont peu employés comme toniques et stomachiques, ou au moins on les unit alors avec d'autres substances; si ce n'est le baume du Pérou, qu'on fait entrer à la dose d'une demi-once, sur une chopine de vin, ou que l'on donne en teinture, à la dose de dix ou douze gouttes, dans deux ou trois onces de potion stomachique; ou bien on en triture 10, 12, 20 ou 24 gouttes avec un scrupule de sucre, et l'on étend le mélange dans un verre de vin qu'on avale, quand la dissolution est à peu près parfaite. Ce baume entre avec beaucoup d'autres sub-

stances dans le baume du Commandeur, qui est un bon stomachique.

2°. Les auteurs de pratique regardent les baumes comme d'excellens incisifs, expectorans, propres à cicatriser les ulcères du poumon; enfin, comme d'excellens anti-phthisiques. Mais comme ils sont échauffans et *incendiaires*, comme ils animent beaucoup le ton du poumon, qu'ils peuvent exciter de l'irritation et la toux sèche qui en est la suite, il faut distinguer les cas où ils conviennent. Quand le pus est abondant, consistant, et par-là, difficile à évacuer; quand en même temps qu'il est consistant, il est aussi de mauvaise qualité, noirâtre, fétide; alors les sucs balsamiques diminuent sa consistance, sa viscosité, sa septicité, et peuvent en partie cicatriser le foyer purulent. Mais s'il y avait fièvre assez forte, que le tempérament fût sec, bilieux, qu'il y eût marasme par la suite de la maladie; que la poitrine fût très-échauffée, que le pus fût peu abondant, ténu, séreux, ils seraient nuisibles. Quand il y a colliquation manifestée par les sueurs, etc., les sucs balsamiques donnent plus de consistance aux humeurs, et retardent la mort. Dans ces différentes circonstances on préfère le baume de la Mecque ou *Opobalsamum*, la térébentine et le baume de Tolu, surtout le sirop qu'on en prépare. Celui-ci se donne à la dose d'une once, dans une potion ou dans une boisson plus étendue : c'est un bon expectorant et anti phthisique. La térébentine cuite se donne à la dose de 12, 15 ou 20 grains par jour, comme excipient d'autres moyens appropriés.

3°. Comme astringens, les sucs balsamiques se donnent dans les anciens dévoiemens, à la suite des anciennes dysenteries, quand il n'y a plus d'irritation, mais de la faiblesse; dans le cas de sueurs colliquatives, d'urines trop considérables, de flux séreux par la matrice ou l'urètre anciens et abondans, comme les gonorrhées bénignes qui durent depuis long-temps, les fleurs blanches, les diabétes. On préfère alors la térébentine et le baume de Copahu. On prend de l'un ou de l'autre un gros: on le triture avec du sucre, et l'on étend le tout dans une chopine de boisson astringente à prendre dans le jour; on donne aussi la térébentine en lavement, dans les anciennes diarrhées et dysenteries, à la dose d'un gros, un gros et demi ou deux gros, triturés avec du sucre, et étendus dans une forte décoction de gomme arabique ou de graine de lin. On peut donner le baume de Copahu comme astringent, pour arrêter les gonorrhées, etc., à la dose de dix ou 12 gouttes, dans des bols, du vin, ou une potion astringente et tonique. Sous le même rapport, on emploie la térébentine cuite sous forme sèche, à la dose de vingt-quatre grains ou un demi-gros, unie avec quelque ingrédient approprié, comme le pareira-brava, l'uva-ursi, et on partage le tout en plusieurs prises. Enfin, on en a fait des injections dans le canal de l'urètre avec de l'eau, dans laquelle on a fait digérer de la térébentine.

4°. Les sucs balsamiques sont employés comme vulnéraires à l'intérieur et à l'extérieur. C'est ainsi qu'ils sont utiles dans la suppuration du

poumon, lorsque le pus est abondant, et qu'il y a en même temps mollesse et flaccidité; ils sont utiles aussi dans quelques suppurations et ulcérations des reins, de la vessie et autres organes urinaires, dans les ulcérations intestinales. On donne alors la térébentine et le baume de Copahu; mais il faut ne les donner qu'à légère dose, et observer qu'ils ne conviennent que quand il y a peu d'irritation sur les organes affectés.

5°. Comme anti-spasmodiques, on les emploie dans quelques maladies nerveuses, comme les coliques spasmodiques, etc. Leur odeur suffit quelquefois pour calmer l'irrégularité nerveuse. Mais c'est surtout dans les blessures des tendons et des nerfs qu'ils sont utiles : alors on en fait couler peu à peu sur la partie nerveuse, tendineuse, membraneuse ou ligamenteuse qui a été blessée : par-là on calme les accidens, et on s'oppose aux convulsions, qui auraient souvent lieu sans cela. On préfère, dans ce cas, la térébentine.

6°. Comme anti-septiques, ils sont excellens à l'extérieur, appliqués sur les anciens ulcères, sur les parties attaquées de gangrène, pour rendre une cicatrisation plus prompte et plus solide; on en couvre aussi quelques plaies de mauvais caractères, et on les emploie à l'intérieur dans les gangrènes internes. C'est encore à la térébentine qu'on donne dans ces cas la préférence. Enfin, les vapeurs des substances balsamiques sont excellentes dans certaines maladies du poumon, et au commencement des phthisies : ces moyens seraient meilleurs de cette manière, que donnés à l'intérieur.

Il y a différentes manières d'employer les sucs balsamiques. On peut les étendre simplement dans l'eau qui, après une longue digestion, se trouve imprégnée de leur partie la plus mobile : telle est l'eau de térébenthine, de Tolu, de goudron, etc., ou bien on les emploie en sirop. Pour cela, on fait digérer un baume quelconque dans l'eau pendant quelque temps; on fait ensuite subir à cette eau une forte décoction, pour la priver de l'huile essentielle légère du baume qui est toujours à craindre; puis on lui donne, par le moyen du sucre, une consistance sirupeuse. C'est ainsi que se prépare le sirop balsamique de Tolu, très-employé contre les ulcérations du poumon. La dose est d'une once, étendue dans une pinte de boisson appropriée, ou d'une demi-once sur 4, 5 ou 6 onces d'une potion convenable, à prendre par cuillerée. Les sucs balsamiques servent aussi d'excipiens à des poudres, par le moyen desquelles on les réduit en bols et en pilules; et c'est ainsi qu'on emploie fréquemment le baume de Copahu, de la Mecque, et la térébentine. On peut aussi, en faisant dissiper leur huile essentielle, les réduire sous une forme plus concrète; on leur donne alors le nom de *baumes cuits*. On emploie rarement ainsi le baume de la Mecque, de Copahu, etc., mais souvent la térébenthine : la dose est de douze ou quinze grains, un demi-gros ou un gros au plus par jour, comme astringente, incisive, tonique, etc.

Goudron.

Le goudron, *pix liquida*, est un suc gommo-

résineux que l'on retire d'une espèce de pin des pays septentrionaux. On en prépare une eau qui est fort employée en médecine, et en faveur de laquelle Berkeley, évêque d'Angleterre, a composé un livre. Pour la faire, on prend une ou deux livres de goudron, qu'on laisse digérer pendant long-temps, ayant soin de remuer beaucoup, dans seize pintes d'eau; on décante ensuite la liqueur, et on la garde pour l'usage : la dose est d'une et même deux livres par jour, seule, ou coupée avec les émolliens, le lait, etc. Cette eau a été recommandée comme un excellent anti-phthisique et stomachique, dans les ulcérations des intestins, des reins et des voies urinaires, comme un très-bon apéritif au commencement des maladies écrouelleuses. Comme on ne lui trouva pas d'abord toutes ces propriétés, on se hâta de l'abandonner, mais à tort; car il est certain que c'est un moyen utile dans les ulcérations des voies urinaires, les suppurations intestinales, quelques phthisies purulentes très-humides. L'eau de goudron a été depuis peu conseillée contre le cancer, sur lequel on l'applique par le moyen de charpie qu'on en imprègne. Beaucoup d'observations constatent ses bons effets dans ce cas; mais elles sont peu connues. J'ai vu des ulcères très-décidément chancreux, à la vérité peu considérables, arrêtés et guéris par l'usage de l'eau de goudron employée à l'intérieur et à l'extérieur. Il est probable que les autres substances balsamiques auraient la même propriété; mais comme elles sont plus chères, on doit leur préférer l'eau de goudron.

Térébentine.

C'est de tous les sucs balsamiques le plus employé, parce qu'il est le moins cher et le plus commun. On distingue trois espèces de térébentine : celle de Chio, celle de Venise et celle de Strasbourg. Celle de Chio est rare et chère, celle de Strasbourg sert pour les arts, et celle de Venise est la plus usitée en médecine. On la retire du tronc et de la tête du mélèse, *pinus larix*, L. (1). Elle a une odeur assez forte, et désagréable pour beaucoup de personnes. Par la continuité de son usage, elle occasionne des maux de tête, et les urines de ceux qui en usent, ou même qui en respirent l'odeur, sentent la violette. Elle donne une huile essentielle très-abondante, mais dangereuse, parce qu'elle est très-irritante; aussi l'en prive-t-on, soit par des lotions répétées, soit par une longue digestion dans l'eau, soit encore mieux, par la coction, qui est la manière la plus usitée.

On emploie la térébentine ainsi préparée dans les coliques nerveuses, les ulcérations des voies urinaires, les anciennes diarrhées, les anciennes gonorrhées véroliques ou bénignes, les fleurs blanches, etc. On l'emploie souvent en lavement, pour arrêter les dévoiemens. La dose est alors d'un, deux ou trois gros qu'on dissout dans un jaune d'œuf; on étend ensuite cette espèce d'émulsion dans un lavement, et on y ajoute un ou deux gros de thériaque; ce qui fait un lavement excellent

(1) Monoécie monadelphie (Lin.). — Conifères (Juss.).

sur la fin des dysenteries : il arrête les évacuations intestinales, apaise les douleurs, et calme la sensibilité des intestins. On l'emploie en injection dans les ulcérations de vessie, les anciennes gonorrhées : pour cela, on l'étend de même dans l'eau, après l'avoir dissoute dans un jaune d'œuf. On s'en sert aussi dans le cas de sinus fistuleux qui rendent une matière fétide et de mauvais caractère ; sur les vieux ulcères, pour arrêter leur fétidité, et hâter leur cicatrisation; sur les parties attaquées de gangrène, et sur les blessures, ou trop grandes distensions des parties tendineuses, ligamenteuses et nerveuses.

On remédie aux douleurs de tête aiguës qu'occasionne l'usage de la térébentine, par les acides végétaux pris en boisson.

Baume de Copahu.

Le baume de Copahu ou du Brésil, se tire par incision du tronc d'un arbrisseau du Brésil et des Antilles, *copaïfera officinalis*, L. (1). Il n'a point une odeur agréable. De tous les baumes, c'est celui qui, sous un même volume, contient le plus d'huile essentielle. On l'emploie surtout comme astringent, principalement à la suite des anciens écoulemens vénériens. La dose est de 20 ou 30 gouttes, un demi-gros ou un gros, dissous dans un peu d'esprit-de-vin, et étendu ensuite dans un véhicule approprié; ou on le triture avec le mucilage de gomme arabique, pour faciliter sa

---

(1) Décandrie monogynie (Lin.). — Légumineuses (Juss.).

dissolution dans l'eau, dont on fait aussi usage en injection.

Baume de Tolu, ou *de Carthagène*, ou *d'Amérique*.

Il est produit par un arbrisseau qui croît aux environs de Carthagène en Amérique, *Toluifera balsamum*, L. (1). Ce baume, quoique très-odorant, contient beaucoup plus de parties résineuses que d'huile essentielle. Comme son odeur est très-suave, on le préfère, pour l'usage intérieur, aux autres sucs balsamiques; et c'est dans les ulcérations du poumon qu'il est surtout très-employé. On le dissout dans un jaune d'œuf, et on l'étend dans un véhicule convenable. Cependant on fait encore plus d'usage du sirop qu'on en prépare.

Baume du Pérou.

Ce suc balsamique se retire d'un arbre qui vient dans les contrées chaudes de l'Amérique, *balsamum ex Peru*, J. B. *Myroxylon peruiferum*, L. (2). Il exhale une odeur très-agréable, et contient, outre la résine et son huile essentielle, un principe gommeux. On l'emploie souvent pulvérisé dans quelque excipient convenable, ou amolli dans un jaune d'œuf, un peu d'esprit-de-vin, ou trituré avec du sucre ou quelque mucilage. Nous avons parlé ailleurs de sa dose.

---

(1) Décandrie monogynie (Lin.). — Terebintacées (Juss.).

(2) Décandrie monogynie (Lin.). — Légumineuses (Juss.).

Styrax ou *Storax.*

On distingue dans le commerce deux espèces de styrax ; le calamite, qui est fourni par le *styrax officinale*, L. (1), et le liquide qui coule du *liquidambar styraciflua*, L. (2). Le premier a une odeur agréable et une saveur un peu âcre : il contient des parties résineuses, gommeuses, et une huile un peu épaisse. Il a les mêmes propriétés médicinales que les autres substances balsamiques, et s'emploie de la même manière. On s'en sert cependant plus souvent à l'extérieur, ainsi que du styrax liquide, sur les parties gangrénées, les vieux ulcères, etc.

D'après ce que nous avons dit, on peut distinguer quatre sortes de toniques : 1°. Les toniques très-forts, irritans, stimulans, comme la zédoaire, le gingembre, la muscade, le poivre, le girofle, etc. 2°. Les toniques moyens, qui titillent sans beaucoup irriter, comme la cannelle, l'écorce de Winter, le cassia-lignea, l'écorce de citron, l'angélique. 3°. Les toniques légers, comme les feuilles et fleurs des plantes aromatiques. 4°. Les toniques nourrissans, comme le salep, le ginseng, etc.

L'huile essentielle est sans doute le principe auquel les toniques proprement dits doivent leur vertu. Tous en contiennent, et plus elle y

---

(1) Décandrie monogynie (Lin.). — Plaqueminiers (Juss.).

(2) Monoécie polyandrie (Lin.). — Amentacées (Juss.).

est abondante et exaltée, plus ils sont énergiques. C'est pourquoi ils perdent, en général, leur propriété après de longues décoctions, et c'est pour cela que leurs extraits, faits par l'action d'un feu continué, ne sont point toniques; mais leurs eaux distillées le sont beaucoup, ainsi que leurs infusions et légères décoctions aqueuses, encore plus les vineuses, et surtout les spiritueuses.

Le règne végétal l'emporte encore beaucoup, relativement aux toniques, sur le règne minéral, dans lequel on n'en trouve qu'un seul, qui est le fer et ses préparations.

Les préparations pharmaceutiques toniques sont très-nombreuses. Telles sont toutes les eaux cordiales, létifiantes, etc., les eaux spiritueuses, comme celles de mélisse, des Carmes, de la reine de Hongrie, l'eau thériacale, l'eau impériale, etc., les huiles essentielles, dont la dose est de quinze ou vingt gouttes dans des potions convenables. Il y a beaucoup d'électuaires toniques et stomachiques; tels sont la thériaque, qui est un composé monstrueux d'astringens, de toniques, de terres bolaires et calcaires, de narcotiques, etc.; la thériaque céleste, qui est plus anti-spasmodique que la précédente; les orviétans, le diascordium, dont on fait beaucoup d'usage dans les dévoiemens, parce qu'il contient, outre des toniques, beaucoup d'astringens, comme les roses de Provins, la bistorte, la tormentille, le ladanum : il en est à peu près de même du Mithridate. On donne ces électuaires à la dose d'un demi-gros ou un gros, étendus dans une cuillerée de vin, du pain à chanter, ou dans quel-

que véhicule approprié. On emploie aussi très-souvent les sirops préparés avec les différentes substances toniques, surtout celui de stœchas.

ASTRINGENS.

Les astringens sont des médicamens qui, en même temps qu'ils donnent du ton aux fibres, les rapprochent les unes des autres, et leur donnent plus de compacité.

1°. Racines astringentes.

Le Nouveau-Monde ne nous en fournit aucune ; mais notre continent nous en donne de très-estimées.

Bistorte et Tormentille.

La bistorte, *polygonum bistorta*, L. (1), et la tormentille, *tormentilla erecta*, L. (2), se ressemblent absolument, quant aux propriétés médicinales. Elles n'ont point d'odeur, ne sont point du tout aromatiques, surtout la bistorte ; et ne contiennent point d'huile essentielle. Elles ne donnent rien, ou presque rien aux menstrues spiritueux et même vineux ; mais elles donnent aux fortes décoctions aqueuses leur principe extractif, auquel est due leur propriété astringente, ainsi que celle de tous les autres astringens. Ces racines se donnent en poudre ou en décoction. En décoction, la dose est d'une once de chaque, bouillie

(1) Octandrie trigynie (Lin.). — Polygonées (Juss.).

(2) Icosandrie polygynie (Lin.). — Rosacées (Juss.).

dans trois pintes d'eau, réduites à une. Elles sont ainsi très-employées contre les dévoiemens, les flux séreux, les pertes, le diabétès, à la fin des hémoptysies, etc. En poudre, elles se donnent dans des excipiens appropriés, à la dose d'un demi-gros, d'un ou de deux gros; mais de cette manière elles sont moins efficaces.

2°. Écorces astringentes.

Il y en a une exotique; c'est le simarouba, dont nous avons déjà parlé. Les indigènes sont celles de frêne, de cerisier, de chêne, et surtout celle de tamarisc.

Tamarisc.

L'écorce du tamarisc, *tamarix gallica*, L. (1), est vraiment astringente : elle s'oppose aux évacuations séreuses, aux fleurs blanches, aux dévoiemens. Elle se donne, soit en poudre, à la dose de 20, 24 grains, un demi-gros ou un gros par jour, en plusieurs prises; soit en décoction, à la dose d'une demi-once, une once ou une once et demie, dans deux pintes d'eau réduites à une, ou à trois demi-setiers. On fait aussi quelquefois un vin de tamarisc, en mettant digérer, pendant plusieurs jours, deux ou trois gros de cette écorce dans une chopine de vin.

Il en est de même, quant à la dose, pour les autres écorces astringentes. Celle de chêne,

---

(1) Pentandrie trigynie (Lin.). — Portulacées (Juss.).

qui est un des plus forts astringens, est cependant peu employée en médecine.

Noix de galle.

C'est le nom qu'on donne à des excroissances qu'on trouve sur les jeunes branches du chêne, où elles sont produites par la piqûre d'insectes qui y déposent leurs œufs. Celles qui sont d'usage en médecine viennent d'Alep. Elles ne sont point lisses ni rondes comme celles de notre pays, mais ont beaucoup de tubercules à leur surface. Nécessairement elles participent à la propriété astringente de l'écorce de l'arbre où elles croissent. Elles sont très-utiles dans beaucoup d'hémorrhagies, de dévoiemens, de fleurs blanches; et on trouve dans le tome XLIX du Journal de médecine, une dissertation dans laquelle elles sont très-recommandées dans les maladies venteuses. On les donne ou en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros ou un gros et demi, dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; ou plus souvent en poudre, à celle de 12, 15 ou 20 grains, un scrupule ou un gros, dans des potions ou autres excipiens appropriés.

3°. Feuilles astringentes.

Nous en avons un assez grand nombre; mais on préfère celles d'ortie, de plantain et de salicaire.

Ortie.

L'ortie, *urtica pilulifera*, L. (1), contient dans ses feuilles un suc qui est un des meilleurs astringens, très-employé contre les anciennes diarrhées, surtout contre les pertes sanguines utérines, les hémoptysies, non au commencement; à moins que ces hémorrhagies n'existent avec faiblesse et dissolution du sang; car, quand elles ont lieu par pléthore, les astringens au commencement seraient dangereux : on doit commencer par les saignées, les très-légers mucilagineux ; après quoi on vient au suc d'ortie. J'ai vu des hémoptysies résister au suc de plantain, à l'alun, etc., et céder à ce moyen. La dose est de 4, 5, 6 ou 8 onces par jour, deux onces à la fois, pur, ou dans quelque potion cordiale. Il arrête, comme spécifiquement, les hémoptysies et les pertes utérines (2). On peut l'unir aussi à l'alun, au sang-dragon, et quelquefois aux acides minéraux.

Plantain.

Le plantain, *plantago major*, L. (3), contient aussi dans ses feuilles un suc qui est un très-bon astringent, quoiqu'il ne le soit pas autant que celui d'ortie. Il est très-employé

---

(1) Monoécie tétrandrie (Lin.). — Orties (Juss.).

(2) On voit quel cas, et, par suite, quel éloge l'auteur fait de l'ortie. Swediaur regarde ses propriétés comme douteuses. Peyrilhe la déclare positivement inerte, superflue. Schwilgué ne parle que de ses applications extérieures, et garde le silence sur son usage interne. Au quel entendre ?

(3) Tétrandrie monogynie (Lin.). —Plantaginées (Juss.).

dans le cas de crachement de sang, de pertes utérines, dans les anciennes diarrhées un peu sanguines, un peu dysentériques, les fleurs blanches, etc. : dans ces circonstances il est très-utile. La dose est de 6 ou 8 onces par jour, en trois prises; quand l'hémorrhagie est très-considérable, on y joint l'alun. Ce suc est aussi regardé comme fébrifuge, mais il ne l'est pas plus que les autres astringens.

Les feuilles de plantain ont été très-recommandées contre les tumeurs écrouelleuses ; mais cette propriété n'est pas bien constatée. Il n'en est pas de même pour les ulcères écrouelleux et les autres anciens ulcères, lorsqu'ils ne sont pas trop sanieux, et qu'ils ont lieu avec défaut de ton de la partie : il y a des observations certaines de cures obtenues par ce moyen dans de tels cas.

Salicaire.

La salicaire, *lythrum salicaria*, L. (1), a commencé à être employée en médecine par quelques Français; ensuite elle tomba dans l'oubli, et ce n'est que depuis peu de temps qu'on en a réveillé l'usage en Allemagne. M. de Haën l'a vu réussir dans des dévoiemens très-longs et rebelles aux autres remèdes, et on l'emploie aussi avec succès dans les fleurs blanches, la gonorrhée, etc. Il l'employait, non en décoction, mais en poudre, dans un excipient solide ou fluide, à la dose de deux ou trois gros par jour, un gros à la fois dans du vin ou du bouillon. Ces feuilles sont véritable-

---

1) Dodécandrie monogynie (Lin.). — Salicaires (Juss.).

ment astringentes; ainsi on peut les employer avec une certaine confiance : cependant quelques médecins de ce pays-ci ne s'en sont pas très-bien trouvés.

4°. Fleurs astringentes.

Balaustes.

On donne ce nom aux fleurs du grenadier, *punica granatum*, L. (1). Elles ont un goût amer, légèrement styptique, et contiennent très-peu d'huile essentielle. Les balaustes sont employées comme un bon astringent dans les anciens dévoiemens, les fièvres putrides avec relâchement du canal intestinal, dans quelques maladies des femmes, surtout dans les fleurs blanches. En poudre, la dose est d'un ou deux gros en plusieurs prises, dans des potions ou des excipiens appropriés. En décoction, on les emploie rarement : la dose est de deux ou trois gros dans une pinte d'eau réduite à chopine. En conserve, elle est d'un gros, un gros et demi ou deux gros par jour.

Roses rouges.

Les roses rouges ou de Provins, fournies par le *rosa gallica*, ou *rosa centifolia*, L. (2), sont aussi regardées comme astringentes; et nous remarquerons que toutes les fleurs d'un rouge foncé le sont aussi. Cette couleur rouge est due, selon un médecin de Provins, à un prin-

---

(1) Icosandrie monogynie (Lin.). — Myrtes (Juss.).

(2) Icosandrie polygynie (Lin.). — Rosacées (Juss.).

cipe martial. C'est surtout la conserve de ces fleurs qu'on emploie : elle est un peu astringente. La dose est d'un ou deux gros. On ne les donne point en poudre, mais quelquefois en légère décoction, à la dose de cinq ou six pincées dans une pinte d'eau. La conserve de cynorrhodon, faite avec le fruit du rosier sauvage, *rosa canina*, L., s'emploie de même que celle de roses rouges.

5°. Fruits astringens.

Grenade.

Le fruit du grenadier, *punica granatum*, L., est un excellent astringent, très-utile dans la plupart des fièvres continues avec dévoiement considérable, et lorsqu'on craint que les forces ne s'abattent trop, dans les maladies *putrides avec dissolution*, les sueurs colliquatives, etc. Alors on emploie surtout le sirop de grenade, qui est aigrelet, astringent, un peu tonique, pour donner du ton à l'estomac et à toute la machine, resserrer un peu, et empêcher les évacuations intestinales trop considérables. Ce sirop se donne dans quelque potion convenable. On peut aussi employer la grenade en légère décoction, en mettant un de ces fruits par pinte d'eau.

Il faut aussi ranger le coing parmi les fruits astringens, de même que la nèfle, fruit du *mespilus germanica*, L. (1), qui n'est point à mépriser dans certains cas. J'ai vu des dévoie-

(1) Icosandrie pentagynie (Lin.). — Rosacées (Juss.).

mens très-opiniâtres, et contre lesquels tous les autres moyens avaient échoué, céder à celui-ci, qui convient quand la faiblesse du canal intestinal est la cause de la maladie.

6°. Sucs astringens.

Il y en a d'exotiques et d'indigènes.

Sang-dragon.

Le sang-dragon est le suc qui découle par incision du *pterocarpus draco*, L. (1), qui croît dans les Indes orientales. On a cru long-temps ce suc gommeux, mais il est bien résineux, car il est inflammable, se dissout presque entièrement dans l'esprit-de-vin, et nullement dans l'eau ; enfin c'est une substance résineuse, mais qui a perdu beaucoup de son huile essentielle. Le sang-dragon a une odeur forte et irritante, un goût styptique et légèrement amer. C'est un des meilleurs astringens dans le cas d'anciens dévoiemens, de flux séreux et sanguins trop abondans. Il entre comme tel, dans les pilules teintes d'Helvétius, avec égale quantité d'alun. On le donne en poudre, à la dose de 8, 10 ou 12 grains par jour, ou dissous par le moyen de l'esprit-de-vin, et étendu dans un excipient convenable, ou trituré avec un peu de mucilage, et ensuite mêlé dans quelque véhicule approprié à la dose de 12, 24 ou 36 grains, jusqu'à un gros par jour. C'est un excellent astringent. Sa

(1) Diadelphie décandrie (Lin.). — Légumineuses (Juss.).

teinture est aussi très-efficace, à la dose de 25 ou 30 gouttes, sur trois ou quatre onces de potion.

Cachou.

Le cachou est encore un meilleur astringent que le sang-dragon. On l'a regardé pendant quelque temps comme un produit minéral, d'où lui est venu le nom de *terre du Japon*. On le retire, par le moyen d'une douce coction des fruits, non encore bien mûrs, d'une espèce de palmier, *areca catechu*, L. (1). Ce suc gommo-résineux est légèrement odorant, et jouit d'un principe aromatique, qui se développe sur la langue au bout d'un certain temps : il contient aussi un principe amer, un principe extractif abondant, en qui réside surtout sa propriété astringente, et une petite quantité de résine.

On emploie le cachou quand il faut resserrer les fibres, donner un peu de ton, et arrêter les évécuations, surtout séreuses : comme à la suite des longs dévoiemens, dans les fleurs blanches très-considérables, les expectorations très-abondantes et affaiblissantes, les phthisies avec sueurs, dévoiement, expectoration très-abondante. On le donne aussi à la suite des hémoptysies, pour resserrer le tissu pulmonaire, et arrêter ainsi les hémorrhagies, qui, sans cela, pourraient revenir. C'est un excellent

(1) Il est reconnu actuellement que le cachou est le suc épaissi et desséché du *mimosa catecha*. Polygamie monoécie de Linné, famille des légumineuses de Jussieu. — On a pensé que le cachou pouvait être le *lycium* des anciens.

astringent. On le donne en coction aqueuse, à la dose d'un gros, un gros et demi ou deux gros, à vaisseau fermé, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine. Cette décoction possède bien la vertu astringente, et on unit ainsi très-souvent le cachou à la décoction de riz ou de consoude. En poudre, la dose est d'un demi-gros, jusqu'à deux gros par jour : on peut aussi en mettre un gros ou un gros et demi digérer dans une chopine de vin. On le fait aussi très-souvent entrer dans le chocolat, qui est alors recommandé pour les personnes faibles, languissantes, chez lesquelles les digestions se font mal par défaut de force, ou qui sont affligées d'évacuations longues et affaiblissantes. La dose est d'un demi-gros ou un gros, dans une tasse ordinaire de chocolat.

Suc d'acacia.

On distingue deux espèces de suc d'acacia, un exotique et un indigène. L'exotique est le suc épaissi du fruit verd d'un grand arbre spineux nommé *mimosa nilotica*, L. (1) : ce suc nous est apporté de l'Egypte et de l'Arabie. Il se dissout entièrement dans l'eau, et point dans l'esprit-de-vin. C'est un fort astringent que les Egyptiens emploient surtout dans les crachemens de sang, à la dose d'un gros, dissous dans un véhicule convenable, répétant cette dose plus ou moins selon le besoin. Actuellement il n'est employé ici que dans quel-

(1) *Voyez* note 1re, page 125.

ques préparations pharmaceutiques. On peut le donner, de la même manière, et dans les mêmes cas que le cachou.

Le suc d'acacia indigène, est tiré des fruits mûrs d'un prunellier d'Allemagne, *prunus spinosa*, L. (1), qui, dans les pharmacies, a reçu le nom d'*acacia nostras*. On peut le substituer au suc d'acacia du Levant.

Nous avons encore le suc d'hypociste, que l'on retire du *cytinus hypocistis*, L. (2), herbe parasite, qui croît sur plusieurs espèces de cistes dans les contrées méridionales de l'Europe. Ce suc est astringent, et même un peu plus que celui d'acacia. D'ailleurs, ces différens sucs ne sont point aussi agréables, et ne contiennent pas autant de principe tonique et fortifiant que le cachou, qui est en même temps très-roborant et astringent.

Nous pouvons distinguer trois sortes d'astringens, quant à leur intensité; 1°. les forts, comme le sang-dragon, les sucs d'ortie et d'acacia, la bistorte, etc.; 2°. les moyens, comme la tormentille, les balaustes, les sucs de plantain et de grenade; 3°. les doux, comme les roses rouges, le sirop de grenade, etc.

Les astringens ne doivent point leur vertu à un principe volatil; car ces médicamens ne contiennent point d'huile essentielle, mais à un principe fixe, non résineux, mais plutôt

---

(1) Icosandrie monogynie (LIN.). — Rosacées (JUSS.).

(2) Gynandrie octandrie (LIN.). — Aristoloches (JUSS.).

gommeux et extractif. Aussi les décoctions aqueuses sont-elles plus actives que les décoctions vineuses. Il n'y a qu'une exception à cette manière d'être générale des astringens; c'est le sang-dragon, qui est en même-temps résineux et astringent. Les eaux distillées des astringens n'ont point de vertu, parce que le principe astringent est trop fixe pour monter à la distillation; il faut de fortes décoctions aqueuses pour l'extraire.

Le règne minéral a moins d'astringens que le végétal, mais ils sont plus énergiques : tels sont l'alun et les acides minéraux; il faut les préférer quand on a besoin d'astringens forts et qui agissent promptement. Mais quand il faut des astringens doux, qui n'agissent point d'une manière trop prompte, il faut préférer les sucs de plantain et d'ortie, le cachou, le sang-dragon, etc.

Les préparations pharmaceutiques astringentes sont la poudre astringente, dont la dose est depuis douze grains jusqu'à un gros; les pilules astringentes, qu'on donne à celle de six grains jusqu'à un scrupule; les pilules teintes d'Helvétius, qu'on emploie depuis quatre grains jusqu'à un demi-gros; le sirop de grande consoude, qui est un excellent astringent; celui de myrte, de grenade, le sirop magistral astringent. Tous ces sirops se donnent à la dose d'une once ou une once et demie, dans des potions et des véhicules convenables. Il y a aussi la confection hyacinthe, le diascordium, etc. dont nous avons parlé ailleurs.

ÉMOLLIENS.

Les émolliens, que l'on appelle aussi relâchans, inviscans, anodyns, sont des médicamens qui ont la propriété de diminuer la sécheresse de la fibre, de détendre, relâcher. Ils sont employés principalement dans les maladies inflammatoires, dans le cas de flux séreux très-aboudans; quand il y a chaleur, irritation acrimonie quelconque. Alors ils humectent, relâchent, amollissent, et deviennent anodyns en détendant la fibre, et en diminuant l'éréthisme, *l'acrimonie humorale*, et la sensation douloureuse qui en était la suite. Comme émolliens, on les emploie dans les inflammations des différens organes, comme la pleurésie, la péripneumonie, l'inflammation de bas-ventre, dans le cas de poisons corrosifs avalés, dans les douleurs des voies urinaires, surtout quand elles sont un peu inflammatoires, dans les dévoiemens, les flux séreux par l'urètre ou la matrice, quand ils sont accompagnés de douleur; dans les hémorrhagies, par quelque organe qu'elles aient lieu. Mais quand ils sont continués trop long-temps, ils relâchent trop, ôtent le ton, donnent naissance à la bouffissure, aux infiltrations, aux hydropisies, amènent la faiblesse des organes, langueur des digestions, le dévoiement, les pâles couleurs, etc.

1°. Racines émollientes.

Nous n'en connaissons pas d'exotiques, parce qu'on ne nous en envoie pas, et que nous en

avons une assez grande quantité d'indigènes, comme celles de guimauve, de mauve, de nénuphar, de grande consoude, de cynoglosse, le bulbe de lis, etc. Toutes ces racines jouissent des mêmes propriétés naturelles, chimiques et médicinales. Elles n'ont point d'odeur, excepté celle de lis, qui en a un peu; ne donnent pas d'huile essentielle, excepté celui-ci, qui en contient une très-petite quantité : elles sont très-mucilagineuses, donnent leur principe mucilagineux à l'eau, point au vin ni à l'esprit-de-vin, et se corrompent promptement, étant susceptibles d'une prompte fermentation. Elles sont toutes relâchantes, émollientes, inviscantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On les donne, en général, à la dose d'une once ou une once et demie, en décoction dans une pinte et demie ou deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Elles ne s'emploient point dans le vin, ni en teinture, ni en poudre, mais souvent en sirop.

Parmi ces racines, il y en a de plus relâchantes les unes que les autres. Les plus émollientes sont celles dont le mucilage est le plus aqueux, comme sont celles de guimauve, de mauve, de lis, etc. On les emploie quand il faut rafraîchir et ramollir; ce que fait surtout très-bien le bulbe de lis, qu'on emploie très-souvent en lavement : on en prend pour cela la moitié d'un, auquel on fait subir une assez forte décoction. Cette racine contient un principe mucilagineux trop fade et trop abondant, pour pouvoir être employée à l'intérieur : il contient de plus un principe légèrement narcotique, qui en fait un excellent émollient,

relâchant et résolutif. On en prépare par infusion une huile qui s'empare de son principe mucilagineux. Cette huile est relâchante, résolutive, légèrement narcotique : on l'emploie en lavement, et très-souvent on en fait des embrocations dans les maladies inflammatoires du bas-ventre.

Nénuphar.

Le nénuphar, *nymphæa alba*, L. (1), contient dans sa racine un mucilage très-aqueux, très-abondant, très-rafraîchissant et relâchant. L'usage habituel qu'en font quelques personnes est toujours dangereux. Dans beaucoup de maisons religieuses, on en mettait dans le bouillon, dans la vue de restreindre la concupiscence et les désirs vénériens, et il passe pour un excellent anti-aphrodisiaque. Il est certain qu'il l'est beaucoup par ses effets secondaires ; car par son principe émollient et relâchant, il produit la langueur de l'estomac, etc. J'ai fait la médecine dans une maison de Carmélites, où l'on faisait un grand usage du nénuphar : la plupart des religieuses digéraient très-mal, étaient pâles, bouffies, disposées aux infiltrations séreuses, à l'hystéricisme par faiblesse, etc. Il serait donc à souhaiter qu'on n'employât cette racine que comme médicament, quand il faut relâcher, détendre, humecter, comme dans le priapisme, le satyriasis, la nymphomanie, pour invisquer la *matière acrimonieuse* qui irrite les reins, la vessie, l'urètre ;

---

(1) Polyandrie monogynie (Lin.). — Morrènes (Juss.).

car cette cause produit plus souvent la maladie que *l'œstrum venerum*. Il est vrai que le nénuphar apaise mieux qu'aucun autre moyen cette espèce de feu vénérien. Le nénuphar est utile aussi quand, dans les fièvres aiguës, il y a délire phrénétique, convulsions par pléthore et éréthisme; alors on l'emploie en sirop à la dose d'une once ou une once et demie en potion, ou dans des boissons plus abondantes, comme dans une pinte d'émulsion.

Consoude.

La racine de grande consoude, *symphytum officinale*, L. (1), contient un principe mucilagineux peu aqueux. Aussi est-elle moins humectante et relâchante. Il ne faut cependant lui faire subir qu'une légère ébullition, car autrement on obtiendrait une décoction astringente.

Comme astringente, cette racine est très-usitée dans les hémorrhagies du poumon, de la matrice, dans les anciens dévoiemens, etc. Il est sûr que c'est un assez bon remède dans l'hémoptysie; cependant elle ne convient point, quand celle-ci a lieu par pléthore, par éréthisme et tension vers le poumon : elle augmenterait alors la pesanteur de la poitrine et l'embarras de la circulation; il faut à sa place les saignées et les délayans les plus légers. Mais si l'hémoptysie dépendait de relâchement, de *dissolution du sang*, alors le sirop de grande consoude convient très-bien, et on l'emploie pour édulcorer les boissons appropriées. La

(1) Pentandrie monogynie (LIN.).—Borraginées (JUSS.).

dose de la racine en décoction est d'une demi-once, une once ou une once et demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une pinte. Mais comme cette boisson est dégoûtante et un peu fatigante, on préfère le sirop à la dose d'une once dans une potion, ou d'une cuillerée à café sur chaque tasse de boisson.

Cynoglosse ou *Langue-de-chien*.

La cynoglosse, *cynoglossum officinale*, L. (1), a une racine mucilagineuse, mais dont le mucilage est moins aqueux que celui du nénuphar, et moins *terreux* que celui de la grande consoude. Elle est employée comme astringente et émolliente, mais assez rarement. Un médecin botaniste a cru avoir découvert qu'elle était narcotique; mais les anciens ne lui connaissaient point cette propriété, et dans le fait, elle ne l'a pas. Il est vrai qu'il y a des pilules calmantes et somnifères très-accréditées, qui portent son nom; mais elles n'excitent le sommeil que parce qu'elles contiennent de l'opium et des semences de jusquiame. Ainsi on pourrait, sans regret, éloigner la cynoglosse de l'arsenal médical.

2°. Feuilles émollientes.

Elles sont très-nombreuses : telles sont les feuilles tendres des patiences, des arroches, des chicoracées, des solanées, comme celles

---

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). — Borraginées (JUSS.).

de morelle, et surtout de bouillon-blanc. Celles-ci sont très-émollientes, mucilagineuses, et contiennent outre cela un principe légèrement narcotique, qui les rend plus calmantes, plus rafraîchissantes et plus résolutives. On les emploie à l'extérieur sur les inflammations, les hémorrhoïdes douloureuses, et en lavement. On en fait aussi des fomentations émollientes; pour cela, on en fait une forte décoction, et on prend le marc que l'on applique sur la partie affectée : ou bien on se sert de flanelles qu'on a trempées dans cette décoction. Les décoctions des solanées servent encore à faire des lotions dans le cas d'ulcères chancreux, douloureux, etc. Les autres feuilles émollientes sont celles de seneçon, de pariétaire, de mercuriale, d'acanthe, de joubarbe, de poirée, de malvacées, etc. Toutes ces feuilles s'emploient peu à l'intérieur, mais en lavement et en fomentation, comme il vient d'être dit.

Sagou.

Le sagou est une matière farineuse, que l'on prépare avec la moelle tendre d'une espèce de palmier, *cycas circinalis*, L. (1), qui croît dans le Japon, le Malabar, les îles Moluques, etc. Les Indiens broient cette moelle qu'ils ont retirée des feuilles du cycas, et la réduisent sous forme de petits grains qu'on nous apporte. Cette substance mucilagineuse a été tres-vantée dans les maladies de poitrine, et M. Malouin a soutenu une thèse *an*

(1) Cryptogamie fougères (Lin.) — Fougères (Juss.).

phthisis sagu, où il a conclu pour l'affirmative. On l'emploie aussi pour nourrir les personnes très-affaiblies, ceux qui sont dans le marasme, qui sont épuisés par de longues évacuations, par les excès vénériens, pour arrêter quelques diarrhées séreuses. La dose en décoction est depuis deux gros jusqu'à une demi-once dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, ou à trois demi-setiers, et qu'on aromatise ensuite avec la cannelle, le gingembre, pour la rendre tonique, avec le sirop balsamique de Tolu, pour la rendre vulnéraire; ou bien on l'unit avec le lait. Pour en faire une crême, on rapproche la décoction. Quelquefois aussi on donne le sagou en poudre, mais il ne réussit pas aussi bien. C'est un aliment médicamenteux, invisquant, qui nourrit d'une manière douce et légère, et qui, sous ces rapports, est utile dans beaucoup de circonstances. On en peut dire autant du salep, excepté que le mucilage de celui-ci est plus épais que celui du sagou.

3°. Fleurs émollientes.

Les fleurs émollientes sont celles de violette, de tussilage, de bouillon-blanc, de coquelicot, de sureau, etc. On les emploie quand il faut envelopper une *matière ténue et âcre*, qui irrite le poumon, comme dans les maladies catarrhales de cet organe, quand elles ont lieu avec inflammation; alors elles sont utiles en ce que, par leur mucilage, elles invisquent *cette matière acrimonieuse*, et qu'elles sont en même-temps légèrement expectorantes.

4°. Fruits émolliens.

Les fruits émolliens sont ceux dont nous avons parlé à l'article des expectorans, comme les sébestes, les jujubes, les dattes, les figues, les pruneaux, les raisins de Corinthe, etc.

5°. Semences émollientes.

Il y a beaucoup de semences émollientes; les principales sont celles de lin, de psyllium, les pignons doux, les pistaches, etc. Celles de ces semences qui contiennent le plus de substances huileuses, sont les plus émollientes. Les plus usitées sont celles qu'on appelle émulsives, comme les amandes-douces, et les semences froides majeures et mineures. Les majeures sont tirées des plantes cucurbitacées, comme le melon, la courge, le potiron et les concombres; les mineurs sont fournies par la chicorée, la laitue, l'endive et le pourpier. Ces semences ne sont jamais employées en décoction, parce que leur huile se gâterait; mais on les triture pour obtenir leur suc émulsif, qu'on donne, ou seul, ou dans quelque potion appropriée. Par exemple, on prend trois gros ou une demi-once de ces semences, et on les broie dans suffisante quantité d'eau pour en retirer quatre ou cinq onces d'émulsion, que l'on étend dans un véhicule convenable. Une émulsion est donc une liqueur dans laquelle l'huile est dissoute dans l'eau par le moyen d'un mucilage; et c'est ce que l'art imite utilement dans la composition des loochs.

Les émulsions sont d'excellens tempérans et rafraîchissans, très-utiles dans les maladies inflammatoires, les fièvres ardentes, les douleurs vives des voies urinaires excitées par les cantharides, dans les désirs vénériens trop exaltés, le délire phrénétique, etc.; alors on y joint souvent le sirop de nénuphar.

Les amandes amères ne sont pas d'usage en médecine, si ce n'est pour donner du goût à l'huile d'amandes-douces, naturellement très-fade; c'est pourquoi quand on veut exprimer cette huile, on y mêle trois ou quatre amandes amères; on en fait de même quand on prépare le sirop d'orgeat.

Graine de Lin.

La graine de lin, *linum usitatissimum*, L. (1), s'emploie à l'intérieur en décoction, dans le cas de maladies inflammatoires du bas-ventre, et des voies urinaires. Elle diminue très-bien l'éréthisme et l'irritation de ces organes, et l'âcreté de l'urine, qui n'est plus si stimulante à son passage. C'est de cette manière qu'elle est diurétique. Comme ces semences contiennent un mucilage très-épais, on recommande de les renfermer dans un linge, et de ne leur faire subir qu'une décoction. La dose est d'une cuillerée à café sur une pinte et demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. On retire de la graine de lin une huile très-utile comme laxative dans les pleurésies et péripneumonies, quand on veut détendre,

---

(1) Pentandrie pentagynie (LIN.).—Caryophyllées (JUSS.)

relâcher, et en même temps obtenir quelques selles. La dose est de quatre, cinq ou six onces, par cuillerées : elle est en effet plus purgative que les autres huiles.

6°. Sucs émolliens.

Les sucs les plus usités qui jouissent de cette propriété, sont la gomme adragant, la gomme arabique et l'huile. Une dissolution de gomme adragant est très-utile dans le cas de poison corrosif : celle de gomme arabique est fort employée dans les maladies inflammatoires, pour relâcher, amollir, *invisquer l'acrimonie de la matière morbifique;* et c'est pour cela qu'elle est d'une grande utilité dans la toux, dans les diarrhées, les dysenteries, et les maladies des voies urinaires. C'est un aliment doux, très-utile aux sujets épuisés, et à ceux qui ont les *humeurs très-âcres*. Cette gomme se retire d'une espèce d'acacia qui croît en Egypte, *mimosa nilotica*, L. (1). Nos arbres en fournissent aussi, mais qui est beaucoup plus tenace, et se dissout difficilement. La dose de la gomme arabique est d'un gros ou un gros et demi bouilli dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. C'est un excellent mucilagineux qui, comme tel, est aussi expectorant.

La gomme adragant est fournie par un arbrisseau épineux, *astragalus tragacantha*, L. (1), qui croît dans les contrées méridio-

(1) Polygamie monoécie (LIN.). — Légumineuses. (JUSS.).

(2) Diadelphie décandrie (LIN.). — Légumineuses (JUSS.).

nales de l'Europe, surtout dans l'île de Candie. Son mucilage est beaucoup plus épais que celui de la gomme arabique; aussi elle ne sert guère qu'à faire des loochs, etc.

Huile.

L'huile dont il est ici question est indiquée par les chimistes de l'école de Fourcroy, comme l'un des matériaux immédiats des végétaux. C'est un liquide visqueux, pesant de 90,9153 à 0,493, de couleur variable, et d'une saveur fade; inodore, inflammable, n'entrant en ébullition qu'à une température supérieure à celle de l'eau bouillante; non miscible à l'eau, formant des savons avec les alkalis, etc., etc. L'huile n'est point nourrissante comme le mucilage, mais elle est plus relâchante; et à certaine dose, elle est purgative. Dans le cas d'empoisonnement par des matières corrosives, on en prend une grande quantité au moment même où on vient de les avaler. Quelques praticiens se sont récriés sur l'usage de l'huile dans les maladies inflammatoires; ils prétendent qu'elle peut alors se rancir et devenir âcre, et M. le Camus, entre autres, voulait en proscrire l'usage dans ces circonstances; mais il est certain que ce serait se priver d'un moyen précieux, et qu'on ne peut pas, dans ces cas, remplacer par d'autres. Elle convient toutes les fois qu'il faut rafraîchir, amollir, et exciter les évacuations intestinales. La dose est d'un demi-verre par prise, jusqu'à la concurrence d'une pinte par jour; elle fait vomir, purge, relâche, et est souvent très-utile sous tous ces rapports.

A l'extérieur, l'huile est aussi employée

comme relâchante et émolliente : on l'a recommandée dans les blessures faites par la morsure des animaux venimeux, comme la vipère ; mais malgré quelques expériences qui auront pu faire naître cette opinion, l'alkali volatil est alors préférable. On l'a aussi recommandée en fomentation dans l'hydropisie ascite ; mais je l'ai employée dans cette maladie sans aucun bon effet. Quelques observations auront encore trompé sur cet objet : elle aura réussi dans quelques ascites dépendantes de trop de sécheresse et d'éréthisme, où il faut détendre et relâcher : peut-être agit-elle aussi alors en bouchant les pores de la peau, de manière que la matière de la transpiration se porte sur les voies urinaires qui, forcées ainsi de s'ouvrir, donnent un libre passage à l'eau contenue dans le bas-ventre. Mais, en général, cette pratique est infructueuse.

Il n'y a point de racines, d'écorces, de feuilles, ni de fleurs qui fournissent de l'huile grasse par expression ; mais beaucoup de fruits et de semences en contiennent, comme l'olive, l'amande, la pistache, le pignon doux, la noix, les semences de pavot, dont l'huile est improprement appelée *huile d'œillet*. L'huile d'olive s'emploie à l'intérieur, quand il faut détendre, rafraîchir, et exciter les selles. Celles d'amandes-douces est employée dans les inflammations de poitrine, de bas-ventre, etc. On la préfère aux autres, parce qu'elle a une odeur plus agréable, et qu'elle est moins dégoûtante : cependant, comme on la trouve rarement bonne dans les boutiques, on aime mieux souvent celle d'olive qui est plus sûre.

L'huile de noix a été regardée comme un excellent anthelminthique.

On a dit qu'elle faisait mourir les vers en bouchant leurs trachées, et qu'elle les évacuait ensuite par sa vertu purgative; mais j'ai vu des vers intestinaux vivre très-long-temps dans l'huile, et aujourd'hui celle de noix est rarement employée comme vermifuge. M. Passerat de La Chapelle a conseillé, contre le tænia, deux onces d'huile de noix mêlées avec pareille quantité de vin de Malvoisie : on prend le tout par cuillerée de temps en temps; mais cette méthode a rarement réussi.

Toutes les substances émollientes doivent leur vertu à un principe mucilagineux, huileux, émulsif, qui est un excellent relâchant, invisquant, tempérant. Ce principe est fixe, et nullement volatil; car les eaux distillées de ces substances n'ont aucune vertu. L'infusion ne suffirait pas non plus pour extraire ce principe mucilagineux, qui ne cède qu'à la décoction. Qu'est-ce donc qu'un mucilage? C'est une substance assez épaisse, consistante, tremblante, ressemblant assez à la gelée des substances animales (1). Il n'a point d'odeur ni de goût, et ne communique rien à son eau distillée. Il se dissout dans l'eau, ne s'enflamme point. Il est susceptible de fermenter, il est plus ou moins épais, selon qu'il contient

---

(1) D'après les expériences du professeur Vauquelin, le mucilage paraît composé de gomme et d'une substance qu'il croît être de la même nature que le *mucus* (*mucilage animal*).

plus ou moins d'eau. Les fleurs n'ont qu'un mucilage peu épais. Dans les fruits on trouve, outre le mucilage, un principe saccharin; dans les semences, le mucilage est épais et abondant : il l'est aussi dans les sucs. Les propriétés du mucilage sont donc d'être nourrissant, invisquant, relâchant et émollient, quand il n'est pas trop rapproché.

Les émolliens sont calmans et anodyns, parce qu'ils diminuent l'éréthisme, et *invisquent les matières âcres*. Cependant, comme nous l'avons dit, le bulbe de lis, *lilium candidum*, L. (1), paraît être vraiment anodyn, et contenir un principe éthéré un peu narcotique. On prétend même que son eau distillée, souvent cohobée, peut jeter dans l'assoupissement, de même que celle des fleurs. La décoction de bulbe de lis est très-souvent employée en lavement dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, et l'huile qu'on en prépare est très-utile en fomentation dans le rhumathisme aigu, etc. Enfin, nous observerons que les mucilagineux conviennent très-bien comme nourrissans, dans le cours et à la fin des maladies putrides, parce qu'ils empêchent le marasme, en même temps qu'ils corrigent la putridité des humeurs.

Le règne minéral ne possède qu'un seul émollient, qui est l'eau : le règne animal en contient aussi un, qui est la partie gélatineuse des animaux.

Il y a beaucoup de préparations pharmaceutiques émollientes : tels sont les sirops de

(1) Hexandrie monogynie (LIN.). — Liliacées (JUSS.).

guimauve, de consoude, de capillaires, etc.; les différens loochs, qui sont la combinaison de l'huile avec l'eau par le moyen d'une gomme, et surtout de la gomme adragant. Ils sont émolliens, relâchans, invisquans, et quelquefois on les rend incisifs par le moyen de l'oxymel scillitique, du kermès minéral, du sirop balsamique de Tolu.

ANTI-SPASMODIQUES.

On donne ce nom aux médicamens qui sont propres à combattre les maladies produites par l'ataxie ou irrégularité de l'action des nerfs. Quand cette irrégularité va jusqu'à occasionner l'épilepsie, les médicamens propres à la guérir se nomment *anti-épileptiques;* quand le genre nerveux n'est que peu irrité, que les accès sont légers, sans chute, ni perte de connaissance, ils portent le nom de *nervins*, de remèdes contre les vapeurs; quand les maladies nerveuses dépendent plus particulièrement de la matrice, on les appelle *anti-hystériques* et *anti-hypocondriaques*, si le siége de la maladie est dans les viscères du bas-ventre. Lorsqu'ils agissent immédiatement sur le genre nerveux, en arrêtant ses mouvemens irréguliers, en suspendant les convulsions, et en s'opposant aux récidives, sans autre effet secondaire sensible, sans même attaquer sensiblement la cause première de la maladie, ils sont nommés *anti-spasmodiques.* Quand ils agissent en diminuant la sensibilité, en suspendant l'action des puissances internes et externes, en enchaînant l'âme, pour ainsi dire,

par le sommeil qu'ils occasionnent, on les nomme *narcotiques*. Enfin, quand ils sont consacrés à diminuer la douleur en relâchant la fibre, et en *invisquant une acrimonie irritante*, ils prennent le nom de *calmans*, *d'anodyns*, *de tempérans*.

Les anti-spasmodiques conviennent quand le genre nerveux est très-affecté, que cette affection se manifeste par des accès convulsifs considérables, sans douleur, ni veilles trop continues, comme dans l'épilepsie, la manie, les accès hystériques et hypocondriaques, la catalepsie, et autres maladies convulsives générales ou particulières, longues, mais sans douleur. Ils agissent par un principe amer et astringent, qui ne convient point dans les maladies inflammatoires, ni dans les maladies nerveuses avec douleur. Les narcotiques sont indiqués quand il y a veilles continues et fatigantes, qui ne dépendent pas d'une stase sanguine au cerveau, mais qui sont la suite d'une irritation membraneuse ou nerveuse, comme dans les douleurs de la pierre, les fortes coliques, l'asthme sec, etc. Donnés à propos, ils suspendent la douleur, comme miraculeusement, en diminuant et détruisant, pour ainsi dire, la sensibilité. Les anti-spasmodiques agissent plutôt sur le genre musculaire et l'irritabilité, et les narcotiques sur la sensibilité et le genre nerveux : aussi sont-ils très-utiles dans le cas de douleurs nerveuses, et de veilles par causes *âcre et irritante*. Les calmans conviennent quand les douleurs dépendent d'une tension un peu inflammatoire. Ils agissent en relâchant, et en *invisquant la matière acri-*

monieuse; sous ce rapport, les émolliens et relâchans examinés ci-dessous, sont calmans et tempérans. Ceux-ci prennent le nom d'*anodyns*, quand, outre leur substance mucilagineuse, ils contiennent encore un principe éthéré légèrement narcotique.

1°. Racines anti-spasmodiques.

Il n'y en a point d'exotiques; toutes sont indigènes. Celles que l'on doit préférer, sont celles de gui de chêne, dont on emploie aussi les autres parties, celles de pivoine et de valériane. Ces racines sont vraiment anti-spasmodiques, c'est-à-dire, qu'elles fixent le genre nerveux, enchaînent et assoupissent l'irritabilité.

Gui de chêne.

Le gui, *viscum album*, L. (1), est une plante parasite qui croît sur le peuplier, le tilleul, le noyer, etc.; mais on préfère celui qui croît sur le chêne. Outre quelques parties volatiles qui sont en très-petite quantité, il contient un principe gommeux et un principe résineux, et celui-ci paraît plus énergique que l'autre. Le gui semble devoir sa célébrité à un ancien rit religieux. Ce n'est guère qu'au commencement de notre monarchie, ou quelque temps avant, qu'il commença à être employé contre les maladies nerveuses. On sait que les Druides en faisaient la récolte avec beaucoup de cérémonie. Plusieurs ont cru que c'était de là que

(1) Dioécie tétrandrie (Lin.). — Chevrefeuilles (Juss.).

lui venait le nom de *planta sacra* ; d'autres ont pensé qu'on l'avait appelé ainsi, à cause de son utilité contre l'épilepsie, que les anciens nommaient *morbus sacer*. Quoi qu'il en soit, le gui de chêne est un assez bon anti-spasmodique ; il y a même des praticiens, M. de Haën entre autres, qui n'en parlent qu'avec enthousiasme. Cependant nous avons dans cette classe des moyens beaucoup meilleurs, et celui-ci paraît aujourd'hui assez peu employé. La dose en décoction, est de deux ou trois gros, une demi-once, une once ou une once et demie dans deux pintes d'eau réduites à moitié ; mais c'est surtout en poudre qu'on l'emploie à la dose d'un demi-gros, un gros, deux gros ou une demi-once, dans des excipiens appropriés.

Pivoine.

La pivoine, *pæonia officinalis*, L. (1), est une plante qui approche des papavéracées. On la distingue en mâle et femelle : c'est surtout la première qui est d'usage. La racine de cette plante a joui d'une grande réputation dès l'origine de la médecine ; cette réputation s'est soutenue jusqu'à nous, et elle est encore aujourd'hui très-employée, surtout contre l'épilepsie. Elle a une odeur nauséabonde, contient un principe extracto-résineux ; et son eau distillée a aussi une odeur désagréable qui vient de son *esprit recteur* (2) ; car elle n'a point d'huile essentielle. La pivoine se donne dans les con-

(1) Polyandrie digynie (Lin.). — Renonculacées (Juss.).
(2) Expression employée par Boerhaave, et qu'on peut regarder comme synonyme de *arôme*.

vulsions générales et particulières qui ont lieu par l'irritabilité augmentée, dans les accès hystériques, hypocondriaques, épileptiques ; et dans ces cas, elle mérite vraiment de la confiance, tant pour arrêter ces accès que pour les prévenir. On l'emploie rarement en décoction, à cause de son goût amer et nauséabond, mais principalement en poudre incorporée dans quelque sirop, ou délayée dans quelque véhicule convenable. En décoction, la dose est d'une demi-once, une ou deux onces, dans deux pintes d'eau réduites à une ; et en poudre, de deux gros jusqu'à une demi-once par jour en plusieurs prises : de cette manière elle réussit mieux qu'en décoction. L'eau distillée est destituée de toute vertu anti-spasmodique, et elle ne peut servir tout au plus que d'excipient. On fait aussi entrer la poudre de pivoine dans la poudre anti-spasmodique, dans la poudre anti-hystérique, dans la poudre létifiante, dans celle de guttète, dans l'eau anti-épileptique, etc., mais cette poudre, donnée seule, réussit mieux encore.

Valériane.

La valériane était peu connue des anciens, qui ne l'employaient guère que comme anthelminthique et apéritive. Les maladies nerveuses étaient peu communes de leur temps, et il paraît que l'épilepsie même, qu'ils ont si bien décrite, et qui est si fréquente de nos jours, était encore assez rare chez eux. Aujourd'hui la valériane est employée comme le meilleur anti-épileptique, et un des meilleurs anti-spasmodiques que l'on connaisse, et elle l'em-

porte sur la pivoine. *Fabius Columna*, de la celèbre maison des Colonne en Italie, est le premier qui lui ait découvert cette propriété. Il était épileptique dès l'enfance, et tenta, pour se guérir, toutes sortes de moyens, mais sans succès; enfin, il vint à celui-ci, qu'il prit à haute dose, et dont il se trouva bien. Depuis lui, on a fait, sur le même objet, une grande quantité d'expériences, dont la plupart ont confirmé l'efficacité de la valériane.

La résine de cette plante a une odeur forte et désagréable, un goût amer et nauséabond; elle a aussi un *esprit recteur* dont se charge son eau distillée, qui, pour cela, a une odeur désagréable. Son principe extractif est plus abondant que le résineux, et c'est dans ce principe extractif que réside sa propriété. Il y a plusieurs espèces de valériane; mais celle qui est d'usage est la *valeriana officinalis*, L. (1), qui croît surtout sur les montagnes d'Auvergne, les Alpes et les Pyrénées.

La racine de valériane convient très-bien dans les convulsions générales et particulières, dans celle de l'estomac, dans l'asthme, qui est une habitude convulsive du poumon, dans les douleurs spasmodiques des intestins, les tics musculaires, les spasmes qui ont lieu sans engorgement, sans *matière acrimonieuse*, et qui dépendent seulement de l'irrégularité du genre nerveux; mais surtout dans les maladies convulsives générales, comme les affections hystériques et hypocondriaques, et elle réussit mieux dans les forts accès nerveux que

(1) Triandrie monogynie (Lin.). — Dipsacées. (Juss.).

dans les légers. C'est principalement contre l'épilepsie qu'on en fait usage ; elle la guérit souvent, et la diminue toujours beaucoup, quand elle ne la guérit pas. Mais il ne faut pas que cette maladie dépende d'une cause mécanique, ou d'une *matière âcre et irritante déposée sur les membranes du cerveau ;* il faut qu'elle soit simplement nerveuse, sans dépendre d'autre cause particulière : telle est celle qui arrive à la suite d'une frayeur, et qui est très-commune ; celle qui ayant d'abord été occasionnée par des vers, continue même après que ceux-ci ont été expulsés. Ce n'est plus alors qu'une habitude nerveuse, qui souvent demande beaucoup de temps et de peine pour être détruite. Dans ces circonstances, la valériane est le meilleur anti-épileptique que l'on connaisse. Le gouvernement avait fait un établissement pour les expériences d'électricité appliquée au corps humain ; on y a traité beaucoup d'épileptiques, la plupart n'ont point guéri : or, il est bon de savoir (ce que n'ont pas dit ceux qui étaient à la tête de cet établissement), que les malades qui avaient été guéris, avaient fait même usage de la racine de valériane à haute dose ; ce qui doit entrer pour beaucoup dans les succès qu'on y a obtenus.

Quand il s'agit de traiter l'épilepsie, l'eau distillée de valériane ne suffit pas ; elle ne doit servir tout au plus que d'excipient. Une légère décoction ne suffit pas non plus, il faut une décoction très-forte. Il est à remarquer que ce remède, donné à petite dose, ne produit aucun effet, d'autant plus qu'on s'y habitue bientôt. On est trop timide sur son

administration, et l'on manque ainsi souvent son but. Il ne faut donc pas s'amuser à en prescrire un demi-gros ou un gros, mais une demi-once, une ou deux onces, en décoction à vaisseau fermé, dans une pinte et demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. Comme cette décoction est très-désagréable, on donne plus souvent la valériane en poudre, et ce doit être à la dose de deux gros, une ou deux onces par jour, en quatre ou cinq prises. Mais à cette dose, la poudre de valériane devient dégoûtante, fatigue l'estomac, excite des nausées, une anxiété précordiale considérable, et même le vomissement. Pour éviter ces accidens, on l'unit avec l'ambre, le musc, le castoréum, quelques aromatiques, et surtout le macis, ou avec quelque anti-spasmodique un peu fétide.

La valériane est encore anthelminthique par son goût nauséabond et amer : donnée à certaine dose, elle tue les vers. C'est ainsi qu'elle a souvent guéri des épilepsies qui dépendaient de la présence de ces insectes. Mais il ne faut pas conclure de là qu'elle n'est anti-épileptique que comme anthelminthique, comme l'ont prétendu quelques praticiens, car elle agit aussi véritablement sur le genre nerveux. Cette racine est aussi apéritive et incisive ; mais elle est aujourd'hui peu employée sous ce rapport.

Les racines calmantes sont celles de lis, de nénuphar, et autres que nous avons déjà examinées.

2°. Feuilles anti-spasmodiques.

Les feuilles anti-spasmodiques sont toutes celles dont nous avons parlé à l'article des emménagogues; comme celles d'absinthe, d'armoise, de matricaire, surtout de rue et de sabine. On les emploie principalement quand les accès nerveux sont occasionnés par le défaut ou la difficulté de la menstruation : alors l'huile essentielle de ces feuilles est très-utile, et c'est un excellent anti-hystérique. Mais parmi les feuilles anti-spasmodiques, il y en a qui méritent ce nom d'une manière plus particulière : ce sont celles d'oranger.

Oranger.

Les feuilles d'oranger, *citrus aurantium*, L. (1), étaient peu connues autrefois sous le rapport anti-spasmodique. Il n'y a guère que cinquante ou soixante ans qu'on leur a découvert cette propriété. C'est en effet un des meilleurs anti-spasmodiques, qui marche après, et même à côté de la valériane. Ces feuilles sont aromatiques, elles donnent à l'eau distillée une odeur agréable, et fournissent un peu d'huile essentielle : leur goût est amer et désagréable, et c'est à cause de cette amertume qu'elles sont anti-spasmodiques, car les remèdes de ce genre sont en général amers. Les feuilles d'oranger conviennent dans les accès nerveux particuliers ou généraux, dans l'épilepsie nerveuse, dans celle des enfans, qui a souvent

(1) Polyadelphie icosandrie (Lin.). — Orangers (Juss.).

lieu par un excès de sensibilité et d'irritabilité qui constitue cet âge. Je les ai vu réussir dans des maladies spasmodiques très-graves, et dont les accès étaient longs. La dose est de 20 ou 24, et plus, en décoction, dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte; mais cette décoction est très-amère, et surtout pour l'enfance : il faut toute la raison d'un adulte pour vaincre la répugnance qu'elle produit. C'est pourquoi on préfère souvent de donner ces feuilles en poudre, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à une once par jour, non délayée, parce qu'elle pourrait s'attacher au gosier et exciter des âcretés, mais incorporée dans quelques bols ou quelque conserve appropriée (1). C'est un excellent anti-spasmodique, très recommandé par l'école de Vienne, et par M. Tissot.

Les feuilles calmantes, sont celles de bouillon-blanc, de morelle, etc.

3°. Fleurs anti-spasmodiques.

Il y a beaucoup de fleurs anti-spasmodiques; mais elles ne le sont pas à un haut degré, elles sont plutôt calmantes et anodynes. Telles sont les fleurs de bouillon-blanc, de sureau, de coquelicot, de tilleul, de muguet, *conval-*

(1) Les feuilles d'oranger se donnent plus ordinairement en infusion légère : deux ou trois feuilles suffisent pour trois ou quatre tasses d'eau bouillante. C'est alors une boisson agréable (surtout lorsqu'elle est édulcorée) dont on a obtenu de bons effets dans maintes dispositions nerveuses.

laria maïalis, L. (1). Celles-ci joignent à un principe doux et agréable, une vertu un peu narcotique. On les emploie en légère infusion théiforme, comme calmantes et tempérantes, dans les maux de tête nerveux, les migraines nerveuses; mais on fait encore un usage plus fréquent des fleurs de tilleul, *tilia Europæa*, L. (2), dans les légères affections nerveuses, les *crampes du péricrâne*, les maux de tête nerveux, etc. La poudre de fleurs de muguet est employée comme sternutatoire, et elle l'est véritablement par le principe un peu irritant qu'elle contient.

Fleurs d'Orange.

Ces fleurs ont un aromate très-agréable, donnent aussi de l'huile essentielle, mais en petite quantité; et c'est ce qu'on appelle *néroli*: elles contiennent aussi un principe narcotique très-doux. On les emploie comme calmantes et légèrement anti-spasmodiques, dans les légers mouvemens hystériques et hypocondriaques, dans les vapeurs, les convulsions peu considérables, et autres légères affections nerveuses, si communes dans les grandes villes. Dans ces cas, on prescrit une cuillerée à bouche d'eau de fleurs d'orange, ou seule, ou mieux dans un verre de véhicule approprié. Le sirop peut aussi être employé à la dose d'une once ou une once et demie, dans trois ou quatre onces de potion : l'eau distillée se donne à

(1) Hexandrie monogynie (Lin.). — Asperges (Juss.).

(2) Polyandrie monogynie (Lin.). — Tiliacées (Juss.).

celle de deux ou trois gros ou une demi-once, dans une potion convenable. On emploie aussi l'eau de fleurs d'orange pour corriger le goût des potions purgatives, et autres médicamens dégoûtans. On donne quelquefois ces fleurs en poudre, mais elles sont alors plutôt légèrement toniques qu'anti-spasmodiques.

Le safran, dont nous avons déjà parlé, est aussi anti-spasmodique, et surtout rangé parmi les anti-spasmodiques qui donnent de la gaieté; c'est pourquoi il entre dans la poudre létifiante. On l'emploie surtout dans les accès nerveux qui reconnaissent une cause morale, comme le chagrin, etc.

Les autres fleurs calmantes sont celles de tussilage et de bouillon-blanc, qui ne sont point narcotiques, mais légèrement anodynes.

4°. Semences anti-spasmodiques.

Les semences anti-spasmodiques sont celles de pivoine et de valériane; mais les racines de ces plantes sont préférables.

5°. Sucs anti-spasmodiques.

Benjoin.

Le benjoin est un suc concret résineux, qu'on retire d'une espèce de laurier, *laurus benzoin*, L. (1), qui croît aux Indes orien-

(1) Ennéandrie monogynie (LIN.). — Lauriers (JUSS.). — C'est d'après Murray que l'auteur regarde le benjoin

tales et occidentales. Il ressemble, par son odeur suave, au styrax calamite, et aux baumes du Pérou et de Tolu. Il contient un principe aromatique légèrement amer, donne de l'huile essentielle, et un acide qui, dans la distillation, se sublime sous forme concrète. C'est ce qu'on appelle *fleurs de benjoin*, ou *acide benzoïque sublimé*. Le benjoin est inflammable; il se dissout dans l'esprit-de-vin et les huiles essentielles. Ses fleurs rougissent les couleurs bleues des végétaux, et forment des sels avec les bases (1). La teinture de benjoin, étendue dans

---

comme un produit d'une espèce de laurier ; mais ce même Murray, se reprenant à la fin du 4e volume de son *Apparatus medicaminum*, admet, sous l'autorité de Dryander, le benjoin comme un produit d'une espèce de styrax : c'est cette opinion que Swediaur a adoptée. Schwilgué pense qu'il est également produit et par le laurus et par le styrax benjoin. Peyrilhe et Mouton-Fontenille regardent le benjoin comme le suc épaissi d'une espèce de croton de la monoécie monadelphie de Linné, placée par A. L. de Jussieu dans la famille des euphorbes, et désignée par les noms de *croton benzoë*. — Il est plus à croire que le benjoin est produit par plusieurs plantes différentes.

Le professeur Thenard, dans son Traité de Chimie, a consacré (*Voyez* tom. III, page 226) un Chapitre à des substances auxquelles il donne exclusivement le nom de *baumes*. Ces baumes qui, selon lui, ne sont pas plus que les gommes-résines des substances immédiates particulières, et qui sont composés de résine, d'acide benzoïque, et quelquefois d'huile essentielle, sont au nombre de cinq. Deux sont solides, le benjoin et le storax ; les trois autres sont liquides ou visqueux; le baume du Pérou, le baume de Tolu et le styrax.

(1) L'acide benzoïque se retire, non-seulement du benjoin, mais encore des autres baumes et de l'urine de quelques espèces d'animaux prises particulièrement dans

l'eau, forme le lait virginal, dont les femmes se servent beaucoup comme cosmétique. Outre le principe résineux, le benjoin contient aussi un principe extractif un peu bitumineux, qui ne se dissout point dans l'esprit-de-vin.

Le benjoin est employé comme tonique, anti-spasmodique, et surtout comme incisif et atténuant, principalement dans les viscosités du poumon, les anciens rhumes, les toux très-pituiteuses, les phthisies tuberculeuses, dans celles qui attaquent des personnes grasses, et qui sont accompagnées de peu de fièvre; alors ce sont ses fleurs que l'on emploie, et c'est pour cela qu'elles entrent dans les pilules de Morton, qui sont un excellent expectorant. Ces fleurs peuvent se donner depuis deux ou quatre grains jusqu'à huit ou douze au plus, divisées en plusieurs prises, ou en poudre, ou dissoutes par le moyen d'un peu d'esprit-de-vin, et étendues dans un véhicule convenable, ou incorporées dans quelque bol ou conserve appropriée. La teinture se fait avec douze grains de ces fleurs, que l'on fait dissoudre dans deux onces d'esprit-de-vin. Elle s'emploie comme tonique et anti-spasmodique à la dose d'un demi-gros ou un gros, dans quatre ou cinq onces de potion, que l'on prend par cuillerée. Il y a des observations que le benjoin a vraiment calmé des accès nerveux un peu violens. Employé en substance, il est tonique et

---

la classe des herbivores. Les sels que cet acide forme avec les bases se nomment *benzoates*. — On ne trouve dans la nature que les benzoates de soude et de potasse. — (*Voyez* Thenard, Traité de Chimie élém. tom. III, page 105 à 108).

stomachique ; mais rarement il se donne ainsi à l'intérieur : on ne s'en sert plus guère qu'en fumigations dans les maladies de poitrine catarrhales, les phthisies muqueuses, et autres circonstances où l'on a besoin d'une vapeur incisive et irritante.

Camphre.

Le camphre est un suc concret que les anciens ne connaissaient point, et que les modernes emploient beaucoup depuis que les Arabes l'ont accrédité. Il constitue un des matériaux immédiats des végétaux. On le retire d'une espèce de laurier qui croît à la Chine, au Japon, etc., et qu'on nomme *laurus camphora*, L. (1). Presque tous les lauriers en fournissent aussi, surtout le laurier-cannelle et le laurier-sassafras : on en trouve encore dans les plantes labiées, comme le thym, la lavande, le romarin, etc., et dans la racine d'aunée. Le camphre a une odeur forte, désagréable pour beaucoup de personnes, et qui se répand au loin. Mis sur la langue, il a d'abord un goût fort, stimulant, échauffant; et au bout d'un certain temps, il laisse une impression de fraîcheur, comme si c'était de la glace ; ce qui lui a fait attribuer une propriété rafraîchissante. Le camphre ressemble assez aux huiles essentielles concrètes, mais il en diffère en ce que,

---

(1) Ennéandrie monogynie (Lin.). — Lauriers (Juss.). — Le camphre du commerce est aussi fourni très-abondamment par un arbre qui croît à Sumatra, à Bornéo, près de Malaka. On l'appelle dans l'Inde *kapour-barras*. M. Correa de Serra présume que cet arbre a beaucoup de rapport avec le *shorea robusta* de Roxburgh.

sublimé, il ne quitte jamais sa forme de camphre, qu'il se dissout dans les huiles grasses comme dans les huiles essentielles, etc. Le camphre brûle sans résidu, sa flamme est éclatante, vive, bleuâtre; il brûle sur les huiles essentielles et sur les huiles grasses.

Le camphre a plusieurs propriétés en médecine : c'est un excellent résolutif et discussif, un bon sudorifique, un bon anti-septique, un bon anti-spasmodique; enfin, il calme spécifiquement les douleurs des voies urinaires occasionnées par l'âcreté des cantharides.

On demande si le camphre convient dans les maladies inflammatoires. Hoffmann, qui le regardoit comme un excellent rafraîchissant, dit qu'oui; mais il étoit dans l'erreur. Ce moyen ne convient pas quand il y a pléthore, éréthisme, sécheresse, état *phlogistique* et grande turgescence du sang, ni lorsque ce fluide est dans un grand état de consistance.

On emploie le camphre dans les fièvres putrides qui commencent à tirer en longueur, quand elles existent avec *dissolution humorale* et disposition à la *colliquation* du sang; il le faut administrer alors à haute dose, et même on le donne au commencement de ces maladies, quand dès-lors ces symptômes existent. On en fait usage également dans les fièvres malignes, dès le commencement, quand elles ont lieu avec prostration considérable, foiblesse du pouls, convulsions, soubresauts des tendons. On l'emploie aussi dans quelques fièvres bilieuses, non pas au commencement, où il y a chaleur, sécheresse et éréthisme, mais quand elles dégénèrent en fièvres putrides, que le

pouls s'affaisse, et qu'il reste cependant chaleur et sécheresse. On le donne dans ces circonstances avec les émulsions.

Le camphre est aussi employé dans certaines fièvres éruptives, comme dans les petites véroles qui ont lieu avec *dissolution d'humeurs*, et qui veulent passer à gangrène. Alors donné à haute dose, il diminue l'état *gangréneux et délétère des humeurs*, et pousse à la peau. Il n'est pas moins utile dans les fièvres pétéchiales, et c'est un excellent moyen dans la fièvre miliaire. On donne aussi quelquefois le camphre comme anti-spasmodique dans les fièvres intermittentes, deux heures ou une heure avant l'accès.

Il y a des maladies chroniques dans lesquelles on fait usage du camphre : c'est ainsi que, quand à la suite des rhumatismes aigus, il reste douleur et pesanteur de membres qui durent long-temps, il atténue et résout *l'humeur rhumatisante*, et l'évacue par les pores cutanés; et c'est sous ce même rapport qu'il est utile aussi dans quelques douleurs de goutte. Quelques praticiens l'ont recommandé dans les maladies vénériennes; mais l'expérience a appris qu'il en augmentoit les douleurs; il augmente aussi les *douleurs laiteuses*. On l'a conseillé encore dans le scorbut, comme pouvant donner de la consistance au sang; mais il faut qu'il soit uni aux anti-scorbutiques, et quelquefois aux acides minéraux. Il s'emploie dans beaucoup d'accès hystériques et hypocondriaques, dans les convulsions particulières, soit momentanées, soit continues, dans les maux de tête nerveux, et même contre la

rage; mais il n'a point dans ce cas un effet bien décidé : on l'unit avec le musc, pour prévenir les symptômes de cette maladie.

On l'emploie comme anti-septique dans les fièvres pestilentielles et la peste elle-même, dans les gangrènes internes et externes, surtout dans celles qui sont la suite des maladies aiguës; on le donne alors à l'intérieur et à l'extérieur. Enfin il guérit comme spécifiquement les maladies des reins qui ont commencé par être inflammatoires, après que les saignées, les délayans, etc., ont précédé : donné alors à certaine dose, il termine les douleurs. Il diminue l'irritation que les cantharides produisent sur les voies urinaires; c'est pourquoi, quand, dans les maladies, on juge convenable l'application des vésicatoires, on recommande en même temps le camphre, qui est de même nécessité quand les vésicatoires sont nécessaires chez un sujet sensible et irritable; et quand on a pris à l'intérieur une trop haute dose de cantharides, il arrête le priapisme, le ténesme d'urines et l'éréthisme des voies urinaires; dans tous ces cas, on emploie les émulsions camphrées.

Lorsqu'on veut produire un effet calmant, légèrement diaphorétique, on donne le camphre en poudre, à la dose de 4, 6, 8 ou 10 grains par jour, avec autant de nitre dans du beurre de cacao, ou dans une pinte d'émulsions; et c'est ainsi qu'on l'emploie toutes les fois qu'on craint d'augmenter ou de réveiller la chaleur. Dans les autres cas, on est trop timide sur la dose; on peut la porter jusqu'à 1 ou 2 gros, et quelquefois une demi-once

ou une once par jour; et M. Collin l'a poussée jusqu'à 2 et 4 onces dans des cas de gangrènes qui avaient une marche très-rapide. Dans ces circonstances, on ne donne point le camphre en poudre; mais après l'avoir trituré avec un peu d'esprit-de-vin, on l'étend dans 5 ou 6 onces d'une forte décoction de quinquina, s'il y a fièvre putride; dans un véhicule anti-spasmodique, quand il y a convulsions, etc. Quelquefois on le donne dans une eau mucilagineuse, comme une dissolution de gomme arabique; mais cette boisson fatigue beaucoup l'estomac et excite des nausées; c'est pourquoi on y ajoute une once ou une once et demie de sirop de vinaigre, ou dix ou douze gouttes d'acide sulfurique; alors elle passe plus facilement. L'usage un peu continué de ce médicament finit toujours par dégoûter et fatiguer. On diminue ces inconvéniens par le moyen du nitre, et surtout des acides végétaux, comme le sirop de vinaigre, etc.

A l'extérieur, on saupoudre de camphre les vieux ulcères, les parties qui sont menacées de gangrène; on fait aussi des lotions camphrées dans le cas d'érysipèle, d'ophtalmie, de rhumatisme, de goutte; mais c'est surtout l'esprit-de-vin et l'eau-de-vie camphrée que l'on emploie. L'huile de camphre qui se prépare par la dissolution du camphre par l'acide nitrique (1), s'emploie dans les caries osseuses,

---

(1) On fait digérer pendant huit jours, dans un vase exactement fermé, 3 onces de camphre et 6 onces d'acide nitrique. On sépare ensuite avec précaution la partie oléagineuse qui surnage et qui constitue ce qu'on a appelé *huile de camphre, oleum camphoræ nitricatum* (Swediaur).

et avec précaution sur les ulcères profonds, étendus, et qui ont lieu avec sanie abondante, putride, gangréneuse.

Opium (1).

L'opium est un suc qui découle par incisions des têtes du pavot oriental non encore mûr, *papaver somniferum*, L. (2). C'est principalement en Perse et en Turquie qu'on le recueille. Les autres espèces de pavot, et même notre pavot blanc, peuvent aussi fournir de l'opium; mais il est inférieur à celui de Turquie (3). Les anciens connaissaient ce suc, et préféraient celui de Thèbes; c'est pourquoi on trouve encore l'opium, appelé *thébaïque*, dans quelques dispensaires. Les branches et les feuilles de pavot peuvent donner de l'opium, mais ce ne peut être que par la décoction; et celui qu'on retire par incision est bien meilleur. Les feuilles de cette plante sont très-légèrement narcotiques, et ses fleurs le sont plus que celles de coquelicot; mais ses semences ne le sont point

---

(1) L'opium du commerce est appelé *meconium*.

(2) Polyandrie monogynie (LIN.). — Papavéracées (JUSS.)

(3) Le docteur Loiseleur-Deslongchamps a fait depuis quelques années les recherches et les expériences les plus intéressantes sur l'opium indigène. Il a en partie publié les résultats de ses travaux dans un mémoire lu à l'Institut de France et à l'Académie de médecine, ayant pour titre : *Observations sur la possibilité de retirer du pavot somnifère cultivé en France, soit de véritable opium en larmes, soit différens extraits avec lesquels on puisse remplacer, dans la pratique de la médecine*, L'OPIUM THEBAICUM. On trouve un extrait de ce Mémoire dans le tome XL, cahier de janvier 1811, du journal général de médecine.

du tout. Elles fournissent une huile improprement nommée *huile d'œillet*, qui, dans le commerce, sert souvent à allonger l'huile d'olive. On avait d'abord craint que cette huile ne fût nuisible, mais la Faculté de Médecine de Paris rassura les esprits, en prononçant qu'elle ne pouvait pas l'être.

L'opium fraîchement tiré est d'un blanc laiteux; mais avec le temps, et par la consistance qu'il acquiert, il devient d'un brun rougeâtre. Il a une odeur non aromatique, mais vireuse, qui est particulière à la plupart des substances narcotiques, et dans laquelle réside vraiment leur vertu somnifère. Mis sur la langue, il excite de la chaleur, de l'irritation, de la soif; preuve qu'il contient un principe irritant. Il contient aussi un esprit recteur, et son eau distillée s'imprègne du principe vireux, dont on ne peut le dépouiller entièrement par les décoctions les plus fortes. Dans l'analyse, il fournit une huile essentielle très-narcotique et dangereuse.

L'opium se dissout en partie dans l'eau, ce qui prouve qu'il contient un principe extractif; mais le vin le dissout encore mieux, preuve qu'il contient aussi un principe résineux. Il se dissout aussi dans l'esprit-de-vin, et les teintures d'opium sont si fortes et si narcotiques, qu'elles sont peu employées. Ainsi l'opium est un suc gommo-résineux, ce qui est encore prouvé par sa dissolution à peu près entière dans le vinaigre. Si on lui fait subir une longue digestion dans l'eau froide ou chaude, on trouve à la surface de la liqueur une partie grasse qui surnage; c'est son huile essentielle qui est

chargée de toute la vertu narcotique, et qui tue les animaux les plus forts, en les jetant dans un sommeil léthargique : on trouve ensuite une matière pesante qui s'est précipitée au fond du vase ; c'est le principe gommo-résineux, et le menstrue tient en dissolution une matière que l'on croît être un sel particulier à l'opium.

Ce suc jouit de trois grandes propriétés générales : 1°. il engourdit la sensibilité ; 2°. il diminue l'irritabilité ; 3°. il est irritant et âcre. Il paraît produire le premier effet, parce que son action se porte principalement sur le cerveau, où il enchaîne la sensibilité dans son origine. Le second effet n'est point douteux ; car si on applique de l'opium sur un muscle, celui-ci n'est plus aussi susceptible de se contracter ; et si on en applique sur le cœur, en peu de temps son mouvement est anéanti. Enfin son effet stimulant se manisfeste par la douleur qu'il excite lorsqu'on en applique sur quelque partie du corps entamée, et par les convulsions, la chaleur et l'inflammation qu'il produit, quand on en a pris à l'intérieur une trop haute dose : on trouve l'estomac enflammé chez les animaux qui ont été empoisonnés par l'opium. Ce suc est narcotique, par la propriété qu'il a d'engourdir la sensibilité ; il est antispasmodique, par celle qu'il a d'engourdir l'irritabilité.

L'opium convient-il dans les maladies inflammatoires? Beaucoup d'auteurs respectables soutiennent l'affirmative, le regardant comme capable d'arrêter l'impétuosité fébrile et l'inflammation. *Sydenham*, entre autres, était

partisan outré de l'opium, et l'employait souvent dans les maladies inflammatoires; mais il était trop grand praticien pour le donner au commencement de ces maladies: ce n'était que quand les premiers symptômes étaient tombés. Il est certain que la sensibilité joue un grand rôle dans les maladies inflammatoires, et qu'il serait souvent utile de la diminuer; mais outre cette sensibilité, il y a encore alors turgescence sanguine, pléthore vraie ou fausse, engorgement réel. Or, l'opium augmenterait cette turgescence; car chez ceux qui en font usage, le visage devient rouge, ainsi que les yeux, le pouls s'élève; et quand la dose est poussée trop loin, il survient un état d'ivresse pareil à celui qu'occasionnent les liqueurs spiritueuses et inflammables. Loin donc de favoriser la résolution, il augmenterait au contraire de plus en plus l'engorgement inflammatoire. Il faut commencer le traitement de ces maladies par des saignées plus ou moins abondantes, et venir ensuite aux délayans mucilagineux, ou légèrement acidulés. Lorsqu'après ce traitement, l'inflammation subsiste, et est entretenue par l'irritation et la douleur, l'opium peut être très-utile. Il faut cependant encore remarquer que ce n'est point dans les inflammations des viscères parenchymateux, mais seulement dans celles des viscères membraneux, comme dans la pleurésie, les coliques inflammatoires, l'inflammation de la vessie, etc., après que les grands symptômes sont tombés.

Dans la plupart des maladies éruptives, l'opium est utile, parce que, quoiqu'il sus-

pende les autres évacuations, il porte cependant beaucoup à la peau, et c'est peut être le plus puissant sudorifique, quand il est uni aux autres médicamens qui jouissent de cette dernière propriété; mais il y a des cas dans les maladies éruptives où il ne convient pas. Par exemple, il serait nuisible dans la petite vérole, au moment de l'invasion, où il y a presque toujours turgescence sanguine, pouls plein, fort, élevé : il augmenterait l'effervescence et la pléthore vraie ou fausse; il ne convient pas non plus dans ces maladies, quand il y a langueur, faiblesse, et que l'éruption est empêchée par cette cause : il augmenterait cette faiblesse; car l'impétuosité qu'il occasionne d'abord, n'est que momentanée, et il fait retomber bientôt dans une atonie plus grande qu'auparavant. Mais quand il y a sécheresse du côté de la peau, resserrement spasmodique de cette partie produit par un éréthisme général, ou seulement par celui du système cutané, on peut, après les saignées, si elles sont nécessaires, donner l'opium, qui alors relâche, détend la peau, et facilite l'éruption variolique. Lorsque la petite vérole confluente approche de la suppuration, c'est le moment le plus douloureux de la maladie : toutes ces petites inflammations particulières produisent l'inflammation générale, la fièvre, la douleur; et la continuité de ces accidens peut occasionner la résorbtion du pus et la mort. Il faut, dans cette circonstance, soutenir l'éruption à l'extérieur, relâcher la peau, et calmer en même temps la sensibilité; ce que fait très-bien l'opium. Il est aussi quelquefois utile dans

la dessication et la fièvre secondaire, quand il n'y a pas trop de force ni de faiblesse, parce qu'il faut toujours entretenir la peau libre. Dans la rougeole, où la matière morbifique est très-âcre et séreuse, l'opium est très-utile en donnant à cette humeur plus de consistance, en diminuant la douleur, et en favorisant l'expectoration.

On trouve quelquefois l'opium conseillé dans les fièvres malignes; mais cela demande explication, parce qu'il y a plusieurs espèces de ces fièvres fort différentes les unes des autres. 1°. Il y a celle qui est occasionnée par l'engorgement inflammatoire du parenchyme cérébral, maladie très-rare, que je n'ai vue que huit à dix fois. Dans cette espèce, l'opium est nuisible, attendu qu'il excite l'afflux du sang vers la tête, et augmente par-là les accidens. 2°. Il y a une fièvre maligne qui accompagne les fièvres putrides, et qui est telle, soit dès son début, soit à la suite de la fièvre putride. Dans ces cas, l'opium ne convient pas : il faut employer le camphre, le castoréum, le musc et le quinquina comme anti-septiques et anti-spasmodiques. 3°. Il y a une fièvre maligne qui affecte particulièrement le genre nerveux, sans qu'elle paraisse dépendre d'une matière morbifique sensible. C'est la fièvre lente nerveuse, qui a lieu ou avec tension, comme à la suite de veilles prolongées, de passions de l'âme très-fortes, ou avec faiblesse et relâchement. Dans le premier cas, l'opium, uni avec d'autres anti-spasmodiques, est utile; dans le second, il ne convient pas, et il faut mettre en usage le vin, le quinquina, les potions cordiales, le cam-

phre, etc. : il ne convient pas non plus en général dans les fièvres putrides.

L'opium est très-employé dans les fièvres intermittentes, qu'on est presque sûr d'arrêter par son moyen. Ces fièvres sont caractérisées par des accès et des intermittences fixes : les accès commencent en général par un frisson plus ou moins fort, qui tient à un véritable état de spasme ; si on le suspend, la chaleur et la sueur n'ont point lieu, et l'opium opère très-bien cette suspension. Mais quand ces fièvres reconnaissent pour cause une matière bilieuse, comme les tierces du printemps et de l'été, il serait dangereux de les arrêter. Ces fièvres sont utiles ; elles ne sont ni longues, ni dangereuses, et tout leur traitement consiste à calmer l'effervescence bilieuse, et à l'évacuer. Il n'en est pas de même quand les fièvres intermittentes ne sont entretenues que par un état spasmodique, sans cause irritante ; on peut les arrêter dès le commencement par les anti-spasmodiques. Quand, dans toute fièvre intermittente, le frisson est long et fort, au point de faire craindre la mort, ce qui arrive quelquefois chez les personnes très-sensibles, les femmes enceintes, les vieillards, il faut l'arrêter par les narcotiques plutôt que par le quinquina. Quelquefois les fièvres d'accès commencent par l'affection de quelque partie, comme par des douleurs de tête considérables, des coliques atroces, la pleurésie, etc. : il faut arrêter ces accès par des narcotiques. Cette pratique ne remonte guère qu'à quatre-vingt ou cent ans ; mais on la discontinua bientôt, parce qu'on en abusa. M. *Berryat*,

médecin en Bourgogne, la réveilla, et elle fut encore une fois abandonnée; enfin elle a été généralement adoptée à Paris et dans les provinces. Trois quarts d'heure ou une demi-heure avant l'accès, on donne 12 ou 15 gouttes de laudanum liquide dans un verre d'infusion de petite centaurée; bientôt après il se fait une détente favorable, le sommeil survient, et souvent la sueur, mais c'est une sueur douce qui empêche l'accès d'avoir lieu. Je préfère cependant la liqueur d'Hoffmann au laudanum; on peut les unir ensemble : mettre, par exemple, 8 ou 10 gouttes de celui-ci, et 12 ou 15 gouttes de l'autre dans la même dose de boisson. Ce moyen ne conviendrait pas quand l'accès est une fois commencé; il l'augmenterait, loin de le diminuer. Cependant, quand le frisson menace d'un grand danger, on peut l'employer à petite dose, pour développer le germe nerveux, et s'opposer à ce resserrement spasmodique, qui est quelquefois mortel.

L'opium convient dans quelques maladies aiguës particulières, comme nous l'avons dit, après que l'inflammation étant tombée, il reste de la douleur dans la partie affectée, comme dans la pleurésie, l'inflammation de l'estomac, des intestins, etc.; mais il ne réussit pas aussi bien dans la phrénésie. On l'emploie fréquemment dans les maladies catarrhales dues à une matière, non pas très-épaisse et *pituiteuse*, mais *ténue et âcre* avec douleur, surtout dans les organes membraneux, comme dans la pleurésie et la péripneumonie catarrhales, les coliques catarrhales, etc. Après la saignée, si elle est nécessaire, et les délayans,

on donne le sirop diacode qui facilite la coction et la crise ; mais il faut que ce soit à petite dose : il facilite *l'inviscation de la matière morbifique*, et sa sortie par la peau et l'expectoration.

Non-seulement l'opium est utile dans plusieurs circonstances de maladies aiguës, il l'est aussi quelquefois dans les maladies chroniques. C'est ainsi qu'on l'emploie souvent dans les suppurations lentes, non qu'il soit propre à guérir par lui-même ces maladies ; il ne diminue point la suppuration et ne cicatrise point l'ulcère : mais par le calme et le sommeil qu'il procure, il fait que la nature travaille avec plus de tranquillité à la cicatrisation de la partie ulcérée. Il est surtout employé sous ce rapport dans la phthisie pulmonaire, pour procurer du sommeil, diminuer l'irritation de la poitrine et la toux, et faire en sorte que le poumon étant moins agité, la cicatrisation soit plus facile ; il est d'ailleurs très-propre à faciliter l'expectoration.

Lorsque les maladies chroniques dépendent d'engorgemens produits par une matière visqueuse très-épaisse, l'opium, en augmentant le relâchement qui a déjà lieu, favorise l'engorgement de plus en plus ; mais uni avec les incisifs et les atténuans, il rend leur usage plus sûr, plus prompt et plus efficace par la détente qu'il occasionne. C'est pourquoi il entre dans les pilules de Starkey ou de Mathews, qui sont de très-bons fondans. Lorsque les engorgemens chroniques sont produits par une matière *ténue et acrimonieuse*, l'opium est très-bon, comme dans les suites du rhuma-

tisme aigu, après que le traitement anti-phlogistique a précédé. Alors il relâche les membranes musculaires qui sont le siége de la maladie, détruit l'*acrimonie de la matière morbifique*, et facilite son évacuation. Il doit être donné dans cette circonstance à petite dose, et uni avec les légers fondans diaphorétiques, comme le rob de sureau, l'antimoine diaphorétique non lavé, etc. On l'emploie de même dans la goutte, non quand elle veut se fixer à l'extérieur, et qu'en même temps elle n'est pas trop douloureuse, car alors il l'empêcherait de sortir, et la ferait porter sur quelques parties internes; mais c'est quand elle se fixe à l'extérieur avec des douleurs atroces. Dans ce cas, il est utile en relâchant, calmant, procurant du sommeil, et diminuant la sensibilité trop exaltée. Il est encore d'une grande utilité quand la goutte se porte sur quelque partie membraneuse interne, et qu'elle y excite des symptômes d'inflammation; à la vérité, il faut en même temps employer les saignées, les pédiluves, les sinapismes. On le joint quelquefois dans cette circonstance avec les sudorifiques, comme les légères infusions de fleurs de sureau ou l'alkali volatil; par exemple, on met 6 ou 8 gouttes de celui-ci sur 2 onces de sirop diacode. Ce mélange porte à la peau en relâchant les membranes, et facilite ainsi la sortie de l'*humeur morbifique*.

L'opium n'est point utile dans les maladies vénériennes, quoiqu'on l'ait recommandé. J'ai vu des douleurs vénériennes, surtout de la tête, augmenter par ce moyen; et il ne réussit pas davantage contre les douleurs scorbu-

tiques. C'est un assez bon calmant des douleurs *laiteuses* non anciennes, surtout lorsqu'elles sont portées sur les membranes.

Dans la plupart des maladies spasmodiques, l'opium est très-utile, et comme spécifique. C'est ainsi qu'il est très-souvent employé dans la manie, maladie caractérisée par un délire furieux, sans fièvre, dans laquelle l'esprit est absolument aliéné, parce que les membranes du cerveau sont dans un grand état d'irritation et de crispation, mais sans inflammation. C'est avec raison qu'on la range parmi les maladies chroniques, quoiqu'elle ait des accès aigus, parce qu'en total elle dure souvent très-long-temps. Cette maladie a quelquefois été guérie par l'opium ; mais il faut pour cela qu'il soit donné à haute dose ; et comme d'un autre côté il serait à craindre qu'en portant le sang au cerveau, il n'augmentât les accidens, il faut en même temps employer la saignée. Ainsi, on saigne un jour, et le lendemain on donne l'opium ; ou bien on saigne le matin du pied, le soir de la jugulaire ; et dans l'intervalle intermédiaire on donne l'opium : cette méthode, répétée quatre, cinq ou six fois, selon le besoin, a quelquefois eu du succès. Comme anti-spasmodique, l'opium est utile aussi dans ces espèces d'épilepsie dont nous avons parlé plus haut, et on le donne avant les accès, lorsqu'ils sont annoncés, comme cela arrive souvent, par quelques signes précurseurs sensibles à ceux qui en sont attaqués, ou à ceux qui se trouvent avec eux. L'asthme sec, et même l'asthme humide, dépend presque toujours d'un violent accès nerveux porté

sur le poumon. C'est pourquoi Van-Helmont, qui au milieu des égaremens de son imagination avait de bonnes idées, appelait cette maladie *épilepsie du poumon ;* quoique, selon moi, elle serait plus justement nommée *catalepsie du poumon*. Le genre nerveux étant principalement affecté dans cette circonstance, il n'est pas étonnant que l'opium donné à certaine dose y soit avantageux. Il ne l'est pas moins dans les migraines nerveuses, les palpitations du cœur qui dépendent de spasme, les hoquets spasmodiques, les coliques du même caractère, et les douleurs venteuses qui sont produites par le resserrement partiel des intestins et l'expansion de l'air. Dans ce dernier cas, l'opium donné dès le commencement détruit ce resserrement spasmodique, et rend le développement de l'air égal par tout le canal intestinal. On l'emploie aussi dans les maladies nerveuses des reins, de la vessie, dans les convulsions particulières de quelques membres. C'est aussi un bon anti-hystérique; et les substances fétides, comme l'alkali volatil, l'assa-fœtida et les autres sucs férulacés, la plume et le crin brûlés, etc., qui sont les véritables remèdes des accès nerveux dépendans de la matrice, agissent plus promptement et plus puissamment, quand ils sont unis avec l'opium. Dans le tétanos, auquel la plupart de ceux qui en sont attaqués succombent, quand il est parvenu à un certain point, il faut donner l'opium dès le commencement, et à haute dose. Au reste, cette maladie n'est pas toujours mortelle, car j'ai guéri un malade par le moyen du camphre, du musc et de l'opium unis en-

semble. De même dans la rage, non pas confirmée, car il n'y a pas encore d'observation bien sûre de rage confirmée guérie, mais quand elle s'annonce et se développe, ce qu'elle fait en excitant un état de spasme, le musc, l'ambre, le succin, unis à l'opium, réussissent.

L'opium, comme narcotique et anti-spasmodique, est anti-douloureux, et cette propriété est très-précieuse. On le met en usage sous ce rapport dans les douleurs vives quelconques, comme celles de l'enfantement, celles qui suivent l'accouchement, les coliques nerveuses de l'estomac, qui ne dépendent que de la sensibilité de cet organe trop exaltée; dans les douleurs horribles de la goutte, et dans celles de la pierre, qui ne sont pas moins atroces. On l'emploie pour préparer à l'opération de la taille, et l'on pourrait aussi le donner avec utilité après l'opération, pour modérer la sensibilité qui a été développée à l'excès par les douleurs que celle-ci occasionne, et celles que produit naturellement la pierre. Il convient dans les douleurs néphrétiques qui dépendent de pierres et de gravelle; c'est alors un excellent calmant, qu'il ne faut cependant donner qu'après les saignées, les bains, les huileux : après ce préliminaire, on donne le syrop diacode, pour faciliter le passage de ces petites pierres dans l'uretère, la vessie et l'urètre. C'est encore comme anti-douloureux que l'opium s'emploie dans le cas de dysenterie, maladie dans laquelle il y a souvent des douleurs horribles, occasionnées par une *matière âcre* portée sur le canal intestinal, qui est la partie la plus irritable de toute l'économie.

Ce n'est point au commencement qu'il faut le donner, parce qu'en arrêtant l'évacuation qui est utile, il occasionnerait promptement la gangrène des intestins. Il faut d'abord évacuer, s'il est nécessaire, venir ensuite aux fomentations émollientes, et au sirop diacode à petite dose. Beaucoup de praticiens sont d'un avis contraire, parce qu'ils craignent que l'opium, qui arrête toutes les évacuations, excepté la sueur, ne retienne à l'intérieur la cause de la maladie; mais il ne produit pas cet effet quand on ménage la dose; et il est toujours bon de le faire prendre en lavement, si on ne peut le donner par la bouche.

L'opium ayant donc la propriété de suspendre la plupart des évacuations, peut être regardé comme un bon astringent, et il l'est en effet. Comme tel, il est utile dans les diarrhées un peu rebelles, quand même elles auraient lieu par faiblesse et seraient accompagnées d'atonie; il faut alors l'unir avec les toniques et d'autres astringens. Dans la dysenterie putride, après qu'on a fait vomir, on donne les cordiaux et les sudorifiques, dans lesquels on fait entrer un peu d'opium avec la liqueur d'Hoffmann et l'esprit de Mindererus, cette maladie se guérissant rarement par les évacuations intestinales, mais le plus souvent par les sueurs. L'opium est aussi très-utile dans les pertes, et on en voit beaucoup qui, ayant résisté aux saignées et aux meilleurs astringens, cèdent à celui-ci combiné avec ces derniers, et quelquefois avec les toniques. Il est aussi très-bon dans le diabetès, et quelquefois on est obligé d'avoir recours à lui dans

les hémoptisies, et autres hémorrhagies qui ont lieu par éréthisme et un excès de sensibilité, dont l'effort se porte particulièrement sur le système vasculaire; alors l'opium, en suspendant cette sensibilité, en suspend aussi l'effet, et l'hémorrhagie s'arrête. Mais il ne convient point dans les hémorrhagies qui suivent l'accouchement, quand elles ont lieu par relâchement, à moins qu'on ne le donne à petite dose, et uni avec les forts astringens et les toniques. Quand on donne l'opium comme astringent, c'est son extrait acéteux (1) qu'il faut préférer : la dose est de trois, quatre, cinq ou six grains.

L'opium est aussi un excellent sudorifique, comme nous l'avons dit.

Ce suc appliqué à l'extérieur, agit de la même manière qu'à l'intérieur. Quand la dose est assez forte, il produit le calme, le sommeil même, et quelquefois la léthargie. On emploie les embrocations opiacées dans les convulsions particulières de quelques membres, sur les parties attaquées de vives douleurs rhumatisantes : dans ce dernier cas, j'ai souvent employé un litus fait avec l'huile, l'alkali volatil, l'eau thériacale et un peu d'opium, par le moyen duquel ce litus résolutif et discussif devient en même-temps calmant. On l'emploie encore à l'extérieur dans les vives douleurs de la goutte, sur les ulcères chancreux, et des linges imbibés d'une assez

(1) L'extrait acéteux d'opium est inconnu dans les officines, et il n'en est fait aucune mention dans les ouvrages publiés sur la pharmacie.

fortes dissolution d'opium s'appliquent avec fruit sur les cancers, dont les douleurs s'apaisent par ce moyen. Quelquefois même on l'applique extérieurement pour des maladies internes, comme dans le cas de coliques nerveuses, de hoquets et de vomissemens convulsifs; on se sert alors d'emplâtres *d'assa-fœtida*, sur lesquels on met un peu d'opium.

Pour les usages de la médecine, l'opium ne s'emploie pas tel qu'il est dans le commerce; il a besoin d'être purifié. Pour cela, on le laisse amollir dans un peu d'eau au bain marie; on passe ensuite avec expression, et alors il prend le nom de laudanum sec. La dose est d'un demi-grain ou un grain comme calmant, et de deux ou trois grains comme narcotique. Cette dose est regardée comme forte, mais on a quelquefois tort de ne la pas passer. Il y a des cas où la nature ne veut pas être ainsi badinée; et si la médecine expectante a souvent ses avantages, la médecine active a quelquefois aussi les siens. On peut donc quelquefois donner l'opium à la dose de trois, quatre, six, huit, dix ou douze grains, comme dans quelques coliques venteuses très-fortes, la manie, l'épilepsie, les convulsions très-considérables, et toutes les fois qu'il faut arrêter promptement un spasme très-violent.

Le laudanum liquide, appelé aussi gouttes anodynes de Sydenham, est du laudanum sec digéré dans du vin d'Espagne avec du girofle, de la cannelle et du safran : 16 ou 18 gouttes de cette liqueur contiennent un grain d'opium; ainsi on peut en donner quinze, dix-huit, trente ou trente-six gouttes par jour en plu-

sieurs prises. On pousse quelquefois la dose jusquà un gros, quand on veut un effet narcotique; mais alors il faut préférer le laudanum sec, parce que le principe narcotique est énervé par les substances aromatiques qui entrent dans le laudanum liquide.

Il y a aussi une préparation nommée extrait gommeux d'opium, ou extrait d'opium par digestion, par laquelle ce suc est privé le plus qu'il est possible de ses parties vireuses et résineuses, de manière qu'il ne reste plus que son principe gommeux. Autrefois il fallait trois, quatre et six mois de digestion pour cet opération; mais M. Bucquet a trouvé le moyen de la faire d'une manière beaucoup plus simple et beaucoup plus prompte, c'est d'employer l'eau frappée de glace. L'opium ainsi préparé n'est plus narcotique, à moins qu'il ne soit donné à très-haute dose; mais il est calmant et anodyn, très-utile quand il faut un anti-spasmodique non narcotique. La dose est de quatre, six ou huit grains et plus. M. Bucquet en faisait pour lui-même un grand abus, car il en prenait soixante à quatre-vingt grains par jour, avec une chopine, et même, selon quelques-uns, une pinte d'éther.

Par le moyen de la digestion de l'opium dans l'eau, à laquelle on donne ensuite une consistance sirupeuse avec le sucre, on fait le sirop d'opium, dont la dose est de deux ou trois gros comme calmant, et d'une once ou une once et demie. On pourrait le substituer avec avantage, comme plus sûr et plus fidèle, au sirop diacode, qui se donne d'ailleurs à la même dose. Enfin, l'opium entre dans beau-

coup de préparations pharmaceutiques, comme dans la thériaque, le mithridate, les orviétans, le diascordium, le philonium romanum, les pilules astringentes du codex de Paris, etc.

L'opium pris à une dose trop forte, est un poison qui peut donner la mort, comme on l'a vu quelquefois; la dose nécessaire pour produire cet effet ne peut pas, en général, être fixée. On sait que celle qu'on emploie ordinairement est d'un demi-grain, 2 ou 3 grains; que par extraordinaire on la pousse quelquefois jusqu'à six grains, et qu'il entre dans les mêmes proportions, dans les différentes compositions opiacées; cependant, quand on s'y habitue peu à peu, on peut passer cette dose sans en être affecté; c'est ainsi que les Turcs en prennent depuis deux ou quatre gros, jusqu'à 2 ou 3 onces, pour se procurer une ivresse gaie. Mais on peut dire qu'en général à la dose de huit, dix ou douze grains, pris sans gradation, il occasionnerait une somnolence léthargique inquiétante, et qui a été quelquefois mortelle; et qu'à celle d'un demi-gros, pris aussi sans gradation, il serait mortel pour la plupart des hommes. Les premiers symptômes que produit ce poison, sont la somnolence, une douce langueur, un sentiment de volupté délicieux : des rêves agréables viennent flatter l'imagination de toutes les manières. Tous ces effets idiopathiques ou sympathiques sont dus au principe vireux, qui étant le plus volatil, déploie le premier son action. Il détruit l'irritabilité, et enchaîne la sensibilité, qui sont les deux agens dont l'union constitue la vie animale; mais après

que l'opium a séjourné quelque temps dans l'estomac, le principe irritant se développe, contredit le principe narcotique, et le sujet se réveille pour être la proie de grandes douleurs, de tiraillemens d'estomac, d'une fatigue très-douloureuse, et de convulsions plus ou moins fortes (1).

Ce poison agit en causant une espèce d'apoplexie; car pendant son action, le visage et les yeux sont très-rouges, les carotides battent assez fortement, et le pouls est assez élevé. Cela vient de ce qu'il diminue la sensibilité et l'irritabilité du cœur; alors la circulation ne se faisant plus avec la même liberté, le sang séjourne plus qu'il ne faut dans les parties supérieures.

On remédie à cet empoisonnement en faisant d'abord vomir, pour évacuer la matière qui l'occasionnait; ensuite, comme les acides, surtout les végétaux, sont les antidotes des substances narcotiques, en neutralisant, pour ainsi dire, leur principe somnifère, on les donne en boisson, en lavement, et on en fait des applications à l'extérieur; après quoi on emploie les émolliens mucilagineux, et la diète laiteuse, pour calmer l'irritation occasionnée par le principe résineux. Si, le malade étant revenu à lui-même, la tête restait surchargée, il faudrait appliquer les vésicatoires, pour ranimer la sensibilité : on fait aussi une légère saignée du pied, et on met en usage les lave-

(1) L'autopsie cadavérique a souvent fait voir la phlogose de l'estomac après les empoisonnemens par l'opium.

mens âcres, selon le conseil de quelques praticiens.

Nous avons distingué les anti-spasmodiques, en anti-spasmodiques proprement dits, en anodyns et calmans, et en narcotiques. 1°. Les anti-spasmodiques proprement dits, sont ceux qui peuvent fixer le genre nerveux, et calmer les mouvemens irréguliers, en enchaînant l'irritabilité encore plus que la sensibilité, mais sans occasionner de sommeil. Tels sont la racine de pivoine, le gui de chêne, que l'on pourrait exclure sans regret de la matière médicale, la valériane principalement, les feuilles d'oranger, le camphre, l'assa-fœtida, l'opopanax, le bdellium, le benjoin, etc. 2°. Les anodyns sont ceux qui relâchent la fibre, *enveloppent les parties acrimonieuses*, et diminuent un peu l'énergie de la sensibilité : telles sont les fleurs de coquelicot, de pavot, de lis, de sureau, d'orangers, de tilleul, etc. 3°. Les narcotiques sont ceux qui occasionnent le sommeil, comme l'opium, dont nous avons parlé, la jusquiame, la belladone, etc., dont nous parlerons.

Les anti-spasmodiques doivent leur vertu à une substance fixe et gommeuse. Ils contiennent en effet peu de résine ; les vins que l'on prépare avec eux ne sont presque point anti-spasmodiques : leur eau distillée ne l'est point ; mais donnée en décoction forte, en extrait gommeux et en poudre, ils sont très-efficaces. La vertu des anodyns réside dans un principe mucilagineux, qui *invisque les matières âcres*, et

dans un principe légèrement narcotique. Enfin, les narcotiques agissent par un principe virulent très-décidé. Leur huile essentielle tue à une dose même légère. Leur eau distillée et leur résine sont très-somnifères ; mais ils deviennent seulement anti-spasmodiques, quand on ne leur laisse que leur principe gommeux.

Le règne minéral a des anti-spasmodiques proprement dits, comme l'alkali volatil et les fleurs de zinc, mais il n'a point de calmans, ni de narcotiques.

Outre les préparations pharmaceutiques anti-spasmodiques dont nous avons déjà fait mention, il y a encore des poudres qui ont la même propriété, et dont les meilleures sont la poudre anti-spasmodique, et celle de guttète. La dose est d'un scrupule, jusqu'à un ou deux gros en bols ou en potion.

APÉRITIFS.

On a donné à cette espèce de médicamens différens autres noms qui sont synonymes de celui-ci ; tels sont ceux d'incisifs, d'atténuans, de désobstruans et de désopilans. On entend en général par ces dénominations, les remèdes qui donnent aux *humeurs plus de fluidité*, facilitent leur cours, leur sécrétion et leur excrétion ; mais les fluides peuvent être empêchés dans leur cours par un spasme, par un engorgement inflammatoire ; alors les délayans, les mucilagineux, les émolliens, et quelquefois les anti-spasmodiques sont de bons apéritifs ; mais ceux dont il s'agit ici ne conviennent qu'aux *épaississemens lents des humeurs*. Toutes

les humeurs sont susceptibles d'un épaississement pathologique ; c'est ainsi que le sang devient *plastique* dans les maladies inflammatoires, d'où vient cette croûte couënneuse qui surnage dans le sang qu'on a tiré aux pleurétiques, etc. La bile est une des humeurs les plus propres à s'épaissir, ce qui donne lieu à des jaúnisses, ou à des concrétions particulières nommées calculs biliaires. La lymphe peut s'épaissir aussi considérablement, comme on le voit dans les maladies écrouelleuses. L'*humeur laiteuse* peut se grumeler dans quelque organe particulier et dans le tissu cellulaire, d'où résultent des maladies longues et et difficiles à guérir (1). La graisse s'épaissit aussi quelquefois, et forme des tumeurs adipeuses et stéaotmateuses. On croît même que le principal agent de la sensibilité et de l'irritabilité, l'esprit vital, peut aussi s'épaissir, et devenir par-là embarrassé dans son cours; mais son existence n'est pas encore démontrée assez clairement *à priori*, pour qu'on puisse se permettre de former de telles conjectures sur sa manière d'être.

C'est à raison de ces différences que, parmi les apéritifs, il y en a de consacrés particulière-

---

(1) La théorie des maladie laiteuses chroniques ou des laits répandus n'est pas encore universellement adoptée : beaucoup de praticiens même la rejettent absolument. C'est peut-être un point de discussion interminable. On peut lire avec intérêt un petit ouvrage de M. Pelissot, publié en 1807, et ayant pour titre : *Observations sur les laits répandus.* L'éditeur en a donné un extrait dans le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie de MM. Corvisart, Boyer et Le Roux. — *V.* vol. 15, pag. 215. — Mars 1808.

ment à certains organes, et d'autres à certaines humeurs. L'usage de ces médicamens exige certaines précautions : il ne faut pas débuter par les plus forts, mais au contraire par les plus légers et les plus doux, et même commencer par les délayans et les émolliens, pour leur préparer le passage. Quand on a continué les apéritifs pendant un certain temps, il faut éviter que la *matière une fois fondue* ne se porte sur quelque organe particulier, et ne donne lieu à une autre maladie ; c'est pourquoi il faut alors les combiner avec les purgatifs. Enfin, les apéritifs long-temps continués, fondent trop et disposent les humeurs à la colliquation ; ce qui demande qu'on les discontinue de temps en temps, et qu'on leur substitue les anti-scorbutiques, ou qu'on les combine avec ces derniers.

1°. Racines apéritives.

Il y a beaucoup de racines apéritives, dont plusieurs ont été examinées ; telles sont toutes celles qui sont rangées parmi les purgatifs résineux, comme l'ellébore noir, l'asarum, la bryone, le jalap, etc., lorsqu'on les donne à dose altérante ; la rhubarbe, la plupart des racines sudorifiques, comme la squine, la salsepareille, dont les décoctions sont très-utiles quand la lymphe épaissie forme des engorgemens, comme dans les écrouelles ; les racines diurétiques, et surtout la scille. Mais une des plus puissantes, est celle d'*arum*, dont nous avons parlé à l'article des expectorans.

Patience ou *Parelle.*

Parmi les nombreuses espèces de patience que l'on connaît, il y en a deux, surtout, usitées comme apéritives. La première est la patience sauvage ou parelle, *rumex acutus*, L. (1), *lapathum acutum* des pharmaciens, qui croît en grande quantité dans nos contrées. Les anciens la connaissaient et l'employaient beaucoup, et son usage s'est constamment soutenu dans tous les temps. Elle est apéritive et incisive, dépurative et même laxative. Comme incisive, on l'emploie dans les mucosités de l'estomac et des intestins, très-souvent dans les jaunisses, dans beaucoup d'engorgemens de la rate et du mésentère. Mais elle ne convient point quand il y a chaleur, irritation, jaunisse avec fièvre ou avec suppuration du foie. Dans les jaunisses du printemps et de l'été, où la bile est un peu *âcre* et épaissie, il ne faut pas l'employer d'abord, mais faire précéder les délayans et les émolliens. Comme dépurante, on l'emploie avec succès contre le scorbut, dans la plupart des maladies de peau anomales, c'est-à-dire, qui n'ont pas de caractère; dans la gale, l'érysipèle chronique, etc. Elle opère alors principalement, en facilitant le cours de la bile, et empêchant par-là qu'elle ne se porte au système cutané : elle est aussi très-utile par la propriété laxative qu'elle a à certaine dose. Cette racine contient beaucoup de principe extractif, et un peu de principe

(1) Hexandrie trigynie (Lin.). — Polygonées (Juss.),

résineux. La dose est d'une demi-once, une once ou une once et demie, en décoction dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; et c'est là la meilleure manière de l'employer. On l'unit souvent avec l'aunée, et on fait entrer dans ces décoctions le sel de Glauber et la terre foliée de tartre, pour augmenter leur vertu. L'extrait de patience est peu usité.

Cette racine est aussi employée à l'extérieur. On la pile, et on fait de la pulpe ainsi amollie, une espèce de cataplasme, qu'on applique sur certains engorgemens, sur les ulcères un peu calleux, les tumeurs légèrement squirrheuses, et même cancéreuses, sur les affections cutanées dartreuses et psoriques. On fait aussi avec la pulpe de racine de patience et le vinaigre, une espèce de pommade, dont on fait des frictions contre la gale.

La seconde espèce de patience employée en médecine, est la parelle aquatique, *rumex aquaticus*, L. C'est au moins un aussi bon apéritif que celle dont nous venons de parler. Elle réussit même mieux dans les engorgemens qui précèdent et accompagnent le scorbut, et elle doit être rangée parmi les excellens anti-scorbutiques. Elle est aussi très-bonne dépurative, surtout à l'extérieur; et c'est avec elle plus particulièrement que l'on prépare la pommade contre la gale, dont il a été question ci-dessus. Du reste, elle s'emploie à la même dose et de la même manière que la patience sauvage, et sa décoction sert souvent d'excipient aux anti-scorbutiques crucifères.

Carotte.

La carotte cultivée, et encore mieux la carotte sauvage, *daucus carota*, L. (1), est aussi un excellent apéritif, très-utile dans les jaunisses, même anciennes et très-foncées; dans les engorgemens de glandes, surtout scrophuleux, et c'est un bon prophylactique pour les enfans qui sont disposés au rachitis et aux écrouelles: j'en ai vu même qui avaient les glandes du mésentère obstruées, chez qui la nutrition ne se faisait point, et qui avaient un dévoiement continu; je les ai nourris uniquement avec la carotte à tous leurs repas, et au bout de six ou huit mois, leur santé a été parfaitement rétablie. La carotte jouit aussi d'une vertu dépurante très-estimée, et surtout d'une vertu anti-cancéreuse fort remarquable. J'ai vu de très-heureux effets de cette racine pilée et appliquée en cataplasme sur les ulcères qui menaçaient cancer, ou qui étaient déjà cancéreux; et j'en ai fait ainsi usage très-souvent avec beaucoup de succès, à l'exemple de M. Bouvart, sur les gerçures de la lèvre supérieure, vers l'aile du nez, qui deviennent souvent cancéreuses. J'ai vu un homme épuisé par les plaisirs vénériens, et par le traitement de la vérole, dans lequel il était depuis deux ans, avoir à la verge un chancre qui avait perdu le caractère vénérien, pour devenir cancéreux. Ce chancre était âpre, raboteux, très-douloureux, et les vaisseaux

---

(1) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

qui arrivent à la verge étaient variqueux. L'amputation de la verge étant résolue, on voulut avant essayer quelques moyens anti-cancéreux. On appliqua donc sur le chancre, la pulpe de carotte, et en même temps on donna à l'intérieur l'extrait de ciguë à certaine dose, et les sucs anti-scorbutiques. Au bout de six semaines, le malade éprouva un grand soulagement, et en trois mois il fut tout-à-fait guéri. Quand on veut employer ainsi la carotte, il faut ôter l'écorce extérieure, puis râper le parenchyme avec une râpe ordinaire : c'est cette pulpe, qui doit être fraîche, que l'on applique sur les parties chancreuses. Pour l'usage intérieur, on fait bouillir une ou deux carottes dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte ; ou mieux, on en fait sa nourriture : c'est un aliment agréable et en même temps médicamenteux.

Chiendent.

Le chiendent, *triticum repens*, L. (1), est très-recommandé comme apéritif ; mais il mérite peu sa réputation. Ses racines sont légèrement sucrées, et c'est par là qu'elles sont un peu apéritives ; mais elles n'agissent que d'une manière très-douce. C'est pourquoi on ne craint pas de les employer dans les maladies inflammatoires. Il y a cependant des praticiens d'un grand mérite, qui recommandent le chiendent comme un moyen efficace dans les jaunisses. Van-Swieten rapporte l'exemple d'un homme

(1) Triandrie digynie (Lin.). — Graminées. (Juss.).

attaqué d'une jaunisse très-rebelle, et qui en fut guéri par l'usage du chiendent, dont il faisait son unique nourriture, ainsi que des autres herbes de la campagne; il en consommait une telle quantité, que ses voisins, sur lesquels il se pourvoyait, étaient obligés d'employer la violence pour le chasser de leurs champs. On lit cette observation dans le chapitre de l'Ictère, qui est on ne peut pas mieux traité.

Chicorée sauvage.

On fait aussi un très-fréquent usage de la racine de chicorée sauvage, *cichorium intybus*, L. (1), dans les engorgemens du foie et les concrétions bilieuses. C'est un assez bon dépurant, qu'on emploie pour préparer à l'usage des purgatifs. La dose est d'une once ou une once et demie en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

2°. Feuilles apéritives.

Il y en a beaucoup; mais les plus estimées se tirent de la famille des chicoracées : ce sont peut-être les meilleurs apéritifs que l'on connaisse. Toutes ont pour propriété naturelle et remarquable, de fournir un suc laiteux et un peu résineux, et qui est le principe dépositaire de leur vertu. Toutes en fournissent dans leur jeunesse; et c'est à cette époque qu'elles sont

(1) Syngénésie polygamie égale (Lin.). — Chicoracées (Juss.). § IV des composées de De Candolle.

les plus efficaces. Les principales sont la lampsane, la laitue cultivée, la barbe de bouc, le pissenlit, et principalement la chicorée sauvage et cultivée.

Toutes ces plantes sont apéritives dans toutes leurs parties, et surtout dans leurs feuilles, à cause du suc qu'elles contiennent. Ces feuilles ne donnent point de principe aromatique ni d'huile essentielle; elles ont un goût désagréable par leur amertume : et nous remarquerons ici en passant, que la plupart des amers sont de très-bons incisifs, comme la patience, l'aunée, etc. Ces feuilles se donnent en décoction, à la dose d'une ou deux poignées, qu'on fait bouillir. Mais les sucs que l'on en retire sont beaucoup plus efficaces. On les emploie à la fin des maladies catarrhales, qui ont été un peu inflammatoires, à la fin des péripneumonies catarrhales, et surtout dans les maladies des viscères abdominaux, quand ils sont engorgés par une matière bilieuse. C'est ainsi qu'ils sont excellens dans les jaunisses, surtout dans celles de l'été et de l'automne, où les apéritifs irritans seraient nuisibles, et où il ne faut que des moyens doux. Cependant, quand la jaunisse est inflammatoire, il faut commencer par la saignée et les délayans, et ne donner les sucs chicoracés qu'à la fin. On les recommande aussi dans les coliques hépathiques dues à des calculs biliaires; dans les suppurations du foie, quand elles ne sont pas accompagnées de dévoiement, car alors ils l'augmenteraient; dans les fièvres intermittentes du printemps et de l'automne, pour prévenir les engorgemens; dans les hydropisies qui dépendent de cette

dernière cause, etc. On regrette tous les jours de ne pouvoir faire un usage plus fréquent de ces sucs dans les hôpitaux, parce qu'ils demandent beaucoup de temps et de peine pour leur préparation. Mais dans la pratique particulière, c'est un moyen assez facile à se procurer, et excellent : c'est ce que les praticiens nomment sucs amers. On peut les donner seuls, à la dose de 4, 6, 8 ou 12 onces par jour, en deux ou trois prises; ou les rendre plus actifs par le moyen de la crême de tartre, du sirop des cinq racines, ou de quelques préparations martiales : quand on craint que ces sucs, donnés dès le commencement, ne soient trop actifs, on les délaie dans le petit-lait, dans les tisanes de chiendent, ou autres boissons plus ou moins fortes. M. Tronchin employait très-souvent, comme apéritifs, les sucs de chicorée et de pissenlit mêlés ensemble.

Laitue.

La laitue cultivée, *lactuca sativa*, L. (1), a, outre sa propriété incisive, une vertu calmante très-assurée. Aussi les tisanes de laitue sont-elles recommandées dans les maladies inflammatoires, surtout des membranes, principalement quand elles ont lieu avec convulsions et délire; dans les maladies inflammatoires et *suppuratoires* du foie; dans les fièvres ardentes; dans l'hypocondriacisme dépendant de l'engorgement des viscères. On donne alors des juleps, dont l'eau de laitue est l'excipient. Les feuilles

(1) Syngénésie polygamie égale (Lin.). — Chicoracées (Juss.).

e cette plante sont très-rafraîchissantes, con-
iennent aux tempéramens ardens, modèrent
es ardeurs vénériennes portées trop loin; et
'est un assez bon anti-aphrodisiaque, reconnu
our tel depuis long-temps, comme l'ont voulu
ésigner les poètes anciens, et en particulier
apho, qui rapporte que Vénus, après la
ort d'Adonis, le déposa dans un champ de
itue.

Il y a encore une espèce de laitue employée
n médecine; c'est la laitue vireuse, *lactuca
virosa*, L., qui est très-calmante, au point
ême d'être un peu narcotique; car elle a
uelquefois produit un sommeil léthargique,
son usage indiscret pourrait être nuisible.
extrait de cette plante est un des meilleurs
périlifs et fondans que nous ayions, très-utile
ans les jaunisses chroniques, etc. On le donne
la dose de 3, 4, 6, 8, 12, 15 ou 20 grains
r jour, en plusieurs prises: il excite quel-
uefois des nausées, et même le vomissement.

Le suc des borraginées, comme la buglosse
la bourrache, est aussi un excellent apéritif
incisif, surtout pour les engorgemens du
oumon, au lieu que les sucs des chicoracées
nt plus spécialement consacrés aux engor-
mens des viscères abdominaux.

Les sucs anti-scorbutiques sont aussi d'ex-
llens apéritifs, et très-utiles dans beaucoup
engorgemens, même ceux qui ne dépendent
oint du vice scorbutique, surtout dans ceux
s reins et des voies urinaires causés par une
atière glaireuse crétacée, et dans les dou-
urs néphrétiques qui reconnaissent la même
use.

Trèfle d'eau.

Le trèfle d'eau, *menyanthes trifoliata*, L. (1), *trifolium aquaticum* ou *fibrinum* des pharmacies, est d'un usage assez nouveau en médecine : les anciens, s'ils le connaissaient, au moins l'employaient peu ; mais les modernes font un grand usage de sa racine, et surtout de ses feuilles. On l'emploie surtout dans les engorgemens produits par une humeur rhumatisante ou goutteuse lente, dans les tophus goutteux, non anciens, dans les engorgemens scorbutiques ; et son suc fait partie des moyens employés contre le scorbut. Il se retire par la forte expression des feuilles, et se donne à la dose de 6, 8 ou 10 onces par jour, en deux ou trois prises. L'extrait entre dans la plupart des préparations pharmaceutiques apéritives ; on le donne l'hiver, pour remplacer le suc, à la dose de 24 grains, un ou deux gros par jour, en plusieurs prises. La racine de cette plante peut aussi s'employer dans la même saison, à la dose d'une ou deux onces, en assez forte décoction.

Arnica.

L'arnica, *arnica montana*, L. (2), est une plante dont l'usage médical était inconnu aux anciens. Les Français sont les premiers qui

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Lisimachies (Juss.), globulaires (De Candolle).

(2) Syngénésie polygamie superflue (Lin.). — Corymbifères (Juss.). §. I des composées de De Candolle.

l'employèrent ; mais elle ne tarda pas à être abandonnée. Elle vient enfin d'être rappelée dans la pratique par l'école d'Allemagne, et M. Colin, médecin de Vienne, a donné sur cette plante une bonne dissertation.

L'arnica croît sur les montagnes, aux Alpes, aux Pyrénées, en Auvergne. Cette plante est âcre et irritante dans presque toutes ses parties; et, réduite en poudre, elle fait éternuer comme le tabac et la ptarmique : elle est un peu aromatique, donne ses principes à l'eau, au vin, à l'esprit-de-vin; par conséquent elle contient un principe extracto-résineux. C'est un moyen très-pénétrant et résolutif, applicable surtout à la suite des chutes ou des coups. Ainsi, après une chute sur la tête, on peut employer ce remède avec confiance. On en fait beaucoup d'usage à l'Hôtel-Dieu, et presque toujours avec succès, quand il n'y a pas fracture, ni nécessité de trépaner. Il ne conviendrait pas dans les maux de tête dus à une tumeur, à une suppuration considérable du cerveau, à l'hydropisie des ventricules; mais il est très-utile quand ils dépendent d'une matière rhumatisante portée sur cet organe et ses membranes, d'une sérosité épanchée en petite quantité, ou d'un sang grumelé, comme dans les suites de l'apoplexie sanguine ou séreuse, lorsqu'il y a pesanteur et maux de tête, ou quelque paralysie particulière ; ce qui signifie qu'il y a quelque partie du cerveau engorgée de sang ou de sérosité. On a aussi proposé l'arnica à la fin de quelques pleurésies et péripneumonies, pour dissoudre le sang qui engorge la plèvre et le poumon ; mais les observations

sur son emploi, dans cette circonstance, ne sont pas encore assez nombreuses pour qu'on puisse prononcer. Cette plante est employée dans beaucoup de maladies rhumatisantes, comme à la fin des rhumatismes aigus, quand il n'y a plus de douleur, mais seulement pesanteur et empâtement; dans quelques affections goutteuses, lentes et froides, et dans les maladies *laiteuses*. Au reste, elle mérite d'être employée souvent, pour qu'on puisse s'assurer de plus en plus de ses propriétés.

On donne les sommités fleuries d'arnica en infusion théiforme, à la dose d'une pincée, c'est-à-dire, d'un demi-gros ou un gros infusé dans l'eau bouillante à vaisseau fermé. Cette infusion porte à la peau d'une manière douce, en excitant seulement la transpiration, et non la sueur. Quand on la donne seule, et d'une manière continue, elle devient fatigante, excite des douleurs d'estomac, quelquefois même le vomissement C'est pourquoi on l'unit avec des mucilagineux, comme la racine de guimauve, et encore mieux avec les fleurs de mauve, de bouillon blanc, de coquelicot, etc., ce qui corrige en partie sa vertu irritante, et empêche qu'elle ne fatigue autant. On donne aussi l'arnica en poudre, à la dose de quatre ou douze grains, jusqu'à trente grains ou un demi-gros incorporé dans des bols, ou des électuaires, etc. Ce remède mérite d'être accueilli, étant accrédité par de grands praticiens.

Ciguë.

Il y a plusieurs espèces de ciguë qui ont été

employées à l'intérieur et à l'extérieur. Les Allemands ont quelquefois fait usage de la ciguë aquatique, qui est la plus dangereuse, et celle avec laquelle Wepfer faisait ses expériences sur les animaux. Mais celle qui est usitée aujourd'hui est la grande ciguë, *conium maculatum*, L. (1), ainsi appelée parce que sa tige est parsemée de taches. Il faut prendre garde de la confondre avec le *phellandrium aquaticum*, L. (2), comme ont fait quelques-uns.

La grande ciguë a une odeur vireuse qui se transmet à l'eau, et contient un principe extracto-résineux dont le suc est dépositaire; et c'est surtout ce suc, réduit en consistance d'extrait, qui est d'usage. Cette plante est narcotique; il ne serait pas prudent d'en respirer long-temps l'odeur; il y a des exemples de personnes tombées dans une espèce de léthargie, pour s'être endormies dans des champs où il y en avait beaucoup. Dans ces cas, on éprouve de la somnolence et une fatigue très-désagréable. Il y a long-temps qu'elle est regardée comme un poison. On sait que l'empoisonnement par la ciguë était un supplice familier chez les Athéniens, et surtout quand il fallait faire mourir des personnes remarquables. Mais cette espèce de supplice n'avait-elle lieu que par le moyen de notre ciguë seulement? Cela ne paraît pas vraisemblable; car les Grecs donnaient au breuvage dont ils se servaient alors, le nom de φαρμακον, nom qu'ils

(1) Pentandrie digynie (LIN.). — Ombellifères (JUSS.).
(2) *Idem.*

donnaient à tout médicament composé. Il est donc probable qu'il entrait d'autres ingrédiens dans cette préparation mortifère. De plus, Platon, disciple même de Socrate, et témoin oculaire de sa fin, dit qu'il est mort dans une espèce de léthargie qui ne fut point précédée ni accompagnée de convulsions : il s'endormit, dit-il, dans la paix du juste et du sage. Or, la ciguë agit en produisant une forte irritation de l'estomac, et l'inflammation de ce viscère, et principalement en excitant des convulsions. On peut donc conclure que le supplice de la ciguë chez les Athéniens n'avait pas lieu seulement par le suc de notre ciguë, mais qu'il y entrait d'autres ingrédiens, et surtout des narcotiques à assez hautes doses, à ce qu'il paraît.

Les anciens n'employaient la ciguë qu'à l'extérieur, comme un excellent résolutif, sur les tumeurs externes, et les engorgemens des viscères abdominaux. C'est à Paris qu'on a commencé à l'employer à l'intérieur, et M. Reneaume la donnait en poudre à une dose un peu forte. Mais c'est principalement M. Storck qui l'a accréditée par de nouvelles propriétés qu'il lui a découvertes. Il a commencé par en faire des expériences sur lui-même et sur des animaux ; et il a vu qu'on pouvait en prendre une certaine quantité sans inconvénient, et que le vinaigre était propre à corriger ses mauvais effets ; d'où il a conclu qu'on pourrait employer cette plante à l'intérieur sans qu'il en résultât de danger.

C'est en effet un des meilleurs désobstruans, fort utile dans les jaunisses chroniques, et les

engorgemens du foie rebelles. Je l'ai vu réussir dans les anciens engorgemens de la rate et des autres viscères du bas-ventre, dans les maladies écrouelleuses, comme la phthisie et la goutte sereine produites par cette cause. Enfin, presque toutes les maladies d'engorgemens sont guéries par l'usage modéré et long-temps continué de ce remède. J'ai vu des dartres invétérées et très-rebelles qui mentaient la lèpre, céder à l'extrait de ciguë continué long-temps, et donné à la dose de vingt-quatre, trente-six ou quarante grains ou un gros par jour. C'est un excellent atténuant et anti-squirrheux, qui a même réussi contre des tumeurs cancéreuses très-décidées, comme l'a éprouvé M. Storck. Aujourd'hui la ciguë n'est plus si estimée comme anti-cancéreuse ; cependant quand le cancer est nouveau, et quand il n'est pas trop ulcéré, elle en arrête les progrès et calme les douleurs. Je l'ai vue produire de bons effets dans quelques cancers commençans, comme dans le chancre cancéreux qu'avait à la verge le malade dont j'ai rapporté ci-dessus l'observation (1). Mais quand les cancers ont acquis un certain volume, qu'ils sont anciens, la ciguë réussit moins.

Comme atténuant, elle réussit surtout dans les engorgemens produits par une *humeur glaireuse*, *muqueuse*, *laiteuse*, et elle est très-utile dans les anciens rhumatismes, les gouttes anciennes, les tumeurs *laiteuses*, etc. On l'a aussi recommandée comme anti-vénérienne; mais je l'ai vu employer sans succès

---

(1) *V.* pag. 174 de ce volume.

dans les engorgemens vénériens, quoiqu'on la donnât à haute dose et qu'on la continuât long-temps (1). Cependant lorsqu'on l'unit avec la panacée mercurielle ou le mercure doux, elle rend leur effet plus prompt et plus complet. On a cru encore qu'elle serait utile dans le scorbut, mais elle ne fait qu'augmenter la dissolution.

---

(1) L'éditeur a inséré dans le tome XXII (cahier d'octobre 1808, page 48) de la Bibliothèque médicale, une note sur un mode de traitement dont la ciguë fait la base, et auquel on a donné le nom de *cura famis* (en danois, *sulte-kur*), employé dans le nord, et principalement en Danemarck, contre les affections cancéreuses invétérées. Ce traitement consiste 1°. à faire prendre au malade, matin et soir, six grains de ciguë; 2°. à donner, pour toute boisson, une décoction de salsepareille et quelquefois de squine faite dans les proportions suivantes: prenez 2 onces de racine de salsepareille ou de squine avec 5 livres d'eau; faites bouillir jusqu'à réduction de 2 livres et demie. Cette quantité doit être bue dans les vingt-quatre heures. Le régime se réduit pendant le traitement, qui se continue ordinairement durant cinq ou six semaines, à manger, d'abord vers midi, puis ensuite vers huit heures du soir, deux onces de viande maigre bouillie ou rôtie, et deux onces de pain.

Mais à propos de l'application de la ciguë aux maladies vénériennes, Bang, dans son *Praxis medica*, dit, en parlant du *cura famis*: « *Nuperiore tempore contrà ulcera et » efflorescentias cutis chronicas omnis generis nec non affec- » tus doloresque* SYPHILITICOS, *aliis remediis non tollenda » juvavit, et multiplici experimento, præsertim à celeber- » rimo nostro professore Winslowio instituto, probata est » sequens medendi methodus........* ».

— Le docteur Demangeon, dans un Mémoire sur le *Radesyge de Norwège*, publié dans le Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, a aussi parlé du *cura famis*.

Lorsque l'usage de la ciguë est bien indiqué, il faut la donner à une dose un peu forte, sans quoi, c'est un moyen inefficace. C'est ainsi que je l'ai vu donner à celle d'un grain ; mais on avait beau la continuer long-temps, elle était inutile. Il arrive quelquefois que cette timidité tient plus à l'ignorance de l'art qu'à la véritable circonspection. Ainsi l'extrait de ciguë doit être donné à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, pour commencer; on monte ensuite graduellement jusqu'à un demi-gros, un gros, quatre scrupules et même deux gros. Je l'ai employé avec succès de cette manière dans les engorgemens de la rate, surtout lorsqu'elle était plus empâtée qu'obstruée, mais aussi quelquefois il ne m'a pas réussi. On donne rarement la ciguë en substance à l'intérieur, à cause de son odeur vireuse et de son goût amer. La racine et les semences de cette plante sont plus actives que les feuilles, mais moins sûres.

A l'extérieur, on réduit la ciguë sous forme d'emplâtres qu'on emploie contre les engorgemens des viscères abdominaux, surtout de la rate et du foie, contre les engorgemens écrouelleux, les empâtemens laiteux, les tumeurs squirrheuses et cancéreuses : ou bien on pile ses feuilles, et on en fait une espèce de pulpe, que l'on applique sur les mamelles, les engorgemens nouveaux du testicule et des vaisseaux spermatiques, etc. La décoction de ciguë s'emploie sur les vieux ulcères qui approchent de l'état cancéreux : elle diminue les callosités, calme les douleurs et favorise la cicatrisation. On en fait aussi des lotions sur les tumeurs

cutanées, surtout dans le cas d'éléphantiasis, contre lequel on donne en même temps l'extrait de ciguë à l'intérieur. On en fait encore des injections dans beaucoup d'ulcères fistuleux et avec clapiers, dans ceux de la matrice, etc.

La ciguë est donc, pour résumer, un des bons remèdes de la médecine, et qui demande beaucoup d'attention sur son usage, parce qu'à trop haute dose il serait nuisible, et qu'à trop petite dose il est inefficace.

Lors donc que la dose a été poussée trop loin, c'est un poison qui occasionne des angoisses, des envies de vomir, des convulsions, de la stupeur, etc. Il faut alors commencer par faire vomir, ensuite donner les émolliens, et surtout les acides végétaux dans des boissons émollientes; car ces acides sont l'antidote de presque tous les poisons végétaux, et surtout des narcotiques : on met après cela le malade à la diète lactée pendant un certain temps; mais d'après ce que nous avons vu, il faut que la dose soit forte pour empoisonner.

Les feuilles et le suc de cerfeuil sont aussi d'excellens apéritifs et incisifs.

3°. Fleurs et fruits apéritifs.

Les fleurs apéritives sont principalement celles d'arnica. On emploie aussi quelquefois celles des corymbifères, mais sans beaucoup de succès.

Presque tous les fruits sont apéritifs quand ils sont mûrs. C'est un moyen trop négligé, et cependant excellent à la fin des maladies

inflammatoires, dans les légers engorgemens du foie, les légères jaunisses. Alors les fruits rouges, les cerises, les fraises, etc., et surtout le raisin, sont très-bons.

Raisin.

Le raisin est, d'après l'expérience de beaucoup de praticiens et la mienne propre, le meilleur fondant de la bile. Il est très-bon dans les engorgemens des viscères abdominaux, les jaunisses très-rebelles, les fièvres quartes avec engorgement dans le bas-ventre, surtout dans la maladie noire, dans l'hypocondriacisme, et les maladies cutanées; et c'est un excellent dépuratif; mais il ne faut pas le donner à légère dose; il faut en faire son unique nourriture, en manger 10, 12 ou 15 livres et plus par jour. Plusieurs s'en sont très-bien trouvés, et entre autres un maître-d'hôtel de la cour, qui avait depuis long-temps une affection hypocondriaque avec fièvre intermittente et engorgement de tous les viscères du bas-ventre; son teint, d'un jaune noir, était horrible. Le raisin lui fut conseillé; il acheta plusieurs arpens de vigne aux environs de Versailles, et les dévasta pendant la saison du raisin, dont il mangeait plus de vingt livres par jour: il fut guéri.

4°. Sucs apéritifs.

Il y a beaucoup de sucs apéritifs: nous les avons déjà examinés: tels sont la gomme ammoniaque, qui est un des meilleurs, le galbanum, le bdellium, le sagapenum, l'opopa-

nax, les sucs purgatifs drastique donnés à petite dose, comme la gomme-gutte, la scammonée, etc.

On peut distinguer trois sortes d'apéritifs, les doux, les moyens et les forts, que l'on appelle aussi *désobstruans* et *désopilans*. 1°. Les apéritifs doux sont ceux qui agissent sans irriter, sans exciter de spasme, sans accélérer la circulation et la vitesse du pouls. Tels sont la racine de chiendent, la plupart des chicoracées et des borraginées, les feuilles des patiences, et les fruits qui, malgré leur douceur, sont capables de résoudre des engorgemens très-considérables; 2°. les apéritifs moyens, autrement dits *incisifs*, agissent par un principe amer, en stimulant et augmentant un peu le ton, comme la patience, soit sauvage, soit aquatique, les racines apéritives diurétiques, etc.; 3°. enfin, les apéritifs désobstruans agissent en atténuant et en irritant. Tels sont les sucs purgatifs drastiques, les feuilles de ciguë, de cerfeuil, les sucs des gommo-résineux, etc. Enfin, on pourrait admettre une quatrième espèce d'apéritifs consacrés aux engorgemens produits par une matière *ténue et âcre*, telle est l'arnica.

Le règne minéral est très-riche en apéritifs. On y trouve le soufre, la chaux, les alkalis, les sels neutres, les préparations antimoniales et mercurielles. Parmi ces apéritifs, il n'y en a point de doux, il y en a quelques-uns qui ne sont que peu irritans, tous les autres le sont beaucoup. Il y a bien des cas où ces forts

apéritifs du règne minéral échouent, et dans lesquels les apéritifs doux du règne végétal réussissent. Le règne minéral en a, pour ainsi dire, d'appropriés à chaque espèce d'engorgement. C'est ainsi que les alkalis sont destinés aux engorgemens laiteux; les savons, aux engorgemens bilieux; l'antimoine et le mercure, aux engorgemens écrouelleux et rachitiques; le mercure, aux engorgemens vénériens. Des apéritifs généraux, il y en a, comme les sucs purgatifs drastiques et les sucs gommo-résineux, qui paraissent plus appropriés aux engorgemens par viscosité, et dans le cas de lymphe épaissie; d'autres, comme les sucs chicoracés, semblent plus propres aux engorgemens bilieux; nous avons le suc de cerfeuil contre les engorgemens *laiteux*, mais alors le savon et les alkalis sont meilleurs; la racine de parelle, les sucs chicoracés, et surtout les sucs anti-scorbutiques, contre les engorgemens scorbutiques; la ciguë, contre les engorgemens écrouelleux; mais il n'y en a point contre les engorgemens vénériens, quoi que puisse dire M. Mittié.

INVISQUANS.

Ce sont les médicamens propres à remédier à la trop grande *fluidité des humeurs*. Ce vice a lieu toutes les fois qu'il n'y a pas assez de cette matière *plastique* et *lymphatique* qui forme le lien des fluides. Les moyens propres à subvenir à ce défaut, sont tous les gommeux et mucilagineux dont nous avons parlé à l'article des émolliens, comme le riz, la gomme

arabique, le sagou, etc. Ils sont très-utiles quand la matière *plastique* s'évacue par quelque organe que ce soit, comme dans tous les flux séreux trop abondans, dans les flux d'urine considérables, les sueurs colliquatives, etc.; et c'est alors surtout que convient la décoction blanche qui est faite avec la mie de pain, la gelée de corne de cerf et la gomme arabique: elle est très-propre à donner plus de condensation aux humeurs. Mais, de plus, il y a des invisquans qui ne sont pas mucilagineux: tel est le camphre donné à haute dose dans les fièvres putrides; tel est le quinquina, quand le virus gangréneux *roulant dans les humeurs, les fait tomber en colliquation.*

ANTI-SEPTIQUES.

On donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété de corriger l'acrimonie putride des humeurs. Ils opèrent cet effet par un principe acide qui leur est particulier; c'est pour cela que les acides minéraux donnés à petite dose, et très-étendus, sont de bons anti-septiques. Ceux du règne végétal sont savonneux et plus anti-scorbutiques; ceux du règne minéral sont plus coagulans.

Nous n'avons point de racines anti-septiques.

1°. Feuilles anti-septiques.

Oseille.

L'oseille, *rumex acetosa*, L. (1), a un goût

(1) Hexandrie trigynie (Lin.). — Polygonées (Juss.).

aigrelet dû au suc aqueux, acide et salin dont ses feuilles sont remplies. On l'emploie beaucoup dans les maladies bilieuses et *putrides*. Dans ces cas, on les triture un peu, et on verse dessus de l'eau bouillante, ce qui forme une boisson agréable, légèrement *anti-putride*. Mais on fait principalement usage du suc de ces feuilles : on le donne dans la dissolution du sang qui approche de la dissolution scorbutique ; à la fin des fièvres putrides, quand les gencives se gorgent et deviennent saignantes, qu'il y a une espèce de fièvre lente avec faiblesse, de petites taches, etc., alors ce suc arrête la fièvre lente, donne de la consistance au sang, et ramène la santé. On l'emploie aussi à la fin des fièvres bilieuses, quand il y a disposition scorbutique, que la langue reste jaune malgré les purgatifs, qui alors paraissent augmenter la colliquation ; dans les fièvres intermittentes qui ont résisté aux amers et au quinquina ; quand en même temps les gencives sont sanguinolentes, et qu'il y a d'autres symptômes scorbutiques, le suc d'oseille guérit ces fièvres comme par enchantement ; il guérit aussi les engorgemens des viscères abdominaux, quand ils ont lieu par la même cause. Enfin, dans le scorbut le plus avancé, ce remède a quelquefois eu des succès plus marqués que les sucs des plantes crucifères, et il est toujours bon de les mélanger ensemble. C'est un des meilleurs anti-scorbutiques rafraîchissans. On le donne pur à la dose de 6 jusqu'à 20 onces par jour ; et quand la dissolution est considérable, on le donne pour boisson ordinaire, à la dose d'une ou deux pintes par jour.

Alléluia.

L'alléluia, *oxalis alleluia*, L. (1), contient absolument les mêmes principes que l'oseille, et a, comme elle, un goût acide agréable. Ses feuilles entrent dans les bouillons rafraîchissans et anti-putrides, contre l'*effervescence* et l'*acrimonie* de la bile. Cependant, comme son acide est plus doux, elle est peut-être préférable dans les maladies inflammatoires bilieuses.

2°. Fruits anti-septiques.

Ce sont principalement les fruits d'été, comme la groseille, la cerise, la framboise, l'épine-vinette, etc. Ils ont un goût très-agréable, et sont plutôt employés comme préservatifs que comme remèdes. Ils préservent en effet des maladies bilieuses, et peuvent même être utiles dans les fièvres putrides. Le fruit du grenadier est employé dans les fièvres putrides avec dissolution : on en fait un sirop légèrement astringent, un peu tonique, anti-septique, très-utile dans les petites véroles de mauvais caractère, les fièvres putrides, les diarrhées et dysenteries colliquatives, etc. ; il sert à aromatiser les différentes boissons. Les sucs d'oranger, de citron et de limon sont aussi de puissans anti-septiques et anti-scorbutiques.

---

(1) Décandrie pentagynie (Lin.). — Geraines ou géraniées (Juss.).

TROISIÈME CLASSE.

SPÉCIFIQUES.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs sur le sens que nous attachons au mot *spécifique ;* nous dirons seulement que cette classe n'est pas tellement distincte des autres, qu'elle ne s'en rapproche à beaucoup d'égards ; mais, comme nous l'avons déclaré plus haut, nous adoptons ces divisions, quoique imparfaites, parce qu'en mettant de l'ordre dans les différentes branches de la matière médicale, elles aident beaucoup à en saisir l'ensemble et à le retenir.

ANTI-SCORBUTIQUES.

On donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété spéciale de guérir le scorbut, maladie très-commune, surtout dans les lieux marécageux, humides, sur les ports de mer, les vaisseaux, etc. Les symptômes qui la caractérisent ne sont point équivoques ; voici les principaux : Il y a faiblesse et lassitude spontanée, les gencives se gonflent, deviennent molles et sanguinolentes ; il survient des taches, des ecchymoses, et des hémorrhagies, quand le scorbut est parvenu à un certain degré. Le malade éprouve des douleurs musculaires très-fortes, qui deviennent quelquefois

horribles au simple toucher, des paralysies, etc. Le scorbut n'excite point de maladies inflammatoires; quelquefois seulement il commence avec de légers symptômes d'inflammation. Le vice scorbutique paraît agir principalement sur le sang et l'*esprit vital*, qui deviennent *vapides*(1), et n'ont plus assez de forces pour irriter les muscles: aussi quelquefois, le cœur ne pouvant plus en être stimulé, son mouvement cesse, et la mort subite arrive par la paralysie de cet organe.

Cette maladie a des remèdes particuliers et de différens genres : 1°. presque tous les végétaux sont anti-scorbutiques, surtout les chicoracées, les borraginées; les acides, comme l'oseille, le citron, l'orange, etc. On emploie ceux-ci au commencement du scorbut, quand il s'annonce avec quelque symptômes inflammatoires, de même que quand il est parvenu à un haut degré, avec grande dissolution du sang, etc.

Mais il y a, outre cela, une classe particulière de végétaux qui portent spécialement le titre d'anti-scorbutiques; ce sont les crucifères. Ils ne sont cependant point applicables dans toutes les circonstances du scorbut; ils ne conviennent point quand il y a symptômes un peu inflammatoires ou fièvre, quand le scorbut est la suite de maladies inflammatoires putrides, bilieuses, de fièvres intermittentes bilieuses : alors ils augmenteraient la chaleur,

(1) *Vapide* dérive de l'adjectif latin *vapidus*, qui signifie *éventé*, *évaporé*. Le mot *vapide* ne se trouve dans aucun lexique.

irritation et la dissolution du sang, à moins u'on ne les unît avec les acides à certaine ose, et avec les astringens. En général, dans es circonstances, les acides végétaux sont ıeilleurs; ils guérissent promptement le scorut nouveau, et arrêtent celui qui est ancien. Iais quand cette maladie existe avec lenteur, *iscosité des humeurs*, bouffissure, œdématie, s crucifères la guérissent très-promptement, ırtout quand on les unit avec l'oseille, et ıelques astringens, comme le beccabunga, le antain, etc. On unit les crucifères avec les ›éritifs, quand il y a engorgement des vis:res, surtout de la rate, qui est presque tou-urs engorgée dans le scorbut ancien : ainsi ı mélange le suc de trèfle-d'eau, de parelle, 's chicoracées, avec celui des crucifères, qui t alors très-utile, étant en même temps anti-orbutique et apéritif, et très-propre à ré-udre et atténuer ces engorgemens tenaces. ıfin, dans le scorbut, quel qu'il soit, les ucifères conviennent quand la dissolution jusqu'aux hémorrhagies; il est vrai qu'il ne ıt pas alors les donner seuls, mais les unir ec les acides végétaux et minéraux, et même .elquefois avec l'alun.

Les crucifères ont des propriétés naturelles, ımiques et médicinales communes. La plu-rt ont une odeur assez forte pour exciter ternuement et le larmoiement; ils ont un ût âcre, échauffant, irritant. Ils contiennent principe volatil, qui passe dans l'eau à la stillation; plus un principe extracto-résiux, de l'huile essentielle en assez petite

quantité, et une substance parenchymateuse et fibreuse.

Les crucifères sont non-seulement anti-scorbutiques, mais encore diurétiques, apéritifs et incisifs, très-utiles dans beaucoup d'engorgemens muqueux des viscères abdominaux, d'hydropisies avec relâchement, etc. Je les ai vus réussir dans les engorgemens des voies urinaires, occasionnés par une matière cretacée, et dans le cas d'urines chargées d'une semblable matière qui peut donner, si on ne s'y oppose, naissance au calcul. Alors les crucifères résolvent cette matière étrangère, et rendent aux urines leur première fluidité. On les emploie aussi dans les maladies écrouelleuses, et dans les affections du poumon, comme la phthisie tuberculeuse et écrouelleuse. C'est surtout le cresson aquatique, *sisymbrium nasturtium*, L., qu'on emploie dans la phthisie purulente, lors même qu'elle n'est qué menaçante, quand il n'y a pas beaucoup de toux, de chaleur et d'irritation. On fait encore usage des crucifères dans quelques espèces d'hydropisies, de paralysies, même celles qui ne dépendent point du scorbut, dans les suites d'aploplexies séreuses, etc.

On ne les emploie jamais en décoction, parce que leur principe volatil s'échapperait, mais on en fait des infusions. Plus souvent encore on en prescrit le suc, et c'est la bonne manière d'en faire usage. Ce suc se donne ou pur, il est alors plus efficace; ou dans du petit-lait, à la dose de six, huit, dix, douze, quinze ou vingt onces par jour, en plusieurs prises; et quand

es douleurs scorbutiques sont considérables, ou qu'il y a paralysie, on met huit ou dix gouttes d'esprit ardent de cochléaria par prise. On peut aussi l'unir avec le suc d'oseille, de beccabunga, de plantain, de chicoracées. Quand on le donne comme diurétique, on l'unit avec l'oxymel scillitique, et avec quelque sirop tonique ou quelque eau aromatique, quand on l'emploie comme tonique..

On fait avec les crucifères des préparations pharmaceutiques très-accréditées, telles sont e vin et le sirop anti-scorbutique, et l'esprit rdent de cochléaria. Le premier se fait par la ligestion de plantes anti-scorbutiques dans le vin; le sirop se fait par le suc de ces mêmes plantes épaissi par le sucre; l'esprit ardent se etire par la distillation de l'esprit-de-vin, dans equel on a fait digérer des plantes anti-scorbutiques, et surtout le cochléaria. Le vin anti-corbutique se donne à la dose de six ou huit nces par jour, seul ou dans un véhicule approprié : le sirop se donne dans un excipient onvenable, à celle d'une, deux, trois ou uatre onces par jour. L'esprit ardent, qui est e plus puissant des anti-scorbutiques, ne se onne jamais seul, il serait cautérisant; mais ur cinq ou six onces de potion, on en met un emi-gros ou un gros, ou dix ou douze gouttes ur chaque verre de boisson : on le donne rarement plus étendu. Il entre aussi dans les gargarismes anti-scorbutiques.

1°. Racines anti-scorbutiques.

Nous en avons déjà examiné quelques-unes, savoir : celle de parelle, de trèfle-d'eau, etc. Celle-ci, qui est légèrement stimulante, convient surtout dans les engorgemens scorbutiques.

Pastel.

La racine de pastel, *isatis tinctoria*, L. (1), est un excellent anti-scorbutique peu employé, je ne sais pourquoi. Il y a des observations sûres de caries et de douleurs ostéocopes scorbutiques qui ont cédé à ce seul moyen. La dose est d'une demi-once ou une once en légère décoction à vaisseau fermé. Cette plante est une des crucifères.

Raifort sauvage.

La racine de raifort sauvage, *cochlearia armoracia*, L. (2), est très-âcre et très-irritante; elle contient une huile essentielle chargée d'un principe spiritueux et âcre, dans lequel réside la vertu de cette plante. C'est un excellent anti-scorbutique, tonique et stomachique, un très-bon apéritif et diurétique, qui a guéri beaucoup d'hydropisies. On donne cette racine en infusion dans l'eau bouillante, à la dose de deux ou trois gros ou une demi-once, à vaisseau fermé. Lorsqu'elle est fraîche, on en ex-

---

(1) Tétradynamie siliqueuse (LIN.). — Crucifères (JUSS.).
(2) Tétradynamie siliculeuse (LIN.). — Crucifères (JUSS.).

prime le suc, dont on fait entrer une once au plus dans trois ou quatre onces de sucs anti-scorbutiques. Ce suc entre aussi dans l'esprit ardent de cochléaria, le vin et le sirop anti-scorbutiques. On peut encore faire digérer une demi-once ou une once de racine de raifort dans une pinte de vin rouge, pendant six semaines ou deux mois : ce vin, qui est très-piquant, pourrait remplacer le vin anti-scorbutique pour les pauvres.

Navet.

La racine de navet, *brassica napus* ou *nappus*, L. (1), est aussi un excellent anti-scorbutique, que l'on prescrit comme nourriture aux personnes attaquées de scorbut.

2°. Feuilles anti-scorbutiques.

Ce sont toutes celles des plantes acides, des chicoracées, et surtout des crucifères, comme la roquette, l'érysimum, le cresson d'eau, le *lepidium sativum*, L. (2), *nasturtium hortense* des pharmaciens ou cresson alenois, le *cochlearia officinalis*, L. (3). Parmi toutes ces feuilles, les plus employées sont celles de cochléaria et de cresson, et leur suc peut remplacer celui des autres. Nous avons parlé de la dose et de la manière d'en faire usage. Le chou est aussi anti-scorbutique; c'est pourquoi on en fait des

(1) Tétradynamie siliqueuse (Lin.). — Crucifères (Juss.).
(2) Tétradynamie siliculeuse (Lin.). — Crucifères (Juss.).
(3) *Idem.*

provisions sur les vaisseaux; et il doit faire, avec la carotte et le navet, la principale nourriture des scorbutiques.

L'érysimum, outre sa vertu anti-scorbutique, est encore un bon apéritif, incisif, et surtout expectorant; et le sirop qu'on en prépare est très-usité dans les enrouemens et les engouemens de poitrine et de la trachée-artère.

3°. Fleurs et fruits anti-scorbutiques.

Il n'y a point de fleurs anti-scorbutiques, ni de fruits, excepté ceux qui sont acides, comme le citron, l'orange, etc.

4°. Semences anti-scorbutiques.

Les semences anti-scorbutiques sont celles des plantes crucifères, et surtout de la moutarde, *sinapis nigra*, L. (1), qui est un des plus forts anti-scorbutiques. Aussi recommande-t-on l'assaisonnement qu'on en prépare, et qui porte le même nom, à ceux qui sont attaqués du scorbut; maladie qu'on peut regarder comme une espèce de tendance à la *putridité*, mais qui a lieu d'une manière très-lente. On ne donne point la semence de moutarde en poudre à l'intérieur; elle agirait comme un poison irritant, puisqu'à l'extérieur elle fait naître des vésicules. On ne la donne point non plus en décoction, mais on la fait entrer dans le sirop anti-scorbutique, etc.

(1) Tédradynamie siliqueuse (Lin.). — Crucifères (Juss.).

On regarde aussi comme de bons anti-scorbutiques les bourgeons de sapinette, *staphyli pini abietis*, L., et les substances balsamiques résineuses, comme la térébentine, etc.

FÉBRIFUGES.

Les fébrifuges sont des médicamens qui ont la propriété d'arrêter les fièvres intermittentes; mais si ces moyens sont précieux dans quelques circonstances, il ne faut pas conclure qu'ils sont admissibles dans toutes les fièvres d'accès, et dans tous les cas de ces fièvres : il faut, avant de les employer, connaître la cause de la maladie, la corriger et l'évacuer. C'est ainsi que les émétiques et les purgatifs la font souvent cesser. Les fébrifuges sont en général nuisibles dans les fièvres intermittentes du printemps et de l'été : ils resserreraient et concentreraient la matière bilieuse, qui ensuite, se développant peu à peu, occasionnerait des maladies inflammatoires putrides. Il faut, dans ces fièvres, les délayans, les émétiques, les purgatifs doux, et ce traitement suffit presque toujours. Dans les fièvres d'automne, qui se prolongent jusqu'à l'hiver avec engorgement et empâtement des viscères, il faut que les vomitifs, les purgatifs, et surtout la continuité des apéritifs, des incisifs et des atténuans, précèdent l'usage des spécifiques, qui sont nuisibles quand ce traitement n'a pas eu lieu d'abord. On les voit en effet produire des engorgemens des viscères abdominaux, des hydropisies, le scorbut; et ces accidens sont la suite du quinquina administré trop

tôt, comme on le voit tous les jours dans les hôpitaux.

Quelquefois le traitement ordinaire des fièvres intermittentes ne suffit pas pour les guérir, parce qu'elles dépendent de causes particulières qui exigent des remèdes particuliers. C'est ainsi qu'il y en a qui sont produites par le virus scorbutique, ou par une disposition à cette maladie que développe la continuité de la fièvre; il faut alors les sucs anti-scorbutiques, et non les fébrifuges. Il en est de même lorsque le sang *tombe en dissolution* à la suite des fièvres de l'été. Le suc d'oseille et les autres anti-scorbutiques acides doivent faire la base du traitement. Il y a des fièvres intermittentes qui sont produites par le virus vérolique; on doit alors avoir recours aux anti-vénériens. Il y en a qui dépendent d'une humeur de gale répercutée; on ne les guérit qu'en détournant et en évacuant cette matière morbifique. Enfin, toutes les fois que ces fièvres sont produites ou entretenues par un virus quelconque, il faut recourir à son antidote, et non aux fébrifuges proprement dits.

Mais ceux-ci conviennent quand les fièvres intermittentes existent sans matière, ce qui est rare au commencement, et qui arrive souvent par la suite. Ainsi ils sont très-bons, quand une fièvre d'accès ayant été combattue par les émétiques, les purgatifs, les délayans, les incisifs et les apéritifs, il reste un type fébrile malgré le traitement, et quoique les engorgemens aient été détruits. Quelquefois ces fièvres dépendent uniquement du spasme, sans autre cause matérielle; c'est encore le cas des fébri-

fuges. Ils conviennent aussi quand les fièvres intermittentes, produites ou entretenues par une *matière morbifique*, s'annoncent par des symptômes graves ou en sont accompagnées; c'est ainsi qu'elles ont lieu quelquefois avec apoplexie, pleurésie, péripneumonie, coliques très-douloureuses, etc. Il n'est pas moins nécessaire de les arrêter quand elles attaquent une personne déjà affaiblie, ou les vieillards, chez lesquels le frisson est souvent mortel.

On distingue deux sortes de fébrifuges spécifiques, c'est-à-dire, qui, sans attaquer la cause matérielle de la fièvre, peuvent en arrêter les accès; ce sont les anti-spasmodiques et les fébrifuges proprement dits.

Les anti-spasmodiques arrêtent les accès des fièvres intermittentes, en contredisant le type fébrile, qui est toujours nerveux. C'est pourquoi on les donne avant l'accès, qui est le moment où le spasme va se développer. Ils ne conviennent pas quand il y a quelque caractère inflammatoire, ou une *acrimonie bilieuse* décidée, quand il y a beaucoup de faiblesse et de relâchement, parce qu'ils l'augmenteraient. Il faut, dans ce dernier cas, leur préférer les fébrifuges toniques dont nous allons parler. Lorsqu'ils sont indiqués, on les donne une demi-heure ou trois quarts d'heure avant l'accès, et non quand il est une fois commencé; alors ils pourraient être dangereux. Les anti-spasmodiques que l'on emploie le plus communément comme fébrifuges, sont l'alkali volatil, qui agit en portant l'effort fébrile vers la peau, et en amenant la sueur pour laquelle la nature paraît tenter le frisson et la chaleur;

le safran, la camomille, le camphre, le musc, les gouttes anodynes de Sydenham, la liqueur d'Hoffmann : on donne, par exemple, vingt gouttes de celle-ci, ou huit ou douze gouttes d'éther dans un verre d'infusion de petite centaurée ou d'autre boisson convenable. Alors le malade tombe dans une espèce de relâchement qui est souvent suivi de sueur, et ni le frisson ni la chaleur n'ont lieu. Quand on a pris l'opium ou ses préparations, on éprouve une espèce d'assoupissement et de sommeil agréable : au milieu de cette inertie, la fièvre s'oublie, pour ainsi dire, et les accès souvent ne reviennent plus. Les anti-spasmodiques réussissent d'autant mieux que les accès sont plus forts, et d'autant mieux qu'ils sont plus reguliers ; car, quand ils sont vagues, ils réussissent beaucoup moins. Le jour qu'on les administre, le malade doit être à jeun, prendre, trois ou quatre heures avant de les avaler, un lavement purgatif avec le miel mercurial, etc., et être très-circonspect sur le manger de toute la journée, ne prendre que de légers bouillons, etc., et se tenir au lit. On peut ainsi les réitérer trois ou quatre fois les jours où les accès seraient revenus. Quand une fièvre intermittente est absolument irrégulière, le bon moment de donner les anti-spasmodiques, est quand le malade éprouve une espèce de gêne, des pandiculations, des envies fréquentes d'uriner, et qu'il rend des urines limpides. J'ai souvent vu, dans les fièvres doubles-tierces et doubles-quartes, que l'accès avant lequel on donnait les anti-spasmodiques était arrêté ainsi que son correspondant, mais que l'autre

persistait et les exigeait également. On emploie rarement les électuaires anti-spasmodiques, comme la thériaque, l'orviétan, le mithridate, etc., parce que, comme ils sont toujours irritans, ils manquent quelquefois leur effet.

Les fébrifuges proprement dits sont donc ceux qui arrêtent les accès des fièvres intermittentes, quelque cause qu'elles reconnaissent, sans qu'on puisse expliquer la manière dont ils agissent alors.

1°. Racines fébrifuges.

Gentiane.

La gentiane, *gentiana lutea*, L. (1), était très-connue aux anciens, qui l'employaient beaucoup. C'était aussi le fébrifuge le plus accrédité avant la connaissance du quinquina, et on le voit même quelquefois réussir dans des cas où celui-ci a manqué son effet. Cette racine n'a point d'odeur, mais elle a un goût très-amer; elle contient un principe extracto-résineux; les décoctions aqueuses qu'on en prépare sont plus fortes que les vineuses et les spiritueuses. Son eau distillée est très-peu odorante : sa racine est employée comme fébrifuge, tonique, apéritive et anti-septique.

Comme fébrifuge, elle ne convient point dans les fièvres intermittentes, quand il y a le plus léger caractère inflammatoire, ou *acri-*

(1) Pentandrie digynie (Lin.). — Gentianes ou Gentianées (Juss.).

monie bilieuse, ou beaucoup de disposition à la dissolution : elle augmenterait les accidens dans les deux premiers cas, et ne réussirait pas quand il y a *dissolution putride*. Elle ne convient pas non plus dans les fièvres tierces du printemps, de l'été et du commencement de l'automne, ni dans celles qui sont quelquefois la suite des fièvres bilieuses. En effet, quelquefois les fièvres rémittentes se terminent heureusement par des fièvres intermittentes : dans ces cas, les fébrifuges seraient nuisibles ; on ne doit employer que les délayans, les acides végétaux, et les légers purgatifs. Elle serait encore nuisible dans les fièvres d'accès qui n'ont lieu que par un type fébrile sans *matière* ; mais quand les fièvres intermittentes se prolongent jusque dans l'hiver, qu'il y a infiltration séreuse, que les premières voies et les viscères abdominaux sont engorgés et farcis de matières *visqueuses*, *glaireuses*, que le sujet est d'un tempérament mou, que les premières voies sont languissantes, ce qui arrive souvent à la suite des fièvres quartes, surtout lorsque le relâchement est la cause de la fièvre ; alors la gentiane est très-utile. On la donne en décoction, à la dose de deux ou trois gros, qu'on fait légèrement bouillir dans une pinte d'eau. Souvent on l'unit avec la patience, l'aunée, ou quelques sucs chicoracés, quelquefois avec le quinquina. On l'emploie rarement en poudre comme fébribuge ; la dose est de dix grains, un demi-gros ou un gros dans un excipient approprié. L'extrait se prescrit assez souvent ; la dose est d'un demi-gros

ou un gros, ou seul, ou pour servir d'excipient à d'autres fébrifuges.

La gentiane est très-utile, comme tonique, dans beaucoup de fièvres intermittentes, dans les faiblesses d'estomac et des premières voies, dans les défauts d'appétit. Elle se donne alors en poudre, à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, dans un excipient convenable, ou dans la première cuillerée de soupe. On la donne aussi en extrait, ou on la fait entrer avec l'aloès, etc., dans les élixirs stomachiques, qui sont si usités en Allemagne, en Angleterre et en Hollande. Cette racine entre, comme amère, dans le sirop anthelminthique, et par son amertume, elle est très-propre à tuer et à chasser les vers.

Comme apéritive, elle est employée dans les *viscosités* des premières voies, dans les engorgemens des viscères abdominaux, souvent cause et plus souvent encore effet des fièvres quartes, dans le cas d'urines *glaireuses et plâtreuses*, etc. On la donne aussi comme diurétique dans les hydropisies et les infiltrations du tissu cellulaire. Dans ces différens cas, on l'emploie en décoction principalement, parce que c'est le principe extractif qui est apéritif, diurétique et fébrifuge. Très-souvent aussi on la donne dans le vin, dans une pinte duquel on en fait digérer deux ou trois gros, et on prend ce vin à la dose de cinq ou six onces par jour.

On n'emploie point la gentiane comme anti-septique, à l'intérieur, si ce n'est dans les cas d'une putridité lente; mais on s'en sert en poudre, en décoction aqueuse et vineuse,

et en teinture, dans le cas d'ulcères de mauvais caractère, qui sont gangreneux ou qui menacent de le devenir, et qui existent avec apathie et relâchement; on fait aussi avec cette racine des petites boules pour entretenir les cautères : c'est un moyen très-bon alors, étant légèrement irritant, et s'opposant, comme anti-septique, à la *putridité* que le pus pourrait contracter par son séjour.

Les autres racines que l'on range ordinairement parmi les fébrifuges, sont celles que nous avons déjà examinées à l'article des apéritifs, etc.; mais elles ne sont fébrifuges que secondairement, au lieu que la gentiane l'est véritablement, puisqu'elle peut arrêter les accès d'une fièvre intermittente, indépendamment de la cause qui l'a produite.

2°. Écorces fébrifuges.

On les distingue en exotiques et en indigènes : les premières sont le quinquina et la cascarille; les indigènes sont celles du hêtre, du cerisier, et surtout du marronnier-d'Inde.

Quinquina.

Le quinquina est une écorce d'un gris-brun à l'extérieur, souvent couverte çà et là d'une espèce de lichen, intérieurement rougeâtre, souvent d'un rouge-jaune, et quelquefois blanche. L'arbre qui la fournit s'appelle *cinchona officinalis* (1), ou *cinchona brachiata*, selon Pey-

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Rubiacées (Juss.). Dans un appendice placé à la fin de son traité des fièvres

rilhe, (*Cortex peruvianus* des pharmaciens), du nom de madame Cinchon, femme du vice-roi des Espagnols pour le Méxique et le Pérou. Les naturels du pays connaissaient depuis long-temps la vertu fébrifuge du quinquina ; mais, par la haine qu'ils portaient aux Espagnols, ils en faisaient un secret entre eux ; et ne pouvant vaincre leurs tyrans par les armes, ils les laissaient périr dans les fièvres d'accès, qui sont dans ce pays de très-mauvais caractère. Ce secret juré entre eux fut enfin révélé, comme beaucoup d'autres, par une femme. Ce fut la maîtresse d'un Espagnol qui le découvrit à son amant, attaqué d'une fièvre intermittente, dont il guérit par ce moyen.

---

pernicieuses intermittentes, et dans ses Elémens de Thérapeutique, le docteur Alibert, profitant des travaux des célèbres botanistes et naturalistes modernes, Mutis, Zéa, Vahl, de Humboldt, Bonpland, Ruiz et Pavon, établit cinq espèces de quinquina dont la médecine peut tirer avantage : 1°. le quinquina brun, ou quinquina gris, ou quinquina de Loxa, qui est le *cinchona officinalis* de Linné, nommé par MM. de Humboldt et Bonpland *cinchona condaminea*, et auquel les naturels du pays où il croît donnent le nom de *cascarilla fina*. 2°. Le quinquina orangé, *cinchona lancifolia* de Mutis ; *cinchona tunita* de Lopez ; *cinchona nitida* de Ruis et Pavon. 3°. Le quinquina rouge, *cinchona oblongifolia* de Mutis ; *cinchona magnifolia* de Ruiz et Pavon. — C'est à cette espèce que se rapporte le quinquina rouge d'*ochre* dont les écorces sont épaisses, larges et compactes. La différence se tire de l'âge de l'arbre, et de la partie que recouvrait l'écorce. Le quinquina rouge est celui qui est le plus habituellement employé. 4°. Le quinquina jaune, *cinchona cordifolia* de Mutis, *cinchona pubescens* de Vahl ; *cinchona micrantha* de Ruiz et Pavon. 5°. Le quinquina blanc *cinchona ovalifolia* de Mutis, *cinchona macrocarpa* de Vahl. — Le quiquina blanc vient de Santa-fé-de-Bogota.

Il se divulgua ensuite de plus en plus, et madame Cinchon s'étant trouvée grièvement attaquée de la même maladie, on lui fit prendre le quinquina, qui lui rendit en peu de temps la santé. Cette écorce fut peu après transportée par les Jésuites en Europe, d'où elle fut appelée, pendant ùn certain temps, poudre des Jésùites : elle porta aussi le nom du cardinal de Lugo, parce que ce prélat, qui en avait fait une grande provision, en distribuait gratuitement aux pauvres et aux maisons religieuses.

Le quinquina rouge est le meilleur, comme on le sait très-bien au Pérou et en Espagne; mais il commence à devenir rare ici. Il paraît que les Espagnols ne cultivent pas cette plante avec assez de soin; car, suivant le rapport de M. Joseph de Jussieu qui avait vécu au Pérou, on ne la rencontre que rarement, et éparse de côté et d'autre. Le quinquina jaune est aujourd'hui le plus commun, mais il est moins bon que le rouge : enfin, le quinquina blanc est tout-à-fait mauvais, et le gouvernement en a défendu le commerce. Le quinquina est très-amer au goût, et plus il a d'amertume, meilleur il est : aussi le quinquina rouge est-il très-amer. Il a outre cela un principe légèrement aromatique qu'il perd par l'ancienneté.

Le quinquina est un moyen sans lequel l'art aurait beaucoup de peine à remplir différentes indications. Il a joui au commencement d'une très grande réputation, parce qu'on n'employait que le bon : aujourd'hui il en a moins, parce que le bon commence à manquer.

M. Joseph de Jussieu, qui a exercé pendant très-long-temps la médecine au Pérou, rapporte qu'il arrivait très-rarement qu'une fièvre intermittente ne cédât pas à ce moyen. M. Bernard de Jussieu, son frère, à qui il en faisait passer, dit qu'il n'a jamais manqué de produire l'effet qu'il en attendait; et M. Antoine-Laurent de Jussieu, aujourd'hui vivant, a guéri en très-peu de temps une dame attaquée d'une fièvre intermittente de mauvais caractère, rebelle à tous les moyens et au quinquina du commerce, avec du quinquina apporté du Pérou depuis quarante ans : ce qui prouve que cette écorce ne perd guère de sa vertu par l'ancienneté, et combien on était peu fondé à croire qu'elle s'altérait par le transport, et quand on la gardait long-temps. On avait en conséquence conseillé d'en faire l'extrait dans le pays ; mais il faudrait que le gouvernement y veillât de près, sans quoi nous serions encore plus trompés. Il y a en Espagne du quinquina réservé pour le Roi et les grands, et il en fait quelquefois des présens aux têtes couronnées. Une autre cause qui a beaucoup diminué la réputation du quinquina, c'est qu'étant tombé, comme tous les grands remèdes, entre les mains des charlatans et des ignorans, on en a fait un usage banal et inconsidéré (1).

Le quinquina est employé en médecine

(1) L'auteur a trop exagéré le discrédit du quinquina. D'ailleurs, depuis qu'on s'est occupé attentivement du véritable traitement applicable aux fièvres pernicieuses intermittentes, on a employé cette substance beaucoup plus hardiment.

comme fébrifuge, toniqué et astringent, anti-septique et anti-spasmodique.

1°. Le quinquina est fébrifuge; mais il ne convient pas toujours dans les fièvres intermittentes. On ne doit point le mettre en usage quand elles sont entretenues par une disposition bilieuse, quand il y a saburre marquée, ce qu'on reconnaît par la langue chargée, un dégoût continuel, un dévoiement séreux ou bilieux, des envies de vomir; quand il y a engorgement ou menace d'engorgement, parce qu'il l'augmenterait, et parce que beaucoup d'empâtemens, d'engorgemens et de squirrhes sont dus à la mauvaise administration de ce remède. Cependant cette règle générale, prescrite par les auteurs, reconnaît des exceptions: prenons pour exemple les fièvres quartes qui ont duré un certain temps, et qui ont produit des engorgemens; si on n'arrête pas la fièvre, sa continuité ne fera qu'augmenter les engorgemens, et ceux-ci peuvent avoir des suites très-funestes: il ne faut donc pas balancer dans ce cas à donner le quinquina. Il ne convient pas quand la poitrine s'engorge, quand il y a menace d'infiltration, qu'il augmenterait: il échoue quand les fièvres intermittentes dépendent d'un vice particulier, comme du scorbut, de la gale, de la vérole: si dans ces cas on le donne, même à haute dose, la nature semble s'en irriter, et les accidens deviennent plus forts. Il ne convient jamais au commencement des fièvres intermittentes, il les arrêterait trop tôt; et on a souvent vu cette pratique suivie d'engorgemens, de convulsions, d'asthme, d'épilepsie, etc. Cependant, quand les accès commencent par

l'apoplexie, la phrénésie, la péripneumonie, etc., il faut les arrêter le plus tôt possible. Lorsque ces fièvres ont duré un certain temps, comme treize, quatorze et quinze accès, qu'on a combattu la cause particulière par les émétiques, les purgatifs et autres moyens appropriés, de sorte qu'il ne reste plus qu'un type fébrile spasmodique, une ataxie nerveuse sans cause matérielle, le quinquina est très-utile. On l'emploie encore quand la fièvre attaque un sujet d'un âge avancé chez lequel on redoute le frisson, et de même dans un âge moins avancé, quand le frisson est si fort qu'il menace la vie du malade ; quand la fièvre attaque fortement une femme enceinte, ou une personne affaiblie par quelque maladie précédente, un mauvais régime, de grandes évacuations ; enfin quand, régnant épidémiquement, elle a lieu avec des symptômes de malignité, etc., sans quoi elle deviendrait continue, putride au dernier degré, et souvent mortelle.

Quand le quinquina est bien indiqué, on le donne en général seul ; cependant, lorsqu'on le juge admissible dans les fièvres bilieuses, putrides, pour empêcher que la putridité n'augmente, il faut l'unir avec les purgatifs anti-putrides, comme les tamarins, la casse, la manne, etc. De même, lorsqu'on le donne malgré les engorgemens, on le combine avec les apéritifs, les incisifs et les atténuans ; on le donne avec les anti-scorbutiques, quand il y a quelque apparence de scorbut ; quelquefois avec les acides minéraux, quand il y a putri-

dité considérable, et dans beaucoup de circonstances avec les sudorifiques, etc. Lorsqu'il convient, il ne faut pas s'amuser avec de petites doses, parce qu'il reste sans effet. C'est trop peu que d'en donner un ou deux gros, comme on fait ordinairement, il faut pousser la dose jusqu'à une demi-once ou une once, et même deux onces. Beaucoup de médecins français seraient effrayés de cette dose, mais elle n'étonne point les médecins anglais, hollandais, et surtout les médecins allemands. Il n'est pas indifférent de donner le quinquina comme fébrifuge de telle ou telle manière. Souvent c'est en décoction, à la dose d'une demi-once, une once ou une once et demie, dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une ou à trois demi-setiers, à prendre dans l'intervalle des accès. Ces décoctions réussissent en général très-bien. Quelques-uns font usage de l'extrait sec improprement appellé sel essentiel de quinquina. L'opération par laquelle on l'obtient, ainsi que les autres sels essentiels de M. de La Garaye, consiste dans une assez longue digestion, et une agitation réitérée du quinquina dans l'eau, qu'on fait ensuite évaporer jusqu'à siccité. Dans cet état, le quinquina est à la vérité plus pur; mais comme il est aussi moins amer et moins astringent, il est en même temps moins fébrifuge. Le vin de quinquina ne réussit pas davantage, et encore moins le sirop; mais c'est en poudre qu'il jouit le plus complètement de toute sa vertu : il agit alors fortement sur les premières voies, l'estomac et la région épigastrique, où paraît être le principal foyer

des fièvres intermittentes : la dose est d'une once, que l'on partage en huit prises d'un gros chacune, et on prend le tout entre deux accès. Cette poudre ne se donne point délayée, parce qu'elle s'attacherait au gosier, et serait très-désagréable à prendre; mais on l'incorpore dans quelque électuaire ou bol convenable.

Comme les fièvres intermittentes sont aussi incommodes que communes, on a imaginé différentes formules pour les combattre. En voici une bonne contre la fièvre quarte :

℞ Quinquina en poudre...............	1 once.
Tartre stibié.........................	16 grains.
Sel d'absinthe ou carbonate de potasse..	1 gros.
Sirop d'absinthe............	quantité suffisante.

On fait de ce mélange soixante bols, que l'on prend dans l'intervalle de deux accès, vingt par jour, cinq à la fois, de trois heures en trois heures. Il est rare que la fièvre quarte élude ce moyen. Quant à la dose du tartre stibié, les particuliers s'en effrayent toujours, et les apothicaires ne manquent jamais de renvoyer l'ordonnance au médecin, pour lui demander s'il ne s'est pas trompé. Mais elle n'est point trop forte, parce que le carbonate de potasse décompose en partie l'émétique, et que le quinquina opère le même effet, comme amer et astringent. J'ai très-souvent employé cette préparation, et je n'ai jamais vu qu'elle ait excité le moindre soulèvement de cœur. Souvent il suffit de la prendre une fois ; mais quand la fièvre revient, on la réitère deux ou trois fois : on insiste ensuite sur les amers, surtout fébrifuges, comme la gentiane, la ca-

momille, la petite centaurée. Il y a aussi une formule pour la fièvre tierce :

℞ Quinquina en poudre...............		1 once.
Hicra picra.....................	2 ou	3 gros.

On y ajoute quelques substances aromatiques, comme le gingembre, le macis, la cannelle, la germandrée, ou un peu d'aloès, et on prend le tout dans l'intervalle de deux accès. Cette préparation est très-utile quand il y a faiblesse et relâchement.

Le quinquina ne réussit pas également comme fébrifuge dans tous les pays, dans tous les âges, et chez tous les tempéramens. Il ne réussit pas aussi bien dans la vieillesse et dans l'enfance, et chez les tempéramens inactifs et mous, que chez les jeunes gens robustes; et il en faut une très-grande dose dans les pays froids et humides. Dans les pays chauds, comme au Pérou, en Espagne, il agit plus promptement et plus sûrement, et Baglivi dit qu'il manque rarement son effet en Italie. En France, et surtout à Paris, il le manque assez souvent, à cause de la constitution viciée ou au moins faible des fébricitans.

Ce n'est pas seulement contre les fièvres intermittentes que le quinquina est employé; on le met encore en usage dans les fièvres rémittentes, les fièvres putrides et certaines fièvres malignes.

Dans les fièvres continues qui sont soumises à des rémissions bien décidées, quelquefois le frisson qui commence chaque redoublement est d'une violence qui fait craindre pour la vie du malade. Alors, quand les paroxysmes sont

en marqués, et que le traitement prélimi-
ire a eu lieu, le quinquina est très-utile : si
ne le donne pas, ces fièvres deviennent
ılignes-putrides et souvent mortelles. On
nploie dans ce cas en décoction aqueuse,
tout avec quelque purgatif doux, comme
nanne, la casse, les tamarins : par exemple,
fait bouillir une demi-once de quinquina
ıs deux pintes d'eau jusqu'à réduction de la
ıitié ; on ajoute une once et demie ou deux
ces de tamarins, et un peu de crême de
tre, ce qui réussit bien en général. Lorsque
ièvre est très-considérable, et qu'on craint
riter, on coupe cette décoction avec parties
les d'émulsion. Mais cette pratique de-
nde beaucoup de circonspection : il faut,
ır recourir au quinquina dans ces fièvres,
elles menacent de devenir bientôt malignes,
les paroxysmes soient très-violens, et re-
nnent à la même heure.

Dans les fièvres putrides, le quinquina est
grand remède. Nous l'employons ici dans
maladies plus souvent encore que dans les
res d'accès, pour lesquelles nous préférons
traitement méthodique, plus long à la vé-
, mais plus sûr. Mais dans les fièvres pu-
les, il est très-propre à suspendre la violence
symptômes, et à faciliter la crise. M. de
n conseille de l'employer alors de bonne
ıre : cela peut être bon dans son pays, où
tempéramens lâches et mous sont suscep-
es d'une putridité plus prompte et moins
ammatoire; mais dans le nôtre, où l'on est
s susceptible d'irritation, et où il y a très-
vent complication bilieuse au commence-

ment, ce moyen ne convient pas sitôt. Il faut commencer par une, deux, quelquefois trois saignées, les délayans, et les boissons acidulées (1). Si par la continuité de la maladie, il survient *dissolution d'humeurs*, faiblesse, abattement général, quelques hémorrhagies, des taches pétéchiales, on recourt promptement au quinquina, qui est alors très-précieux. Il n'est pas rare que les fièvres intermittentes bilieuses du printems et de l'été deviennent putrides : les malades tombent dans un grand affaissement, et sont couchés comme des automates ; le pouls est à peine sensible, le sang *tombe en dissolution* : sans le quinquina, dans ces circonstances, la plupart mourraient. On le donne alors en décoction plutôt qu'en poudre, uni avec les purgatifs et encore mieux avec l'acide sulfurique. Il y a des fièvres bilieuses épidémiques qui deviennent très-promptement putrides, avec hémorrhagies, taches pétéchiales, prostration de forces; alors il faut le quinquina dès le commencement, et à la plus haute dose, jusqu'à trois onces par jour. Il est encore très-utile donné à haute dose dans la fièvre catarrhale de mauvais caractère, fort rare ici, et heureusement, car de dix malades il en meurt huit. C'est une espèce de fièvre putride dans laquelle il y a une fai-

---

(1) L'éditeur ne croit pas qu'on puisse adopter ni la théorie, ni la pratique de l'auteur, au sujet des fièvres putrides (adynamiques) qui débutent par des symptômes bilieux ; il croit qu'en général, et l'expérience appuie son opinion, les évacuans et la saignée doivent ici hâter la mutation dont parle M. Desbois, hâter le développement des symptômes adynamiques et ataxiques.

blesse musculaire très-considérable; la tête est assez saine et sans délire; le pouls est très-faible et fréquent; il y a oppression par la faiblesse des puissances musculaires : dès le troisième ou quatrième jour, il y a colliquation, taches pétéchiales, hémorrhagies : alors il faut le camphre, le quinquina et le vin à hautes doses.

Le quinquina est aussi employé dans les fièvres malignes, non pas dans celles qui dépendent de l'inflammation du cerveau, mais dans les fièvres lentes nerveuses d'Huxham. Cette maladie, encore rare ici, a une invasion très-lente; il y a pâleur et langueur générale; le pouls est à-peu-près dans l'état naturel; il y a soubresauts des tendons, convulsions et délire sourd : le quinquina est très-bon dans cette circonstance. On pourrait aussi en faire usage dans les fièvres pestilentielles, qui sont des fièvres putrides portées promptement à un très-haut degré, dans lesquelles il y a délire, soubresauts des tendons, convulsions, abattement général, hémorrhagies, taches pétéchiales, pouls faible et fréquent; et il serait sans doute très-utile, donné de bonne heure et à haute dose, dans la peste elle-même(1), qui est une fièvre putride produite par un miasme particulier répandu dans l'atmosphère.

Le quinquina peut aussi être utile dans plusieurs cas de fièvres éruptives. Il y a des petites véroles dont l'éruption est lente par atonie générale, quelquefois à cause d'un sang mal constitué; alors il est très-propre à y remédier. Il convient aussi quand il y a compli-

(1) Fièvre adeno-nerveuse du professeur Pinel.

cation avec fièvre putride de mauvais caractère ; quand la suppuration est lente, que les vésicules s'élèvent peu et sont remplies d'un pus qui n'est point blanc, mais comme dissous ou sanguinolent ; que le bord des pustules, au lieu d'être rouge, devient noir, gangreneux ; que la suppuration est séreuse, ténue, et porte un caractère très-putride. Quelquefois la suppuration ayant eu lieu au période accoutumé, rentre, et amène une fièvre putride avec faiblesse, diarrhée considérable et putride : c'est ce que l'on nomme fièvre secondaire de la petite vérole. Cette circonstance exige encore le quinquina dès le commencement et à haute dose. Il n'est pas moins avantageux dans les fièvres érysipélateuses, quand elles ont lieu avec dissolution humorale ou gangrène, ainsi que dans les gangrènes du poumon ou péripneumonies gangreneuses. Mais il faut, pour administrer ce remède dans les fièvres éruptives, une main sage et prudente.

2°. Le quinquina est tonique et astringent, et il est peu de moyens qui vivifient le genre nerveux aussi bien sans l'irriter. On l'emploie souvent dans les faiblesses et langueurs d'estomac, à la dose de quatre, cinq ou six grains en poudre, avec un peu de rhubarbe, dans la première cuillerée de soupe. On le donne aussi avec la rhubarbe et les autres astringens toniques dans les diarrhées un peu opiniâtres, à la fin des dysenteries, et en boisson dans les dysenteries putrides qui marchent promptement à la gangrène. Il est très-utile dans la débilité nerveuse qui est à la suite de la masturbation et des plaisirs vénériens, et il est même comme spécifique alors : on le donne en poudre

vec un peu de rhubarbe, d'éthiops martial, uelque anti-spasmodique chaud, et on presrit en même temps les bains froids.

5°. Le quinquina est d'un grand usage comme nti-septique, soit à l'intérieur, soit à l'extéieur. De grands praticiens l'ont conseillé omme tel dans la phthisie pulmonaire, dans aquelle d'autres le regardent comme dangeeux. Il ne convient point dans cette maladie, uand la suppuration n'est pas encore formée, u'il y a toux sèche, pouls fréquent et roide, rritation, sécheresse et chaleur de poitrine. Iais il est très-utile quand la suppuration est ien décidée, que les crachats purulens sont n même temps fétides, d'un gris noirâtre; de nème à la fin de cette maladie, quand il y a olliquation manifestée par les sueurs et la iarrhée, qu'il faut soutenir les forces, et s'oposer à la putridité. On l'emploie aussi dans es phthisies écrouelleuses, si bien décrites par Iorton, et dans les suppurations des glandes roduites par une cause écrouelleuse: on l'unit lors avec l'extrait de ciguë. Dans ces différens as, on ne le donne point en poudre, ni en déoction, ni dans le vin, mais quelquefois en irop, et encore mieux on donne son extrait u sel essentiel à la dose de douze ou dix-huit rains, un demi-gros ou un gros par jour, en lusieurs prises. C'est ainsi qu'on l'emploie ans les colliquations humorales et la plupart es suppurations internes.

A l'extérieur, le quinquina est le meilleur nti-septique dans le cas de plaies qui devienent ulcérées, et laissent échapper un pus saieux, putride et fétide. On le donne alors

en forte décoction, et en extrait à haute dose à l'intérieur, et extérieurement, on l'applique en poudre, ou on fait des lotions avec cette même décoction. C'est aussi le meilleur anti-gangreneux que la médecine connaisse, soit pour la gangrène externe, soit pour la gangrène interne, comme celle de la vessie, qui est quelquefois curable; celle de quelque partie d'intestin, comme du rectum, à la suite des fistules de mauvais caractère; celle de la matrice, etc. Dans ces cas, les fortes décoctions de quinquina sont fort utiles. Dans les gangrènes extérieures, il faut qu'il soit donné à haute dose; car il y en a qui ont une marche bien rapide, surtout dans les maladies érysipélateuses et pestilentielles. Il ne faut pas alors perdre le temps avec deux gros ou une demi-once, mais pousser la dose à deux, trois, quatre, cinq ou six onces par jour. C'est un remède cher; mais les cas pressans exigent qu'on fasse des sacrifices. M. de Haën dit en avoir employé plus de quarante livres pour un de ses malades, pendant l'espace de sept mois et demi que dura la maladie. On donne ce remède, dans ces cas, à l'intérieur, en décoction aqueuse, ou seul, ou uni avec le scordium, ou dans le vin, pour remédier à la faiblesse qui a souvent lieu alors. Quand, dans les fièvres continues, on emploie le quinquina comme anti-putride, et qu'on craint qu'il n'excite trop de chaleur et d'irritation, on le donne en lavement; on le donne de même dans les angines gangréneuses, quand le malade ne peut pas avaler, et dans ce dernier cas on en fait aussi des gargarismes.

4°. Le quinquina est un bon anti-spasmolique pour arrêter les affections hystériques t hypocondriaques, les spasmes de l'estomac, es convulsions, etc., surtout quand ces malaies nerveuses dépendent de faiblesse : on l'unit lors avec la valériane, etc. On l'emploie aussi ans l'épilepsie et la manie ; cependant il y a ans ces circonstances des moyens qui valent nieux, comme le camphre, l'ambre, l'assaœtida, la gomme ammoniaque, et surtout la aleriane. Mais dans les fièvres continues, uand il y a spasmes, convulsions, soubreauts des tendons, un peu de délire, le quinuina est un très-bon anti-spasmodique, et neilleur que les autres, dont aussi il augmente 'énergie, quand ils sont indiqués.

Quelques-uns regardent le quinquina comme péritif; mais il ne l'est que secondairement, omme tonique et anti-spasmodique. On le dit ussi anthelminthique ; mais il ne possède que aiblement cette vertu, qui dépend de son mertume. Enfin, il passe encore pour anticrouelleux ; mais il ne l'est que comme tonique et anti-putride.

Pourquoi le quinquina guérit-il les fièvres ntermittentes? ...... On pourrait appliquer ustement ici la réponse de Molière. Voici cependant ce qu'on pourrait dire à ce sujet : la lupart des astringens s'emploient avec assez le succès contre les fièvres intermittentes, et l y a des observations de ces fièvres guéries par la tormentille, la bistorte, les sucs de planain, d'ortie, etc. : on a quelquefois même éussi avec l'alun, mais c'est un mauvais fébriuge. Les astringens paraissent agir alors, en

fixant le genre nerveux, ou au moins en suspendant sa sensibilité, et en s'opposant au type nerveux qui produit et entretient les accès : or, le quinquina est astringent; il peut donc, comme tel, guérir les fièvres intermittentes. Mais il les guérit mieux que les autres astringens, parce qu'il est en même temps anti-spasmodique, et que les anti-spasmodiques sont vraiment fébrifuges. De plus, le quinquina est amer, et la plupart des amers, comme la patience, la gentiane, qui, comme fébrifuge, agit en partie par son amertume, l'absinthe, le colombo, etc., s'emploient quelquefois avec succès contre les fièvres intermittentes. On pourrait donc croire que le quinquina guérit ces fièvres, comme amer, astringent et anti-spasmodique. C'est probablement aussi comme tel qu'il guérit les maladies intermittentes non fébriles, comme certains maux de tête, d'yeux, etc., qui reviennent périodiquement; il faut le donner à haute dose dans ces accès douloureux, dont toutes les différentes parties du corps sont susceptibles.

Cascarille.

La cascarille appartient au *croton cascarilla*, L. (1), qui croît principalement à Eleutheria, une des îles Bahama : elle croît aussi au Pérou, au Paraguay, en Floride. Cette écorce fournit une assez grande quantité d'huile essentielle verte, pesante comme les huiles essentielles des plantes exotiques; elle contient, de plus,

---

(1) Monoécie monadelphie (LIN.). — Euphorbes (JUSS.).

un principe gommo-résineux. La cascarille était employée comme fébrifuge avant qu'on connût le quinquina; beaucoup l'ont confondue avec lui, et quelques-uns la lui préfèrent, mais à tort; car elle est peu fébrifuge, moins que la gentiane. Cependant elle est utile quand il faut arrêter une fièvre intermittente, produite ou entretenue par le défaut de ton, et un relâchement considérable des premières voies; ce qui arrive souvent dans les suites des fièvres quartes d'automne : on l'unit alors au quinquina, de même que dans les fièvres intermittentes pernicieuses. Comme tonique, on l'emploie à la fin des fièvres putrides, quand les malades sont tombés dans une grande faiblesse : on l'unit encore au quinquina. Mais aujourd'hui la cascarille est rarement employée, parce qu'il y a d'autres moyens qui lui sont préférables. On la donne en infusion aqueuse ou vineuse, à la dose de deux ou trois gros sur une pinte de véhicule, à vaisseau fermé. On en fait aussi une teinture, avec cette même quantité digérée dans un demi-setier d'esprit-de-vin. Quand on l'unit au quinquina, c'est dans la proportion d'un gros ou un gros et demi, sur une demi-once de quinquina.

Tamarisc.

Le tamarisc, dont nous avons déjà parlé, a été regardé pendant long-temps comme un bon fébrifuge. Son écorce est légèrement aromatique, très-astringente, styptique et amère. Elle se donne en poudre ou en décoction, à la dose d'une once ou une once et demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

On retire, par l'incinération de cette écorce, un sel essentiel de tamarisc, mais qui n'est qu'un *alkali végétal* ordinaire, semblable à celui que fournissent les autres plantes soumises à la même opération.

Cerisier.

L'écorce de cerisier, *prunus cerasus*, L. (1), est amère et astringente. Quelques-uns la comparent, et même la préfèrent au quinquina, mais à tort; car donnée, même à très-haute dose, elle n'a presque point eu de succès. Elle est d'un grand usage dans le commerce pour falsifier le quinquina, surtout celui qu'on vend en poudre.

Hêtre.

L'écorce du hêtre, *fagus sylvatica*, L. (2), a été employée aussi comme fébrifuge : elle est apéritive, purgative; et même à certaine dose, elle excite le vomissement; mais nous avons beaucoup d'autres moyens que nous devons lui préférer, surtout comme fébrifuges; elle a cependant eu quelques succès. On la donne de la même manière et à la même dose que le tamarisc.

Chêne.

L'écorce de chêne, *quercus robur*, L. (3), a aussi quelquefois réussi contre les fièvres intermittentes, et surtout la noix de galle,

---

(1) Icosandrie monogynie (Lin.). — Rosacées (Juss.).
(2) Monoécie polyandrie (Lin.). — Amentacées (Juss.).
(3) Monoécie polyandrie (Lin.). — Amentacées (Juss.).

qui est un bon astringent et amer, dont nous avons parlé ailleurs.

Marronier.

De toutes les écorces indigènes, la plus vantée contre les fièvres d'accès, est celle du marronier-d'Inde, *æsculus hippo-castaneum*, L. (1); elle est très-astringente et très-amère, deux grandes propriétés pour guérir ces fièvres; et ses succès sont en effet constatés par beaucoup d'observations. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'on doive la comparer et la préférer au quinquina. On ne l'emploie guère que dans les campagnes, et c'est de la même manière et à la même dose que les autres écorces ci-dessus, c'est-à-dire, d'un gros ou un gros et demi par jour en poudre, et d'une once en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

3°. Feuilles fébrifuges.

Les feuilles fébrifuges sont celles de plantain, d'ortie, et autres astringens; celles des plantes labiées; les feuilles amères, toniques et aromatiques, comme celles d'ivette, de germandrée, d'absinthe, d'aurone, de santoline, de sabine, de rhue, etc. Elles sont très-utiles quand les fièvres intermittentes sont entretenues par relâchement et faiblesse, quand il faut augmenter le ton de l'estomac et des intestins. On en fait une infusion assez forte

(1) Hexandrie monogynie (Lin.). — Érables (Juss.).

ou une légère décoction, à la dose d'une poignée dans l'eau bouillante à vaisseau fermé, rarement elle se donnent en poudre; la dose est d'un demi-gros ou un gros. L'extrait se donne rarement seul, mais comme excipient d'autres moyens appropriés, à celle d'un scrupule, un demi-gros ou un gros. On emploie aussi les feuilles qui contiennent un suc apéritif; comme les chicoracées, qui sont surtout utiles dans les fièvres d'accès bilieuses, comme sont celles du printemps et de l'été. Elles sont encore mises en usage quand une fièvre d'accès imprudemment arrêtée, produit la faiblesse, la paralysie ou des douleurs de membres; de même quand ces fièvres s'arrêtent, et laissent quelque engorgement particulier : on unit alors les sucs chicoracés aux sucs anti-scorbutiques. Mais parmi ces feuilles, les plus employées sont celles de laitue vireuse, dont nous avons fait mention ailleurs. Cette plante est amère, et, comme telle, apéritive; elle est de plus tonique et narcotique, et beaucoup de praticiens l'emploient, d'après le conseil de M. Durande, médecin de Dijon, qui en a réveillé l'usage. C'est surtout l'extrait qu'on emploie à la dose de 8, 12, 15 ou 20 grains, ou un scrupule au plus par jour, en trois ou quatre prises. On a vu des fièvres d'accès rebelles à d'autres moyens, céder à celui-ci.

Petite Centaurée.

La petite centaurée, *gentiana centaurium*, L., (1), est une plante commune dans ce

(1) Pentandrie digynie (Lin.). Gentianes (Juss.).

pays-ci ; cependant celle qu'on préfère vient du Dauphiné, des Pyrénées, des Alpes, etc. Ses sommités sont très-amères et un peu aromatiques ; elles donnent un peu d'odeur à l'eau distillée, et contiennent un principe gommo-résineux. La petite centaurée est d'un usage très-anciens en médecine, comme fébrifuge, tonique, vermifuge, anti-arthritique, et elle jouit en effet de ces propriétés. Je l'ai souvent employée comme fébrifuge, et souvent avec succès. On la met en usage quand le traitement préliminaire ayant eu lieu, on craint de donner le quinquina, comme à la fin des fièvres intermittentes du printemps : elle a même réussi dans des cas où le quinquina avait échoué, peut-être parce qu'il était mauvais. Comme anti-arthritique, elle partage cette propriété avec la plupart des amers, comme la patience, la gentiane, les féves de Saint-Ignace, etc.

Il est certain qu'une infusion de petite centaurée, prise de temps en temps, est dans le cas de prévenir et d'empêcher les accès de gouttes. Comme tonique, elle est très-utile dans les langueurs d'estomac, et est, dans ce cas, bien préférable au thé. Elle est aussi carminative, et anthelminthique par son amertume ; et elle est souvent employée comme anti-septique à l'intérieur et à l'extérieur, dans les ulcères anciens et de mauvais caractères. Enfin, elle a les mêmes propriétés que la gentiane ; cependant, quand on n'a aucun inconvénient à craindre de celle-ci, on doit la préférer.

Les sommités de petite centaurée se don-

nent en infusion, à la dose d'une ou deux pincées, qu'on fait légèrement bouillir à vaisseau fermé dans une pinte d'eau ou de vin. Cette boisson a souvent suffi pour chasser les fièvres d'accès. On peut aussi la faire infuser à froid, et le vin qu'on en prépare peut se prendre à la dose de 6, 8, ou 10 onces par jour. Elle se donne en poudre, quand on en veut un effet tonique et stomachique, à la dose de 6 ou 8 grains, un demi-gros ou un gros par jour : l'extrait se donne à celle de 12 grains, un scrupule, un ou deux gros. Le sel de cette plante ne diffère pas de *l'alkali végétal* ordinaire.

4°. Fleurs fébrifuges.

Les fleurs fébrifuges sont surtout celles de camomille romaine, dont nous avons parlé à l'article des emménagogues. Elles ont guéri beaucoup de fièvres intermittentes, comme toniques, légèrement amères, et surtout comme anti-spasmodiques. Nous avons dit comment on devait s'en servir dans cette circonstance.

5°. Fruits fébrifuges.

Il n'y a point de fruits spécifiquement fébrifuges ; mais on recommande beaucoup ceux qui sont acides, et les fruits pulpeux mûrs. J'ai vu des fièvres intermittentes du printemps, qui se prolongeaient dans l'été avec jaunisse et engorgement des viscères du bas-ventre, être guéries par le raisin pris en

grande quantité ; mais ce fruit n'agit alors que comme savonneux, apéritif et fondant, et non comme fébrifuge.

6°. Semences fébrifuges.

Panais.

Les semences de panais, *pastinaca sativa*, L. (1), sont assez fortement aromatiques et amères. M. Garnier, médecin de Lyon, qui tenait ce remède de son père, est le premier qui les ait recommandées contre les fièvres intermittentes. On en fait bouillir ou fortement digérer à vaisseau fermé, un gros ou un gros et demi dans un demi-setier de vin rouge, et encore mieux de vin blanc : on passe, et l'on prend cette dose une demi-heure ou un quart d'heure avant l'accès. Je les ai employées quelquefois avec succès, et les ai vues aussi quelquefois réussir entre les mains de M. Maloët, alors médecin de la Charité. On les emploie dans les fièvres tierces, et surtout dans les fièvres quartes. Je ne dissimulerai cependant pas que la vertu fébrifuge de ces semences me paraît très-équivoque. Souvent elles ne réussissent pas, et quand elles réussissent, c'est peut-être à raison du véhicule. On sait que l'ivresse a quelquefois guéri des fièvres intermittentes, et il est d'usage parmi le peuple de boire avant l'accès un verre d'eau-de-vie fortement chargée de poivre, ce qui empêche en effet quelquefois l'accès d'avoir lieu.

---

(1) Pentandrie digynie (Lin.). — Ombellifères (Juss.).

Féves de Saint-Ignace.

Ce sont des semences exotiques qui appartiennent à une plante de l'Amérique ; le *strychnos volubilis*, L. (1). Elles sont d'une amertume excessive, et c'est pour cela qu'on les emploie beaucoup comme fébrifuges dans le pays d'où on les apporte : elles y réussissent assez. Ces semences sont encore purgatives et assez narcotiques. J'ai vu des médecins de Paris les employer avec succès dans les fièvres quartes rebelles ; mais elles ont l'inconvénient d'attaquer les nerfs, même des gens robustes, d'exciter du délire, de causer la folie, et une folie opiniâtre. Elles se donnent en poudre depuis quatre grains jusqu'à vingt, et cette dose est très-forte : rarement on les emploie en décoction ; la dose est d'un demi-gros ou un gros.

Ces semences font la base de l'eau de Polisart très-accréditée contre la goutte. Cette eau a été, en effet, quelquefois utile dans cette maladie, et j'en ai vu des exemples. Elle est propre à *diviser l'humeur morbifique*, à l'évacuer, et à calmer l'orage qui s'élève lors du développement de la goutte. De cette manière, elle diminue les douleurs, et abrège beaucoup le paroxysme ; mais ce n'est point un bien, car la répétition devient plus fréquente. D'ailleurs, elle a souvent excité des superpurgations, du délire même phrénétique, un assoupissement

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). — Apocinées (JUSS.). — Peyrilhe rapporte cette plante à l'*ignatia amara*, même classe de LINNÉ, et même famille de JUSSIEU.

hargique, etc.; et j'ai connu des malades qui
nt morts pendant son opération. Voici la ma-
ère de faire cette eau : on prend des féves de
nt-Ignace réduites en poudre, et on les fait
gérer long-temps dans l'eau-de-vie, que l'on
ore ensuite pour la déguiser. On prend une
illerée à café de cette teinture, et on l'étend
ns un verre d'infusion amère, comme de
tite centaurée, etc. Cette dose, que l'on réi-
e deux ou plusieurs fois par jour, suffit; et
ème chez beaucoup de sujets elle a excité des
nvulsions, du délire, des superpurgations.
i vu, je le répète, des accès de goutte arrêtés
r ce moyen; mais ils n'étaient que suspen-
s, et revenaient ensuite avec une nouvelle
ensité : jamais je n'en ai vu de cure radicale.

principale propriété de cette eau paraît
nsister dans un effet purgatif. En effet, les
rgatifs forts arrêtent la goutte dans son dé-
oppement; mais, comme l'a remarqué Sy-
nham, c'est un remède du moment, et qui
fait que rendre les accès suivans plus forts.
aut donc une grande prudence pour l'admi-
istration des purgatifs et des amers dans la
utte, même à son commencement. Cepen-
nt quand les goutteux sont d'une chair très-
olle et très-grasse, qu'ils sont empâtés d'*hu-
eurs glaireuse et pituiteuse*, que la goutte
est point très-douloureuse, qu'elle est vague,
se porte tantôt d'un côté, tantôt d'un autre,
ns se fixer ni aux pieds, ni aux mains, les
ers et les purgatifs drastiques sont très-utiles
dissipant le foyer, éloignant les accès, et
ant davantage la goutte, qui sans cela de-
endrait tophacée.

ANTHELMINTHIQUES.

On donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété de tuer ou d'expulser les vers contenus dans le canal intestinal. On compte beaucoup de ces médicamens, mais il y en a peu qui méritent constamment leur réputation; et l'observation a fait voir qu'il n'y en a point qui n'ait quelquefois manqué son effet. Ces remèdes sont principalement employés dans l'enfance, parce que c'est à cet âge que le tænia, les lombrics et les ascarides sont surtout fréquens.

Il y a beaucoup de vermifuges qui agissent par une propriété générale : tels sont les purgatifs et les amers. Tous les purgatifs forts sont en effet d'excellens vermifuges, à cause de la contraction vive des intestins qu'ils occasionnent. Les plus employés comme tels, sont la racine, et surtout la résine de jalap, la gomme-gutte, la coloquinte, la bryone, etc. Mais ceux qui réussissent le plus constamment, sont ceux qui sont composés avec le mercure; tel est l'*aquila alba* ou mercure doux, qui agit alors comme purgatif et comme mercure, c'est-à-dire, comme ayant en lui-même la propriété de tuer la plupart des insectes, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur du corps. La plupart des amers sont aussi d'excellens anthelminthiques, comme la gentiane, le colombo, l'absinthe, l'aurone et les autres corymbifères, parce que l'amertume est un poison pour les vers. Les huileux sont aussi regardés comme de bons vermifuges, surtout l'huile de noix;

ais il n'y en a point qui soit aussi efficace
ie l'huile de ricin ou *palma christi*, dont nous
ons parlé ailleurs. Enfin, presque tous les
ides végétaux, et même minéraux, sont de
ès-bons vermifuges, comme le suc de ci-
on, le vinaigre, etc.; et une potion faite
ec trois onces d'une huile, surtout celle de
lma christi; et une demi-once de jus de ci-
on a souvent réussi dans des cas où les forts
rgatifs et le remède de Nouffer avaient
houé. Ces acides se donnent comme ver-
ifuges, principalement dans l'été, et dans
s fièvres putrides vermineuses, circonstances
des moyens irritans seraient dangereux.
eau vinaigrée est alors très-utile pour arrêter
putridité et tuer les vers, et c'est aussi dans
cas qu'on fait beaucoup usage des potions
uileuses, dans lesquelles on fait entrer le suc
citron. On donne en même temps le quin-
iina et le camphre quand il y a putridité,
blesse, quelques convulsions, et disposition
la dissolution. Tels sont les vermifuges qui
issent par une propriété générale; mais outre
ux-là, il y en a d'autres qui le sont d'une
anière véritablement spécifique.

1°. Racines anthelminthiques.

Fougère.

Il y a long-temps que la racine de fougère,
lypodium filix mas, L. (1), est employée
mme vermifuge, car Hippocrate et Diosco-

(1) Cryptogamie fougères (Lin.). — Fougères (Juss.).

ride lui connaissaient cette propriété. Elle tomba par la suite en discrédit, parce que, comme on l'employait à trop petite dose, elle restait sans effet. Ce ne fut qu'après qu'on l'eut donnée d'une manière convenable, que ses succès réitérés rétablirent sa réputation, qui s'est soutenue jusqu'à aujourd'hui. M. Andry, auteur d'un très-bon traité sur les vers, la recommande beaucoup, et il avait contre ces insectes un secret dont l'eau de fougère faisait la base. La fougère fait aussi celle du remède de madame Nouffer, dont voici le détail. On prend sur les six heures du matin trois gros de racine de fougère réduite en poudre, et étendue dans un bouillon de veau. Deux heures après, on prend un bol fortement purgatif, fait avec huit grains de mercure doux, six grains de résine de jalap, autant de scammonée, un gros de confection hamec; et pour aider l'action de ce bol, on se sert pour boisson ordinaire d'une tisane faite avec une demi-once de racine de fougère bouillie dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à trois demi-setiers, dans lesquels on ajoute ensuite une demi-once de sel d'Epsom. Il est rare que le tænia résiste à ce remède : je l'ai employé souvent, et presque toujours, avec succès, et c'est contre ce ver le meilleur de tous les remèdes. Quelquefois il faut renouveler la dose deux ou trois fois, alors on ne doit mettre qu'un jour d'intervalle entre chaque prise. Souvent aussi il agit avec beaucoup de violence, produit des coliques considérables; et un de mes malades de la Charité éprouva des convulsions abdominales effrayantes, pour lesquelles il fallut employer les fomentations

émollientes et le sirop diacode. C'est pourquoi il faut diminuer la dose selon le tempérament, l'âge, le sexe et les autres circonstances.

Mûrier blanc.

J'ai entendu dire à plusieurs praticiens, que la racine du mûrier blanc, *morus alba*, L. (1), était aussi efficace contre le tænia que celle de fougère, et qu'elle réussissait aussi fort bien contre les autres espèces de vers. On la donne à la dose de trois ou quatre onces en décoction dans trois pintes d'eau que l'on fait réduire à une ; mais comme cette boisson est très-amère, on préfère de donner ce remède en poudre, de la même manière et à la même dose que la fougère.

2°. Feuilles anthelminthiques.

Ce sont celles d'aurone, d'absinthe, de santoline, de tanaisie, etc., qui sont d'excellens vermifuges, comme fortement amères. Elles se donnent en poudre, à la dose d'un demi-gros, un ou deux gros, ou en infusion aqueuse, à celle d'une poignée qu'on laisse infuser long-temps ; ou bien on met une poignée ou une poignée et demie sur une pinte de vin en infusion, et on prend de deux heures en deux heures un demi-verre de ce vin, qui est un excellent anthelminthique.

3°. Fleurs anthelminthiques.

Semen-contrà.

Le *semen-contrà* ou sementine, est d'un usage

(1) Monoécie tétrandrie (Lin.). — Orties (Juss.).

ancien en médecine; ce sont les Arabes qui l'ont fait connaître vers le septième ou huitième siècle. M. Bernard de Jussieu pensait que c'était le calice d'une fleur qui n'est encore que peu développée (1). On a beaucoup disputé sur la plante qui le fournit, mais il appartient probablement à la plante nommée *artemisia santonica*, ou *artemisia contrà*, L. (2). On nous l'apporte de l'Asie. Le *semen-contrà* est aromatique, mais d'une manière désagréable; il est très-amer, contient un principe gommo-résineux, et une très-petite quantité d'huile essentielle. Il jouit d'une grande réputation comme vermifuge, et la mérite en partie. On le donne en infusion à la dose d'un ou deux gros dans une pinte d'eau ou de vin, à vaisseau fermé; mais comme cette boisson est très-désagréable, surtout pour les enfans, on le donne plus souvent en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un et quelquefois deux gros. On mêle aussi du *semen-contrà* dans du pain d'épice, qui devient par-là anthelminthique; souvent aussi on rend ce dernier purgatif en y mettant un peu de scammonée; quelques-uns enfin ajoutent à tout cela un peu d'aloès, qui, à cause de son amertume, est un excellent vermifuge.

Les autres fleurs anthelminthiques sont celles de pêcher, avec lesquelles on fait un

---

(1) Peyrilhe dit que ce sont des semences.

(2) Synégnésie polygamie superflue (Lin.) — Corymbifères (Juss.).

sirop très-bon pour purger, et chasser les vers dans la première enfance.

Ainsi nous ne manquons pas de moyens contre le tænia et les strongles : il y en a aussi contre les ascarides, qui sont de petits vers ressemblans à ceux du fromage, et qui siégent principalement à l'extrémité du rectum. Ces moyens consistent dans des applications extérieures de substances amères, comme de coton trempé dans du fiel de bœuf, la teinture d'aloès ou de gentiane; ce qui suffit souvent pour détruire ces vers : on donne en même temps les amers à l'intérieur.

Parmi les anthelminthiques que possède le règne minéral, le meilleur est le mercure, qui est l'ennemi né des insectes qui affligent le corps humain.

CARMINATIFS.

Les carminatifs sont des médicamens que l'on emploie contre les maladies venteuses, et qui calment comme par enchantement, *carmen*, les douleurs cruelles dont elles sont souvent accompagnées. Ces maladies reconnaissent fréquemment pour cause le relâchement du canal intestinal, lorsque la faiblesse des premières voies ne permet point de bonnes digestions, et s'oppose ainsi à la nouvelle combinaison de l'air qui se dégage pendant la digestion : alors les toniques et les stomachiques sont

d'excellens carminatifs. Mais aujourd'hui que les maladies nerveuses sont plus fréquentes que jamais, il arrive souvent qu'un resserrement spasmodique d'une partie des intestins gêne le passage de l'air, qui alors s'amasse et cause des douleurs plus ou moins vives. C'est pourquoi la plupart des anti-spasmodiques sont d'excellens carminatifs. Quelquefois les maladies venteuses sont occasionnées par une irritation générale, qui a lieu avec une phlogose plus ou moins forte, comme cela arrive dans les fièvres bilieuses et les fièvres putrides qui se trouvent accompagnées de météorisme, et même quelquefois de tympanite. Dans ces cas, les délayans, les émolliens, les huileux, les anti-putrides, les acides végétaux très-étendus, sont les seuls carminatifs qu'on doive employer.

1°. Racines carminatives.

Les racines carminatives les plus employées sont celles d'angélique, dont nous avons parlé à l'article des toniques.

2°. Feuilles carminatives.

Les feuilles carminatives sont celles de la plupart des plantes toniques, comme l'absinthe, l'aurone, etc., qui sont en effet d'excellens carminatifs, quand les maladies venteuses dépendent de relâchement, ou existent sans fièvre.

3°. Fleurs carminatives.

Les fleurs carminatives sont celles de petite centaurée et de camomille. Celles-ci doivent être rangées parmi les meilleurs carminatifs, étant toniques, amères et anti-spasmodiques; aussi entrent-elles dans la plupart des préparations carminatives. On les fait bouillir dans l'eau, on trempe dans cette décoction des linges, avec lesquels on fait des fomentations sur le ventre; ces décoctions s'emploient aussi en lavement, et l'on prend en même temps l'infusion par la bouche. Mais c'est principalement l'huile essentielle de ces fleurs que l'on emploie contre les maladies venteuses; c'est un excellent moyen pour remédier aux désordres produits par les anciens vents, et s'opposer à la formation des nouveaux.

4°. Semences carminatives.

Les semences carminatives sont fournies par les plantes ombellifères, comme le panais, la carotte, le persil, l'aneth, le cumin, la coriandre, l'anis, le fenouil, etc. Toutes ces semences sont assez fortement aromatiques et amères au goût, et fournissent une huile essentielle très-forte. Elles entrent dans la plupart des préparations carminatives, dans les fomentations, les lavemens et les boissons : la dose est d'un gros ou un gros et demi en infusion dans une pinte d'eau ou dans une chopine de

vin. Souvent on les emploie en poudre à celle d'un demi-gros ou un gros que l'on incorpore dans du pain d'épice ou autres ingrédiens. Mais l'huile essentielle est la partie de ces semences qui possède au plus haut degré la vertu carminative; aussi l'emploie-t-on surtout dans les douleurs venteuses très-intenses : on préfère alors celle d'anis, dont la dose est de huit, dix, douze ou quinze gouttes sur quatre ou cinq onces de potion. Voici, par exemple, une bonne potion carminative.

℞ Eau de Menthe..............	5 ou 6 onces.
Huile essentielle d'anis broyée avec un peu de sucre........	10 ou 12 gouttes.
Éther.........................	20 gouttes.
Liqueur d'Hoffman..........	½ gros ou 1 gros.

On bouche soigneusement la liqueur, et on prend d'heure en heure une cuillerée de ce mélange.

Les semences carminatives ne conviennent pas quand les vents sont accompagnés d'inflammation ; mais elles sont très-utiles quand ils sont dus à la matière transpiratoire portée sur les intestins, parce qu'elles poussent en même temps à la peau. C'est aussi sous ce rapport, et comme anti-spasmodiques, qu'elles sont fort utiles dans beaucoup de fièvres malignes.

Les huiles essentielles des semences carminatives sont employées comme sudorifiques, à la suite des empoisonnemens par l'arsenic ou autres poisons métalliques, ou même végétaux, quand le poison a passé dans les secondes voies, pour l'entraîner par les sueurs. Ces huiles

sont aussi anti-spasmodiques : je les ai données seules dans des boissons aqueuses, dans quelques hoquets et vomissemens spasmodiques, ou causés par une matière métallique trop inhérente et fixe, et j'en ai retiré du succès.

5°. Sucs carminatifs.

Nous avons déjà examiné plusieurs sucs carminatifs : le meilleur est l'assa-fœtida, que l'on emploie quand le développement de l'air est considérable et existe depuis un certain temps, comme dans la tympanite. Il agit alors comme anti-spasmodique, donnant du ton au canal intestinal, le forçant de réagir sur lui-même et d'expulser les vents. On l'unit avantageusement avec le laudanum sec en bol, à la dose de douze jusqu'à vingt-quatre grains par jour, avec un ou deux grains de laudanum, et on partage le tout en trois prises, dont on prend une le matin, une à midi, et l'autre le soir.

Parmi les préparations pharmaceutiques carminatives, la plus estimée est l'esprit carminatif de Silvius, qui se prépare par la digestion de beaucoup de substances carminatives dans l'esprit-de-vin. Ce remède est très-utile, et se donne à la dose d'un demi-gros ou un gros sur cinq ou six onces d'une potion convenable.

ANTI-VÉNÉRIENS.

De tous les remèdes dits anti-vénériens, le meilleur est, sans contredit, le mercure, employé soit à l'intérieur, soit à l'extérieur : cependant on s'est révolté, et encore tout récemment, contre ce moyen, dont en effet la mauvaise administration fait beaucoup de mal. C'est sur quoi les charlatans se sont fondés, depuis que l'usage du mercure est connu : tous vantent des secrets dans lesquels, disent-ils, il n'entre que des végétaux. La plupart mentent, et ceux qui vraiment ne se servent point de mercure manquent très-souvent leur but. Il y a cependant des observations, à la vérité très-éparses, que des végétaux ont guéri des symptômes vénériens qui avaient résisté au mercure. On a cru qu'il n'y avait aucune espèce de végétaux qui ne pût guérir la vérole; au contraire, il y en a très-peu qui puissent produire cet effet. Tous ceux qu'on a le plus vantés, sont tirés des purgatifs, des sudorifiques, des diurétiques, des incisifs, etc.

1°. Parmi les purgatifs, les uns ont vanté les minoratifs et les cathartiques, comme la manne, la casse, etc. On a dit qu'ils avaient guéri des symptômes vénériens; mais rien n'est moins prouvé. Au contraire, souvent ces moyens ne servent qu'à développer davantage les symptômes de la vérole; cependant les feuilles de séné, données non à dose purgative, mais à dose altérante, sont singulièrement recommandées : elles ont été employées par tous ceux qui ont proposé les végétaux

contre les maladies vénériennes; M. Mittié lui-même les emploie : il a changé la plupart de ses végétaux, mais il a toujours conservé les feuilles de séné. D'autres praticiens les ont mises en usage, très-souvent sans succès, et il est certain qu'elles ne guérissent point la vérole : elles ne peuvent servir qu'à purger les vérolés, quand d'ailleurs rien ne s'y oppose.

Les purgatifs résineux, comme la coloquinte, la bryone, etc., ont été aussi recommandés contre cette même maladie. Ces moyens donnés à petite dose, ont vraiment diminué quelques symptômes vénériens caractérisés par des engorgemens, des bubons et autres tumeurs vénériennes. C'est ainsi qu'il y a des charlatans qui, dès le commencement des gonorrhées, donnent le vin sacré ou des lavemens fortement chargés de coloquinte, dérivant ainsi du côté de l'anus l'humeur qui s'écoulait par l'urèthre; mais cette méthode n'est point sûre, elle est souvent fautive, a quelquefois donné la vérole elle-même, en concentrant le virus à l'intérieur. Il est donc sage de ne la point employer, et de ne pas envier les succès des charlatans, qui ne demandent que des guérisons momentanées et brillantes. On a aussi employé, comme anti-vénériens, la résine de jalap et la scammonée : si ces moyens ont réussi ; ce qui est très-douteux, ce n'a pu être que très-rarement, et jamais d'une manière complète. Ainsi des substances purgatives qu'on a vantées contre la vérole, la seule qu'on puisse peut-être unir avec les anti-vénériens, sont les feuilles de séné.

2°. Les sudorifiques ont été employés comme anti-vénériens dès la première apparition de la vérole en Europe, et on suivit en cela l'exemple des Américains, qui ne connaissent que ce traitement, lequel s'est soutenu en Italie, surtout en Espagne et en Languedoc. Cette méthode, quelquefois utile dans les contrées méridionales, échoue dans les autres pays; il paraît même qu'elle ne réussit pas constamment; car à présent elle n'est plus employée en Amérique, en Italie et en Espagne que comme accessoire avec le traitement mercuriel, par lequel il faut toujours commencer. Il est cependant vrai que les sudorifiques ont quelquefois guéri des véroles qui avaient lieu avec des symptômes graves et effrayans. Hutten, médecin allemand, après l'avoir éprouvé sur lui-même, les a beancoup préconisés, ainsi que plusieurs autres praticiens. Ils sont utiles en effet, lorsque le traitement mercuriel, employé pendant un certain temps, n'a point réussi; alors ils complètent la guérison : de même dans les véroles opiniâtres, rebelles et qui ont une mauvaise terminaison, pour favoriser et hâter de plus en plus l'action du mercure. On les met aussi en usage dans les douleurs vénériennes rhumatisantes, ostéocopes, dans les ulcères vénériens, et surtout dans ceux qui attaquent la gorge. J'ai vu une femme qui avait, depuis trois ou quatre ans, un flux gonorrhéique dont elle ignorait la nature, pendant la continuité duquel elle éprouva différens symptômes, et notamment une espèce d'esquinancie. Celui qui fut appelé le premier, conseilla la saignée, les délayans, mais sans

succès : il vint ensuite aux fumigations et aux gargarismes les plus actifs, mais toujours inutilement. Enfin, d'autres appelés soupçonnèrent une cause vénèrienne, et prescrivirent d'abord les solutions de sublimé corrosif. Les premiers jours ce moyen eut du succès, mais bientôt après les symptômes augmentèrent : les frictions furent donc alors employées, et faites par une personne très-expérimentée. Elles réussirent au commencement, mais encore une fois les symptômes revinrent, et augmentèrent ; les amygdales tombèrent en pleine suppuration, le voile du palais, la luette, le larynx, le pharynx, toute l'arrière-bouche parurent affectés. Alors on eut recours aux sudorifiques : en moins de quinze jours l'ulcère se dissipa, la cicatrisation fut parfaite au bout de trois semaines ou un mois, et la malade fut entièrement rétablie. Les sudorifiques sont donc utiles dans le cas d'ulcères vénériens anciens, surtout dans ceux de la gorge, quand le mercure a été d'abord inutilement employé. Ce sont alors les plus forts que l'on préfère ; par exemple, on prend ceux de gayac, de squine, de sassafras, de salsepareille, de chacun une once : on les fait bouillir dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à moins de chopine ; on ajoute sur la fin un peu de miel, et on passe. Le miel paraît ici nécessaire, car quand on donne cette décoction sans lui, le succès n'est point aussi prompt ni aussi sûr. On en prend un demi-verre de trois heures en trois heures dans le courant de la journée, et pour boisson ordinaire, on se sert d'une légère décoction de

squine et de salsepareille. C'est cette même formule qui a été appelée, pendant un certain temps, *remède du cuisinier*, et qu'on nomme à présent *rob de Laffecteur*, qui n'est que le véritable prête-nom d'une société. Ce rob est une tisane sudorifique très-rapprochée, dans laquelle on croit qu'il fait entrer le baba ou cœur de S. Thomas, qui est le bois d'une espèce d'acacia de l'Amérique. C'est avec ce bois qu'on guérit, dans le pays, le pian, la lèpre et les symptômes vénériens les plus rebelles, en quinze jours ou trois semaines; pour cela, on en prend une demi-once qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à deux, que l'on boit dans la journée; cette boisson agit fortement par les sueurs et par les urines. Les sudorifiques échouent quand la vérole est nouvelle et légère; c'est quand il y a carie des os, douleurs rhumatisantes, surtout céphalée, ulcères des parties molles, etc., qu'ils réussissent principalement. On croit que Laffecteur met aussi dans son rob les semences carminatives d'anis, de fénouil, et du miel ou de la cassonade. La manière de s'en servir est la même que celle de notre formule ci-dessus, c'est-à-dire, qu'on en prend un demi-verre quatre fois par jour, et pour boisson ordinaire, la décoction du marc des bois avec lesquels on a préparé le rob. Ce qu'il y a de singulier; c'est que ces différentes décoctions sudorifiques n'excitent pas toujours la sueur, et n'en guérissent cependant pas moins les anciennes véroles. On a vanté aussi contre la vérole, la racine de bardane, qu'on fait entrer dans la plupart des

décoctions sudorifiques; mais elle est bien moins efficace que les sudorifiques exotiques.

3°. Plusieurs praticiens ont recommandé les incisifs, comme anti-vénériens dans quelques circonstances. C'est ainsi que MM. Storck et Van-Swieten disent avoir vu de bons effets de la ciguë employée comme telle. Il est vrai qu'elle est utile dans quelques symptômes rebelles au mercure, comme dans les engorgemens de glandes commençans : l'extrait de cette plante, donné même seul, réussit alors, et il est très-utile de l'unir avec la panacée mercurielle ou le mercure doux : par exemple, on prend un gros de cet extrait, un scrupule de panacée mercurielle, on les mêle, et on en fait vingt bols, dont on prend un le matin et un le soir; c'est un bon moyen, au moins comme accessoire, et je l'ai vu quelquefois produire de bons effets. On a aussi conseillé le cerfeuil dans cette circonstance, et ce n'est pas sans raison. Je connais l'observation d'un homme qui était attaqué de la vérole, et avait tous les viscères du bas-ventre et toutes les glandes engorgés. On l'engagea à se préparer au traitement par le suc de cerfeuil; il le prit pendant un mois ou cinq semaines, et se trouva alors parfaitement guéri de tous ses symptômes vénériens, dont il n'éprouva ensuite aucune rechute. Ainsi, dans les engorgemens et les empâtemens vénériens, le suc de cerfeuil ne peut être que très-utile.

Saponaire ou *Savonière*.

La saponaire, *saponaria officinalis*, L. (1), est ainsi appelée, parce qu'elle donne un suc visqueux comme le savon, et qu'elle peut, comme lui, enlever les taches du linge. On a publié dans le Journal de Médecine, que c'était un spécifique anti-vénérien. M. Fouquet, médecin de l'hôpital des vénériens de Montpellier, l'emploie, non pas seule, mais avec les préparations mercurielles; ainsi, il est très-douteux que les succès qu'on lui attribue lui appartiennent. J'ai cependant ouï-dire à quelques médecins qu'ils s'en étaient servis avec avantage; ainsi on peut en faire un accessoire du traitement mercuriel. La dose est d'une ou deux poignées en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une ou à une et demie; l'extrait se donne à celle d'un gros jusqu'à une once : on peut aussi employer le suc de cette plante.

On a proposé l'aconit, la belladone, le stramonium, et surtout la douce-amère, contre quelques symptômes vénériens; mais ces moyens n'ont pas en cela soutenu leur réputation.

Ceux qui nous restent à examiner ont encore bien moins d'efficacité. Ce sont les plantes borraginées, comme la bourrache, la buglose, etc., et surtout les sucs de chicorée, de

---

(1) Décandrie digynie (Lin.). — Caryophyllées (Juss.).

laitue, de dent-de-lion, etc. C'est surtout M. Mittié, médecin de la Faculté de Paris, qui, préférant les végétaux au mercure, a proposé ces sucs pour guérir toutes les maladies vénériennes les plus graves, les plus confirmées, et a prétendu que les frais de la guérison ne monteraient pas à plus de deux sous : ce n'est pas cher; mais il est certain que beaucoup de praticiens les ont employés dans ces circonstances sans en avoir obtenu un succès bien sûr et bien déterminé. Il y a cependant des cas où l'on doit y avoir recours. La vérole, parvenue à un certain degré, amène comme une dissolution scorbutique. Dans ces anciennes véroles qui ont lieu avec *dissolution*, il ne faut pas débuter d'abord par le mercure, il augmenterait la maladie, la rendrait dangereuse et même mortelle; mais par les sucs végétaux, et même par les anti-scorbutiques qui font tomber assez promptement quelques symptômes, et guérissent quelquefois tout-à-fait. Les sucs végétaux sont encore bons, quand, dans la vérole, il y a des engorgemens que le mercure ne diminue que pour quelque temps, qui se renouvellent ensuite et deviennent plus rebelles. Les mercuriaux continués trop long-temps, surtout chez les tempéramens cacochymes et épuisés, ne guérissent point; ils finissent, au contraire, par faire mal, et le virus vénérien se trouve suivi du virus scorbutique, encore plus mauvais et plus rapide dans ses effets. Un homme était depuis long-temps à Bicêtre pour être traité de la vérole; on le soumit pendant trois ou quatre

mois à la méthode fumigatoire lors des expériences de M. Lalouette; les symptômes de la maladie, loin de diminuer, augmentèrent; il y avait des engorgemens considérables aux aînes, aux aisselles, aux glandes du col et de toute l'habitude du corps; le malade ressentait des douleurs horribles dans les membres; la peau était couverte de taches, et affectée d'ulcères profonds; le sang s'échappait par le nez, les urines et les selles. Les sudorifiques, administrés à cette époque, ne réussirent point; les hémorrhagies et les engorgemens continuaient; alors on employa les anti-scorbutiques, et le malade fut guéri au bout d'un mois ou cinq semaines. J'ai vu un jeune homme entre les mains d'un praticien très-célèbre pour le traitement des maladies vénériennes, être affecté de chancres sanguinolens après un mois ou six semaines de traitement mercuriel : on s'obstinait à y insister, mais les accidens ne firent qu'augmenter; alors je conseillai les sucs anti-scorbutiques, et les chancres se dissipèrent en moins d'un mois. Ainsi, quand le mercure a été employé pendant un certain temps sans succès, il faut le quitter, parce que le virus scorbutique prend la place du virus vénérien, ou au moins le complique : on reconnaît qu'il faut avoir recours aux anti-scorbutiques, lorsque le mercure ayant précédé, la maladie est toujours opiniâtre, qu'il y a lassitude, faiblesse douloureuse, que les gencives sont engorgées et saignantes.

On dit que les Indiens et les Africains se

guérissent assez promptement de la vérole avec le *lobelia syphilitica*, L. (1). On a tenté cette plante à Montpellier, mais sans beaucoup de succès : on l'emploie aujourd'hui très-rarement. La dose est d'une ou deux poignées en infusion ; ou bien on prend une demi-once six gros, ou une once de la racine, on la fait bouillir dans deux pintes ou deux pintes et demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. On en donne aussi l'extrait à la dose de quinze, dix-huit ou vingt grains par jour. Des douleurs ostéocopes et des céphalées vénériennes ont cédé à l'usage de ce remède ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait autant d'efficacité qu'on lui en attribue : je l'ai vu employer sans aucun avantage.

Pour résumer, les meilleurs végétaux anti-vénériens sont les sucs anti-scorbutiques, et principalement les sudorifiques. Peut-être en existe-t-il de plus spécifiques, mais nous ne les connaissons pas, et nous avons besoin sur cet objet de nouvelles expériences. Il paraît cependant assez inutile de chercher de nouveaux anti-vénériens, puisque nous en avons un bon qui peut nous suffire, et qui n'est nuisible que quand on l'emploie sans précaution ni traitement préparatoire. Lorsqu'il est administré, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, avec la prudence nécessaire, de cent malades il en guérit quatre-vingt-dix-huit, et n'altère point du tout le tempérament. On voit des personnes, qui

---

(1) Syngénésie monogamie (LIN.). — Campanulacées (Juss.).

ont passé plusieurs fois par le traitement mercuriel, parvenir sans infirmités à un âge très-avancé.

ANTI-HERPÉTIQUES.

Les anti-herpétiques sont des médicamens particulièrement employés contre les dartres.

Douce-amère.

La douce-amère, *Solanum dulcamara*, L. (1), ainsi appelée, parce qu'elle a un goût amer et douceâtre, a toujours été suspectée en pratique, parce qu'à certaine dose elle est somnifère. Il n'y a guère que deux cents ans qu'elle est employée, et elle a commencé à l'être par l'école de Montpellier. Elle tomba ensuite en désuétude; mais depuis quelque temps on veut l'accréditer de nouveau. On la regarde comme un excellent incisif, un excellent sudorifique, comme propre à corriger les différentes *acrimonies des humeurs* : on la recommande dans quelques jaunisses, à la fin des péripneumonies catarrhales, dans les maladies laiteuses, la plupart des affections rhumatisantes et goutteuses, et comme résolutive, à la suite des coups et des chûtes. On la vante surtout comme anti-herpétique, et M. Carrère a donné à ce sujet plusieurs observations; cependant je l'ai employée, ainsi que d'autres praticiens, sans en avoir obtenu des succès bien déterminés.

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Solanées (Juss.).

Ce qui a pu induire en erreur sur cela, c'est qu'en même temps qu'on en faisait usage, on éloignait le vin et toutes les substances âcres et échauffantes; on prescrivait un régime assez sévère, et la diète lactée. Or, il est certain qu'un régime doux, rafraîchissant, le lait et les boissons émollientes, sont très-efficaces pour la guérison. Cependant la douce-amère peut être utile aussi dans ce cas comme légèrement sudorifique, légèrement incisive, légèrement narcotique, et diminuant cette espèce d'irritabilité en vertu de laquelle la peau est *forcée à filtrer l'humeur dartreuse.* On regarde encore cette plante comme un très-bon anti-vénérien, et le même M. Carrère en rapporte plusieurs exemples, mais ses expériences auraient besoin d'être répétées. La douce-amère est aussi très-employée pour guérir la gale et la plupart des autres maladies de la peau; mais il paraît que toutes ces propriétés lui ont été accordées sans beaucoup d'examen. M. de Sauvages et M. Razoux, médecin de Nîmes, en ont fait usage dans certain cas de scorbut, et ils rapportent des cures de caries scorbutiques opérées par ce moyen. Quant à moi, j'ai employé assez souvent la douce-amère de la manière prescrite par ces différens praticiens, j'en ai continué long-temps l'usage, et je n'en ai jamais retiré un avantage bien décidé. C'est un moyen dont on peut se servir, mais sans beaucoup de confiance : le plus souvent il ne réussit pas, et n'est d'ailleurs point dangereux quand on l'emploie sagement. Voici la manière d'en faire usage; on effeuille la tige, et on la coupe par morceaux que l'on concasse : la

dose est d'un, deux ou trois gros, une demi-once ou une once en décoction dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pour la journée. Ordinairement on coupe cette boisson avec le lait ou une décoction mucilagineuse, pour l'empêcher de nuire ; mais je l'ai donnée seule à assez haute dose, et sans aucun inconvénient. On dit qu'elle produit de l'assoupissement, du tremblement, quelquefois une paralysie incomplète, et que ces accidens cessent quand on s'approche du feu, et aux frictions sèches faites avec une flanelle échauffée (1).

Orme pyramidal.

L'écorce d'orme pyramidal a fait, dit-on, beaucoup de bien ; oui, sans doute, mais c'est surtout à ceux qui l'ont mise en vogue ; cette écorce, comme celle des autres ormes, est très-émolliente, elle fournit dans les plus légères décoctions un principe mucilagineux très-abondant. Or, tous les moyens mucilagineux employés, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sont utiles pour la guérison des dartres, parce qu'ils relâchent les fibres, *invisquent et énervent l'acrimonie dartreuse* ; mais quand on les continue long-temps, les premières voies tombent dans l'affaiblissement, les digestions se dérangent, et la diarrhée survient. J'ai vu beaucoup de dartreux faire usage de cette

* (1) Le suc de douce-amère se prend à la dose de deux gros, demi-once, ou une once par jour, dans quelque potion. Enfin on prépare avec cette plante un extrait qu'on emploie à celle de vingt grains, un demi-scrupule, un scrupule, ou un gros par jour.

écorce sans en retirer aucun profit, et sa réputation est totalement tombée. Du reste, ce moyen n'est pas nouveau; il y a long-temps qu'on s'en est servi pour guérir la lèpre: M. de Sauvages en fait mention dans sa Nosologie. On l'a, dans la suite, abandonné, parce qu'il est trop affaiblissant, que la continuité en serait dangereuse, et que ce n'est point un remède qu'il suffise d'employer pendant quelques jours. La dose est d'une demi-once ou une once en décoction, qui conviendrait mieux à l'extérieur, pour diminuer le feu des maladies de peau, et favoriser la transpiration.

Fumeterre ou *Fiel de terre*.

Le plus accrédité des anti-herpétiques est la fumeterre, *fumaria officinalis*, L. (1). Le suc de cette plante est un excellent apéritif, incisif, dépurant, et très-utile quand les dartres viennent d'*un vice bilieux*. On le donne ou pur à la dose de quatre, huit, dix ou douze onces par jour avec les autres sucs chicoracés, ou étendu dans le petit-lait et uni avec le nitre, qui, dans cette maladie, est très-utile quand on en donne une certaine quantité; on en met, par exemple, un gros dans une pinte de véhicule, qu'on prend le matin dans le bain, dans lequel on reste une heure ou une heure et demie. Ce sel rafraîchit, diminue l'irritation, résout la *viscosité bilieuse*, et en facilite l'évacuation pas les urines, les selles et les sueurs. Il y a aussi un extrait de fumeterre qu'on em-

(1) Diadelphie hexandrie (Lin.). — Papavéracées (Juss.)

ploie à la dose d'un demi-gros ou un gros comme excipient.

La patience est également très-employée dans les maladies de peau et dans les dartres, contre lesquelles on a encore beaucoup vanté la scabieuse, mais sans aucun fondement.

Lorsque les dartres reconnaissent pour cause l'*âcreté*, la *viscosité de la bile*, et l'empâtement du foie, ce qui est assez commun, les sucs de chicorée, de laitue, de bourrache, de pissenlit, etc., sont très-bons. Ces sucs, ainsi que les bains, le lait, et un régime émollient long-temps continué, suffisent pour guérir cette maladie. Mais un pareil traitement exige beaucoup de continuité et de patience; cependant les malades n'aiment point à attendre, surtout entre les mains des médecins, car ils attendent volontiers entre celles des charlatans, ce qui est souvent cause des succès qu'obtiennent ceux-ci. Ils ne craignent point de demander un an, deux ans de traitement; or, il n'y a guère de maladies chroniques, surtout du foie, de la rate et des autres viscères abdominaux, à la guérison desquelles ce temps-là ne suffise, principalement si l'on fait usage de la crême de tartre et des sucs chicoracés. Au reste, les dartres sont une maladie très-difficile à guérir.

ANTI-PSORIQUES.

Les anti-psoriques sont les moyens propres à guérir la gale. Ceux qu'on emploie à l'intérieur sont toutes les plantes apéritives, sur-

tout celles qui sont amères, comme la grande éclaire, la patience, l'aunée, la gentiane, la fumeterre, la chicorée, la scabieuse, etc. Il y en a aussi pour l'extérieur.

Dentelaire ou *Dentaire*.

Parmi les Mémoires de la Société royale de médecine, on en trouve un fait par M. Sumeire, médecin de Provence, qui a proposé, pour la guérison de la gale, la dentelaire, *plumbago europæa*, L. (1), dont on fait depuis long-temps beaucoup d'usage en Provence et en Languedoc. Cette plante est très-âcre, et, comme telle, est dans le même cas que les autres substances âcres, qui, appliquées à l'extérieur, sont propres à guérir la gale. Voici la manière de se servir de la dentelaire : on broie deux ou trois poignées de la racine de cette plante, on verse dessus de l'huile bouillante, et on remue le tout pendant quatre ou cinq minutes : aussitôt on passe par un linge avec expression, et on forme avec une partie de ce qui reste sur le linge, un nouet qu'on trempe ensuite dans l'huile bien chaude et remuée, et avec lequel on fait des frictions qui doivent être un peu fortes. Alors les boutons de la gale s'élèvent, tombent et ne reviennent plus. On fait une friction par jour, trois ou quatre suffisant ordinairement pour la guérison. Ainsi la dentelaire est un fort bon anti-psorique, extérieur; cependant j'aimerais autant l'onguent citrin, celui de soufre, et celui de pa-

---

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). — Dentelaires (JUSS.)

relle. Pour préparer celui-ci, on broie la parelle dans le vinaigre, et on l'étend ensuite dans la graisse de porc.

Nous avons vu que le règne minéral avait aussi des anti-psoriques: les principaux sont le soufre, les antimoniaux et le mercure.

ANTI-LAITEUX.

L'humeur laiteuse qui se sépare après l'accouchement, doit être évacuée d'une manière complète, lorsque l'accouchée ne nourrit point. Quand elle est retenue, ce qui arrive souvent, il en résulte différens accidens, et il n'y a point de maladies, soit aiguës, soit chroniques, qui ne puissent être produites par cette rétention. Il n'y en a pas non plus de plus rebelles, car souvent elles éludent le traitement le mieux approprié : cependant, quand la matière laiteuse a ainsi séjournée, si les maladies qu'elle occasionne ne sont pas bien traitées d'abord, le mal reste, et les femmes en sont les victimes pendant longues années (1).

On vante beaucoup de moyens anti-laiteux, mais il n'y en a pas un qui soit vraiment spécifique. Le règne minéral n'en fournit pas; ceux de ce règne qu'on recommande le plus n'agissent que secondairement, comme atténuans, sudorifiques, etc. Le règne végétal n'en

---

(1) *V.* note page 169 de ce volume.

a pas de bien décidés ; ce qui a forcé de recourir à un traitement méthodique, qui consiste à évacuer le lait par les différens canaux excrétoires. Comme on vit des cures de maladies laiteuses opérées par les sueurs, on employa par analogie les sudorifiques résineux, et on les recommanda comme anti-laiteux. Quelquefois, mais rarement, ces mêmes maladies se guérirent par les évacuations urinaires ; de là l'usage des diurétiques en pareil cas. Des observations beaucoup plus nombreuses ont également fait connaître l'efficacité des purgatifs drastiques, qui ont été très-recommandés, et sont en effet plus sûrs que les diurétiques et les sudorifiques ; mais encore tous ces moyens sont-ils souvent inefficaces ; de sorte qu'un spécifique qui empêcherait l'humeur laiteuse de nuire, et l'évacuerait insensiblement, serait très-précieux : voici ceux que l'on a le plus recommandés.

Menthe.

On a cru que les différentes espèces de menthe, et surtout la menthe poivrée, étaient anti-laiteuses, parce que les animaux qui ont nouvellement mis bas, et qui se nourrissent avec ces plantes, ont un lait très-séreux et insuffisant pour la nourriture de leurs petits. En effet, chez les femmes nouvellement accouchées, la menthe facilite l'évacuation du lait, l'empêche de se grumeler, et est utile ainsi dans les *maladies laiteuses* nouvelles, quand le lait est encore en grande quantité dans quelque endroit particulier. De même, lorsqu'on l'applique en cataplasme sur le sein, elle le débar-

rasse de l'engorgement dont il était affecté. Mais quand l'*humeur laiteuse* a pris un caractère acrimonieux, qu'elle est identifiée avec les autres humeurs, il est très-difficile de la résoudre, de l'évacuer, et la menthe est alors inefficace ; il faut lui substituer le cerfeuil.

Nous avons déjà vu que celui-ci était un excellent apéritif, désobstruant, un des meilleurs diurétiques ; et que son suc, donné à haute dose, était très-utile dans l'hydropisie. Les animaux qui mangent beaucoup de cette plante, ont un lait très-peu butyreux et très-peu caséeux. Employé chez les femmes nouvellement accouchées, il s'oppose à ce que le lait ne se grumèle, facilite son évacuation, et est très-utile aussi, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, dans les engorgemens laiteux anciens de la matrice, des mamelles, etc. ; cependant il réussit beaucoup mieux quand ces engorgemens sont nouveaux.

Mais lorsque l'*humeur laiteuse*, au lieu d'être épaisse et tenace, est ténue et âcre, et occasionne des douleurs rhumatisantes intérieures ou extérieures, ni la menthe, ni le cerfeuil ne servent de rien ; il faut recourir aux sudorifiques résineux. On a proposé le suivant, comme très-propre à ces sortes de cas.

Canne de Provence.

La canne de Provence, *arundo donax*, L. (1), nous est apportée des Iles par Marseille, d'où lui est venu son nom ; c'est la racine des jets

---

(1) Triandrie digynie (Lin.). — Graminées (Juss.).

ordinaires. Elle est très-poreuse, ressemble à du liége quand elle est coupée, n'offre au goût rien d'aromatique ni d'agréable, et ne donne point d'huile essentielle. D'après cela, elle ne paraît pas avoir beaucoup de propriété. Cependant les chirurgiens-accoucheurs l'emploient très-fréquemment pour faciliter l'évacuation des lochies et de l'*humeur laiteuse*, de même que quand cette humeur, très-ténue et âcre, excite des douleurs rhumatisantes : on s'en sert aussi dans les engorgemens laiteux. Je l'ai souvent mise en usage, et toujours sans aucun succès. La dose est de deux gros, une demi-once ou une once, en décoction dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; on la donne aussi en poudre, mais rarement, à la dose d'un gros ou un gros et demi : le *calamus aromaticus* devrait remplacer ce moyen tout-à-fait inutile.

Souci.

Les fleurs de souci, *calendula officinalis*, L. (1), étaient estimées par les anciens dans les *maladies laiteuses*, et le sont encore par quelques modernes. Elles faisaient partie du secret d'un apothicaire allemand, lequel consistait en forts purgatifs et sudorifiques. Il employait les tisanes royales faites avec le séné, la pulpe de casse, les sels neutres, et y joignait les fleurs de souci. Il n'est pas étonnant que ces purgations réitérées aient pu réussir; mais pour le souci donné seul de toutes les

(1) Polygamie nécessaire (Lin.). — Corymbifères (Juss.)

manières, il n'a point réussi ; ainsi il faut au moins avoir sur cet objet de nouvelles observations. Ces fleurs se donnent en infusion théiforme.

Les feuilles de souci pulvérisées sont un peu âcres, irritantes et sternutatoires. On les a recommandées comme un bon apéritif, incisif et diurétique ; mais l'expérience n'a pas montré qu'elles eussent ces propriétés. La dose est d'une ou deux poignées en décoction dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte ; en poudre, elle est d'un ou deux gros dans quelque potion ou autre excipient approprié.

ANTI-ARTHRITIQUES ET ANTI-RHUMATISANS.

Sydenham, tourmenté si long-temps par la goutte, qui avait tant vu cette maladie, et qui en a si bien écrit, espérait qu'on trouverait pour la combattre un remède spécifique, comme on avait trouvé le quinquina contre les fièvres intermittentes. Cependant jusqu'à présent nous ne connaissons que des palliatifs, qui consistent principalement dans un régime doux, long-temps continué.

Il n'y a guère de remèdes que l'on n'ait vantés contre la goutte. Les plus efficaces sont, 1°. les amers, qui méritent assez leur réputation. Cette maladie, en effet, est pour ainsi dire travaillée dans les premières voies ; les goutteux ont les viscères abdominaux affaiblis, empâtés, remplis d'une matière *visqueuse*, *glaireuse*, de laquelle prend naissance l'humeur

arthritique (1); les amers et les incisifs, en la divisant, facilitent peu à peu son évacuation : c'est pourquoi l'on a recommandé la racine de gentiane, les sommités de petite centaurée, les fleurs de camomille, la patience, et surtout la féve de S. Ignace, dont nous avons parlé ci-dessus. Ces moyens d'ailleurs, en donnant du ton, empêchent que l'*humeur morbifique* ne s'engendre de nouveau ; aussi met-on encore pour cela en usage les toniques proprement dits, comme la zédoaire, le gingembre, le galanga, le souchet, etc. 2°. Les purgatifs sont en vogue depuis long-temps comme anti-arthritiques. Nous avons vu que la féve de S. Ignace agissait en partie comme telle, et nous avons dit combien cette méthode exigeait de circonspection. 3°. Les sudorifiques n'ont pas moins été préconisés, surtout les résineux, comme le sassafras, le gayac, etc., dont on emploie les fortes décoctions au commencement et sur la fin des accès, principalement dans les gouttes froides et lentes.

Résine de Gayac.

Ce suc est mal à propos nommé gomme, puisqu'il a toutes les propriétés des résines, qu'il ne se dissout point dans l'eau, mais dans l'esprit-de-vin, etc. On l'emploie depuis quelque temps comme sudorifique, atténuant et purgatif : en effet, donné à certaine dose, il purge assez bien. Il est aussi regardé à présent

(1) Il serait peut-être bien plus simple de dire qu'on ne connait ni le principe, ni la nature de la goutte.

comme spécifique dans les rhumatismes anciens, les gouttes lentes, tophacées, qui attaquent les gens pituiteux, dans la goutte commençante ou déjà ancienne, quand elle n'est point accompagnée de symptômes inflammatoires. Il est certain que la continuité de l'usage de la résine de gayac a produit presque des miracles dans la goutte et les rhumatismes rebelles à toûs les autres moyens, et que c'est le meilleur anti-arthritique. Elle n'est pas moins utile dans les écrouelles anciennes, et dans les anciennes maladies *laiteuses*. J'ai traité une femme à laquelle un rhumatisme *laiteux* avait ôté depuis plusieurs années l'usage de ses membres, et qui l'a recouvré par la continuité de ce moyen.

Il y a plusieurs manières d'en faire usage. En Amérique on en fait dissoudre environ une demi-once dans une chopine de taffia ou eau-de-vie de sucre ; on prend une cuillerée de cette dissolution dans un verre de boisson amère oû sudorifique, et on répète cette dose deux ou trois fois par jour. Dans ce pays-ci on met deux gros de résine de gayac dans une chopine d'excellente eau-de-vie, où elle se dissout totalement en 12 ou 15 heures. On prend également une cuillerée de cette teinture, que l'on étend dans une tasse d'infusion sudorifique, comme celle de mélisse, de sureau, de petite centaurée, ou de quelque autre véhicule tonique, apéritif, purgatif, etc., selon les circonstances ; on peut répéter cette dose deux ou trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. Pour ceux qui répugnent à l'eau-de-vie, on prend un demi-

gros, un gros ou un gros et demi de résine de gayac ; on la triture avec un peu de sucre dans un jaune d'œuf : on étend ensuite cette dissolution incomplète ou cette espèce d'émulsion dans un verre d'infusion de séné, ou d'infusion amère ou sudorifique. On prend cette dose le soir, et une semblable le lendemain matin ; ce qui donne lieu, dans la journée, à deux, trois ou quatre selles qui évacuent en partie l'humeur goutteuse et rhumatisante ; quand on la donne dans l'eau-de-vie, elle purge rarement. Enfin, on peut la prendre en poudre à la dose de 12, 15 grains, un demi-gros ou un gros par jour, incorporée avec les pilules savonneuses, l'extrait de ciguë, l'aloès, le bdellium, etc. ; mais il s'en faut de beaucoup que de cette manière elle soit aussi efficace.

CÉPHALIQUES.

Les céphaliques (1) sont des médicamens consacrés aux maladies de la tête ; les substances légèrement aromatiques, ceux des baumes qui ont une odeur agréable, le cam-

(1) On croyait, il y a cent cinquante ou deux cents ans, que chaque plante ou médicament avait une analogie particulière avec quelque partie du corps. On trouve dans les anciens auteurs de matière médicale et médecine-pratique, beaucoup de formules faites d'après cette idée. C'était une lettre que l'on adressait à chaque organe ; mais aujourd'hui la liste de ces spécifiques se trouve très-resserrée. Nous examinerons, en peu de mots, ceux qui sont encore usités et auxquels on a conservé les noms des parties auxquelles on les a cru spécialement appropriés. (M. Desbois).

phre, les eaux distillées de tilleul, d'orange, de muguet, de sureau, etc., sont les principaux céphaliques employés dans les maladies nerveuses de la tête. Cependant ces prétendus spécifiques ne conviennent pas toujours; car il y a des personnes qui éprouvent de violens maux de tête par la seule impression d'odeurs que la plupart des hommes trouvent agréables.

— *Verveine.*

L'eau de verveine, *verbena officinalis*, L.(1), était très-vantée autrefois dans les différens maux de tête. M. de Haën dit que la décoction de cette plante, employée à l'intérieur et à l'extérieur, est céphalique. Il faisait avec les feuilles et les tiges des cataplasmes qu'il appliquait autour de la tête, et il rapporte des cas où cette pratique lui a réussi. On peut donc l'essayer dans les maladies de tête très-rebelles, lorsqu'elles ne sont point occasionnées par un vice particulier, par une cause mécanique, par une suppuration ou un épanchement dans le cerveau; car, dans ces cas, tous les céphaliques sont inutiles, même quand elles dépendraient d'un effort nerveux porté sur l'épicrâne et l'intérieur même du cerveau. Je n'ai cependant pas grande confiance dans ce remède, non plus que dans la plupart de ceux qui nous sont venus de Vienne, parce que nous ne les trouvons pas ici très-efficaces. On pourrait employer de préférence, dans ce cas, les anti-spasmodiques, comme

(1) Diandrie monogynie (Lin.). — Gattiliers (Juss.).

la liqueur d'Hoffmann, et surtout l'éther sulfurique, qui est très-bon dans les migraines et les céphalées nerveuses : on en imbibe un morceau de sucre que l'on fait fondre ensuite dans quelque potion convenable, et en même temps on en respire l'odeur, qui seule réussit très-souvent.

On vante aussi comme céphalique le vinaigre distillé et le vinaigre radical donné dans la décoction de verveine, l'eau de mille-pertuis, de fleurs d'orange, etc., et il a eu en effet quelques succès.

Ainsi les céphaliques n'agissent que par une vertu anti-spasmodique, et ne conviennent que quand les maux de tête ne dépendent que d'une affection nerveuse.

OPHTHALMIQUES.

Ceux qu'on a le plus vantés sont le plantain, l'euphraise, la rose, le bleuet ou casse-lunette. On a cru ces moyens particulièrement propres à donner de la force aux yeux et à guérir leurs maladies ; mais comme ils n'agissent qu'en qualité de légers astringens et résolutifs, il s'ensuit que toutes les autres plantes astringentes et résolutives sont aussi ophthalmiques, et même d'une manière plus efficace. On préfère ordinairement l'eau distillée de plantain et d'euphraise, mais c'est à tort, car le principe astringent étant fixe dans ces deux plantes comme dans les autres, il ne peut passer à la distillation. La décoction des roses rouges conviendrait mieux.

GUTTURAUX.

3°. On recommande, contre les maux de gorge, l'aigremoine, l'argentine, la quinte-feuille, et surtout le chèvre-feuille, *lonicera periclymenum*, L. (1). Toutes ces substances sont astringentes, et conviennent à la fin de beaucoup de maux de gorge, quand il faut donner du ton aux parties affaiblies et relâchées. On prépare, avec les feuilles de chèvre-feuille, un sirop dont j'ai vu de bons effets dans les angines, surtout inflammatoires, après les premiers moyens ordinaires; on le fait entrer dans les gargarismes émolliens : il est usité aussi dans les hoquets et les vomissemens nerveux, où il réussit quelquefois. On ne vante pas moins le sirop de mûres contre les maux de gorge. C'est un moyen très-utile alors, ainsi que dans les fièvres putrides, bilieuses et ardentes, comme rafraîchissant, acide, légèrement astringent et résolutif. Enfin, on conseille singulièrement contre l'esquinancie le bec-de-grue, *geranium robertianum*, L. (2). On le pile, et on en fait des cataplasmes qu'on applique autour de la gorge; ou bien on en fait bouillir 2, 3 gros, ou une demi-once dans une chopine d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une tasse ou deux, pour servir de

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Chèvre-feuilles ou caprifoliacées (Juss.)

(2) Ou peut-être *geranium moscatum*. Monadelphie décandrie (Lin.). — Géraines ou géraniées (Juss.).

gargarisme. Quand on l'applique à l'extérieur, cette plante, un peu âcre et stimulante, agit en attirant au-dehors la matière qui excitait l'inflammation, ce qui est avantageux selon Hippocrate : *In anginis erysipelas foras retroverti bonum.* C'est aussi ce qui a engagé plusieurs praticiens à employer dans cette maladie les ventouses, les vésicatoires, et différens autres moyens irritans. Le litus, dont nous avons parlé plus haut, et qui est composé d'huile, d'alkali volatil et d'eau thériacale, est un excellent moyen à la fin des angines inflammatoires, et encore mieux des angines catarrhales. On emploie aussi, dans le même cas, des cataplasmes faits avec de la mie de pain, le lait et la suie de cheminée, qui agit par son alkali volatil que la chaleur développe.

PECTORAUX.

On a cru que la pulmonaire était très-propre à guérir les maladies du poumon, parce qu'elle est tachetée à peu près comme ce viscère. Aujourd'hui on n'emploie plus cette borraginée, parce que les autres plantes de la même famille, comme la bourrache et la buglosse, sont beaucoup plus efficaces; leur suc est surtout très-utile à la fin des fluxions de poitrine inflammatoires. Le suc de cresson est très-recommandé, et avec raison, comme pectoral au commencement des phthisies pulmonaires, surtout scrophuleuses.

Lichen pyxide ou *Boîtier.*

Le lichen pyxide, *lichen pyxidatus*, L. (1), est un remède qui, après avoir été autrefois employé, était tombé dans l'oubli, et qu'on vient de remettre en usage dans la coqueluche, maladie caractérisée par une humeur *glaireuse*, *pituiteuse*, très-tenace, qui embarrasse l'estomac, les bronches et le tissu pulmonaire. Comme elle est presque toujours compliquée avec une affection nerveuse, on joint ordinairement les narcotiques aux délayans et aux doux incisifs, dans lesquels consiste tout le traitement. M. Van-Woensel, médecin de Pétersbourg, a recommandé récemment le *lichen pyxidatus* contre cette maladie, et j'ai vu M. Lorry en faire un grand usage. Les effets qu'il produit ne sont guère sensibles, et on ne voit pas que ce soit un calmant bien décidé. Au reste, on peut l'essayer sans risque; il n'est nullement dangereux. On le donne en décoction à la dose de deux ou trois gros et plus, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine, dont on prend un demi-verre deux ou trois fois le jour. Ce médicament n'a point d'odeur ni un goût désagréable, et il est aisé de le masquer pour les enfans. Ainsi il est à désirer qu'il ait vraiment les propriétés qu'on lui attribue (2).

---

(1) Cryptogamie algues (Lin.). — Algues (Juss.).

(2) Le lichen d'Islande s'emploie aussi, et peut-être plus souvent que le lichen pyxide : il est très-mucilagineux. Il paraît avoir quelques succès contre les toux rebelles, les

STOMACHIQUES.

Nous avons examiné ceux qui sont les plus efficaces et les plus usités, à l'article des toniques ; mais il y en a un fort remarquable dont nous n'avons pas parlé.

Colombo.

Le colombo ou bois jaune est, à ce qu'on croit, la racine d'une espèce de coque du Levant ; mais cela n'est pas bien décidé. Il croît en Afrique ; dans la Guinée, en Asie, où on le regarde comme le plus puissant de tous les stomachiques, et comme spécifique dans beaucoup de maladies : il doit en effet être fort efficace. La racine de cette plante est très-jaune et très-amère. On l'emploie fort souvent dans les Indes contre les fièvres intermittentes, qu'elle combat très-avantageusement, à cause de sa grande amertume. C'est un excellent stomachique, très-utile dans les maladies de l'estomac qui dépendent de relâchement ou d'une *matière glaireuse* abondante. Le colombo convient aussi comme astringent dans les diarrhées très-opiniâtres, dans les dysenteries, les flux lientériques et cœliaques causés par l'atonie du canal intestinal. Ainsi c'est un moyen qui mérite d'être employé, mais il a des in-

---

hémoptysies et les catarrhes avec menace de phthisie.— La décoction de lichen d'Islande se prépare à peu près de la même manière que celle de lichen pyxide. Il est bon cependant, avant de faire cette décoction, de passer la plante à l'eau bouillante pour la dégager de toutes ses impuretés.

convéniens ; il est très-cher, très-amer et très-désagréable au goût, et veut être donné à légère dose, autrement il excite des vomissemens et des coliques. Dans l'Inde, on le regarde comme un excellent anti-épileptique et anti-spasmodique, dans le cas d'affections nerveuses assez considérables ; et je connais quelques praticiens qui l'ont employé comme tel, et avec succès. Il ne se donne point en décoction ; cette boisson serait trop répugnante, mais en poudre avec la rhubarbe dans quelque excipient convenable, à la dose de 4, 6, 8, 12, 15, 18 ou 20 grains au plus par jour.

HÉPATIQUES.

Comme le foie filtre un suc jaune, on a cru que toutes les plantes jaunes devaient être bonnes dans les maladies de cet organe; aussi les hépatiques sont-ils en grand nombre : tels sont l'aunée, la patience, la chélidoine, la gentiane, le colombo, etc. Tous ces moyens, à part cette considération ridicule relative à la couleur, sont utiles lorsque les maladies du foie dépendent d'un engorgement. Dans ce même cas, la plupart des amers réussissent.

SPLÉNIQUES.

Ils sont en général les mêmes que les hépatiques. Il y en a cependant un que l'on a recommandé d'une manière plus particulière; c'est le safran, que l'on croit propre à calmer les chagrins et les inquiétudes, et à amener la gaîté et le rire, dont les anciens avaient

placé le siége dans la rate. Cette idée de pratique pourrait être suivie de loin. Il est certain que chez les personnes tristes, les viscères du bas-ventre, et surtout la rate, sont engorgés, et que la gaîté dépend, en quelque sorte, du bon état de celle-ci (1).

QUATRIÈME CLASSE.

POISONS.

Un poison est, en général, une substance qui, prise à une dose très-modérée, a le triste avantage d'exciter de grands accidens, et quel-

---

(1) Il y a des diurétiques ; nous les avons déjà exposés, et on a vu que ce nom pouvait particulièrement convenir au parcira-brava, à l'uva-ursi, ainsi qu'au camphre, lorsqu'il était donné à haute dose dans les douleurs néphrétiques, quand l'inflammation commence à tomber, et dans les néphrétiques spasmodiques.

On a vu aussi qu'il y avait des emménagogues dont l'action se portait spécialement vers la matrice. Tels sont les sucs gommo-résineux, l'assa fœtida, l'opopanax, la myrrhe, le bdellium, etc. ; le safran, la sabine, la rhue, l'armoise, etc.

Enfin on a vu qu'il y avait quelques moyens propres à exciter les désirs vénériens, et d'autres propres à les calmer. Les premiers ont été nommés *aphrodisiaques* et les seconds *anti-aphrodisiaques*.

Il y a donc vraiment des médicamens qu'on pourrait appeler spécifiques locaux ; mais ils sont peu nombreux, et ne sont pas tellement affectés à tel organe, que les autres ne participent aussi plus ou moins à leur action. (M. Desbois).

quefois la mort. L'histoire des poisons n'est nullement déplacée dans la matière médicale, parce que plusieurs d'entre eux, employés avec les précautions nécessaires, deviennent, entre les mains des médecins, des médicamens fort utiles. Nous en avons déjà examiné quelques-uns qui sont dans ce cas.

Il y a trois genres de poisons dans le règne végétal : 1°. les narcotiques; 2°. les irritans; 3°. les amers. Nous avons vu que ceux du règne minéral étaient tous irritans, à l'exception du plomb, qui agit comme astringent, stupéfiant, et détruisant, pour ainsi dire, la sensibilité des parties qu'il affecte.

POISONS VÉGÉTAUX NARCOTIQUES.

Une substance narcotique est celle qui est propre à amener le sommeil; mais quand elle l'amène d'une manière très-prompte, d'une manière fatigante et léthargique, de sorte que le sommeil soit long, et qu'on ait de la peine à réveiller le sujet, elle prend alors le nom de poison narcotique. Aussi avons-nous vu, en parlant des médicamens narcotiques, qu'ils pouvaient être dangereux, même à légère dose, et que leur usage exigeait la plus grande circonspection. Les poisons narcotiques, *stupefacientia*, dont nous avons à parler, sont principalement tirés de la famille des *solanum*. Cependant cette famille ne fournit pas seulement des poisons, puisqu'on y trouve la pomme de terre, la pomme d'amour, qui se mange en Italie; l'aubergine et l'alkekenge. Il est vrai qu'à l'exception de ces plantes, la plu-

part des solanées sont dangereuses dans leurs racines, leurs feuilles, leurs fruits, leurs semences et leurs sucs; telles sont surtout la jusquiame, le stramonium, la belladone, et même la douce-amère, que nous avons vue pouvoir être employée à l'intérieur à certaine dose, qu'il est pourtant sage de circonscrire.

Morelle.

On a rangé au nombre des poisons la morelle, *solanum nigrum*, L. (1), dont l'usage, selon quelques observations, a donné la mort à plusieurs personnes. Mais on s'est peut-être trompé, car elle est très-peu narcotique; et j'en ai vu faire prendre à l'intérieur de fortes décoctions sans aucun inconvénient; ainsi, si elle est narcotique, ce n'est que très-légèrement, et elle ne pourrait nuire qu'autant qu'on en prendrait une très-haute dose. Au reste, on emploie peu cette plante à l'intérieur; on en fait entrer les feuilles dans les lavemens, pour les rendre émolliens. On en fait aussi une décoction, dont on se sert pour déterger les ulcères douloureux, chancreux et les cancers. La morelle entre encore dans la composition du baume tranquille, qui est un bon calmant, avec lequel on fait des embrocations et des fomentations sur les parties douloureuses.

Jusquiame.

La jusquiame est une plante très-commune,

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.) — Solanées (Juss.).

dont il y a deux espèces, *hyosciamus albus*, L., et *hyosciamus niger*, L (1). Celle-ci est encore plus dangereuse que l'autre. Elle est très-vénéneuse dans ses racines, dans ses feuilles qui sont visqueuses et ont une odeur vi reuse, dans ses baies, et surtout dans ses semences, qui sont on ne peut pas plus stupéfiantes. La médecine regardant cette plante comme un poison très-dangereux, l'avait toujours scrupuleusement éloignée de l'usage intérieur ; mais M. Storck, médecin de l'école de Vienne, a essayé de l'introduire dans la pratique. Il en exprime le suc, le purifie un peu, et lui laisse prendre par l'évaporation la consistance d'extrait ; ensuite il mélange 6, 8 ou 10 grains de cet extrait avec un gros ou un gros et demi de sucre. Il regarde l'extrait de jusquiame comme un excellent calmant, très-utile dans beaucoup de maladies convulsives, la manie, l'hystéricisme, l'hypocondriacisme, et les accès vaporeux considérables ; comme un bon incisif et désobstruant, propre dans les empâtemens, dans les tumeurs écrouelleuses, surtout dans les tumeurs squirrheuses, les ulcères de la matrice, et principalement dans les tumeurs cancéreuses, où il l'a, dit-il, employé avec succès ; mais il faut que la dose soit très-légère. Du mélange dont nous avons parlé, il ne donne qu'un demi-grain, un ou deux grains, montant ensuite graduellement à une dose un peu plus forte (2).

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.) — Solanées (Juss.).

(2) M. Meglin, médecin à Colmar, a fait des applications très-heureuses de l'extrait de jusquiame noire au traitement

Quand on a pris une dose trop considérable de jusquiame, on commence par tomber dans l'assoupissement, mais ensuite on éprouve des symptômes de corrosion. Il faut commencer par faire vomir, après quoi on donne des boissons vinaigrées, parce que le vinaigre est le remède des poisons narcotiques.

A l'extérieur, les feuilles de cette plante sont résolutives, désobstruantes, calmantes; on les applique sur la gale et sur les dartres quand elles sont très-douloureuses, sur les engorgemens douloureux, même lents; sur certains ulcères, principalement sur ceux qui sont cancéreux; mais même employées ainsi à l'extérieur, ces feuilles ne sont point exemptes d'inconvéniens, et leur application ne doit se faire qu'avec prudence. Quelques praticiens en mettent une, deux ou trois dans des lavemens, mais cela demande encore de la circonspection. Elles entrent aussi dans le baume tranquille.

---

du tic douloureux de la face, autrement, dit névralgie faciale. Il compose des pilules avec extrait de jusquiame noire, oxide de zinc sublimé et extrait de valériane sauvage (il a quelquefois omis ce dernier extrait) de chaque un grain. Il prescrit d'abord une pilule matin et soir, et il augmente graduellement la dose jusqu'à vingt et au-delà, jusqu'à disparition totale de la douleur. Alors il diminue graduellement le nombre des pilules de la même manière qu'il l'avait augmenté. — *Voyez* Cahiers de novembre 1811, janvier 1812 et juin 1813 du journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie; et le tome 48 (p. 141) de la Bibliothèque médicale. — M. Meglin a réuni toutes ses observations, et a donné une histoire de la névralgie faciale dans un petit ouvrage ayant pour titre : *Recherches et observations sur la névralgie faciale ou tic douloureux de la face.* (*In*-8°. Strasbourg, 1816).

Pomme épineuse.

La pomme épineuse, *datura stramonium*, L. (1), croît dans l'Asie et les Indes. On dit que dans ce pays les voleurs et les courtisanes l'emploient pour dévaliser les passans; les libertins, pour jouir des femmes; et celles-ci, pour endormir leurs maris, et quelquefois les faire mourir. Ce poison est malheureusement parvenu dans nos contrées, et il a inondé, il y a quelque temps, la France, l'Allemagne et toute l'Europe d'endormeurs. Le chef de ces empoisonneurs, qui a été brûlé à Paris, avait appris la pernicieuse propriété de ce végétal chez un chirurgien qui lui faisait passer les grands remèdes, et chez lequel se trouvait la traduction française de la *Matière médicale* de M. Geoffroy. Bientôt il ne fut plus sûr de voyager sur les grands chemins, parce qu'on était empoisonné avec la plus grande facilité.

Le stramonium est très-stupéfiant dans ses racines, ses feuilles, ses fleurs, surtout dans ses semences, de la teinture desquelles une très-légère dose suffit pour endormir au bout de quelques minutes, et causer un assoupissement de vingt ou vingt-quatre heures, parce qu'elle ne contient que le principe narcotique. Quand la dose est un peu forte, le sommeil est interrompu par des douleurs et beaucoup de convulsions: il y a *coma vigil*. J'ai eu occasion de voir des personnes qui avaient été ainsi empoisonnées, et les grands hôpitaux en ren-

---

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). Solanées (JUSS.).

ferment encore qui sont dans un état d'hébétude ou de folie; quelques-unes sont restées paralytiques. Cependant l'intrépide M. Storck, après l'avoir essayé sur lui-même, a cru pouvoir l'employer à l'intérieur dans les fortes convulsions, guidé par l'axiome *contraria contrariis curantur.* Il en prépare, comme avec la jusquiame, un extrait qu'il donne à la dose d'un quart de grain dans la manie, les forts accès hystériques, hypocondriaques, etc. Mais la médecine française plus timide, et d'ailleurs peu confiante en M. Storck, parce qu'elle n'avait point vu de la ciguë les merveilles qu'il en avait publiées, n'a point adopté ce médicament.

Les endormeurs pulvérisaient la semence de stramonium, et l'incorporaient dans du tabac qui jetait promptement dans le sommeil; ou bien ils la faisaient digérer pendant long-temps dans l'esprit-de-vin, le distillaient ensuite, et cet esprit distillé, donné à la dose de quelques gouttes, jetait dans un assoupissement mortel; ils le faisaient prendre dans de la bierre, du vin, du café, etc.

L'antidote de ce poison est le même que celui des autres poisons narcotiques. Il faut faire vomir, si on est appelé à temps, donner ensuite le vinaigre par la bouche, en lavement, en faire respirer l'odeur, et en faire des lotions sur tout le corps. Si le poison a été jusqu'au point d'exciter des convulsions, il faut, outre le vinaigre, donner les émolliens, les mucilagineux, prescrire la diète lactée; quelquefois même il faut saigner du pied, mais ce doit être très-légèrement.

Les feuilles de cette plante entrent aussi dans le baume tranquille.

Belladone.

La belladone, *atropa belladona*, L. (1), est puissamment narcotique dans toutes ses parties, surtout dans ses fruits. L'effet qu'elle produit quand on en avale, est d'abord irritant, mais ensuite elle amène un assoupissement léthargique très-profond. On en voit beaucoup d'exemples, parce qu'on a l'imprudence de laisser cette plante sous la main de tout le monde dans les jardins. C'est ainsi qu'un jour les enfans de la Pitié en mangèrent au jardin du Roi. Heureusement que M. Bernard de Jussieu y était alors : il leur fit prendre à tous du vinaigre, ce qui les empêcha de périr, mais beaucoup restèrent long-temps malades. M. Storck a encore voulu introduire ce poison dans la pratique : il fait un extrait des feuilles qu'il unit avec une grande dose de sucre, et l'emploie comme celui de jusquiame. Il le regarde comme un excellent apéritif et incisif; et en effet, presque tous les narcotiques le sont, parce que, outre leur principe virulent, ils contiennent encore un principe résineux qui jouit de cette propriété ; c'est aussi pourquoi ils sont les meilleurs de tous les moyens propres à aider l'action des incisifs. Le même praticien regarde l'extrait de belladone comme anti-spasmodique, et surtout comme un excellent anti-cancéreux, très-utile

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). —Solanées (Juss.).

dans les squirrhes qui deviennent cancéreux, dans les cancers même et les ulcérations cancéreuses, et il le juge fort convenable dans beaucoup de maladies de peau chroniques : il dit qu'il en a retiré du succès. Il faut commencer par une très-légère dose, pour monter insensiblement à une plus forte. L'empoisonnement par la belladone commence par produire un délire furieux et maniaque : il faut faire vomir, donner le vinaigre, les émolliens, les mucilagineux, et prescrire la diète lactée.

Aucun de ces poisons ne se trouve dans les préparations pharmaceutiques du Codex de Paris, excepté les semences de jusquiame qui entrent dans les pilules de cynoglosse.

Les poisons narcotiques doivent leur propriété à un principe vireux qui passe dans la distillation, et contiennent de plus un principe irritant, mais qui, s'il était seul, ne serait point capable de donner la mort. Ces poisons jettent dans un assoupissement léthargique, précédé ou suivi de convulsions et de mouvemens spasmodiques violens. Leurs antidotes sont les acides végétaux très-étendus : quelquefois ils ne suffisent pas ; alors on emploie les adoucissans, les émolliens, les huileux, les mucilagineux, et ensuite la diète lactée.

POISONS VÉGÉTAUX IRRITANS.

Ces poisons sont en grand nombre, et très-puissans. Il y en a parmi les racines, les écorces, les feuilles, les fruits, les semences et les sucs.

1°. Racines.

Ce sont celles des différentes espèces de renoncules, et celles de napel.

Napel.

Le napel, *aconitum napellus*, L. (1), est une des plantes les plus vénéneuses et les plus délétères que l'on connaisse. Cependant M. Storck, dont le nom est uni à celui des poisons végétaux, l'a employé comme un excellent apéritif, incisif, diurétique, propre à fondre les tumeurs squirrheuses et cancéreuses. Il le corrige avec le vinaigre, et le donne à la dose d'un quart de grain ou un demi-grain au plus par jour, dans quelque excipient adoucissant; mais notre médecine, on ne peut pas plus réservée à l'égard des substances vénéneuses, l'a très-peu employé, et dans ce peu, n'en a pas obtenu les effets qu'avait annoncés M. Storck. Ainsi on peut douter des propriétés de cette plante, et n'en faire usage qu'avec la plus grande circonspection.

---

(1) Polyandrie trigynie (Lin.). — Renonculacées (Juss.).

Le napel, comme poison, excite de violens maux de cœur, de grands vomissemens, des coliques considérables, des diarrhées dysentériques, l'inflammation de l'estomac et la mort, non-seulement chez l'homme, mais encore chez les autres animaux, pour lesquels quelques-uns de nos autres poisons ne sont pas poisons. Il faut faire vomir, employer ensuite les délayans, les émolliens, les huileux, et la diète lactée long-temps continuée.

2°. Écorces.

Toutes celles des daphnés, et spécialement celle du *daphne mezereum*, L. (1), du garou.

Garou. (2).

L'écorce de cette plante est tellement irritante, qu'on s'en sert à l'extérieur pour faire fonction de vésicatoire. Elle était usitée dans la plus ancienne médecine, et on l'employait depuis très-long-temps dans l'Aunis, où on la mettait en usage pour percer les oreilles des enfans, afin de les préserver, par l'écoulement qu'elle occasionne, des accidens de l'enfance, surtout de ceux de la dentition, et c'est ce qui lui avait fait donner le nom de *bois d'oreilles*; mais elle était tombée par la suite en désuétude; et il n'y a guère que soixante ou quatre-vingt ans qu'on l'a rappelée dans

(1) Octandrie monogynie (Lin.). — Thymelées (Juss.). Daphnoïdes (Ventenat).

(2) Il y a aussi le lauréole *daphne laureola*.

la pratique. On s'en sert aujourd'hui pour les vésicatoires et les cautères. Cette méthode, demande-t-on, est-elle préférable à l'instrument et à la pierre à cautère? Cela dépend des circonstances. Ordinairement l'irritation qu'excite le garou est très-considérable, au point d'occasionner sur la partie où on l'applique un érysipèle, et une démangeaison très-considérable et très-fatigante. Chez quelques personnes cette partie se tuméfie, devient très-douloureuse, et oblige de discontinuer l'usage du garou. Les autres moyens sont beaucoup plus doux, peuvent attirer une plus grande quantité de suppuration, et d'une manière plus continue; car cette écorce n'attire qu'une sérosité âcre et ténue, qui encore ne coule pas long-temps, de manière qu'on est obligé de l'appliquer plusieurs fois : ainsi l'usage du garou ne convient point chez les gens secs, maigres, bilieux, ni quand on veut entretenir long-temps une louable suppuration; mais il peut convenir chez les gens gras, pituiteux, surtout quand il faut rappeler à l'extérieur une humeur dartreuse, érysipélateuse; alors il est meilleur que les autres moyens.

A l'intérieur, l'écorce du garou est un poison irritant, ainsi que ses semences, qu'on appelle encore *graines de mezereum*. Cependant la perdrix les aime beaucoup, et n'en devient que plus agréable au goût, sans être aucunement pernicieuse.

3°. Feuilles.

Ce sont toutes celles des renoncules que l'on a quelquefois prises pour des plantes usitées en médecine ou dans l'économie journalière, ce qui a causé des accidens graves, et même la mort; cependant les ruminans en mangent impunément. On distingue surtout la renoncule aquatique, *ranunculus sceleratus*, L. (1), qui excite le ris sardonique, exprimé par la contraction des lèvres, laquelle a lieu sympathiquement à cause de l'inflammation du diaphragme irrité par le voisinage de l'estomac. Ce poison produit une chaleur et des tiraillemens considérables, des vomissemens et des convulsions. Lorsqu'on est appelé à temps, il faut faire vomir, prescrire les émolliens, les délayans, le vinaigre filé dans toutes les boissons et en lavement, et la diète lactée long-temps continuée.

4°. Fleurs.

On ne connaît point de fleurs irritantes au point d'agir comme poison; celles de laurier-rose excitent sur la langue beaucoup de cha-

(1) Polyandrie polygynie (Lin.). — Renonculacées Juss.). — Swediaur dit que les feuilles contuses et hachées du *ranunculus acris*, du *ranunculus sceleratus*, et les bulbes du *ranunculus bulbosus* ont eu du succès contre les fièvres intermittentes rebelles, en les appliquant autour des poignets du malade quelques heures avant l'accès, et en prolongeant cette application pendant huit ou douze heures.

leur, d'âcreté et d'irritation; mais il n'y a pas d'exemples connus qu'on les ait prises à l'intérieur, et qu'elles aient produit des accidens.

5°. Fruits.

Les fruits sont ceux des renoncules, des tithymales, de la plupart des ésules, qui sont très-irritans et caustiques. Ils exigent d'ailleurs les mêmes moyens curatifs que ceux dont nous avons parlé.

6°. Semences.

Ce sont toutes celles des ésules, des euphorbes, des purges, les féves de Saint-Ignace, et les pignons d'Inde.

Pignons d'Inde.

Ces semences appartiennent *au croton triglium* (1), et étaient connues de nos anciens sous le nom de *grana tiglia*. Ils les employaient comme purgatives; quelques-uns même encore aujourd'hui sont assez hardis pour les mettre en usage, et elles font la base de plusieurs purgatifs drastiques vantés par les charlatans. Rotrou, dans son remède contre les

---

(1) Monoécie monadelphie (Lin.). — Euphorbes ou Euphorbiacées (Juss.). — Ce serait donc à tort que Morelot, dans l'édition qu'il a donnée de l'ouvrage de Lemery, intitulé *Nouveau Dictionnaire général des drogues*, a dit ou a laissé dire à son auteur, que les *pignons d'Inde* étaient *un fruit purgatif* que l'on recueillait sur le palma-christi.

écrouelles, donnait une poudre purgative faite avec les pignons d'Inde, qu'il n'employait cependant pas tels qu'ils sont; il en exprimait d'abord fortement l'huile qu'il rejetait, faisait ensuite digérer le parenchyme sec dans de l'*esprit de vitriol*, (1) l'exprimait de nouveau, le faisait sécher, le réduisait en poudre avec de la crème de tartre (2); et c'était ce mélange qu'il donnait à la dose de deux, trois ou six grains au plus. Ce n'est pas sans raison qu'il préparait ainsi les pignons d'Inde, car l'huile qu'on en retire est un poison très-caustique, dont quelques gouttes suffisent pour enflammer la langue, le gosier, l'estomac, causer les plus grands accidens, et même la mort, si l'on poussait la dose à douze, quinze ou vingt gouttes. Quelquefois, dans le commerce, on mêle quelques gouttes d'huile de pignons d'Inde, pour rendre celle de palma-christi plus purgative; alors celle-ci, au lieu d'être douce, est âcre, caustique, et excite de la chaleur sur la langue. Il faut la rejeter, parce que l'usage en est pernicieux. Les autres charlatans ne prennent pas les précautions qu'employait Rotrou dans l'usage des pignons d'Inde; ils mettent tout simplement dans un peu de manne, de casse, etc., deux, trois ou quatre grains de ces pignons, qui excitent très-fortement les selles; et j'ai oui-dire à quelqu'un qu'il avait guéri par ce moyen des hydropisies rebelles aux autres purgatifs drastiques. On ne doit donc les employer que dans des cas très-

(1) Acide sulfurique.

(2) Tartrate acidule de potasse.

rares, c'est-à-dire, quand les moyens connus sont inutiles, et encore doit-ce être avec la plus grande circonspection.

Les semences du *daphne mezereum*, L., ont quelquefois été employées comme purgatives; mais c'est un drastique on ne peut pas plus dangereux.

Noix vomique.

La noix vomique, *strychnos nux vomica*, L. (1), est la semence d'une plante qui vient de l'Amérique et des Grandes-Indes. Elle est très-amère; et à cause de cette amertume, elle a été employée avec succès pour arrêter les fièvres intermittentes, et comme un très-bon stomachique. Mais on doit la regarder comme un moyen suspect, dangereux, utile seulement dans des circonstances particulières qu'il est très-difficile d'assigner avec précision. Nous avons contre les fièvres intermittentes, le quinquina, la gentiane, le colombo, etc., qui sont plus sûrs, et qu'on doit lui préférer. On la donnait en poudre à la dose de quatre, six ou huit grains, dans des bols appropriés; quelquefois on la faisait digérer dans du vin, ou on l'employait en décoction à la dose d'un demi-gros ou un gros, dans deux pintes d'eau qu'on faisait réduire à une, ce qui faisait une boisson très-amère et suspecte.

La noix vomique est surtout dangereuse pour le chien; prise à petite dose, elle excite chez cet animal le vomissement, les convul-

---

(1) Pentandrie monogynie (LIN.). — Apocinées (JUSS.).

sions et la mort. J'ai vu un chien, que trois gros de sublimé corrosif avaient à peine incommodé, éprouver des convulsions et d'autres graves accidens après la prise de dix-huit ou vingt grains de noix vomique : ce qui prouve, en passant, que les conséquences des animaux à l'homme sur les effets des poisons ne sont pas toujours sûres (1).

Acajou.

La noix d'acajou, qui vient sur le *switenia mahagoni* ou *mahogani*, L. (2), contient une amande très-agréable à manger. Mais entre les interstices de son écorce, est une liqueur noirâtre, très-âcre, très-corrosive, qui sert à marquer le linge en Amérique et dans les Indes. Cette liqueur avalée corroderait certainement les membranes de l'estomac, comme elle corrode la peau.

---

(1) Réflexion précieuse, à laquelle devraient s'attacher les physiologistes du temps actuel, et ceux qui attachent une très-grande importance aux expériences faites sur les animaux vivans. L'éditeur a eu plusieurs fois occasion de remarquer que non-seulement les expériences comparatives des animaux à l'homme ne présentaient pas toujours des résultats certains, mais encore que les mêmes expériences faites dans le même but sur des animaux vivans ne conduisaient pas toujours aux mêmes conclusions, aux mêmes données. — *Voyez* Rapport fait à l'Institut de Médecine de Paris, sur un Mémoire de M. Provençal, ayant pour titre, *De l'influence que les nerfs du poumon exercent sur les phénomènes chimiques de la respiration*, inséré dans le 31e tome de la Bibliothèque médicale (Cahier de janvier 1811, pag. 129).

(2) Décandrie monogynie (LIN.). — Azedarachs (JUSS.).

Coques du Levant.

Ce sont les semences d'une plante des Indes nommée *menispermum cocculus*, L. (1), dont il y a plusieurs espèces; toutes sont dangereuses dans toutes leurs parties : elles sont très-âcres, très-caustiques, et exciteraient, si on en prenait à l'intérieur, des vomissemens, des chaleurs d'entrailles, des convulsions, etc.; mises en poudre, elles s'employaient à l'extérieur contre les poux. C'est contre la vermine et les autres insectes un moyen excellent, bien préférable au précipité rouge, et aux lotions de sublimé corrosif, qui peuvent occasionner de grands accidens.

Staphisaigre.

Le staphisaigre est la semence d'une espèce de pied d'alouette, *delphinium staphisagria*, L. (2); elle est très-âcre, très-irritante; et j'ai vu un homme très-incommodé pour avoir avalé deux ou trois de ces graines. C'est un purgatif très-violent, recommandé par quelques anciens, mais abandonné aujourd'hui, parce que nous en avons d'autres aussi efficaces et plus sûrs. On la met aussi en poudre, et c'est un moyen innocent très-employé à l'extérieur contre la vermine. On peut encore la faire digérer dans le vinaigre, pour en faire des lotions : on l'a appelée pendant longtemps *poudre de capucin*.

---

(1) Dioécie dodécandrie (Lin.). — Ménispermes ou ménispermées (Juss.).

(2) Polyandrie trigynie (Lin.). — Renonculacées (Juss.).

Cévadille ou *Sabadille.*

Nous avons encore la cévadille, qui est la semence d'une plante d'Amérique nommée *veratrum sabadilla*, L. *Matière méd.*, (1) et qui nous vient par le commerce du Levant. Cette semence est très-âcre et caustique; elle s'emploie à l'extérieur contre la vermine avec grand succès; et ce moyen, avec les deux précédens, sont trois anti-vermineux très-précieux.

7°. Sucs.

Les sucs que l'on peut ranger parmi les poisons végétaux irritans, sont tous ceux que nous avons examinés en parlant des purgatifs drastiques, et l'euphorbe.

Euphorbe.

L'euphorbe est le suc d'une espèce de tithymale qui croît en Afrique et aux Indes orientales, *euphorbia officinarum*, L. (2). Il est d'abord laiteux, et devient ensuite jaunâtre en se desséchant. Le suc gommo-résineux est très-nauséabond, très-âcre, très-corrosif, et il ne serait pas prudent d'en mettre un peu sur la langue. Il contient une résine très-active, car ses teintures sont très-fortes, au lieu que l'eau n'a sur lui que très-peu d'action. Les an-

---

(1) Polygynie monoécie (Lin.) joncs (Juss.).

(2) Dodécandrie trigynie (Lin.). — Euphorbes ou Euphorbiacées (Juss.).

ciens le connaissaient et l'employaient comme purgatif, et en effet, c'est un des plus violens drastiques que l'on connaisse ; mais aujourd'hui il est regardé avec raison comme un poison ; et réservé pour les usages extérieurs. Quelques-uns l'emploient encore ; et c'est à tort, car il est trop dangereux, excite des tranchées, des coliques, des superpurgations; et à la dose de dix ou douze grains, il causerait presque sûrement la mort. La dose était autrefois de deux ou quatre grains au plus, en bols ou en pilules, avec d'autres substances propres à en diminuer l'activité.

A l'extérieur, on a employé l'euphorbe comme sternutatoire ; mais il est encore pour cela trop irritant, excite des éternuemens continus, et quelquefois des hémorrhagies nasales très-dangereuses. C'est donc un abus très-condamnable, que de répandre de cette poudre dans une salle de bal, etc., afin que, le mouvement la faisant monter, tout le monde éternue ; ce badinage est souvent dangereux. L'euphorbe est un des plus puissans cautérisans extérieurs, et on s'en sert pour mondifier les ulcères, détacher les caries, etc. ; mais en général on l'emploie peu sur les parties molles. Il entre dans beaucoup d'emplâtres vésicatoires, et surtout dans celui qu'on nomme *pommade de Grandjean ;* mais il entre dans ce dernier en trop grande quantité ; de sorte qu'il excite beaucoup d'irritation, d'inflammation, et même une fièvre assez forte, qui ne cesse que quand on a enlevé la cause.

Ceux qui pulvérisent l'euphorbe sont sujets à des hémoptysies considérables, à des coliques

violentes, etc. : ces accidens demandent les émolliens, les mucilagineux et les inviscans.

Champignons.

Les champignons, *fungi*, forment une classe très-nombreuse et qui renferme beaucoup d'individus vénéneux. Les caractères qui distinguent les bons des mauvais sont peu décidés; aussi les grands botanistes n'aiment point à manger des champignons, et M. Bernard de Jussieu les avait pour toujours exilés de sa cuisine. Il croyait qu'il valait mieux y renoncer tout-à-fait que de courir risque d'être empoisonné. Depuis lui, les botanistes ont acquis quelques connaissances à ce sujet, et, entre autres, M. Paulet a fait sur cela un travail très-riche, très-savant et très-instructif. Il a surtout recherché dans quel principe résidait la propriété délétère des champignons. On avait cru jusqu'à lui que ce poison ne nuisait que comme corps très-poreux, qui, en se gonflant, distendait l'estomac, et occasionnait des indigestions. Mais son travail a exclu cette idée, et il a prouvé que le principe nuisible est un principe résineux que contiennent les champignons. En effet, l'extrait gommeux peut se prendre à certaines doses sans danger, et il en est de même de la décoction aqueuse; mais les teintures spiritueuses, données même à petites doses, tuent la plupart des animaux. L'extrait résineux, donné à celle de quatre ou six grains, a tué des animaux de la première force. Ce principe résineux est très-fixe, car l'eau distillée, souvent cohobée sur de

nouveaux champignons, n'est point vénéneuse.

Les mauvais champignons occasionnent la phlogose, la gangrène et le sphacèle des premières voies, des convulsions et des spasmes très-violens, au milieu desquels la mort arrive.

Quand on est appelé à temps, il faut faire vomir, prescrire ensuite les émolliens légèrement vinaigrés, les mucilagineux, comme la décoction de gomme arabique, l'eau d'orge très-chargée, celle de guimauve, et ensuite la diète lactée très-long-temps continuée. M. Paulet a cherché contre ce poison un antidote, et il n'en a point trouvé : il a vu que le vinaigre apportait quelque soulagement, mais qu'il n'y était point spécifique ; il a vu aussi que les anti-spasmodiques pouvaient être employés avec assez de succès, surtout l'éther sulfurique.

Parmi les substances fongueuses non vénéneuses, il y en a une que l'on a introduite assez récemment dans l'usage de la chirurgie ; c'est l'agaric de chêne, *agaricus igniarius*, L. (1). On le regarde comme un excellent astringent pour les hémorrhagies externes. L'agaric de chêne est préféré aux autres agarics, parce que, comme l'écorce de chêne est astringente, on a cru qu'il devait participer à cette propriété. Il paraît cependant douteux qu'il agisse comme styptique ; c'est plutôt comme corps poreux, de manière que, l'humidité sanguinolente venant à le gonfler, il forme une espèce de bouchon qui s'oppose à la sortie du sang. Tous les autres moyens susceptibles

(1) Cryptogamie (LIN.). — Champignons (JUSS.).

d'être ainsi distendus par l'humidité, comme l'éponge, le coton, etc., agissent absolument de même. Cela n'empêche pas que l'agaric de chêne ne soit un assez bon moyen dans le cas d'hémorrhagies accidentelles, et dans celles que l'on ne peut éviter dans certaines opérations; aussi est-il très-employé aujourd'hui, et avec succès, dans les grandes amputations.

POISONS VÉGÉTAUX AMERS.

Nous avons vu que les médicamens amers, comme le quinquina, la gentiane, le colombo, les féves de Saint Ignace, la petite centaurée, l'absinthe, l'aurone, etc., sont de très-bons fébrifuges; qu'ils sont aussi apéritifs et incisifs, propres à dégorger le foie, et à fondre les engorgemens bilieux, ce que les patiences font très-efficacement; qu'ils sont de plus très-utiles contre la goutte, etc. En effet, les amers, confiés à une main sage, et donnés à petites doses, sont d'excellens moyens dans beaucoup de maladies. Mais quand on les donne à trop hautes doses, et qu'on les continue trop long-temps, ils deviennent dangereux, occasionnent la sécheresse des fibres des premières voies, le marasme, la fièvre lente, la diminution de la sensibilité, une hébétude générale, la squirrhosité des viscères et des membranes; les poumons se dessèchent surtout, et la phthisie, purulente ou sèche, arrive. Ainsi il faut de temps en temps suspendre l'usage des amers, pour redonner aux fibres leur première souplesse. Parmi les végétaux amers, on doit surtout redouter le laurose ou laurier-rose, *nerium*

oleander, L. (1); le laurier-cerise, ou laurier-amande, *cerasus* ou *prunus lauro-cerasus*, L. (2). Les feuilles de ces plantes, employées à doses légères, et non d'une manière continue, sont fort agréables; et c'est ainsi qu'on aromatise quelquefois les crèmes et autres laitages; mais elles sont nuisibles quand la dose est trop forte. Il y avait au milieu du siècle dernier, en Angleterre, un limonadier qui les employait à hautes doses; on s'aperçut des inconvéniens de cette pratique, et on l'interdit sévèrement dans les lieux publics. M. Du Hamel a fait un travail particulier sur les poisons amers; il a distillé les feuilles du laurier-cerise ou laurier-amandier, il en a cohobé le produit un grand nombre de fois, et il a vu qu'il était vraiment vénéneux. Une ou deux cuillerées ont suffi pour faire tomber en convulsion les animaux les plus forts, des bœufs, des chèvres, des chiens, etc. A plus forte raison serait-ce un poison pour l'homme (3), soit qu'on employât les teintures de ces feuilles, ou les fortes décoctions, ou l'extrait gommeux et résineux. A certaines doses, ces substances, produisent une langueur douloureuse de l'estomac, une faiblesse très-fatigante, quelques envies de vomir, mais peu de vomissemens, des coliques, de légers mouvemens spasmodiques : à la

---

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Apocinées (Juss.).

(2) Icosandrie monogynie (Lin.). — Rosacées (Juss.).

(3) En raison de la juste réflexion que M. Desbois a faite au sujet des expériences comparatives des animaux à l'homme (*V.* pag. 293), ne pourrait-on pas trouver trop absolue la conséquence qu'il déduit en ce moment?

longue elles occasionnent la perte de l'appétit, l'apathie des premières voies, la maigreur et le marasme. L'usage du laurier ordinaire ou laurier franc, *laurus nobilis*, L. (1), continué long-temps, produit aussi différens accidens.

On a cherché l'antidote de ces poisons, et on n'en a point encore trouvé. On a vu seulement que le vinaigre soulageait un peu, et que les émolliens étaient ce qu'il y avait de mieux. M. Barbeux-du-Bourg, médecin de la Faculté de Paris, et, pendant quelque temps, rédacteur de la Gazette d'Epidaure, rapporte un exemple de personnes empoisonnées par des crèmes trop aromatisées avec le laurier-amande, du nombre desquelles il était lui-même, et qui furent guéries par le lait pris à haute dose; et si ces poisons n'excitent pas des accidens plus considérables, c'est probablement parce que ordinairement on les donne dans les alimens préparés avec le lait.

Il ne faut pas oublier, parmi les poisons végétaux dont il est question à présent, les amandes amères, dont l'abus est dangereux, même pour l'homme, mais encore plus pour les autres animaux, et surtout pour la gent gallinacée.

Ainsi tous les amers, si utiles dans beaucoup de circonstances, deviennent nuisibles, et même vénéneux, quand ils sont continués long-temps et pris à trop hautes doses.

---

(1) Ennéandrie monogynie (Lin.). — Lauriers ou Laurinées (Juss.).

RÉCAPITULATION du Règne végétal.

Le règne végétal fournit une grande quantité d'alimens : on en trouve parmi les racines, les écorces, les feuilles, les fruits, les semences et les sucs.

1°. Les racines alimentaires sont celles de quelques ombellifères, comme le panais et la carotte; celle du *solanum tuberosum*, L. (1), ou la pomme de terre, rangée par les botanistes dans une famille très-suspecte, comme nous l'avons vu ; ce qui prouve qu'il ne faut pas s'en rapporter à leurs méthodes pour juger des qualités bonnes ou mauvaises des plantes. C'était cependant par cette raison que M. Bernard de Jussieu répugnait à faire usage de cet aliment, quoiqu'une expérience, tous les jours confirmée, eût appris que, loin d'être dangereux, il était au contraire fort utile. Parmi les racines dont nous parlons, il y en a qui sont fortement actives et médicamenteuses, comme la bryone, le pain de pourceau et l'arum, desquelles on ne laisse pas de retirer une substance amilacée, qui pourrait servir de nourriture en cas de disette. On en retire même d'une racine qui, quand elle est fraîche, contient un suc laiteux très-caustique et très-vénéneux; c'est le manioc, avec lequel on prépare en Amérique la cassave ou pain de Madagascar, qui est un très-bon aliment. Pour cela, on enlève tout le poison par une expression réité-

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Solanées (Juss.).

rée, ensuite on extrait la partie amilacée, qui est très-nourricière.

2°. Parmi les écorces, il y a celle d'une espèce de palmier qui, comme nous l'avons dit, fournit le sagou. Nous avons vu que c'est une substance muqueuse excellente pour nourrir et réparer doucement les forces, ce qui est indiqué à la fin des phthisies, surtout pulmonaires, et chez les personnes affaiblies par les plaisirs vénériens.

3°. Il y a un assez grand nombre de feuilles nourrissantes, mais la plupart, comme la poirée, les chicoracées, les lactucées, etc., ne suffiraient pas pour nourrir pendant un certain temps, parce que le suc nourricier qu'elles contiennent est trop aqueux.

4°. Les fruits nourrissans sont tous ceux qui sont parenchymateux. doux ou aigrelets, quand ils sont mûrs. Nous avons vu que la matière médicale les rangeait parmi les incisifs les plus doux, et en même temps les plus puissans du règne végétal.

5°. Il y a beaucoup de semences alimentaires, et ce sont surtout celles des graminées, qui contiennent la plupart un mucilage très-abondant et très-nutritif. Cela est vrai principalement du froment, dans lequel, outre la partie amilacée, on trouve encore une partie vraiment gélatineuse. C'est, de toutes les semences, celle qui donne l'aliment le plus fort, le plus convenable à notre nature, et qui fournit le plus de sang. Nous avons aussi les semences des polygonum, surtout celles qu'on nomme *blé sarrasin*, dont la farine, dans plusieurs pays, est mêlée avec celle du seigle pour

faire du pain. Les semences des cucurbitacées fournissent aussi une substance nutritive, mais elle est trop aqueuse, passe trop vite, et ne nourrit pas d'une manière convenable. Nous remarquerons en passant qu'il n'est point étonnant que les semences soient les plus nutritives des parties des végétaux, puisque ce sont elles qui servent à la nourriture et au développement de l'embryon.

6°. Les sucs alimentaires sont tous les sucs gommeux, comme la gomme adragant, surtout la gomme arabique, et les gommes de notre pays qui en approchent. Ils sont très-utiles quand il y a fatigue générale, et épuisement par des évacuations fortes ou qui durent depuis long-temps. C'est ainsi qu'on emploie les dissolutions de gomme arabique dans les dévoiemens très-continus; elle arrête l'évacuation et fournit un aliment très-approprié à la foiblesse de la machine. Elle est très-utile aussi à la fin des phthisies, etc.

7°. Les assaisonnemens. Il y a long-temps que les hommes ne se contentent plus des alimens purs et simples, et qu'il les leur faut apprêtés de manières particulières, et doués de saveurs plus ou moins fortes, plus ou moins recherchées. C'est avec les assaisonnemens qu'on les rend plus agréables au goût, et quelquefois aussi plus utiles. Nous avons vu que le règne minéral en fournissait un fort avantageux dans l'usage journalier, en ce qu'il favorise *le commencement de fermentation nécessaire pour opérer le grand œuvre de la digestion*: c'est le sel marin.

Le règne végétal fournit un grand nombre

d'assaisonnemens : telles sont toutes les substances aromatiques, comme les poivres, la cannelle, le gingembre, etc., dont on fait souvent usage, ou, pour mieux dire, dont on abuse souvent. Ces moyens sont utiles quand il faut réveiller l'estomac engourdi, quand ce viscère est dans la foiblesse et dans l'atonie; alors ils en développent l'énergie, l'obligent à réagir sur les substances qu'il contient, et donnent plus de force aux sucs gastriques. C'est pourquoi on les met en usage au commencement des convalescences lentes, etc. Mais quand l'estomac est trop sec, qu'il est susceptible d'irritation et d'inflammation, quand la bile et les sucs gastriques sont trop âcres, alors ces moyens peuvent, par leur continuité, occasionner des fièvres inflammatoires, des fièvres bilieuses, des fièvres putrides.

Outre ces assaisonnemens, il y en a encore d'autres dont on abuse fréquemment, et non moins désavantageusement pour la santé; ce sont le café, le thé, le chocolat.

Café.

Le café, *coffea arabica*, L. (1), est une espèce de jasmin qui croît surtout en Arabie. Les semences de cette plante contiennent un principe aromatique assez agréable; mais, outre cela, elles fournissent à l'eau quelques autres principes, en conséquence de l'ustion et de la décoction qu'on leur fait subir. C'est

(1) Pentandrie monogynie (Lin.). — Rubiacées (Juss.).

principalement une huile empyreumatique très-stimulante, âcre et amère, qui éloigne le sommeil, et cause les veilles habituelles. Aussi beaucoup de personnes éprouvent, par l'usage de cette liqueur, une grande turgescence sanguine; le pouls devient très-développé, fréquent; elles ressentent une agitation générale, et le sommeil fuit loin d'elles. Cependant le café n'est point nuisible à tout le monde. Il convient à ceux qui sont d'un tempérament mou, lâche, humide, qui ont la fibre peu sensible, qui mangent beaucoup, et ont la digestion lente : c'est alors un digestif très-favorable. Au reste, il est à remarquer que l'usage habituel des semences brûlées a beaucoup contribué à causer la fréquence actuelle des maladies vaporeuses, parce que le principe empyreumatique qui se développe pendant l'ustion irrite singulièrement les nerfs.

Le café est aussi quelquefois employé en médecine; on le croit propre, à cause de son amertume, à aider la digestion, à suppleer aux fonctions de la bile, et il est regardé aussi comme vermifuge et fébrifuge. Il y a eu, en effet, beaucoup d'exemples de fièvres intermittentes guéries par ce moyen. On en prend une demi-once, une once ou une once et demie, lorsqu'il est brûlé, et on lui fait subir une forte décoction dans cinq ou six onces d'eau, que l'on fait réduire à moitié. Cette dose se prend en une fois, une heure et demie ou deux heures avant l'accès. Cette pratique réussit dans quelques cas; mais très-souvent le quinquina est meilleur, et il doit toujours précéder l'usage du café, comme fébrifuge. L'in-

fusion de cette semence peut aussi arrêter les vomissemens produits par les forts purgatifs.

Thé.

Le thé, *thea bohea*, L. (1), n'est point ordinairement usité en médecine. J'ai cependant entendu dire à un grand praticien qu'il avait guéri par ce moyen beaucoup de maladies nerveuses, même l'épilepsie, et que c'était le meilleur anti-épileptique que l'on pût employer. Dans ce cas, il prescrivait à ses malades l'usage d'un thé fortement chargé, pour unique boisson; mais il n'y a pas encore sur cela un assez grand nombre d'observations pour pouvoir décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si l'usage d'un thé très-chargé a quelquefois guéri quelques accès spasmodiques et épileptiques, l'infusion trop faible de cette plante long-temps continuée fait beaucoup de mal. C'est surtout dans les pays septentrionaux, comme en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, que l'on peut observer les inconvéniens de cet abus. Il rend les tempéramens mous et pituiteux, le sang devient aqueux, disposé à la dissolution scorbutique; et c'est peut-être pour cela que les maladies vaporeuses sont encore plus fréquentes dans ces contrées que chez nous. L'estomac et les intestins devenant très-relâchés, les digestions se font mal, les sucs sont mal élaborés, les nerfs, trop à nu, deviennent trop sensibles; et de cette double cause proviennent les maladies ner-

---

(1) Polyandrie monogynie (Lin.). — Orangers (Juss.).

veuses. Cet usage produit aussi la sécheresse, le marasme, la leucophlegmatie, la bouffissure, la fausse graisse, et souvent l'hydropisie.

Chocolat.

Le chocolat est une boisson préparée avec le cacao, qui est la semence du *theobroma cacao*, L. (1). Ces semences sont émulsives, c'est-à-dire qu'elles contiennent un principe mucilagineux, un principe aqueux et un principe huileux. Celui-ci, qui est le plus abondant des trois, est épais, consistant, et paraît sous forme de beurre. Le cacao est très-peu nourrissant, parce que le principe nutritif y est en très-petite quantité, et que le principe butireux domine. Ainsi il semblerait que le chocolat est plutôt émollient que nourrissant, et que s'il paraît avoir cette dernière propriété, c'est qu'il charge et leste beaucoup les premières voies. C'est pour cette raison que beaucoup de personnes ne peuvent le supporter, le rejettent, ou éprouvent des indigestions et des défauts d'appétit, parce que c'est pour elles une fausse nourriture. Cependant c'est, en général, un moyen excellent quand il faut rendre peu à peu les forces épuisées à la suite des maladies longues, nourrir des convalescens très-maigres, qui sont dans une espèce de marasme avec une petite fièvre lente; quand des évacuations abondantes ont précédé ou accompagnent ces convalescences, à la fin des diarrhées et des dysenteries qui ont laissé un

(1) Polyadelphie pentandrie (Lin.). — Malvacées (Juss.).

principe d'irritation ; dans le cas de diabètes, de sueurs colliquatives ; à la suite des empoisonnemens ; quand l'estomac et les intestins ont été le siége de quelque maladie, et qu'il reste une légère irritation, un peu de phlogose ; dans les suppurations intérieures, surtout pulmonaires ; enfin, toutes les fois qu'il faut un aliment léger, émollient et astringent.

On distingue le chocolat, en chocolat de santé, chocolat à la vanille, chocolat d'Espagne ou chocolat royal. 1°. Celui de santé se fait avec les caraques ou semences de cacao et le sucre, qui est nécessaire pour dissoudre davantage l'huile, et la rendre plus miscible à l'eau. Le nom de ce chocolat est très-impropre ; l'huile qu'il contient est trop consistante et se dissout difficilement dans nos humeurs ; de sorte qu'il est pesant et cause beaucoup d'indigestions. 2°. Le chocolat à la vanille prend son nom de la substance avec laquelle on l'aromatise ; il est plus tonique, se digère plus promptement et plus complètement, et doit etre préféré au chocolat de santé. La vanille est la gousse de l'*epidendrum vanilla*, L. (1). Elle contient un principe aromatique très-doux, propre à calmer le genre nerveux, et à donner plus de ton aux membranes ; c'est un des meilleurs toniques et stomachiques de la médecine. 3°. Le chocolat royal contient, outre la vanille, du gingembre, de la cannelle, quelquefois du poivre et autres aromates très-actifs et en grande quantité. Il est aisé de voir que

---

(1) Gynandrie diandrie (LIN.). — Orchidées. (JUSS.).

ce chocolat est très-fort, très-échauffant, et que l'usage habituel en serait dangereux; qu'ainsi des trois espèces, on doit, en général, préférer celui à la vanille.

Toutes les fois que le chocolat ne donne pas d'appétit, et qu'il charge l'estomac, il est nuisible. Il ne convient point aux gens trop gras, aux tempéramens lâches, pituiteux, chez lesquels les humeurs sont disposées à l'épaississement. Mais il est utile aux tempéramens maigres, à ceux qui ont les humeurs peu consistantes, ou qui sont dans une faiblesse momentanée; c'est alors un excellent aliment.

Sucre.

Le sucre (1) se trouve dans les racines de carotte, de panais, de poirée blanche et rouge, dans les sucs de bouleau, d'érable, etc., et principalement dans une espèce de roseau nommé *saccharum officinarum*, L. (2). On a beaucoup disputé sur les usages médicaux et diététiques du sucre. On a dit qu'il pouvait occasionner des maladies inflammatoires, putrides, le scorbut, la phthisie, et qu'il atta-

---

(1) Dans la chimie de Fourcroy, le sucre est rangé parmi les matériaux immédiats des végétaux; mais le professeur Thénard désigne par le nom de sucre toutes les substances qui, dissoutes dans l'eau et mises en contact avec le ferment, sont susceptibles d'être décomposées et transformées en gaz acide carbonique et en alkool. De là il reconnaît trois espèces de sucre : le sucre ordinaire, le sucre contenu dans presque tous les fruits et le sucre que l'on rencontre dans l'urine des diabétiques.

(2) Triandrie digynie (Lin.). — Graminées (Juss.).

quait les dents ; mais tout cela à tort. C'est un très-bon apéritif et incisif, un excellent expectorant, qu'on doit employer dans les maladies de poitrine ; on emploie alors la cassonade, qui est un bon nourrissant. Rivière rapporte avoir guéri une phthisie pulmonaire confirmée par le moyen du sucre rosat, qui est de l'eau-rose rendue consistante par le moyen du sucre. Cette substance, en nature, a quelquefois suffi pour évacuer le foyer d'une vomique, et favoriser l'expectoration du pus contenu dans le poumon. C'est aussi un bon diurétique ; et j'ai entendu dire à M. Garnier, qui avait exercé la médecine à la Guadeloupe, qu'il avait guéri beaucoup d'hydropisies par ce moyen, et lui-même en était un exemple vivant. Il avait eu une hydropisie de poitrine, de bas-ventre, et une leucophlegmatie générale qui l'avait réduit à la dernière extrémité. Alors il se mit, pour tout aliment, à l'usage de la moscouade, qui est vraiment nourrissante, plus que le sucre raffiné, et en mangea plusieurs livres par jour ; ce qu'ayant continué pendant huit à dix mois, il fut parfaitement guéri. Par la suite, il est repassé à la Guadeloupe, où il est mort, parce que la cause de l'hydropisie était un squirrhe irrésoluble au foie.

Le sucre est encore un excellent digestif, en ce qu'il rend le produit de la digestion moins septique, et éloigne la putridité ; et on le donne en assez grande quantité, comme un bon anti septique dans quelques espèces de fièvres putrides. Ainsi ce moyen, contre lequel on a

tant crié, est un excellent médicament, et souvent un assaisonnement précieux.

Tels sont les principaux alimens et assaisonnemens que fournit le règne végétal. Ce règne nous fournit aussi, comme nous l'avons vu, une grande quantité de médicamens; et sous ce rapport, il est encore beaucoup plus riche que le règne minéral, puisqu'il n'y a presque pas d'indication à laquelle il ne puisse satisfaire.

Il contient beaucoup d'évacuans. Les émétiques sont l'ellébore noir et blanc, la racine et les feuilles d'asarum, la scille et l'ipécacuanha, qui, comme émétique et comme atténuant, a une vertu spécifique contre les dysenteries *glaireuses* et muqueuses : propriété qui lui est inhérente, et qu'il ne partage point avec les autres. L'ellébore noir et blanc, et la scille, sont rarement employés comme émétiques.

Les purgatifs sont très-nombreux : parmi les racines, la rhubarbe, le jalap, le méchoacan, le turbith, l'iris, le rhapontic, l'asarum, la bryone, le cyclamen, le polypode de chêne et la cuscute : ces deux-ci ne purgent point. Parmi les feuilles, la gratiole, le cabaret et le séné, plus usité dans les villes que les deux précédens. Parmi les fleurs, celles de pêcher, de pommier, de violettes. Parmi les fruits, les myrobolans, qui cependant ne purgent point; la coloquinte, les baies de nerprun, et le sirop qu'on en prépare. Parmi les sucs, la gomme gutte, la scammonée, le jalap,

l'aloès, la manne, etc. Ainsi le règne végétal est plus riche que le minéral en purgatifs. Il y en a d'ailleurs d'appropriés aux différentes indications, de doux, de moyens et de drastiques. Les doux sont les follicules de séné, la casse, la manne, les tamarins; les moyens, les feuilles de séné, la rhubarbe, le jalap, le méchoacan, le turbith; les drastiques, la scammonée, la gomme gutte, la bryone, l'aloès, le sirop de nerprun, la coloquinte. Le règne minéral n'a que des purgatifs moyens, il n'en a point de doux et de drastiques, au moins qui soient aussi sûrs que ceux du règne végétal. Les anciens ne connaissaient guère d'émétiques que l'ellébore, la gratiole, la soldanelle, et nous avons vu qu'ils agissaient souvent d'une manière trop violente; au lieu que nous avons l'ipécacuanha, qui convient dans presque toutes les circonstances, surtout quand il faut faire vomir d'une manière douce, et quand il y a *glaires*, *pituite*, état dysentérique *glaireux*.

Les sudorifiques sont si nombreux, que la meilleure mémoire aurait de la peine à les retenir. Nous avons vu qu'en général, la vertu sudorifique résidait dans un principe très-mobile, dans l'huile essentielle, et que toutes les plantes qui en contenaient étaient sudorifiques, comme presque toutes les corymbifères et les ombellifères. Les anciens connaissaient nos sudorifiques, et étaient aussi riches que nous sous ce rapport; mais ils n'avaient point de sudorifiques résineux, proprement dits, comme la squine, la salsepareille, le gayac et le sassafras, qui sont très-précieux

pour remplir certaines indications. Nous avons vu aussi qu'il fallait exclure des sudorifiques le santal rouge, le santal blanc, le buis, le bois de rose, etc.

Les diurétiques sont aussi en assez grand nombre, comme le colchique, les feuilles des borraginées, la pariétaire, la herniole, le cerfeuil, etc. Il y en a qui ont la propriété singulière, non pas d'exciter le cours des urines, mais de calmer les douleurs néphrétiques; tels sont la pareira brava, l'uva-ursi, et à ce qu'on dit, le bois néphrétique. Le règne minéral a aussi d'excellens diurétiques, comme les sels neutres, surtout le nitre, et les acides minéraux, quand on les donne très-étendus. Mais le règne végétal en a de forts, comme le colchique, le suc de cerfeuil, etc.; de moyens, comme les racines apéritives, etc; de doux ou froids, comme la pariétaire, la herniole, le suc des borraginées, les semences émulsives et mucilagineuses, et même le vinaigre, qui est aussi un excellent diurétique, quand il est très-étendu.

Le règne végétal est encore très-riche en emménagogues. Il comprend parmi les feuilles, l'armoise, l'aurone, l'absinthe, la plupart des autres corymbifères, quelques ombellifères, etc. : parmi les fleurs, les stigmates du safran; parmi les sucs, la gomme ammoniaque, l'opopanax, le bdellium, le galbanum, le sagapenum, et surtout l'assa-fœtida, etc. Le règne minéral n'a qu'un emménagogue, c'est le fer et ses préparations : il est vrai qu'il est excellent, mais il ne convient pas dans toutes

es circonstances ; au lieu que le règne végétal en a pour toutes les indications. Les anciens connaissaient tous ces emménagogues.

Les expectorans sont aussi en assez grand nombre, et variés pour les différens cas. Il y en a de béchiques, comme toutes les substances mucilagineuses, les racines et les feuilles des malvacées, la gomme arabique, les figues, les aisins de Corinthe, les dattes, les jujubes, es sébestes, etc. ; de moyens, qui agissent ans échauffer, comme les borraginées et les hicoracées ; de forts, comme l'arum, la scille, e polygala de Virginie, etc. ; de sorte que le ègne végétal est encore plus riche en expectorans que le minéral.

Les errhins sont la racine d'ellébore blanc, es feuilles de bétoine, la racine et les feuilles l'asarum, les fleurs de muguet, etc. On pourait beaucoup multiplier cette classe. Le règne ninéral, au contraire, n'en a presque pas, les els metalliques les plus caustiques peuvent à eine produire l'éternuement ; il n'y a guère ue le soufre, les acides minéraux, et surtout acide sulfureux volatil qui soient dans ce cas.

Quant aux sialagogues, il n'y a point de médicament végétal qui, donné à l'intérieur, it cette propriété. Ceux qui en sont pourvus agissent qu'extérieurement, et par une vertu rritante générale : telle est la pyrèthre, etc. u lieu que le règne minéral a vraiment un ialagogue, savoir le mercure.

Ainsi, sous le rapport des évacuans, nous ommes beaucoup plus riches que les anciens, t quelquefois plus heureux qu'eux en praique, à cause de cela. Ils auraient été beau-

coup plus loin, sans doute, avec notre arsenal médical; et le grand Hippocrate, souvent spectateur et contemplateur de la mort, faute de moyens, eût été plus heureux, et nous eût donné des traitemens plus complets. Il faut avouer aussi que nous avons beaucoup d'obligation au Nouveau-Monde, qui nous donne le polygala de Virginie, l'ipécacuanha, les sudorifiques résineux, etc.

Nous avons divisé les altérans en ceux qui regardent les solides, et en ceux qui regardent les fluides. Les premiers sont les toniques, les astringens, les émolliens, et les anti-spasmodiques.

Les toniques végétaux sont on ne peut pas plus nombreux et variés : parmi les racines, le gingembre, le galanga, le curcuma, le contrayerva, le souchet, etc.; parmi les écorces, les différentes espèces de cannelle, dont celle de Ceylan est la meilleure, l'écorce de Winter, etc.; parmi les feuilles, toutes celles des labiées; parmi les fruits, l'écorce d'orange, de citron, etc.; parmi les semences, toutes celles des ombellifères; parmi les sucs, toutes les substances balsamiques; le baume de Copahu, de Tolu, du Canada, du Pérou, de la Mecque, etc., la résine élémi, la gomme copal, etc.

Les astringens ne diffèrent des toniques qu'en ce qu'ils manquent du principe éthéré dans lequel réside la propriété aromatique, tonique et irritante. Ils ont la vertu de resserrer davantage les *mailles* des fibres, et de s'opposer aux évacuations séreuses qui ont lieu par le relâchement des membranes. Telles sont les racines de tormentille et de bistorte, les

feuilles de plantain et d'ortie, l'écorce de chêne, de câprier, de tamarisc, les nèfles, le sang-dragon, le cachou, le suc d'acacia, d'hypociste, etc. Le règne minéral n'a de tonique que le fer : il a quelques astringens, mais le règne végétal en a davantage et de plus variés.

Les émolliens végétaux sont très-nombreux, et doivent tous leur propriété à une substance muqueuse : telles sont les racines des orchis, des malvacées, de grande consoude, de cynoglosse, etc., les feuilles des borraginées, des lactucées, des chicoracées, de la mauve, du bouillon-blanc, etc.; tous les fruits pectoraux, et presque tous les fruits bien mûrs. Le règne minéral n'a d'émolliens que l'eau.

Les anti-spasmodiques sont encore beaucoup plus nombreux que dans le règne minéral, qui n'a que l'alkali volatil et les fleurs de zinc ; encore le premier appartient-il plutôt au règne animal et végétal, puisque les individus de ces deux règnes, décomposés par la putréfaction, en fournissent. Nous avons dans le règne végétal les racines de valériane, de pivoine, le gui de chêne, les feuilles d'oranger, les fleurs de tilleul et d'orange, le camphre, le benjoin et l'opium.

Les incisifs et apéritifs sont les racines des forts purgatifs données à doses fractionnées, l'arum, la carotte, le cerfeuil, la ciguë, l'arnica, tous les fruits, surtout ceux qui sont aigrelets, comme la cerise, la groseille, la framboise, la fraise, et principalement le raisin, la gomme ammoniaque, l'assa-fœtida, etc.

Sous le rapport des spécifiques, le règne végétal l'emporte encore sur le minéral. Celui-

ci a contre les vers l'étain, et surtout le mercure et ses préparations. Mais les anthelminthiques du règne végétal sont encore plus décidés; telle est la racine de fougère contre le tænia, les forts amers et les forts purgatifs. Le règne minéral a un spécifique contre les maladies vénériennes : c'est le mercure, qui ne connaît pas encore d'égal, qui convient dans presque toutes les circonstances, et guérit ces maladies comme miraculeusement. Le règne végétal a, dit-on, beaucoup d'anti-vénériens; mais, comme nous l'avons vu, aucun ne mérite spécifiquement ce nom; seulement les sudorifiques combinés avec les préparations mercurielles sont utiles dans quelques cas particuliers. Il y a un anti-vénérien moderne, composé de feuilles de séné et de racines amères, et qui est de la façon de M. Mittié; mais les effets n'ont point répondu à l'annonce pompeuse qu'il en avait faite; car plusieurs malades, soumis à ce traitement pendant plusieurs semaines, n'en ont ressenti aucun soulagement. Le règne minéral a un spécifique contre la morsure de la vipère, c'est l'alkali volatil; et le règne végétal en a aussi un contre la morsure du serpent à sonnettes, que l'alkali volatil ne guérit pas; c'est le polygala de Virginie. Le règne minéral a des spécifiques contre la gale, savoir, le soufre, le mercure et leurs préparations; le règne végétal en a aussi, mais qui ne sont pas aussi efficaces : ce sont les sudorifiques, les chicoracées, les dépuratifs, les amers; et pour l'extérieur, la dentelaire, etc. Le règne minéral a un spécifique contre la rage, non pas quand elle est confir-

mée, mais quand la morsure est récente, que les symptômes ne sont pas encore développés, ou qu'ils ne font que commencer : c'est le mercure. Le règne végetal en a aussi, mais qui ne sont pas aussi décidés : ce sont les anti-spasmodiques, la racine de valériane, le camphre, l'opium, etc., qui, à certaines doses, ne manquent cependant pas de succès. Le règne végétal a des moyens particuliers contre la goutte : ce sont les amers et les sudorifiques résineux, surtout la résine de gayac : il n'y a point d'amers dans le règne minéral ; c'est une différence que la nature a mise entre ces règnes.

Ainsi le règne minéral a des spécifiques qui lui appartiennent et que n'a point le règne végétal : celui-ci en a aussi qui lui sont propres, tels sont le quinquina, les anti-scorbutiques crucifères, etc. Le règne végétal a encore les narcotiques, qui ne sont propres qu'à lui : ce sont ces moyens qui ont la vertu de calmer efficacement la douleur, d'engourdir la sensibilité et l'irritabilité, et d'amener le sommeil ; on n'en trouve aucun dans le règne minéral.

Ces mêmes narcotiques, donnés à hautes doses, forment une classe particulière de poisons qui n'appartient qu'au règne végétal. Nous avons vu qu'on a voulu en introduire de très-dangereux dans la pratique, mais que leur administration exigeait la plus grande prudence. Ce règne a aussi les poisons amers qui lui sont particuliers. Le règne minéral a des poisons irritans qui trouvent dans le règne végétal leurs semblables quant à la manière

d'agir, aux symptômes et au traitement. Mais les acides, et le vinaigre en particulier, sont l'antidote des poisons narcotiques, et même des poisons irritans du règne végétal, au lieu qu'ils ne réussissent pas aussi bien dans ceux du règne minéral, excepté dans l'empoisonnement par l'arsenic, dans lequel le vinaigre a quelquefois produit de bons effets. Nous verrons que le vinaigre est un moyen très-précieux tiré du règne végétal; qu'il est anti-septique, anti-spasmodique, sudorifique, légèrement apéritif et incisif, et propre à énerver l'énergie de la plupart des végétaux. Le règne minéral a aussi des acides qui, quand ils sont très-étendus, remplissent quelques indications du vinaigre; mais ils ne sont point aussi utiles contre les poisons narcotiques: ils ne sont pas non plus anti-spasmodiques, apéritifs, ni sudorifiques. D'un autre côté, lorsqu'ils ne sont point très-étendus, ils sont beaucoup plus astringéns que le vinaigre, et on doit les lui préférer dans les maladies putrides qui ont lieu avec colliquation.

Enfin, la richesse du règne végétal est telle, que l'on est très-souvent embarrassé sur le choix; ce règne est infiniment utile en médecine, et on peut encore en augmenter l'utilité en unissant les médicamens qu'il nous donne avec ceux du règne minéral, et ceux de notre continent avec ceux que nous fournit le Nouveau-Monde.

RÈGNE ANIMAL.

L'EXPOSITION du règne animal demande un autre ordre que celui du règne végétal. C'est pourquoi nous diviserons les individus de ce règne, 1°. en ceux qui sont utiles en médecine quant à la totalité, 2°. en ceux qui ne servent que dans quelques-unes de leurs parties, soit solides, soit fluides.

ANIMAUX QUI SERVENT DANS LEUR TOTALITÉ.

Les Cantharides, *Cantharides* (1).

Ces insectes font en général, en France, la base des vésicatoires. On les suffoque par l'odeur du vinaigre, ou en les plongeant dans cette liqueur; ensuite on les expose au soleil pour les dessécher, et on les pulvérise. On a de plus employé les cantharides à l'intérieur: c'est un moyen très-irritant et très-stimulant, qui dirige principalement son action sur les voies urinaires; c'est pourquoi on les a mises en usage dans plusieurs maladies des reins, des uretères et de la vessie. Elles ne conviennent point quand il y a la plus légère affection inflammatoire, ou sécheresse, ou disposition à trop de sensibilité; car, quand on les applique à l'extérieur

(1) *Lytta vesicatoria* (FABRICIUS); *meloë vesicatorius* LIN.); *cantharide* (DUMÉRIL) — Insectes coléoptères vésicans ou épispastiques (DUMÉRIL).

en trop grande quantité, et qu'en même temps les voies urinaires sont affectées d'inflammation, elles l'augmentent, ainsi que les douleurs, et on est obligé de les discontinuer et de recourir aux moyens mucilagineux; et même, dans plusieurs maladies aiguës où les vésicatoires seraient nécessaires, on est obligé de s'en abstenir à cause de cela. Si, les ayant données, il survient éréthisme et irritation des voies urinaires, il faut employer les boissons émollientes, surtout celle de graine de lin, les émulsions, et le camphre, qui affaiblit *spécifiquement* ces effets de la cantharide.

Ainsi les cantharides ne peuvent être employées à l'intérieur que quand les maladies des voies urinaires dépendent des matières *pituiteuses*, *glaireuses ;* ou bien lorsqu'elles ont lieu chez des sujets peu irritables, lorsqu'il y a laxité dans les membranes, paralysie par faiblesse, suppression ou rétention d'urine par faiblesse ou atonie de la vessie: dans ces cas, elles augmentent beaucoup le cours des urines. C'est aussi un des meilleurs diurétiques employé avec succès dans quelque cas d'hydropisie ascite.

On fait encore usage des cantharides pour arrêter un écoulement par l'urètre qui dure trop long-temps, comme les gonorrhées bénignes et véroliques, quand le flux est très-abondant, très-continu et très-ancien ; qu'il est entretenu par beaucoup de relâchement, et qu'on craint un trop grand affaiblissement. Les Anglais en font alors souvent usage. On ne donne point à l'intérieur les cantharides en poudre, quoique Hippocrate les ait ainsi admi-

nistrées, leur impression serait trop vive, exciterait de l'éréthisme et de l'inflammation. Mais on les donne en teinture, que l'on prépare ainsi : on prend deux gros de poudre de cantharides, on les fait digérer pendant vingt-quatre heures dans une chopine d'esprit-de-vin, et on filtre. Cette teinture est très-âcre et très-irritante, et j'ai vu quelquefois qu'à légère dose, elle occasionnait des vomissemens, des coliques et quelquefois des flux dysentériques. Mais quand la dose est très-légère, qu'on la donne dans un véhicule approprié, ces accidens n'ont point lieu. Elle se donne à la dose de huit, dix ou douze gouttes dans une pinte de tisane de graine de lin, ou autre boisson mucilagineuse, comme une tisane d'orge assez chargée, ou celle de guimauve, etc. On augmente ensuite peu à peu la dose de cette teinture jusqu'à vingt, vingt-quatre gouttes ou un demi-gros.

A l'extérieur, quelques médecins français, et surtout les anglais, emploient beaucoup la teinture de cantharides contre les paralysies. On frotte la partie affectée avec une flanelle qui en est imbibée. Il faut frotter long-temps et d'une manière douce. Alors cette teinture réduite, pour ainsi dire, en vapeurs, passe jusqu'au tissu musculaire et nerveux, divise la *matière qui était la cause de la paralysie*, donne du ton et de la sensibilité aux parties affaiblies, et je l'ai employée dans ces circonstances avec succès. On jette environ dix-huit, vingt ou trente gouttes de cette teinture sur une flanelle un peu échauffée, et on frictionne la partie paralysée, ou l'origine des nerfs qui

y vont, deux, trois ou quatre fois par jour. On fait aussi de pareilles frictions sur la région hypogastrique, dans l'atonie de la vessie, et c'est alors un excellent moyen. On les emploie encore contre les affections rhumatisantes, lentes et chroniques, par une matière *glaireuse* et *pituiteuse*. Ces frictions seraient aussi très-bonnes sur les parties attaquées de goutte lentes et froide; mais il faut observer de frotter jusqu'à parfaite siccité, sans quoi ce qui resterait sur la peau occasionnerait des ampoules comme les vésicatoires. Ces frictions avec la teinture de cantharides peuvent se faire partout, même sur la tête, excepté les yeux et les lèvres. On les fait sur la tête dans les affections rhumatisantes du péricrâne, dans les paralysies qui ont leur cause dans le cerveau, dans quelques hydrocéphales. On les fait sur la colonne épinière dans le cas de paralysie et de rachitis. Hippocrate employait ces frictions dans le cas de paralysie de la vessie, et donnait à l'intérieur les cantharides en poudre, pour arrêter les dévoiemens très-anciens, et aujourd'hui on craindrait de les donner de cette manière.

L'usage des cantharides augmente les appétits vénériens, et beaucoup s'en servent pour solliciter leurs forces épuisées. Elles n'agissent dans cette circonstance que par irritation, occasionnent quelquefois des priapismes considérables, des fureurs vénériennes très-difficiles à calmer; et il ne manque pas d'exemples de gens morts au milieu de ces jouissances forcées; et à ma connaissance, deux personnes, à Paris, sont mortes de cette ma-

nière. Les courtisannes, pour exciter ceux qui les vont voir, leur en font prendre en boissons ou en bonbons; c'est pourquoi il faut s'en méfier. Quand on a pris une trop haute dose de cantharides, il survient des accidens très-graves. Ceux qui les pulvérisent chèz les apothicaires éprouvent aussi, quand ils n'y prennent pas garde, des maux de gorge, une irritation dans tout l'œsophage, menace de suffocation subite, hémoptysie, souvent ténesme, colique, espèce de dysenterie, difficulté et douleur en urinant, quelquefois rétention d'urine douloureuse, différentes maladies des voies urinaires. Les cantharides pulvérisées exhalent une vapeur très-âcre, qui est la cause de tous ces accidens, soit sur les organes de la respiration et de la déglutition, etc., soit en particulier sur les voies urinaires, où elles se portent spécifiquement.

On remédie aux mauvais effets des cantharides par les émulsions, les mucilagineux, les boissons camphrées et nitrées, à doses légères d'abord, ensuite à doses plus considérables; et quand les douleurs sont vives, il faut employer les bains tièdes long-temps continués, et les tisanes émulsionnées et mucilagineuses en grande quantité.

Les Cloportes, *Mille pedes*, *Aselli* (1).

Ces insectes étaient connus des anciens, surtout ceux des caves qui sont peu noirâtres, et contiennent une assez grande quantité d'un principe volatil très-prompt à s'exhaler, raison qui leur a fait attribuer les propriétés qu'on leur assigne à présent. On les regarde comme un bon diurétique, un excellent apéritif et incisif, très-utile dans la plupart des hydropisies, des jaunisses anciennes, des engorgemens du foie et de la rate, dans le rachitis, et dans quelques maladies de poitrine, comme l'asthme. Malgré ces usages multipliés, et les éloges des praticiens, je ne crois pas qu'ils aient véritablement ces propriétés; et nous avons beaucoup de moyens végétaux et minéraux qui sont bien meilleurs. Au reste, les cloportes ne sont point dangereux. On les emploie tout entiers à la dose de vingt, trente, quarante, soixante, cent ou cent-cinquante, dans une pinte et demie de décoction apéritive appropriée. On les donne plus souvent en poudre dans des bols particuliers, ou dans du bouillon, à la dose de douze, quinze, vingt grains ou un demi-gros et plus, sans risque. Quelques-uns ont une autre manière de les employer : ils prennent les cloportes vivans, les pilent au nombre de quarante,

(1) *Oniscus* (LIN.), *armadillo* (LATREILLE). — Insectes aptères quadricornes ou polygnates (DUMÉRIL).

soixante, cent ou cent cinquante, et ils en étendent le suc dans deux ou trois bouillons appropriés, qu'on prend dans la matinée. Si je les employais, je préférerais cette dernière manière.

Les Fourmis, *Formicœ* (1).

Les fourmis ont été regardées par les anciens comme très-utiles en médecine. Aujourd'hui on les emploie rarement. Elles contiennent un esprit acide tout développé, et exhalent une vapeur acide assez forte. C'est à cause de cela qu'on les a crues incisives, apéritives, diurétiques, utiles dans quelques hydropisies ; mais aujourd'hui on ne les emploie plus.

Les fourmis, écrasées et mises dans la cornue, donnent une eau distillée très-acide, qu'on a nommée *eau de magnanimité* (2), parce qu'on l'a crue très-cordiale et propre à inspirer le cou-

---

(1) Insectes hyménoptères formicaires ou myrméges. (Duméril).

(2) Ce que dit l'auteur sur l'eau de *magnanimité* n'est pas tout-à-fait juste. On fait macérer d'abord une quantité donnée de fourmis dans une proportion aussi donnée d'alkool. Ces fourmis imprègnent l'alkool d'un acide pénétrant qu'on a cru de nature particulière, mais qui est reconnu maintenant pour de l'acide acétique mêlé d'acide phosphorique et d'une résine animale âcre. On distille et on obtient un alkool combiné d'acide acétique (c'est le seul qui s'élève pendant l'opération) et d'un principe âcre animalisé. On fait digérer pendant quelques jours cet alkool sur des aromates, et on distille de nouveau au bain-marie jusqu'à siccité. — Ce médicament est donc un alkool aromatique acide avec une substance âcre volatile animale. (*V.* Virey, *Traité de pharmacie*, tom. 2.)

rage. Mais cette propriété n'est qu'imaginaire, et les fourmis ne sont presque plus d'usage aujourd'hui.

La Vipère, *Vipera* (1).

La vipère est rangée avec raison parmi les animaux venimeux : son nom seul inspire de l'horreur. Elle est dangereuse par une humeur contenue dans une petite vésicule placée au bas de deux dents mobiles et creuses. Cette liqueur n'est point venimeuse dans toutes les circonstances, car on peut l'avaler quand l'animal est mort. Rhédi et Charas l'ont avalée quand l'animal était encore vivant, et sans aucun accident; il est certain que ce poison ne nuit que quand l'animal lui-même en fureur le lance dans la circulation (2); et l'on sait que les morsures de tous les animaux en fureur sont dangereuses, et souvent mortelles. Le poison de la vipère agit surtout sur le genre nerveux : il débute par des convulsions particulières qui deviennent bientôt générales, à l'intérieur comme à l'extérieur, et ce sont ces convulsions intérieures qui produisent la jau-

---

(1) Reptiles ophidiens hétérodermes (Duméril).

(2) Voici, à ce sujet, ce que dit le professeur Cuvier.... Le venin mortel est préparé par une petite glande placée sous l'œil, et est versé dans la plaie par une dent percée en tuyau, très-aiguë, et mobile au gré de l'animal : la langue fourchue et extensible n'y contribue en rien. Il paraît que ce poison agit en détruisant l'irritabilité des fibres musculaires. Il est également nuisible pris intérieurement. (Fontana, *Hist. des Poisons*. Florence, 1781.)

nisse qui ne tarde pas à paraître, les vomissemens, les palpitations, le resserrement étonnant de la gorge et de la poitrine, etc. Le venin, introduit dans l'économie, produit, au bout de deux ou trois jours, une colliquation *putride*; les malades rendent le sang par tous les canaux excrétoires, et meurent avec les signes d'une fièvre putride maligne.

L'antidote de ce poison animal a été longtemps ignoré : on employait les sudorifiques, qui sont quelquefois utiles, mais souvent inefficaces. Dans une herborisation que faisait M. Bernard de Jussieu, un étudiant en médecine fut mordu par une vipère; il lui fit faire usage de l'eau de Luce à l'intérieur et à l'extérieur, et le guérit ainsi. A l'extérieur, on en frotte la partie piquée, et à l'intérieur, on en donne six, huit ou dix gouttes dans un verre d'eau de tilleul, de millepertuis, de muguet, etc.; on prend un verre de boisson de trois heures en trois heures; au bout de la troisième ou quatrième prise, les accidens tombent, et après trente-six heures, deux ou trois jours au plus tard, le malade a recouvré une parfaite santé. On peut employer de même l'alkali volatil; cependant l'eau de Luce est préférable, parce qu'elle contient de l'huile essentielle de succin, qui est un très-bon antispasmodique. Non-seulement cet antidote réussit au commencement des accidens, mais encore après plusieurs heures, quelques jours, et même quand la *colliquation putride* est annoncée. Ainsi c'est un moyen vraiment spécifique qui ne partage sa vertu avec aucun autre, car les sudorifiques sont inefficaces;

d'ailleurs l'alkali volatil et l'eau de Luce sont eux-mêmes sudorifiques (1).

La vipère est d'un grand usage en médecine, comme médicament. On dépouille l'animal, on coupe la tête et la queue, et on ôte les entrailles, pour ne se servir que de la chair, qui est très-animalisée, donne en peu de temps *un sel volatil* très-abondant, et est ainsi très-incisive, résolutive, atténuante, très-sudorifique, et par son principe gélatineux, très-nourrissante. On emploie la chair de vipère quand il y a faiblesse, atonie, quand les forces sont très-épuisées, et qu'il est pourtant nécessaire de porter à la peau; quand il faut *discuter une humeur* intérieure ou cutanée, chez les gens épuisés par une longue maladie, par de grandes évacuations; alors les bouillons de vipère sont excellens. Ils le sont aussi dans la vieillesse avancée, quand il faut soutenir les forces. En effet, la chair de vipère est très-tonique et cordiale, jusqu'au point même d'être aphrodisiaque; et voici une observation que je tiens d'un très-grand praticien. Un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans était au lit de la mort, où la grande faiblesse et l'extrême vieillesse l'avaient conduit. Pour le soutenir, on lui donnait des bouillons de vipère, ce qui lui redonna des forces, au point qu'il demandait des femmes. Ainsi les bouillons de vipère sont un excellent corroborant

(1) M. le docteur Paulet, qui a fait de longues et d'utiles recherches sur les poisons, pense que l'ammoniaque est insuffisant pour le traitement de la morsure de la vipère. Il veut des scarifications nombreuses et profondes.

et tonique, très-utile après des évacuations très-abondantes, à la suite des longues maladies, dans les convalescences qui traînent en longueur. On les emploie aussi avec succès dans les paralysies par faiblesse générale, défaut de sensibilité et d'irritabilité, et dans celles qui dépendent d'une matière *âcre et ténue*, portée sur les nerfs et les membranes. On en fait aussi beaucoup d'usage dans les maladies de peau anciennes, comme la gale, les dartres, la lèpre même, et dans les affections rhumatisantes froides. Pour ces bouillons, on prend une vipère préparée comme ci-dessus, on la met dans deux ou trois pintes d'eau, avec la moitié d'un poulet, et encore mieux d'un vieux coq : on fait bouillir le tout fortement avec quelques plantes apéritives, comme la bourrache, la buglosse, le cresson; on fait réduire à une pinte, dont on fait trois bouillons. On commence par n'en prendre qu'un seul par jour, ensuite on en prend deux, enfin on en prend trois. J'ai vu prendre trois de ces bouillons dans la matinée, à une heure de distance l'un de l'autre. Ils produisent une grande chaleur, les malades sentent beaucoup d'irritation, de démangeaison, sont très-secoués; ainsi il n'est point étonnant que ce soit un moyen vraiment efficace.

Il y a d'autres préparations de la vipère, qui sont très-inférieures aux bouillons; savoir : un vin, un sirop, des trochisques, une poudre, et un sel qui n'est que de l'alkali volatil. Le vin se prépare en faisant bouillir la vipère dans le vin, ou mieux, en y faisant long-temps digérer sa poudre; ce vin se prend à la dose de sept ou

huit onces par jour. Le sirop se prépare en faisant bouillir la vipère dans l'eau, et donnant ensuite à cette eau une consistance sirupeuse, par le moyen du sucre, de la cassonade ou du miel. Il entre aussi dans ce sirop d'autres ingrédiens, et il se donne avec assez de succès : la dose est depuis deux gros jusqu'à une demi-once.

Les trochisques se font avec la poudre de vipère et le baume de la Mecque ; la dose est de deux ou trois gros, une demi-once ou une once par jour.

La poudre de vipère se donne depuis un demi-gros jusqu'à deux gros par jour.

Le sel se donne comme l'alkali volatil.

La Cochenille, *Coccinilla* (1).

C'est un petit insecte d'Amérique, qui vit sur les plantes nommées *raquette*, *figuier d'Inde*, *opuntia*.

La cochenille a été employée comme tonique, sudorifique, apéritive, diurétique, incisive, mais à tort. Aujourd'hui on l'emploie très-rarement. On la donnait en poudre, et surtout en teinture, par sa digestion dans l'esprit-de-vin, qui avait alors plus de vertu que la cochenille. Il y a quelques préparations pharmaceutiques du Codex de Paris dans lesquelles entre la cochenille ; mais à présent les apothicaires ne l'y mettent plus, et ils ont raison.

---

(1) *Coccus* (Lin.). — Insectes hémiptères plantisuges, ou phytadelges (Duméril).

On l'emploie en teinture : elle donne une couleur rouge d'un excellent teint.

Le Kermès ou chermès, *Kermes* (1).

Cet insecte, de la même famille que la cochenille, est fort commun en Italie, en Espagne et dans les provinces méridionales de France, etc., sur plusieurs arbres, comme l'érable, l'orme, le tilleul, et surtout le petit chêne, *ilex quercus coccifera*, L. Le kermès est employé dans les arts pour sa couleur rouge; mais en médecine, ses usages sont très-bornés, ou, pour mieux dire, nuls.

On prépare un sirop de kermès, qu'on donne depuis une once jusqu'à deux, dans une potion convenable, qu'on prend par cuillerées. On prépare aussi une confection alkermès, mais qui ne doit ses propriétés qu'aux ingrédiens toniques qui y entrent : la dose est depuis un srupule jusqu'à une once.

---

(1) *Coccus* (Lin.). — Insectes hémiptères plantisuges, ou phytadelges (Duméril).

PARTIES DES ANIMAUX QUI NE SERVENT POINT DANS LEUR TOTALITÉ.

Le Lait, *Lac.*

Le lait est une liqueur animale, fournie principalement par les femelles des animaux, car il y a des observations de mâles qui en ont quelquefois donné. C'est le premier aliment des animaux et de l'homme, qui s'en nourrit dans la première enfance. C'est une nourriture analogue à la faiblesse des organes, à l'irritabilité considérable de cet âge, et à la nature douce et bénigne de ses humeurs.

Le lait est différent, à raison des différentes espèces d'animaux qui le fournissent, à raison de leur âge, de leur tempérament particulier, et des alimens dont ils se nourrissent. Mais ces différences ne sont que des modifications particulières, qui ne touchent point aux caractères constitutifs du lait.

Le lait peut être regardé comme une émulsion animale, contenant un principe huileux, rendu miscible à l'eau par une matière gélatineuse.

Quand le lait se décompose spontanément ou par art, il offre trois parties bien distinctes : une légère qui surnage, c'est la partie qu'on nomme *crème*, ou *partie butireuse*, parce qu'on en fait le beurre; une autre beaucoup plus pesante, et tombant au fond : c'est la partie caseuse ; enfin une intermédiaire, fluide : c'et la sérosité du lait, *serum lactis*, petit-lait, duquel on retire une substance nommée *sucre* ou *sel essentiel de lait.*

La moindre quantité d'acide végétal ou minéral peut cailler ou coaguler le lait; aussi est-ce un moyen qu'on emploie pour obtenir le petit-lait, comme nous le verrons bientôt.

En faisant évaporer le lait au bain-marie, toutes ses parties se confondent les unes avec les autres, à l'exception de la partie séreuse dans laquelle elles étaient; et c'est ce qu'on nomme *franchipane* ou *extrait de lait*: si l'on redissout cette franchipane dans de l'eau pure, celle-ci se charge alors de la matière mucoso-sucrée du sel de lait et des autres substances salines que peut contenir le lait, sans presque rien dissoudre des parties butireuse et caseuse; ensuite on filtre cette liqueur, que l'on nomme *petit-lait d'Hoffmann*.

Le fromage s'obtient en écrémant le lait, le faisant ensuite cailler et égoutter. Le beurre se fait en battant long-temps la crème du lait. La consistance du beurre est due à un acide si bien combiné, qu'il n'est point sensible quand le beurre est récent; mais lorsqu'il vieillit, cet acide se développe, et c'est là la cause de la rancidité qu'acquiert le beurre. L'action du feu réduit aussi en vapeur cet acide, qui alors est d'une âcreté telle, qu'il excite les larmes et la toux. C'est aussi pour cette raison que le beurre qui n'est pas très-frais, qui est rance, ou roussi, trouble souvent la digestion.

Usages du lait. — Le lait est la première nourriture de l'homme; elle est celle d'un âge plus avancé, quand les organes, par leur grande délicatesse, faiblesse et sensibilité, le rapprochent de l'enfance. Il l'est aussi après

de longues maladies, quand on a été obligé de saigner souvent, quand il y a un organe particulièrement affaibli ; dans les maladies inflammatoires, quand l'inflammation est dissipée, mais qu'il reste encore une impression un peu vive, comme dans les rhumatismes aigus, les pleurésies et péripneumonies inflammatoires, les paraphrénésies, les inflammations de bas-ventre, etc. : alors le lait se donne pour hâter la convalescence. Il se donne encore après les empoisonnemens par les poisons irritans, lorsque, les symptômes étant tombés, il faut seulement nourrir ; car, par l'action de ces poisons, les premières voies sont affectées d'une grande faiblesse, et d'une sensibilité que des alimens plus solides augmenteraient encore.

Comme aliment, le lait se prescrit aux gens qui ont éprouvé de grandes évacuations, quand les intestins ont perdu leur ressort, leur élasticité, leur énergie, cas où les alimens plus solides ne conviennent point, comme à la suite de longues diarrhées, surtout de dysenteries ; à ceux qui sont affaiblis par les plaisirs vénériens. Il y a des gens mal conformés, comme les rachitiques et les bossus, chez lesquels les organes de la respiration étant trop gênés, les alimens solides passent difficilement et occasionnent de l'oppression ; le lait, chez ces personnes, est une nourriture très-avantageuse. J'en connais qui ne prennent que cet aliment, parce que de plus solides les incommodent, et qui s'en trouvent bien.

Le lait est très-employé dans les suppurations internes ; cependant cette pratique mérite beaucoup d'attention.

Quand la suppuration est très-avancée, que la fièvre lente est continue, le lait ne convient pas. Aussi beaucoup de pulmoniques, mis au lait indiscrètement dans ces circonstances, sont obligés de le quitter, sinon la mort est plus prompte, et a lieu avec coliques, diarrhées, sueurs colliquatives. Mais quand la suppurations commence, que le pus n'est pas encore bien formé, qu'il y a type inflammatoire, phthisie pulmonaire avec chaleur, irritation de poitrine et de la peau, alors le lait est un excellent moyen. La diète lactée a même guéri des personnes chez lesquelles la phthisie était avancée. Dans la suppuration des voies urinaires, le lait n'est point aussi avantageux que dans les suppurations des autres organes, à moins qu'il ne soit coupé avec l'eau de chaux.

Dans le rhumatisme aigu, où il y a inflammation de quelques membranes musculaires, des ligamens, où les douleurs sont très-fortes, le pouls très-repoussant, où il faut un traitement anti-phlogistique et une diète rigoureuse, quand les symptômes sont tombés, que la fièvre est presque nulle, que les alimens solides irritans et les boissons irritantes feraient revenir les douleurs avec une nouvelle intensité, la diète lactée, comme unique nourriture, est très-utile.

Le lait est encore très bon dans la goutte, non dans celle qui est *pituiteuse*, *froide* et *molle*, mais dans celle qui est aiguë, vive, douloureuse, qui a lieu chez un sujet de fibre roide, tendue et sèche, il éloigne l'intensité des accès eux-mêmes; et il y a des observations de

personnes guéries par la diète lactée scrupuleusement observée.

Le lait est encore utile quand un principe dartreux, érysipélateux, etc., irrite les organes intérieurs ou se porte à la peau. Je connais des personnes qui ont été guéries par l'usage long-temps continué du lait comme unique nourriture, et des bains.

Le lait n'est pas moins utile dans le cas de sécheresse générale, qui a lieu par la continuité de quelques évacuations, et dans le marasme, sans foyer de suppuration intérieure.

Le lait est excellent aussi dans beaucoup de maladies nerveuses, surtout quand l'estomac est affecté de crampes et de mouvemens spasmodiques; alors il calme les accidens, et fournit une nourriture douce et émolliente; quand l'estomac est rétréci dans son corps, et surtout quand il l'est dans ses extrémités, où il faut peu d'alimens, surtout à la fois, et où il faut qu'ils soient doux. Il convient dans le cas de poisons irritans minéraux ou végétaux: on le donne alors sur-le-champ en grande quantité; il agit comme émollient, relâchant, inviscant.

Le lait ne convient point dans les maladies d'engorgement, et il serait dangereux dans le scorbut; il est bon dans les maladies vénériennes, non pour faire la base du traitement, mais pour préparer et accompagner l'usage des remèdes convenables, surtout quand on fait usage des préparations mercurielles: on éloigne par son moyen les crispations, l'éréthisme, l'épaississement des membranes, qui seraient la suite de cet usage; aussi ceux qui font

prendre le sublimé corrosif conseillent en même temps l'usage du lait : quand la douce-amère est unie avec le lait, elle réussit mieux, et cause moins d'accidens.

Dans l'usage du lait, il faut avoir égard aux tempéramens, aux précautions requises avant, pendant et après, et à l'espèce de lait qui convient.

1°. Quant aux tempéramens, il y a sur cet article beaucoup de caprices et de bizarreries. Il y en a beaucoup qui supportent bien l'usage du lait, quoiqu'ils n'y paraissent pas propres; d'autres, qui y paraissent propres, sont souvent bientôt obligés de l'interrompre : cela dépend d'une constitution intérieure qu'on ne peut deviner; cependant, en général, on peut dire qu'il faut éloigner le lait des gens bilieux, de ceux qui sont *pituiteux*, *glaireux*, sujets à des empâtemens et engorgemens particuliers : le lait, en *empâtant* et *inviscant*, augmenterait ces engorgemens; il passe beaucoup mieux chez les tempéramens secs et sanguins.

2°. Quant aux différentes espèces de lait, il est bon d'apprécier leur valeur suivant les diverses circonstances.

— *Le lait de chèvre* est beaucoup plus tonique que les autres, en raison des alimens dont se nourrit cet animal; il est séreux, peu butireux, peu caseux : on doit le préférer quand il faut nourrir très-peu, quand on craint qu'un lait plus solide n'amène des indigestions, des diarrhées, quand en même temps il faut soutenir le ton et l'augmenter.

— *Le lait d'ânesse* est aussi plus séreux que les autres; son sucre essentiel est plus abondant, et c'est l'espèce de lait que l'on préfère dans la capitale.

— *Le lait de femme* ressemble beaucoup à celui d'ânesse, et il est utile dans bien des cas, comme dans les phthisies pulmonaires, dans les épuisemens par les travaux, ou autre cause quelconque. Il est utile alors de le prendre à la source même; mais il est à craindre que le vase n'excite des tentations dont l'effet serait suivi d'une plus grande faiblesse; c'est ce qui fait qu'on est souvent obligé de discontinuer: alors on le remplace par le lait d'ânesse.

— *Le lait de vache, de brebis* ou *de jument*, est beaucoup plus butireux et caseux que les autres, et il exige beaucoup plus de force pour être digéré. Quelques personnes le trouvent lourd, *glaireux*, disent-elles. Il contient moins de sucre essentiel, moins de sérosité et plus de substance nourricière que les autres. Lorsqu'il est nécessaire de faire usage du lait, on pourrait commencer par un qui soit léger et tonique, comme celui de chèvre ou d'ânesse, et venir ensuite au lait de vache, quand on a besoin de nourrir davantage.

3°. Quant aux précautions nécessaires dans l'administration du lait, on recommande d'aider l'action du lait, et de faciliter son passage par l'exercice à pied, et surtout à cheval. Sydenham regardait le lait et l'équitation comme des moyens spécifiques au commencement de la phthisie pulmonaire. On recommande aussi

pendant l'usage du lait, d'éloigner les autres nourritures qui, pendant la digestion, le feraient cailler plus complètement qu'il ne faut, et s'opposeraient à sa digestion parfaite; cependant, comme on ne peut tout de suite sevrer les malades de toute autre nourriture, on conseille de prendre d'abord le lait seulement le matin, de faire ensuite un dîner et un souper légers; après quelques semaines, on prend le lait à déjeuner et à souper; enfin, quelque temps après, on en fait son unique nourriture. Les malades répugnent d'abord à l'usage du lait; mais quand ils y sont habitués, ils l'aiment de préférence aux autres alimens, et on a peine ensuite à les faire revenir aux nourritures plus solides.

On conseille pendant l'usage du lait de bannir les viandes noires, et de ne faire usage que des douces et légères, comme celles des jeunes animaux. On recommande aussi beaucoup l'usage des végétaux, surtout des farineux, car ceux tirés des plantes potagères, en donnant plus d'acidité au lait, le cailleraient trop complètement: il faut éloigner les fruits, surtout ceux qui sont acides; on tolère les doux qui sont bien mûrs: il faut interdire les boissons fermentées et spiritueuses. Quand, par l'habitude qu'on a du vin, on ne peut le quitter tout d'un coup, il faut le couper avec de l'eau par degrés, jusqu'à ce qu'on le quitte tout-à-fait. Une bière légère, peu fermentée, un cidre léger, sont bons; mais l'eau seule est beaucoup meilleure.

Quand le lait ne passe pas, il occasionne indigestion, pesanteur, diarrhée; il y a des aigreurs, des rapports nidoreux; alors il faut

le couper avec un quart d'eau, si c'est un lait trop consistant, ou mieux, d'une légère infusion théiforme aromatique, comme de véronique, de thé, de menthe, de sauge, d'hysope, etc.; ou avec un demi-quart d'eau de chaux, qui s'oppose aux aigreurs et en facilite la digestion; ou on y met quelque terre absorbante, comme la poudre de magnésie, d'yeux d'écrevisses, etc. On le coupe aussi quelquefois avec les eaux ferrugineuses ou sulphureuses, selon les circonstances.

Avant de commencer l'usage du lait, il faut purger, afin que les premières voies soient nettes de toute saburre. Pendant son usage, il faudra donner quelques légers purgatifs, surtout la magnésie avec quelque sel neutre, comme le sel d'Epsom, etc. Cependant, quand le lait passe bien, quand la langue n'est point chargée, qu'il n'y a point de dévoiement, il faut s'abstenir de ces purgatifs intermédiaires qui, mal placés, dérangent l'estomac, et lui ôtent la disposition qu'il avait à bien digérer le lait.

Le Petit-Lait, *Serum Lactis*.

Le petit-lait est, comme nous l'avons déjà dit, la partie aqueuse ou séreuse qui sert de véhicule aux principes constitutifs du lait.

On peut obtenir le petit-lait par la coagulation artificielle du lait, ou en abandonnant ce dernier au mouvement de fermentation qui lui est propre, et qui le fait tourner à l'acide. Mais on ne met point en usage ce procédé, parce qu'il donne à toutes ses parties une aci-

dité désagréable qu'il faut éviter. Pour préparer le petit-lait convenablement, il suffira de mettre dans du lait récent une petite quantité d'acide, et de l'exposer à un degré de chaleur convenable; ainsi, pour l'avoir, par exemple, d'une pinte de lait, on jettera dans celui-ci quinze ou dix-huit grains de présure qu'on aura auparavant délayée et mêlée avec trois ou quatre cuillerées d'eau; par ce procédé, le petit-lait n'est pas parfaitement clair; il est même blanchâtre, parce qu'il contient encore un peu des parties graisseuses et caseuses. Mais, quand il est bien clarifié, il ne contient point de parties butireuses ni caseuses, et il est très-clair et d'une couleur verdâtre. Quand on veut clarifier exactement le petit-lait, on prend douze ou quinze grains de crème de tartre et un blanc d'œuf; on les fouette avec un verre de petit-lait, ensuite on les mêle avec le reste du petit-lait, et on fait jeter au tout quelques bouillons: le blanc d'œuf, en cuisant, se coagule et enveloppe la partie caseuse, qui se trouve elle-même coagulée par la crème de tartre. Lorsque le petit-lait est parfaitement clair, on le retire de dessus le feu, et on le filtre à travers le papier gris. Au défaut de la crème de tartre, de la présure (on nomme ainsi la portion de lait caillé qui se trouve dans l'estomac des veaux qui n'ont pas encore mangé), on peut se servir des fleurs de plusieurs chardons, du *gallium* ou caille-lait, et de celles de l'artichaut appelé chardonnette; ces moyens sont préférables à tous égards au vinaigre et à l'alun, dont quelques-uns se servent pour cailler le lait.

Le petit lait est un excellent *émollient*, relâchant, incisif et apéritif, non très-fort et très-actif; mais par sa continuité il dégorge, *désempâte* les viscères et fond des *humeurs* très-épaisses : il est souvent utile, et quelquefois dangereux. Il est dangereux au commencement des maladies très-inflammatoires; cependant c'est une pratique banale de l'employer alors; mais c'est à tort, car il agit toujours avec un peu de force. Il augmente l'éréthisme déjà trop considérable; mais, après les saignées nécessaires, après les boissons émollientes et relâchantes, quand la détente commence à avoir lieu, alors le petit-lait aide la résolution de la *matière inflammatoire*, rafraîchit, est anti-septique, facilite la liberté du ventre et le cours des urines. Ce moyen est actuellement très-employé dans ces circonstances; mais il n'y a guère que depuis le commencement du siècle dernier, car avant il était très-négligé : c'est surtout dans les maladies aiguës, putrides, qu'on en fait usage, surtout quand elles sont bilieuses, où il faut détruire *la viscosité bilieuse*, délayer l'acrimonie de cette humeur, empêcher qu'elle ne s'exalte, faciliter son évacuation; ce que le petit-lait fait principalement par les intestins et les voies urinaires. Cependant, quand ces *maladies putrides* ont lieu avec une *dissolution avancée*, quand le sang s'épanche par les différens couloirs et qu'il y a pétéchies, alors le petit-lait serait nuisible, à moins qu'il ne fût très-fortement acidulé, et c'est ainsi qu'alors l'employait Sydenham, et surtout Huxham, qui le préparait aussi quelquefois avec des vins

toniques et aromatiques, comme le vin d'Espagne, de Canarie, etc.

Non-seulement le petit-lait est utile dans les maladies aiguës, mais il l'est aussi dans les maladies chroniques, comme dans la plupart des affections cutanées, la gale, surtout les dartres, où on en conseille l'usage pendant un certain temps; car le principal atelier des maladies cutanées, surtout dartreuses, est souvent dans le foie (1); c'est une matière *bilieuse*, *visqueuse* et *âcre*, qui, passée dans les secondes voies, est portée par la circulation vers la peau, et y excite de la démangeaison, de l'irritation, et forme dartre, etc. Le petit-lait fond l'engorgement du foie, résout la viscosité bilieuse, et facilite son évacuation par les selles et les voies urinaires.

Il est aussi employé dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, même considérables; on préfère alors celui qui est préparé avec le lait du mois de mai, parce que dans cette saison les végétaux, en plus grande vigueur, donnent une sève plus active, plus pénétrante et plus incisive, et c'est pourquoi les sucs des plantes de ce temps sont préférés à ceux des mêmes plantes d'une saison plus avancée. Le petit-lait est un des meilleurs moyens pour fondre les pierres cystiques : il a fondu des matières bilieuses qui formaient des concrétions pierreuses, et il a été très-souvent utile dans les jaunisses opiniâtres, dans des

(1) Cette idée ou théorie de M. Desbois est-elle bien fondée ?

engorgemens particuliers du mésentère, et dans beaucoup de maladies des voies urinaires, pour détendre, relâcher, inciser *la matière inflammatoire* et *les viscosités glaireuses* qui *empâtent* ces organes; mais c'est surtout le petit-lait clarifié qui est utile dans ces circonstances; car, quand il ne l'est point, il contient une matière caseuse et butireuse susceptible elle-même d'engorger, et qui dégoûte le malade. Cependant, quand un sujet traîne avec une maladie un peu longue, qu'il faut soutenir un peu les forces, alors le petit-lait non clarifié est meilleur, ou bien on donne le lait coupé avec deux tiers d'eau, ce que les anciens appelaient *hydrogala.*

Le petit-lait clarifié se donne au commencement des maladies aiguës, après que l'effet inflammatoire est tombé.

Le petit-lait ne se donne pas toujours seul; mais on l'unit souvent avec d'autres moyens, selon les différentes indications. Dans les maladies aiguës, quelquefois on y dissout du nitre, de la crème de tartre, ou on y met quelque acide minéral ou végétal, comme l'esprit de vitriol, le vinaigre, la crème de tartre; souvent aussi, dans les maladies aiguës, on y met la manne, la casse, et surtout les tamarins, quand il faut un moyen rafraîchissant, anti-septique, et qui évacue les matières bilieuses qu'il a fondues; ainsi, dans les maladies putrides, on peut mettre une once et demie de tamarins dans une pinte de petit-lait, et c'est ce qu'on nomme *serum lactis tamarindinatum.* Très-souvent on met dans le petit-

lait des substances plus apéritives et très-incisives, comme la crème de tartre (1), la terre foliée (2), le nitre (3), et plus rarement les autres sels neutres; cependant on pourrait de même employer le sel de Glauber (4), le sel d'Epsom (5), de Seignette (6), le sel végétal (7), etc.

Quelquefois aussi on fait entrer dans le petit-lait les sucs anti-scorbutiques et dépurans, comme les sucs chicoracés, ceux de fumeterre, de bourrache, de buglosse, etc., et quelquefois des sucs plus apéritifs, comme celui de cerfeuil, de raifort, etc.

Le Castoréum, la Civette et le Musc.

Ces trois substances se ressemblent assez. Toutes trois se tirent de poches situées, chez différens animaux, entre l'anus et les parties génitales : le castoréum se retire du castor; la civette, de la gazelle, espèce de chèvre; et le musc, d'une espèce de fouine. Ces trois substances se rapprochent encore par leur odeur désagréable, qui ne cesse de l'être que quand elles sont unies avec l'ambre ou autres aromates. Ce sont des sucs gommo-résineux. L'eau tire une partie de leurs principes, le vin encore plus, et l'esprit-de-vin davantage. Outre cela, ils contiennent un principe vola-

---

(1) Tartrate acide de potasse.
(2) Acétate de soude.
(3) Nitrate de potasse.
(4) Sulfate de soude.
(5) Sulfate de magnésie.
(6) Tartrate de soude et de potasse
(7) Tartrate de potasse.

til, qui est dépositaire de leur odeur et de leurs vertus.

Ces trois substances sont toniques, sudorifiques, et surtout anti-spasmodiques; cette dernière vertu est bien prouvée, mais, comme telles, elles ne peuvent pas être employées dans toutes les circonstances; par exemple, chez les femmes, où les odeurs fortes suffisent pour amener des accès hystériques, et où les anti-spasmodiques puans, comme l'assa-fœtida, etc., réussissent mieux.

On préfère le musc pour arrêter les effets du virus rabique, où les autres anti-spasmodiques ne sont pas aussi bons. Ces substances se donnent en poudre, à la dose de 3, 4, 6 ou 8 grains par jour. Le musc, dans la rage, se prescrit depuis 12 ou 24 grains, jusqu'à une demi-once ou une once.

Ces médicamens se vendent très-cher, et sont ruineux quand on les continue. On les donne plus souvent en teinture, c'est-à-dire, digérés dans l'esprit-de-vin; par exemple, on prend un scrupule ou un demi-gros de musc, on le fait dissoudre dans un demi-setier d'esprit-de-vin. Cette teinture ne se donne point seule, mais dans quelque potion appropriée, à la dose de 20 ou 30 gouttes et plus.

Les juleps musqués, *julepia moschata*, se préparent avec cette teinture, quelque eau distillée aromatique, quelque sirop aromatique, et différens toniques et sudorifiques.

La civette n'est point autant d'usage que les deux autres, parce que ses principes ne sont point aussi exaltés. A l'extérieur, le musc est très-fortifiant et tonique; il rassure le genre

nerveux et arrête les mouvemens convulsifs. L'expérience la plus constatée prouve que ces substances portent à l'amour; leur odeur suffit pour cela, mais encore plus quand on les prend à l'intérieur.

Ambre gris.

L'ambre gris est un suc sur la nature duquel les naturalistes ne sont pas d'accord. Les uns veulent que ce soit une substance bitumineuse appartenant au règne minéral; d'autres le regardent comme un produit du règne végétal; d'autres enfin, avec plus de raison, pensent qu'il est fourni par quelque individu du règne animal. Ce qui paraît le prouver, c'est qu'on n'en trouve point de fossile, et qu'il donne, par l'analyse, une huile essentielle très-ressemblante à celle du castoréum, du musc et de la civette. Il est probable que nous le devons à quelques poissons de mer (1), surtout à ceux qui fréquentent les mers des Indes orientales, sur les bords desquelles on le trouve en grande quantité.

L'ambre est d'un gris cendré, avec quelques taches blanches; il paraît gras au tact, s'enflamme aisément et se fond au feu. Seul, il est peu odorant, mais son odeur s'exalte quand il est mêlé avec d'autres substances odorantes,

(1) L'ambre gris est l'excrément solide de la baleine, *physeter macrocephalus*, L., qui fournit le blanc de baleine. Les becs-de-sèche qu'on y trouve sont les restes indigestes de la sèche, dont cette baleine fait sa nourriture constante. SCHWEDIAVER, *Transact. philos.* ann. 1783, tome lxxiij.

comme le musc, etc. Il ne se dissout point dans l'eau, et jamais entièrement dans l'esprit-de-vin, avec lequel il forme les teintures ambrées qui sont très-accréditées.

C'est un bon anti-spasmodique chaud dans quelques cas d'épilepsie, de mouvemens convulsifs de l'estomac, des intestins, ou de quelque membre. On l'emploie surtout dans les maladies convulsives aiguës, comme les fièvres putrides ou malignes qui ont lieu avec grande faiblesse, convulsions et soubresauts des tendons ; mais il n'est pas bon dans les maladies hystériques, il ne fait qu'en augmenter les accès ; et les substances fétides, comme l'assa-fœtida, le bdellium, le sagapenum, l'opoponax, la sabine, la rue, etc., sont bien plus utiles contre les accès hystériques que celles qui ont une odeur agréable.

L'ambre gris est un bon céphalique, et propre à guérir quelques maux de tête habituels. Dans ce cas, on le prend à l'intérieur à petites doses, et on le respire par le nez; cependant son odeur suffit quelquefois pour exciter des douleurs de tête, qui ne cèdent qu'au changement de place et aux acides végétaux. Il est employé dans les pays où on le trouve en grande quantité, pour chasser la tristesse, inspirer la gaîté, et c'est un excellent létifiant. Les Indiens, qui en font beaucoup d'usage, parviennent la plupart à une longue vieillesse sans infirmités : on dit aussi qu'il conserve la mémoire, et la rend plus active et plus soutenue. Enfin, il est regardé comme un bon aphrodisiaque, très-propre à exciter l'appétit vénérien, à augmenter le plaisir de la jouis-

sance, et c'est le secret de beaucoup de voluptueux.

L'ambre gris se donne en substance depuis quatre grains jusqu'à douze, et on l'unit avec le musc, qui, comme il a été déjà dit, exalte son principe odorant, dans lequel réside sa vertu anti-spasmodique. La teinture se fait avec un gros de suc, qu'on fait digérer dans une demi-once d'esprit-ardent de roses, et autant d'esprit-de-vin tartarisé. On peut prendre par jour 12 gouttes ou un scrupule de cette teinture, étendue dans une potion convenable; qu'on prend par cuillerées. On l'emploie aussi à l'extérieur en frictions, sur les parties attaquées de spasmes, de convulsions ou de tics particuliers.

Le Bézoard.

Il a été un temps où l'on regardait cette substance comme le médicament le plus précieux, très-utile dans beaucoup de circonstances.

On distingue le bézoard en oriental ou naturel, et en occidental ou artificiel. Le premier, que beaucoup estiment plus que l'autre, se trouve dans l'estomac de quelques animaux, surtout des ruminans. C'est une concrétion dont le noyau principal est ordinairement formé par des poils unis entre eux au moyen des sucs gastriques, et autour se ramassent, par couches concentriques, quelques substances aromatiques toniques, qui servent d'alimens à ces animaux. Ainsi cette concrétion, loin d'être utile, serait nuisible.

Le bézoard factice se fait avec différentes substances aromatiques, anti-spasmodiques, etc.; le musc et le castoréum y entrent. Il est très-corroborant, diaphorétique, propre à arrêter les convulsions, et certainement meilleur que le bézoard naturel; d'ailleurs ni l'un ni l'autre ne sont plus guère d'usage. On ne les donnait point en poudre, mais digérés dans le vin ou l'esprit-de-vin. Le vin ainsi préparé se prend pur; mais la teinture, comme celle de musc.

Les Yeux d'écrevisses, ou mieux, les Pierres d'écrevisses : *Oculi, vel Lapides cancrorum* (1).

Ce sont des concrétions qu'on trouve dans l'estomac des écrevisses, et qui, d'après plusieurs historiens naturalistes, sont formées par les débris de l'estomac qui change de membrane.

Examinés chimiquement, les yeux d'écrevisses sont une terre calcaire qui, comme toutes les autres, est anti-acide, en calmant différens accidens occasionnés par la présence des acides, comme des vomissemens, des aigreurs, des défauts d'appétit, des coliques, des convulsions. Ils sont toniques, anti-spasmodiques, anti-acides, très-utiles surtout pour l'enfance, les femmes enceintes et les nourrices, où les maladies par les acides sont plus communes.

---

(1) Écrevisse, *artacus* (Fabricius). — Crustacés artacoïdes longicaudes ou macroures (Duméril).

Les terres calcaires animales sont préférées aux terres calcaires minérales, parce que la terre des premières est plus atténuée, et moins disposée à former des concrétions dans l'estomac.

Les pierres d'écrevisses se donnent en poudre, à la dose d'un demi-gros ou un gros dans des bols, et mieux, à la même dose dans quelque potion de cinq ou six onces faites avec quelque eau distillée aromatique, comme de menthe poivrée, son sirop, et quelques autres ingrédiens toniques, anti-spasmodiques et vermifuges.

On les donne rarement en poudre dans quelque électuaire, parce qu'on craint qu'il n'en résulte dans l'estomac des concrétions qui deviendraient cause de maladies.

Les yeux d'écrevisses sont très-estimés pour arrêter les hoquets et les vomissemens de spasme et d'irritation, mais non ceux qui dépendent d'un défaut d'organisation. On prend alors eau de menthe poivrée cinq ou six onces; yeux d'écrevisses un demi-gros ou un gros; suc de limon une once; liqueur d'Hoffmann et de Sydenham, de chacune vingt gouttes.

Le Fiel, ou la Bile.

Le fiel ou la bile cystique de la plupart des animaux est très-amère, très-apéritive et incisive; et telle a été l'intention de la nature pour qu'elle aidât la digestion, s'opposât au développement des vers, de l'air, et à la formation des nids vermineux, divisât *les hu-*

meurs glaireuses et muqueuses qui pourraient s'amasser dans les premières voies, et entretînt la liberté des intestins. Aussi, quand la bile manque, ou qu'elle a trop peu d'énergie, la digestion est languissante, il y a des vents, constipation, les premières voies se remplissent de glaires. C'est pourquoi le fiel est un bon apéritif, incisif, vermifuge, propre à rétablir la liberté de l'évacuation intestinale. On préfère pour cela le fiel de bœuf ou de taureau : un praticien de Paris l'employait dans toutes ses ordonnances. On en fait usage dans les jaunisses, dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, dans les *empâtemens glaireux* de ces viscères et des premières voies. On ne le donne point en potion, il serait trop amer, mais en opiat, ou en bol avec quelque substance appropriée, à la dose d'un scrupule, un demi-gros ou un gros par jour, en plusieurs prises.

Le Blanc de baleine (1).

C'est à tort qu'on a pris cette substance pour la semence de baleine, d'où on l'a appelée *sperma ceti*. C'est une liqueur particulière qui se sépare du cerveau de l'animal, et se trouve renfermée dans un canal osseux, qui va de la tête à la queue de la baleine et du cachalot (2).

Examiné chimiquement, le blanc de baleine

---

(1) Baleine, *balæna*. — Mammifères nectapodes cétacés (Duméril).

(2) Cachalot, *catodon*. — (*Idem*).

est une véritable huile (1). Aussi c'est un excellent émollient, *inviscant*, un bon expectorant béchique, utile dans les péripneumonies *inflammatoires putrides*, au commencement des péripneumonies catarrhales inflammatoires, dans les anciens dévoiemens avec irritation, dans les dysenteries, surtout au commencement. Ou il est employé comme excipient, ou il entre dans quelque potion sous forme de look. Comme excipient, on y incorpore l'ipécacuanha, le kermès minéral, la scille, l'arum, etc., à la fin des fluxions de poitrines catarrhales, dans l'asthme humide, pour aider l'expectoration d'une manière décidée. Alors on prend de blanc de baleine un gros, d'ipécacuanha ou de scille, ou d'arum, deux ou trois grains pour huit prises, une prise de deux heures en deux heures. C'est ainsi qu'on prépare presque toujours les bols d'ipécacuanha avec l'extrait d'aunée, etc.

Dans le cas de péripneumonie *inflammatoire*, le blanc de baleine entre dans les looks comme émollient huileux. On prend de blanc de baleine un ou deux gros, on le triture avec un peu de sucre ou de gomme adragant, pour le rendre miscible à l'eau; on l'étend dans cinq ou six onces d'eau, d'infusion ou de dé-

---

(1) Fourcroy avait proposé de donner le nom d'*adipocire* à trois substances qu'il croyait être, pour ainsi dire, identiques : le blanc de baleine, la matière grasse des calculs biliaires, et le gras des cadavres. Mais, dit le professeur Thénard, il est évident, d'après les recherches de M. Chevreul, que ces substances sont différentes les unes des autres.

coction aqueuse quelconque, avec la gomme adragant un demi-gros, ou un gros, pour la rendre encore plus miscible à l'eau. On fait souvent entrer dans ces looks de kermès, la scille, l'ipécacuanha, etc.

La Colle de peau d'âne (1).

C'est un suc graisseux qu'on retire du tissu cellulaire de la peau de zèbre ou âne sauvage. Il nous arrive de l'Inde et de la Chine, où on le prépare.

C'est un astringent excellent, doux, le plus favorable que la médecine connaisse pour arrêter les anciens dévoiemens, s'opposer aux dysenteries, aux diabètes, surtout aux hémorrhagies sanguines, et en particulier aux hémoptysies. Je l'ai vu souvent employé, et toujours avec succès; et j'ai guéri, en très-peu de temps avec cette substance, des hémoptysies qui étoient rebelles à tous les autres moyens. On ne la donne point sous forme de bol, mais en décoction à la dose d'un ou deux gros, bouillis dans deux pintes d'eau, réduites à une, pour boisson ordinaire. On peut la donner aussi dans ce qu'il faut de chocolat pour le déjeûner, à la dose d'un gros ou un gros et demi, et je l'ai souvent donnée de cette manière.

C'est un remède qui n'est point dégoûtant, et qui arrête efficacement les hémorrhagies,

---

(1) Zèbre, âne. — Mammifères ongulés solipèdes (Duméril).

surtout les hémoptysies. (Nous avons vu ailleurs que toutes les substances mucilagineuses, gommeuses et graisseuses, sont vraiment astringentes).

L'Ichtyocolle, *Ichtyocolla.*

C'est un suc huileux, qu'on retire de la peau des membranes intérieures, et surtout de l'épiploon de la baleine, du cachalot et autres gros poissons. On l'emploie très-rarement en médecine ; on pourrait cependant s'en servir en qualité d'astringent, comme de la colle de peau d'âne, et de la même manière.

Le Corail, *Corallium* (1).

On a regardé le corail comme un bon tonique et absorbant ; mais il l'est moins que la magnésie et la poudre d'yeux d'écrevisses, et aujourd'hui il est rarement employé.

On donnait les coraux en poudre, en bol, en électuaire, en potion, ou leur *sel*, ou leur teinture. Aujourd'hui on ne les emploie plus ; il n'y a plus que les dentistes qui s'en servent pour ôter le tartre des dents, et alors le corail n'agit que comme corps un peu rude.

Coraline de Corse.

La coraline, *corallina officinalis*, L. (2),

---

(1) Corail. — Zoophytes cératophytes (DUMÉRIL).

(2) Peyrilhe, d'accord avec M. Desbois, tient la coraline comme substance animale, et, avec Linné, la laisse

est une substance animale faite en forme de mousse par des polypes qui habitent les rochers de la mer. Les Grecs en connaissaient la propriété ; mais l'usage s'en est ensuite perdu, et ne s'est conservé que dans une colonie grecque en Corse. Les habitans de cette île en font prendre habituellement aux enfans du premier âge ; de sorte que les maladies vermineuses sont très-rares chez eux. Il n'y a guère que trente ou quarante ans qu'on a commencé à l'employer ici, et elle est en grande vogue depuis trente ou trente-cinq.

La coraline a un goût amer et un peu salé : par une forte décoction, on en tire une gelée aussi épaisse et aussi consistante que celle de corne-de-cerf. C'est un remède presque toujours sûr, non contre le tænia, mais contre les lombrics. On la donne ou en poudre, ou en gelée ; en poudre, la dose est, pour les enfans, d'un demi-gros ou un gros, et pour les adultes, de deux gros et plus, sans crainte, en plusieurs prises, dans la première cuillerée de soupe, ou tout autre véhicule. En décoction, on en met depuis un jusqu'à deux ou trois gros dans deux pintes d'eau, qu'on

dans les zoophytes. Swédiaur regarde ce médicament comme substance végétale : c'est le *conferva* ou *fucus helminthocorthon* (cryptogamie-algues de LINNÉ).—Il faut distinguer la coraline de Corse de la mousse de Corse. Selon le professeur De Candolle, cette dernière n'est autre chose que des fragmens de plantes que l'on a rapportés au fucus helminthocorthon, mais qui sont effectivement un mélange de ceramium, d'ulva, de coraline, et d'un grand nombre de fucus. La mousse de Corse est un vermifuge plus puissant que la coraline.

fait réduire à trois demi-setiers : cette boisson est un excellent anthelminthique, mais il est difficile d'y assujettir les enfans ; c'est pourquoi on préfère la leur donner en poudre. La gelée, ou extrait, étant aromatisée avec le sucre de citron, etc., est très-agréable : la dose est d'un demi-gros jusqu'à deux gros dans la journée, et c'est un excellent vermifuge. Enfin, la coraline se donne aussi quelquefois en lavement.

Les Écailles d'huîtres (1), *ostreorum Conchæ.*

Ces écailles remplissent les mêmes indications que les yeux d'écrevisses. On fait avec elles une eau de chaux qui a été très-estimée comme lithontriptique, par mademoiselle Stephens, MM. With, Roux, Jacquin, etc. Mais aujourd'hui elle ne l'est pas plus que l'eau de chaux ordinaire.

La Gomme laque, *Gummi lacca.*

C'est une production animale, formée par une espèce de fourmis ailées des Indes, qui viennent déposer cette matière sur de petits bâtons fichés en terre exprès : ce qui fait la *laque en bâton ;* ensuite on la liquéfie par la chaleur, et on la met sous forme de lame, ce qui fait la *laque plate.*

La laque est une matière cérumineuse et résineuse, employée comme tonique, forti-

(1) Huitres. — Mollusques acéphales (Duméril).

fiante, astringente, et elle l'est vraiment, surtout en teinture, dont on met un demi-gros ou un gros dans une potion appropriée. Aujourd'hui son usage à l'intérieur est rare ; à l'extérieur, on s'en sert pour déterger et mondifier les plaies. Les dentistes l'emploient pour raffermir les gencives, et elle entre dans les gargarismes anti-scorbutiques : elle est en effet anti-scorbutique, elle resserre les gencives et s'oppose à leur putridité.......

La Corne de cerf (1).

C'est une substance très-solide, qui, par une décoction très-forte, se réduit en une espèce de bouillie, ce qu'elle a de commun avec toutes les substances osseuses des animaux. J'ai goûté d'une gelée très-agréable faite avec des os humains. Cette partie gélatineuse de la corne de cerf est très-atténuée et divisée ; c'est un suc nourricier très-utile quand il faut nourrir beaucoup sans fatiguer, sans occasionner d'indigestion, en resserrant davantage les pores et les mailles du tissu cellulaire, et donner plus de corps aux humeurs, comme chez les gens épuisés par une diarrhée continuelle, par des sueurs colliquatives, à la fin des phthisies, dans les dévoiemens très-anciens. On emploie de préférence la râpure de corne de cerf ; mais les forces digestives n'ont point assez d'énergie pour en extraire le suc nourri-

---

(1) Cerf. — Mammifères ongulés ruminans ou bisulques (Duméril).

cier. La gelée qu'on retire de la corne de cerf par une forte décoction s'emploie dans les bouillons pour leur donner plus de corps et de vertu nutritive. On met un gros ou un gros et demi de cette gelée dans un bouillon ordinaire : on l'emploie aussi pour donner plus de consistance et de vertu nutritive à beaucoup de gelées animales et végétales ; c'est ainsi qu'il en entre un peu dans les gelées de veau, de groseille, de framboise, etc. Elle entre aussi dans la *décoction blanche* faite avec la mie de pain, qui fournit une grande quantité de suc presque gélatineux, la gomme arabique, la corne de cerf, le sucre et l'eau de fleur d'orange ; on emploie la décoction blanche dans les anciens dévoiemens, où il faut nourrir en donnant des forces ; dans la phthisie, quand les humeurs ont perdu leur consistance ; dans les colliquations considérables, dans le scorbut : alors on y joint le sirop antiscorbutique, et c'est une nourriture assez appropriée pour le dernier terme du scorbut.

Les Poumons de veau, ou Mou de veau (1).

Ces parties donnent un suc gélatineux qui n'est point très-fort ni très-consistant, mais qui, comme toutes les substances gélatineuses, diminue l'irritation, enveloppe la matière irritante et nourrit légèrement. On en prescrit une très-légère décoction dans les maladies inflammatoires, et ils entrent dans la plupart

(1) Veau, bœuf, taureau. — Mammifères ongulés ruminans (DUMÉRIL).

des bouillons béchiques. On prend un quarteron ou une demi-livre de poumon de veau qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau réduites à une, avec quelques fruits béchiques, les semences émulsives, quelques plantes pectorales; on passe pour trois bouillons à prendre d'heure en heure, contre les toux âcres, de coqueluche, d'irritation ou de suppuration de poitrine : ces bouillons sont utiles quand il faut détendre, relâcher, diminuer l'éréthisme, et envelopper une humeur très-âcre et irritante.

La Fraise de veau.

C'est le mésentère de l'animal. Par une forte décoction, elle donne un suc huileux très-émollient. L'épiploon donne aussi dans la décoction une substance graisseuse très-abondante, qui diminue l'irritation des intestins, resserre un peu les mailles intestinales : ces décoctions sont très-employées dans les dévoiemens anciens. M. De Haën dit que l'*omentum* de la brebis est un des moyens qui lui a le plus réussi dans les anciens dévoiemens et les diarrhées colliquatives.

La Graisse de mouton (1), ou le Suif.

C'est un remède de bonne-femme et de quelques charlatans, très-employé en lavement dans les campagnes, et très-utile dans les anciens dévoiemens, dans quelques dysen-

(1) Mouton.—Mammifères ongulés ruminans (Dumér.).

téries, à la fin, et non au commencement. On prend une ou deux onces de suif pour un lavement.

Il agit comme une substance graisseuse qui *bouche les mailles*, les resserre un peu, et s'oppose ainsi aux flux séreux.

Le Pied d'élan (1), *Ungula alcis.*

C'est la corne des pieds de derrière d'une espèce de cerf du Nord.

On l'a prétendu excellent pour guérir l'épilepsie, parce que, dit-on, quand cet animal est très-fatigué par la course, il tombe dans une espèce d'épilepsie dont il se guérit en rongeant un peu de cette corne, ou passant son pied derrière l'oreille. Quelques-uns prétendent avoir, par son moyen, guéri des épilepsies; cela peut être vrai, comme substance calcaire et absorbante; le pied d'élan a pu guérir des épilepsies provenant d'acides qui quelquefois sont cause de cette maladie et de convulsions, ce qui n'est pas très-rare dans l'enfance.

Les Écailles de limaçon.

Par une longue décoction, elles se réduisent en une substance gélatineuse. Desséchées par un feu gradué, on les réduit en poudre, qu'on emploie comme une substance calcaire dont elles remplissent les indications.

---

(1) Élan. — Mammifères ongulés ruminans (Duméril).

Le Limaçon, *Limaces* (1).

On emploie aussi le limaçon entier ; il est très-gélatineux dans toute son organisation ; cette gelée est très-aqueuse, et très-employée depuis le berceau de la médecine contre les maladies de la poitrine ; mais comme elle est très-glaireuse, elle est dégoûtante ; et on a peine à s'y assujettir. C'est pourquoi on casse le limaçon, on le fait dégorger dans l'eau ; alors on l'emploie pour donner aux bouillons plus de corps et d'onctuosité ; ou bien quand on l'a fait dégorger, on le broie, et on le réduit en une espèce de suc, dont on met une demi-once ou une once dans un bouillon approprié. Ces bouillons sont très-estimés dans les maladies de poitrine.

Les Grenouilles, *Ranæ* (2).

La grenouille est un animal mucilagineux et glaireux ; ses cuisses s'emploient comme un médicament alimenteux, très-utile aux gens épuisés par les travaux, ou par des évacuations, et surtout dans les maladies de poitrine. On les emploie ou en bouillon, ou en sirop, ou bien on fait usage de leur suc. On fait aussi un sirop de limaçon ; pour cela on verse le suc dans l'eau, et on lui donne une consistance sirupeuse avec le sucre.

---

(1) Mollusques gastéropodes adélobranches (Duméril).

(2) Reptiles batraciens anoures (Duméril).

La Tortue, *Testudo* (1).

On emploie l'écaille et la chair de tortue, surtout celle du Rhône ou de Lyon. L'écaille pulvérisée s'emploie comme les terres calcaires: la chair est d'usage dans les maladies de peau, surtout les dartres, contre les maladies de poitrine et les dévoiemens très-anciens. On prend de cette chair une demi-livre ou une livre pour en faire du bouillon avec le veau et le poulet : ces bouillons nourrissans donnent du ton, en astreignant et s'opposant à la continuité des évacuations.

L'Huile animale de Dippel (2).

C'est une huile retirée du crâne humain, et rectifiée jusqu'à huit, dix et quatorze fois : cette huile est très-volatile et d'une odeur très-forte ; on la regarde comme un bon sudorifique, un bon résolutif pour les *matières morbifiques très-mobiles*. On la recommande aussi comme un excellent anti-spasmodique et anti-épileptique : on a guéri beaucoup d'épilepsies par son moyen ; c'est ce que j'ai entendu dire à MM. Rouelle et d'Arcet. Il paraît que, par sa grande mobilité et son principe secouant, elle peut changer le type nerveux ; chasser une matière âcre et ténue déposée sur les

---

(1) Reptiles chéloniens (Duméril).

(2) L'huile animale de Dippel ne se prépare plus avec le crâne humain. Le dernier Codex de Paris, publié en 1758, ne fait pas même mention d'un ingrédient aussi répugnant.

gaînes nerveuses, et qui causait l'épilepsie. Au reste, non-seulement toutes les huiles animales, mais encore toutes les huiles végétales, par un grand nombre de rectifications, pourraient devenir mobiles et légères comme celle-ci, et avoir les mêmes vertus. On a préféré celle du crâne humain, parce que c'est l'enveloppe du principe commun des sensations; mais ce sont de vieilles erreurs qui ne subsistent plus : ces huiles sont excellentes contre les maladies nerveuses et l'épilepsie ; on les étend dans une potion appropriée de quatre ou cinq onces, à la dose de dix, douze, vingt ou vingt-quatre gouttes au plus, dont on prend une cuillerée d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures.

Le Miel, *Mel.*

C'est un suc qui, selon les botanistes, se trouve dans le nectaire des fleurs; l'abeille va l'en détacher, l'incorpore pour ainsi dire dans sa substance, et, par une élaboration particulière, le change en un suc approchant du caractère animal; de sorte qu'il paraît tenir au règne végétal et au règne animal : on pourrait s'en servir comme d'un aliment, mais qui serait peu nourrissant, si on le continuait long-temps, et qui ne pourrait être utile sous ce rapport que dans quelques circonstances particulières et de peu de durée.

Comme médicament, le miel est regardé comme un excellent relâchant, un assez bon émollient, un incisif doux et expectorant : on l'emploie dans les rhumes qui tiennent aux

catarrhes, dans le cas d'humeur âcre et ténue; alors il invisque, humecte, relâche les fibres, et évacue *l'humeur invisquée;* il est d'usage aussi dans les constipations longues : il relâche les intestins, divise la matière fécale, et procure quelques selles : on l'emploie encore dans quelques maladies inflammatoires, non quand l'état inflammatoire est considérable, que la première impétuosité existe encore, mais après la détente, quand il faut diviser la viscosité inflammatoire et évacuer les humeurs putrides, dans le cas de fièvres putrides et bilieuses. Les anciens se servaient beaucoup du miel dans les maladies inflammatoires; ils composaient avec lui l'hydromel (c'est du miel et de l'eau), dont ils usaient comme d'un moyen relâchant, détendant, rafraîchissant, diminuant la putridité (c'est en effet un bon anti-putride) et procurant quelques selles d'une manière convenable. Aujourd'hui, nous avons, pour remplir les mêmes indications, des moyens plus sûrs et plus prompts, comme la casse, la manne, les tamarins, les fruits pectoraux, etc.; au lieu que les anciens ne connaissaient que les purgatifs forts : c'est pourquoi ils redoutaient de purger au commencement des maladies aiguës : *Initio morborum acutorum, materia non movenda est.* HIPP. Mais comme nous avons des moyens doux qui agissent, pour ainsi dire, en rafraîchissant, cette règle est moins générale et moins sévère parmi nous. Les anciens se servaient aussi du miel dans la plupart des plaies, dans les ulcères de mauvais caractère; mais aujourd'hui nous avons des moyens qu'on lui doit préférer; c'est pourquoi le miel n'est

point aussi usité qu'autrefois. En pharmacie, on s'en sert pour édulcorer des substances âcres, comme le colchique et la scille ; et avant que le sucre fût aussi commun qu'il l'est, on se servait du miel pour préparer les *robs, les sirops, les confitures*, etc. ; mais le sucre pour tout cela est à préférer : d'ailleurs il y a beaucoup d'analogie entre ces deux substances, par leurs rapports mutuels chimiques et médicinaux.

Récapitulation du Règne animal.

Le règne animal, d'après ce que nous avons vu, est peu riche en médicamens : mais nous avons dit qu'il contenait beaucoup de *substances alimenteuses* destinées à l'homme, et il paraît que c'est le règne qui fournit de préférence la nourriture qui nous convient. Le suc nourricier qui y abonde est appelé gélatineux ou lymphatique, qui est le caractère de la substance nourricière et du règne animal : cette substance nutritive ne se trouve pas dans le règne minéral, et peu dans le végétal, excepté les *fromentacées*, qui contiennent un suc analogue au suc lymphatique animal ; mais la nourriture animale deviendrait préjudiciable, si elle n'était point corrigée ; car les animaux qui ne vivent que de cette nourriture, et surtout l'homme, deviennent sujets à différentes maladies, comme des fièvres putrides, une dissolution colliquative complète ; et il est démontré nécessaire de corriger ce régime par

le régime végétal ; ce qui est prouvé par la structure de nos organes digestifs, qui tiennent le milieu entre ceux des frugivores et ceux des carnivores. La nourriture fournie par les végétaux seuls ne serait point assez abondante, les *humeurs* deviendraient trop *glaireuses*, n'auraient point assez d'activité, et les maladies de *pituite* seraient très-fréquentes; mais ceux qui se nourrissent seulement d'animaux sont très-sujets aux maladies inflammatoires et putrides, et leurs *humeurs* passent facilement à la *dissolution*. Il y a pourtant une substance animale qui sert uniquement de nourriture dans certaines circonstances ; c'est le lait, espèce d'émulsion animale qui ne convient guère qu'à l'enfance, à un âge très-avancé, ou quand la faiblesse des autres âges les rapproche de l'état de l'enfance : cependant il y a des pays où on s'en nourrit uniquement ; mais cet usage est contre nature, et il en résulte quelques maladies particulières, ce qu'on remarque surtout chez les habitans des montagnes, qui sont gras, épais ; leurs humeurs ont beaucoup de viscosité, et ils sont très-disposés aux écrouelles. Il y a encore une autre substance animale qui tient le milieu entre les deux règnes, et qui pourraient servir d'aliment dans quelques circonstances : c'est le miel.

Le règne animal n'offre point d'émétiques, si on en excepte ses substances vénéneuses ; il n'a point non plus de purgatifs, et guère de diurétiques : cependant il y en a un qui mérite la confiance dans des circonstances particulières ; ce sont les cantharides, non en

poudre, mais en teinture étendue dans un véhicule convenable. Elles sont utiles quand il y a beaucoup de relâchement ou paralysie des organes urinaires, en s'opposant à la sécrétion ou à l'excrétion des urines (1).

Le règne animal n'a pas non plus de véritables sudorifiques, à moins qu'on n'y comprenne l'alkali volatil, que tous les animaux produisent par la putréfaction ; et les individus de ce règne se putréfient très-promptement : or, l'on sait que cet alkali est un bon diaphorétique, et un des plus puissans sudorifiques.

Le règne animal ne contient pas non plus d'expectorans, ci ce n'est le miel.

Il n'y a point de sialagogues ni de sternutatoires ; ainsi la classe des évacuans de ce règne est très-resserrée.

La classe des altérans n'est guère plus nombreuse. Il y a peu de toniques et de stomachiques, et point qui soient employés comme tels.

Il y a des astringens, non pas de ceux qui agissent par stypticité, mais par *condensation*

---

(1) L'éditeur pense que c'est à tort que, dans ces circonstances, M. Desbois accorde le titre de *diurétique* aux cantharides. — Quand il y a relâchement ou faiblesse des organes urinaires, incontinence d'urine, les cantharides agissent comme *toniques*, par l'éréthisme qu'elles déterminent vers les organes de la génération, très-voisins, contigus même aux organes urinaires : s'ils agissaient alors comme diurétiques, ils augmenteraient la maladie ; au lieu d'y remédier. Quand il y a paralysie de la vessie ou des organes urinaires, les cantharides ont leur effet comme *violens excitans*, comme *anti-paralytiques*.

des humeurs ; la matière gélatineuse et lymphatique agit ainsi quand elle est concentrée et peu délayée : elle arrête les évacuations, surtout séreuses, et donne un peu plus de densité aux fibres : telle est la gelée de corne de cerf, qui est si utile comme astringente, la colle de peau d'âne, quand on veut un *condensant de nos humeurs* qui arrête les flux séreux et sanguin, surtout les hémoptysies. Toutes les substances gélatineuses animales retirées par une forte décoction peuvent remplir aussi cette indication.

Le règne animal contient aussi des anti-spasmodiques qui sont puissans, et peut-être les meilleurs que nous connaissions ; c'est le castoréum, la civette, et surtout le musc. Ces moyens agissent vraiment sur le genre nerveux, calment son irritation ; ils agissent en donnant du ton, en élevant les forces. Cependant ils ne conviennent pas dans tous les cas ; car souvent il faut arrêter les convulsions, et en même-temps relâcher, détendre, rafraîchir : alors on emploie les semences émulsives, la racine de nénuphar, surtout son sirop, les narcotiques, l'opium et ses préparations ; ils fixent l'ataxie nerveuse, et en même-temps détendent et relâchent. Mais quand les convulsions ont lieu par faiblesse, comme dans quelques espèces de fièvres malignes nerveuses, alors les anti-spasmodiques animaux sont très-bons. Ces mêmes anti-spasmodiques ne conviennent point chez les femmes, pour la plupart ; leur odeur seule suffit souvent pour rappeler les accès hystériques, et les anti-spasmodiques fétides leur conviennent mieux.

Le règne animal contient beaucoup d'émolliens et de rafraîchissans. En effet, la substance lymphatique qui forme, pour ainsi dire, le cachet du règne animal, est rafraîchissante et émolliente, quand elle est étendue. Ainsi employées dans les maladies inflammatoires, comme l'eau de veau, de poulet, et toutes les eaux légèrement imprégnées du principe lymphatique détendent, diminuent l'*acrimonie humorale*, facilitent les évacuations qui étaient arrêtées par le type inflammatoire, comme dans les fièvres putrides, bilieuses, et les fièvres inflammatoires quelconques. Ces eaux deviennent encore plus rafraîchissantes et en même-temps calmantes, quand on y fait entrer les semences émulsives : ainsi on prend la moitié d'un poulet maigre ou très-dégraissé ; on met dedans des semences émulsives ; et on fait jeter quelques bouillons : cette eau de poulet est très-rafraîchissante et calmante, surtout dans les maladies inflammatoires, qui menacent ou sont accompagnées de délire. Quand on veut que cette eau soit plus émolliente, on fait subir une décoction plus forte ; elle devient même alors légèrement astringente.

Le règne animal n'a point d'incisifs ni d'apéritifs ; mais le regne végétal en a de plus multipliés et de plus appropriés.

Le règne animal a très-peu de spécifiques. Il n'y a guère que l'alkali volatil, si on le range dans cette classe. Il est regardé, avec raison, comme l'antidote de plusieurs poisons, surtout animaux, comme de la vipère, des guêpes, des animaux enragés, etc.

Le règne animal contient des poisons, c'est-à-dire, des substances qui, à très-petites doses causent de très-grands ravages, et quelquefois la mort.

Nous avons vu que le règne minéral avait des poisons irritans, et un astringent qui lui est propre ; c'est le plomb : que le règne végétal avait aussi des poisons irritans, et de plus, des poisons amers et des poisons narcotiques qui n'appartiennent qu'à ce règne. Le règne animal a aussi un poison irritant ; c'est la cantharide. Le traitement est le même que pour les poisons irritans des règnes végétal et minéral, c'est-à-dire, les émolliens, les rafraîchissans, les délayans ; outre cela, le camphre, d'abord à petites doses dans les émulsions, et à hautes doses à la fin : ce moyen énerve spécifiquement le venin des cantharides. Mais de plus, le règne animal, comme les deux autres, a des poisons qui lui appartiennent, poisons qui ne sont point tels quand on les prend à l'intérieur ; car Rhedi et Charas ont avalé impunément le poison de la vipère, qui est peut-être le plus subtil des poisons animaux. Il en est de même du virus rabique ; mais quand ces poisons sont introduits par l'animal lui-même en colère dans le torrent de la circulation, ils excitent de grands accidens, et même la mort, si on n'y remédie promptement. Ils agissent d'abord sur le genre nerveux, occasionnent des convulsions, des vapeurs, des fureurs extraordinaires; mais bientôt leur action se porte sur les *humeurs*, et les amène à une *colliquation putride* assez prompte : les malades rendent par tous les canaux excré-

toires un sang d'une odeur infecte. Ces poisons sont contagieux, ce qui est encore particulier aux poisons de ce règne, car ceux des deux autres ne le sont pas. Ceux du règne animal ont un spécifique qui paraît leur appartenir; c'est l'alkali volatil, qui, même dans la rage, donné de bonne heure, pourrait éloigner les accidens; quelques faits le prouvent : mais quand elle est confirmée, il n'y a aucun moyen connu qui puisse arrêter ses effets. (Nous avons vu ailleurs que le mercure était très-utile aussi, dès le commencement, pour arrêter les accès de rage, assoupir, énerver, et pour ainsi dire détruire son venin.)

On pourrait compter aussi parmi les poisons animaux, la peste, le virus vérolique; et c'est parce que l'alkali volatil est l'antidote des poisons animaux qu'on a proposé de s'en servir dans les maladies vénériennes; mais l'expérience n'a pas encore suffisamment confirmé cette théorie.

RÉCAPITULATION DES TROIS RÈGNES,

Et Observations sur leurs meilleurs moyens curatifs, sur l'utilité de chaque Règne, et sur les caractères médicinaux et chimiques qui distinguent les individus des trois Règnes les uns d'avec les autres.

CHAQUE règne qui fournit des substances à la matière médicale a des caractères médicinaux et chimiques particuliers.

1°. Caractères médicinaux.

Le règne minéral a quelques émétiques, des purgatifs, des diurétiques chauds et froids, des sudorifiques, des expectorans, des sialagogues, surtout le mercure, et beaucoup d'altérans.

Le règne végétal, sous ces différens rapports, est beaucoup plus riche que le minéral, parce qu'il a des moyens plus nombreux, et appropriés aux diverses circonstances. Mais il ne faudrait pas croire pour cela qu'on pût se passer du règne minéral et s'en tenir seulement au végétal, qui ne peut pas seul remplir toutes les indications. C'est ainsi que dans ce règne, quoi qu'en dise le charlatanisme, rien ne peut remplacer le mercure dans les maladies vénériennes, où il est vraiment spécifique; c'est d'ailleurs aussi un moyen excellent contre la rage, les maladies écrouelleuses, et le destructeur, comme spécifique, de quelques

insectes. Le règne minéral a de plus un bon tonique, approprié particulièrement aux maladies des femmes, quand la suppression du flux menstruel est causée par l'inertie, la froideur, la langueur des humeurs : c'est le fer et ses préparations. Le même règne a aussi ses préparations antimoniales, utiles dans les maladies d'engorgement, qui fournissent un excellent expectorant et un excellent émétique, le tartre stibié. Il a aussi une ressource presque assurée contre le virus psorique : c'est le soufre et ses préparations. Il a encore un absorbant précieux : c'est la magnésie. Ainsi ce règne est nécessaire en médecine : sans lui, y a des indications qu'on ne pourrait pas remplir, surtout contre les maladies vénériennes. Mais aussi, souvent on est obligé d'avoir recours au règne végétal, même pour les émétiques, dans quelques cas. C'est ainsi que l'ipécacuanha est à préférer au tartre stibié dans le cas de dysenterie qui est produite par un amas glaireux, âcre, irritant le canal intestinal, et rendant l'excrétion des selles difficile et douloureuse : l'ipécacuanha est spécifique dans ce cas, quoi qu'en aient dit les auteurs. Sous le rapport des purgatifs, le règne végétal est beaucoup plus riche que le minéral, dont les purgatifs ne conviennent que dans quelques circonstances, au lieu que le végétal en a pour différentes indications, de doux, de moyens et de drastiques ou forts. Le règne végétal a des diurétiques et des sudorifiques en grand nombre, de très-bons expectorans ; et un qui est comme spécifique, c'est le polygala de Virginie. Il a des sternutatoires, et en assez grande quan-

tité. Il est aussi très-riche en emménagogues. Il a encore des moyens très-nombreux sous le rapport des altérans, et il en a de spécifiques contre les vers, les vents, les maladies scorbutiques, les fièvres intermittentes, etc.; et contre les poisons narcotiques, c'est le vinaigre, qui énerve, arrête et détruit leurs effets.

Le règne animal est très-peu riche en médicamens; cependant il en a de précieux, surtout les anti-spasmodiques, qui sont préférables aux autres dans quelques circonstances, comme dans les maladies nerveuses lentes, où il faut arrêter les convulsions, et en même temps relâcher. Mais il est surtout précieux par son principe lymphatique, si utile dans l'économie journalière et dans beaucoup de circonstances médicales, comme quand il faut nourrir lentement dans le cas d'épuisement par de longues évacuations, la jouissance des plaisirs, etc.; alors le lait est un moyen que le règne végétal ne saurait remplacer. Quand il faut une nourriture un peu plus forte et astringente, le règne animal offre alors la gelée de corne de cerf, la décoction blanche, si utile dans beaucoup de cas. Ainsi ce règne est aussi très-important; d'où on peut conclure que les trois règnes sont nécessaires au médecin; que cependant, si un des trois mérite la préférence, c'est le règne végétal, qui a des moyens multipliés et appropriés à la plupart des indications.

2°. Caractères chimiques.

Dans le règne minéral, tout est pur, âcre; rien de masqué : il n'y a point d'huile, de graisse, de principe essentiel, de mucilage, de lymphe; rien d'émollient, rien qui puisse remplacer la déperdition de nos humeurs.

Le règne végétal paraît contenir de toutes les substances de la nature, des terres calcaires et argileuses, du soufre dans les crucifères, dans la plupart des racines jaunes amères, comme dans la patience, la gentiane, l'aunée, etc.; des sels du règne minéral introduits dans les plantes par le mouvement de végétation, comme du nitre (1), du sel de Glauber (2), du tartre vitriolé (3), de la potasse et de la soude; mais point d'alkali volatil, qui ne paraît pas être une substance naturelle (4), mais le produit de la putréfaction, et qui appartient ainsi, non au règne minéral, mais au règne végétal, et encore plus au règne animal.

Le règne végétal contient encore des substances métalliques, comme du fer, et en assez grande quantité; car toutes les plantes fortement teintes en rouge lui doivent leur couleur. Outre ces parties communes au règne minéral, le règne végétal contient encore des substances qui lui sont propres : tel est le principe mucilagineux, qui approche beaucoup du

---

(1) Nitrate de potasse.
(2) Sulfate de soude.
(3) Sulfate de potasse.
(4) Voyez tome 1er, page 178.

principe lymphatique, excepté que celui-ci est plus travaillé; car il l'est au dernier point, et au-delà, il entrerait en putréfaction. Le principe mucilagineux, par sa grande atténuation, et abandonné à lui-même, est susceptible aussi d'entrer en putréfaction. Le règne végétal contient encore des substances qui le caractérisent; ce sont les huiles essentielles, qui lui appartiennent comme spécifiquement. Il contient de plus des huiles grasses, des substances gommeuses, balsamiques, résineuses, et une partie fibreuse, qui forme aussi en grande partie le caractère de ce règne.

Le règne-animal a des caractères qui le distinguent également : il a, comme le règne végétal, une substance fibreuse, mais qui est moins dure, plus lâche et plus susceptible de la fermentation putride. Comme le règne végétal, il a des huiles essentielles, mais en très-petite quantité. Le castoréum, la civette, le musc, ont une partie volatile et éthérée. L'huile grasse, dans le règne animal, est différemment modifiée que celle du règne végétal : elle est plus épaisse, plus consistante, parce que l'acide y est beaucoup plus développé, comme le blanc de baleine, etc. Le même règne contient aussi une partie résineuse; le castoréum, la civette, le musc sont résineux : il contient aussi des parties gommeuses, mais ces deux derniers principes sont rares dans le règne animal, et ne se trouvent que dans quelques-unes de ses productions.

Ce règne contient du soufre : on en trouve une assez grande quantité dans la fiente des animaux ruminans, surtout du bœuf et du

cheval (1). Le règne animal contient encore *une terre*, qui forme comme son caractère essentiel; c'est la terre calcaire, qui est la base des parties solides des animaux. On range ordinairement cette substance dans le règne minéral. Ce même règne a aussi un suc qui lui est particulier : c'est le principe lymphatique, qui fait le lien des humeurs et le ciment des parties solides, principes qu'on ne trouve point dans le règne minéral, très-peu dans le végétal, excepté dans les *fromentacées*.

---

(1) Dans le cerveau des animaux et dans le blanc de l'œuf, on trouve aussi une grande quantité de soufre.

APPENDICE.

Nous devons parler, dans cet Appendice, de quelques médicamens tirés de différens règnes, et surtout du règne végétal, qui n'ont pu trouver leur place dans le cadre adopté, ou qui sont le produit de la combinaison de deux substances appartenant à deux règnes différens, ou enfin qui, dans leur nature, participent des règnes végétal et minéral. Tels sont, par exemple, le vinaigre, ou acide acéteux; les combinaisons de l'acide acéteux avec les bases salifiables, les bitumes, etc. etc. (1).

Acide acéteux, ou Vinaigre.

Le vinaigre est le produit de la seconde fermentation. On peut le retirer de tous les corps susceptibles du mouvement fermentatif; mais le plus usité est celui qu'on retire du vin. On a cru quelque temps qu'il fallait des vins de très-médiocre qualité et vapides pour avoir de bon vinaigre; mais on sait aujourd'hui que le plus fort se retire des vins les meilleurs et les plus généreux. La fermentation qui donne pour ré-

(1) Les éthers devraient être placés dans cette cathégorie, puisqu'ils sont composés d'alkool, qui est un produit du règne végétal, et d'acides minéraux et végétaux (les éthers nitrique, sulfurique et acétique). Mais l'éditeur a cru pouvoir, sans contre-sens, laisser ces substances à la place qui leur avait été assignée par l'auteur.

sultat le vinaigre est bien différente de la fermentation vineuse : pour que celle-ci ait lieu, il faut une chaleur plus considérable que pour l'autre, et elle laisse échapper des vapeurs dangereuses ; ce qui n'arrive pas dans la fermentation acéteuse.

L'odeur, la saveur, et les autres propriétés physiques du vinaigre sont trop connues pour qu'il soit utile d'entrer dans le moindre détail à ce sujet.

Le vinaigre est employé comme résolutif et atténuant, rafraîchissant, anti-septique, sudorifique, etc.

Il est résolutif, et à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour l'extérieur, il n'y en a guère de plus puissant. C'est ainsi que des compresses imbibées de vinaigre, appliquées sur des tumeurs, suffisent souvent pour les résoudre. Mais c'est surtout lorsqu'il est réduit en vapeur qu'il est résolutif ; et on l'a vu souvent fondre des tumeurs assez considérables, rebelles aux meilleurs atténuans internes et externes. Employé en gargarisme dans les angines, il résout la tumeur qui occasionnait la maladie, et excite une grande excrétion de la mucosité qui engorgeait l'arrière-bouche. On en fait usage ainsi, surtout dans l'angine catarrhale, muqueuse, et même purulente : on verse le vinaigre sur une liqueur déjà échauffée, et on en reçoit la vapeur, qui est le plus puissant résolutif qu'on puisse employer contre l'esquinancie ; et ces fumigations, fortement animées par le vinaigre, sont très-utiles dans l'angine gangréneuse, et dans l'angine variolique,

qui arrive souvent quand, sur la fin de la dessiccation, l'humeur variolique se porte sur les amygdales, et y occasionne un empâtement qui devient quelquefois gangréneux et mortel. M. Tissot, et autres praticiens, recommandent aussi ces fumigations dans les pleurésies et péripneumonies varioliques, qui arrivent par la répercussion du virus sur le poumon ou la plèvre : on les conseille aussi dans les pleurésies et péripneumonies catarrhales, et elles sont très-utiles à la fin des ophthalmies.

Le vinaigre, donné à l'intérieur, est un excellent atténuant, surtout quand il faut *discuter* une *humeur mobile :* c'est sous ce rapport qu'on l'emploie sur la fin des rhumatismes dans quelques infusions légèrement sudorifiques ; il agit alors en emportant la matière rhumatismale par les sueurs. Il est aussi le meilleur des rafraîchissans et des tempérans propres à appaiser l'effervescence de la bile, et l'ardeur des *soifs pathologiques*, qui sont presque toujours occasionnées par une *humeur bilieuse* très-âcre. Dans le temps des grandes chaleurs de l'été, le vinaigre, étendu dans une assez grande quantité d'eau, est un excellent moyen ; c'était une boisson familière aux Grecs et aux Romains, et elle l'est encore aujourd'hui aux Turcs et aux Asiatiques. Le vinaigre, tenu dans la bouche, apaise la soif qui a lieu dans les fièvres bilieuses et les fièvres putrides ; et c'est ainsi que les liqueurs acides, et surtout le vinaigre, étaient employés pour tromper la soif des hydropiques, avant qu'on eût éprouvé qu'il n'était pas dangereux de la satisfaire.

Comme anti-septique, le vinaigre est em-

ployé dans les maladies qui menacent de *dissolution putride*, dans les fièvres malignes avec dissolution, dans le scorbut, et alors on l'unit aux autres acides, et on s'en sert sur mer pour préserver de cette maladie. Extérieurement, M. Tronchin en faisait faire des lotions générales dans les petites véroles gangréneuses, pétéchiales, et qui ont lieu avec boutons sanguins : on le donne en même temps à l'intérieur avec le quinquina et le diascordium ; on l'emploie de même dans le cas de gangrène. C'est un excellent anti-septique, qui préserve de putridité, pendant un certain temps, même les chairs mortes.

Le vinaigre est aussi un bon anti-spasmodique. Sa seule odeur suffit pour calmer les accès hystériques et hypocondriaques, et arrêter les hoquets et les vomissemens nerveux. Il est très-utile aussi à l'intérieur dans les maladies nerveuses, et surtout dans la manie. Le vinaigre distillé est le meilleur anti-maniaque, et est recommandé principalement par l'école de Vienne. On en donne une cuillerée dans un verre d'infusion théiforme anti-spasmodique, faite avec les fleurs de tilleul, de millepertuis ; etc., et on réitère la dose de quatre heures en quatre heures. Donné de cette manière, il apaise, et même guérit quelquefois les fureurs maniaques. C'est aussi un des plus puissans anti-émétiques connus.

Le vinaigre est comme spécifique dans l'asphyxie, maladie où il n'y a point de circulation et de respiration sensibles, où la sensibilité et l'irritabilité paraissent presque totalement détruites ; maladie enfin qui est une mort appa-

rente, et que le gaz méphitique (1), dont le vinaigre est l'antidote, produit très-souvent. Quand cette maladie se termine, comme il arrive souvent, par des vomissemens continus, des coliques, des faiblesses, on emploie le vinaigre en frictions, en lavemens, en boissons, de même que dans les fièvres putrides qui la suivent quelquefois. Il est aussi l'antidote de la plupart des poisons végétaux, surtout des narcotiques. C'est pour cela qu'on le donne à très-haute dose dans l'empoisonnement par la belladone, le stramonium, la douce-amère, etc., dans l'assoupissement occasionné par l'opium, la ciguë, et même dans celui qui est produit par les liqueurs spiritueuses et fermentées, dans celui qui surprend les personnes exposées à la vapeur du charbon : il guérit l'ivresse produite par le vin, ou au moins par son moyen elle est beaucoup moins longue; on l'emploie aussi pour corriger différentes substances végétales, qui seraient nuisibles par leur grande acrimonie, si elle n'était énervée, comme le colchique, la scille, le tabac, et les végétaux résineux fortement drastiques. L'utilité du vinaigre s'étend même jusqu'à combattre quelques poisons minéraux, comme le cuivre et l'arsenic; et on l'a quelquefois employé contre le virus hydrophobique avec succès, non pas quand la rage est confirmée, mais quand elle s'annonce. On le donne alors à assez hautes doses, et il agit comme rafraîchissant, anti-septique, surtout comme anti-spasmodique : par ces pro-

---

(1) Gaz acide carbonique.

priétés, il peut prévenir la rage, et modérer l'impétuosité de ses symptômes.

Les maladies inflammatoires commençantes excluent absolument l'usage du vinaigre; mais quand l'inflammation commence à tomber, que le premier traitement a eu lieu, les boissons légèrement acidulées avec le vinaigre sont très-utiles; car donné à petite dose, il résout très-bien les *viscosités inflammatoires;* et il n'est pas moins utile dans ces maladies, quand elles dégénèrent en fièvres putrides. Mais il ne convient pas, même à la fin des fièvres inflammatoires, quand la poitrine est attaquée, parce qu'il augmente la toux, l'irritation et les symptômes de la maladie. Il faut, pour qu'il puisse être employé alors, qu'il soit corrigé par le miel, ce qui forme l'oxymel simple, que l'on donne comme un bon résolutif expectorant dans les fièvres bilieuses, au commencement des putrides, et même à la fin des inflammations de poitrine.

Le vinaigre, à moins qu'il ne soit très-corrigé par le miel, est nuisible aux femmes en couches, parce qu'en coagulant le lait, il occasionnerait différens engorgemens. Mais réduit en vapeur, il est excellent dans les *péripneumonies laiteuses*, et dans les engorgemens laiteux extérieurs.

On fait quelquefois usage de ce moyen contre les vers, qu'il tue par son piquant : c'est surtout dans les fièvres putrides vermineuses, car, quand les vers existent sans fièvre, il ne réussit pas aussi bien.

Pris, même intérieurement, le vinaigre résout très-bien les tumeurs graisseuses. Les per-

sonnes trop grasses l'emploient fréquemment pour s'amaigrir, mais elles sont souvent incommodées par l'abus qu'elles en font; lorsqu'on le prend à hautes doses et journellement, il irrite la poitrine, cause la toux et dessèche le poumon : d'où résulte la phthisie sèche ou purulente, si fréquente, en partie par cette cause, chez nos femmes de qualité, dont la plupart sont maigres et prètes à tomber dans le marasme. M. de Haller rapporte l'observation d'un homme excessivement gras, qui se mit au vinaigre pour boisson ordinaire, et qui au bout de quelques mois était horriblement maigre; il fut ainsi la proie d'une mort prématurée, après laquelle on trouva la trachée artère, le poumon, l'œsophage, l'estomac, le canal intestinal et les autres viscères durs, squirrheux, épais et très-rétrécis.

Ainsi, pour résumer, le vinaigre est un bon résolutif intérieur et extérieur; un excellent rafraîchissant; un très-bon anti-spasmodique, même à l'extérieur : c'est ainsi qu'on emploie avec succès des compresses imprégnées d'oxycrat dans les douleurs et les pesanteurs de tête, et dans les assoupissemens difficiles à surmonter; c'est aussi un excellent anti-putride, surtout quand la putridité a lieu avec fièvre, comme dans les fièvres pétéchiales, les petites véroles de mauvais caractère, les fièvres malignes avec dissolution, etc. Enfin, il est l'antidote et le correctif de plusieurs poisons, surtout végétaux.

Il y a plusieurs manières d'employer le vinaigre : on le donne seul, quand on veut fixer le genre nerveux, arrêter quelque effort spas-

modique ; dans la manie, on le donne quelquefois distillé et pur, quand cette maladie est violente, et qu'il faut arrêter sur-le-champ un accès maniaque ; dans les cas ordinaires de manie, on le donne à la dose de trois ou quatre cuillerées par jour, étendu dans quelque potion anti-spasmodique, comme il a été dit. Une cuillerée de vinaigre arrête comme spécifiquement les vomissemens et les hoquets spasmodiques. Le plus souvent on l'emploie étendu dans l'eau : ainsi, sur une pinte de véhicule, on en met 1, 2 ou 3 cuillerées, plus ou moins, selon le degré de putridité ; la dose est la même en potion sur 5 ou 6 onces de véhicule. On l'unit quelquefois au quinquina ou au scordium, dans quelque eau aromatique, quand il y a peu d'inflammation ; mais on l'emploie souvent en sirop et en oxymel.

Le vinaigre radical (1) se prépare en jetant sur de l'acétate de cuivre un acide minéral, lequel, s'emparant du cuivre, force le vinaigre à l'abandonner ; mais ce vinaigre est alors le plus concentré possible. Appliqué extérieurement, il entame la partie qu'il touche, et à l'intérieur ce serait un poison irritant ; on ne s'en sert que pour le faire flairer, dans le cas de syncope, de mouvemens spasmodiques violens, d'asphyxie.

On fait avec le vinaigre un sirop qui a une odeur et un goût agréables, et qui est très-propre à tempérer l'effervescence bilieuse, et

(1) Acide acétique. — Le procédé indiqué par l'auteur n'est plus usité. On obtient l'acide acétique par la concentration de l'acide acéteux.

à arrêter la *putridité* commençante : aussi est-il employé dans toutes les maladies putrides et bilieuses. Le vinaigre, uni à une certaine quantité de miel, forme l'oxymel simple, qui est un bon anti-putride, un excellent expectorant, propre à résoudre la *viscosité inflammatoire*, quand les symptômes inflammatoires ne sont pas très-intenses, augmentant doucement le cours des urines, facilitant quelquefois les évacuations alvines, et poussant aussi à la peau. Il est très-utile dans les péripneumonies catarrhales, dans beaucoup de maladies de peau, surtout érysipélateuses, et dans la plupart des maladies de l'été et de l'automne. La dose est d'une once ou une once et demie, sur une pinte de boisson appropriée : le sirop de vinaigre se donne à la même dose dans un verre de boisson.

On fait beaucoup usage à l'extérieur du vinaigre prophylactique ou des quatre voleurs, ainsi appelé, parce que, dans la peste de Marseille, quatre voleurs, se préservant par son moyen de la contagion, volaient en sûreté les pestiférés. Il se fait par la digestion de beaucoup de substances aromatiques, amères et anti-putrides, comme l'absinthe, le girofle, la cannelle, le camphre, etc., dans le vinaigre rouge.

Le vinaigre simple ou préparé des différentes manières dont nous venons de parler, et employé à l'intérieur et à l'extérieur, est excellent pour éloigner et corriger les maladies *putrides* et pestilentielles. On s'en frotte la peau, on le respire souvent, on le prend à l'intérieur dans quelque véhicule convenable; il porte à

la peau, corrige la *matière putride*, et rassure le genre nerveux que la peste attaque premièrement : c'est pourquoi le camphre et les autres anti-spasmodiques passent pour de très-bons anti-pestilentiels.

On emploie encore le vinaigre simple à l'extérieur en fumigations et en injections, dans le cas de vieux ulcères, de gangrène, etc.; et comme astringent, dans la diarrhée et la dysenterie putrides : dans ce dernier cas, il entre pour un quart dans les lavemens.

Acide tartareux ou *tartarique*.

L'existence de l'acide tartarique a été démontrée dans la crème de tartre par Duhamel, Margraff et Rouelle le jeune : c'est Schéele qui le premier est parvenu à l'isoler (1). On l'extrait du tartrate acide de chaux, et principalement du tartrate acide de potasse ou crème de tartre.

Cet acide prend une forme cristalline lamelleuse; on l'emploie à la place de l'acide citrique pour faire de la limonade. Deux gros suffisent pour aciduler convenablement une pinte d'eau.

Acétate d'ammoniaque (2).

Le mélange de l'ammoniaque avec l'acide acé-

---

(1) *Voyez* Thénard, ouvrage déjà cité, tome 3, p. 126.

(2) Esprit de Mindérérus. *Voyez* tome 1, p. 180. — C'est l'acétate d'ammoniaque neutre, non cristallisable, qui est employé en médecine.

tique (1) forme l'esprit de Mindérérus, qui est un de ces grands remèdes de la médecine dont on ne fait pas assez d'usage. C'est un excellent sudorifique et anti-spasmodique, très-utile dans les fièvres putrides existantes avec faiblesse, soubresauts des tendons, lorsqu'en même temps on a besoin de faire suer; dans la petite vérole, quand il faut pousser à la peau et qu'on craint la *putridité*, quand l'éruption et la suppuration sont trop lentes; dans les fièvres malignes et lentes nerveuses. C'est un bon sudorifique et résolutif; on l'emploie à la fin des rhumatismes aigus, dans les gouttes rentrées, les fièvres catarrhales de mauvais caractère, etc.; car c'est aussi un excellent anti-putride.

La dose est d'un gros, un gros et demi, deux gros, ou une demi-once dans quatre, cinq ou six onces de potion, ou dans un véhicule plus étendu. On en met, au moment de boire, dans chaque verre, quinze, vingt-cinq gouttes ou un gros, et on en prend ainsi jusqu'à une demi-once, ou une once par jour : il donne du ton, est anti-septique, et porte à la peau.

Acétate de potasse (2).

On prépare l'acétate de potasse en saturant une solution de potasse ou carbonate de potasse avec de l'acide acétique distillé, et en faisant évaporer la liqueur pour amener le sel à l'état concret. C'est le meilleur fondant que la

---

(1) Acide acéteux concentré. *Voyez* la note, pag. 388 de ce volume.

(2) Terre foliée de tartre des anciens chimistes.

médecine connaisse, meilleur même que la crème de tartre. On emploie l'acétate de potasse dans les engorgemens du bas-ventre, les jaunisses, les hydropisies, dans le cas de concrétions bilieuses, de coliques hépatiques, de fièvres intermittentes, surtout quartes. Mais pour en retirer des succès, il faut qu'elle soit donnée à certaine dose, et continuée pendant long-temps. La médecine française, d'ailleurs très-sage et très-savante, est trop timide à l'égard de ce remède comme à l'égard de beaucoup d'autres. Il est, à la vérité, trop cher pour les hôpitaux et certaine classe du peuple; mais quand on peut l'employer, il faut le faire d'une manière convenable et suffisamment continue. On ne donne point l'acétate de potasse en poudre, si ce n'est en bols, à la dose d'un demi-gros ou un gros; le plus souvent on l'emploie en solution, car elle se dissout très-bien à la dose de deux gros, d'une demi-once, une ou deux onces : quelques-uns même ont poussé la dose plus loin; ou bien on en met par verre de boisson ou de suc, un gros ou un gros et demi, et on en prend ainsi jusqu'à une demi-once ou une once et plus par jour. A la dose d'une demi-once, c'est un excellent diurétique, très-utile dans beaucoup d'hydropisies. On la donne dans différentes décoctions apéritives, à la fin de quelques maladies inflammatoires, surtout du bas-ventre, principalement des jaunisses aiguës, quand il n'y a plus de fièvre, à la dose seulement d'une demi-once ou une once, pour ne pas réveiller l'éréthisme et l'inflammation. A certainedose, elle devient purgative.

Tartrate de potasse.

L'acide tartareux, uni avec la potasse, forme ce sel, nommé par les anciens, *tartre soluble* ou *sel végétal*, le tartre soluble ou sel végétal, qui est un assez bon incisif et apéritif, mais qui ne vaut pas la crème de tartre ni la terre foliée. On l'emploie surtout comme purgatif, à la dose de trois gros ou une demi-once, ou à celle de un ou deux gros, pour aider les autres purgatifs.

Tartrate de soude et de potasse.

Ce sel autrement dit *sel de Seignette* ou *de la Rochelle*, s'emploie, ainsi que le précédent, comme les sels neutres minéraux, plutôt comme purgatif que comme altérant; car, dans cette dernière indication, la crème de tartre doit lui être préférée (1).

Tartrate acide de potasse (2).

Le tartrate acide de potasse existe dans le raisin et dans le tamarin ; il se dépose avec une petite quantité de lie et de tartrate de chaux sur les parois des tonneaux dans lequel on conserve le vin. Ce dépôt s'appelle vulgairement *tartre*, et ne prend le nom de crème de tartre que lorsqu'il a été purifié. Les opérations pour

---

(1) *Voyez* tome 1er, pag. 254, à l'article ANTIMOINE, ce qui concerne le tartrate de potasse et d'antimoine ou émétique.

(2) Crème de tartre, selon l'ancienne chimie.

la purification du tartre se font en grand à Montpellier (1).

Ce sel a une saveur légèrement acide; il est beaucoup plus soluble à l'eau chaude qu'à l'eau froide; mais, pour augmenter sa solubilité, on le mêle avec environ 0,2 de son poids d'acide boracique. Il a alors le nom de *crème de tartre soluble* (2).

Le tartrate acide de potasse est un des grands remèdes de la médecine, un des meilleurs apéritifs et atténuans, un assez bon purgatif et diurétique, et un bon anti-septique. Il tempère l'*acrimonie des humeurs*, les préserve de la *putridité*, résout les *viscosités bilieuses* et inflammatoires, et pousse par les urines : c'est pourquoi il est d'usage dans les maladies putrides, et à la fin des bilieuses, après que les symptômes inflammatoires sont tombés; car comme il est un peu irritant, il ne conviendrait point avant.

Nous avons vu que le vinaigre est un bon apéritif, mais léger et mobile, très-utile quand il faut *chasser une matière âcre*, *ténue* et susceptible d'être *discutée* promptement : la crème de tartre est aussi un excellent apéritif, et convient mieux quand il faut atténuer des *matières plus tenaces*. Elle est employée, sous ce rapport, dans beaucoup de jaunisses, et il y en a peu qui ne cèdent à l'usage long-temps continué de ce remède, qui résout la bile, fa-

(1) *Voyez* Thénard, ouvrage cité, tome 3, p. 133, 134 *et suiv.*

(2) Mais peut-être les effets de la crème de tartre, ainsi modifiée, sont-ils moins sûrs.

cilite son cours et l'évacue par les selles. C'est pourquoi elle est très-utile dans les engorgemens du foie non squirrheux, dans les hypocondriacismes occasionnés par l'obstruction des viscères abdominaux, et même dans les engorgemens du poumon, etc. Enfin, c'est un des excellens atténuans de la matière médicale : aussi MM. Mesmer et Deslon la donnaient-ils à hautes doses, et la continuaient-ils plusieurs mois, et quelquefois un an ou deux. Je connais des malades auxquels ils en ont fait prendre six ou huit livres, durant un espace de temps plus ou moins long.

Comme diurétique, la crème de tartre s'emploie à hautes doses dans beaucoup d'hydropisies, et elle guérit quelquefois, surtout quand l'hydropisie est la suite de sécheresse, de maladies inflammatoires, ou qu'elle est compliquée avec éréthisme : elle est alors très-utile, parce qu'elle agit sans astreindre et sans donner trop de ton. On l'emploie aussi contre la goutte, comme incisive, parce que cette maladie a son principal atelier dans les viscères abdominaux, qui sont alors affectés d'empâtement; et il est certain que la crème de tartre, prise habituellement, en éloigne au moins les accès. Enfin, comme purgative, on la donne dans les fièvres putrides, et dans les cas où on croit devoir purger par précaution.

La dose altérante est de vingt grains jusqu'à un gros par jour en poudre, incorporée dans quelques bols ou pilules. Le plus souvent on préfère de la donner dissoute; mais elle n'est dissoluble que dans trente-deux fois son poids d'eau. L'eau bouillante cependant la dissout

assez bien, et on en met deux ou trois gros par pinte. D'ailleurs la dissolution complète n'en est pas nécessaire, il suffit qu'elle soit suspendue dans la liqueur : ainsi on peut en mettre un ou deux gros par verre de boisson, et en prendre de cette manière jusqu'à la concurrence d'une demi-once, six gros ou une once par jour. A la dose d'une demi-once, une ou deux onces, elle est purgative, diurétique, et excellente incisive, on ne peut pas plus utile dans beaucoup de maladies chroniques.

Bitumes.

Les bitumes paraissent être un produit de la fermentation putride que sont susceptibles d'éprouver les matières organiques. Ils varient par leur consistance : tous se liquéfient par la chaleur, et répandent une odeur très-forte, mais qui n'est ni piquante ni âcre.

Les bitumes se distinguent en *secs* et en *fluides*. Les bitumes secs sont le succin, appelé aussi karabé ou ambre jaune (1); l'asphalte ou bitume de Judée; le jayet, jais ou ambre noir, et le charbon de terre : ces trois derniers ne sont point d'usage en médecine. Il n'y a qu'un bitume fluide, c'est le pétrole,

(1) Par la distillation, on a reconnu dans le succin un acide qui a reçu le nom d'*acide succinique*, et une substance huileuse nommée *huile essentielle de succin.* — L'addition d'un scrupule d'acide succinique, ou esprit de succin, à huit onces de sirop d'opium, fait le sirop de karabé; de même qu'un mélange d'ammoniaque liquide et d'huile essentielle rectifiée de succin, avec addition d'un peu de savon, forme *l'eau de luce.*

petroleum, qu'on distingue en blanc et en noir. Il y en a une source de noir à Gabian, près Béziers en Languedoc, dont l'odeur approche assez de celle de l'huile animale de Dippel.

Les pétroles ont passé pour de bons stomachiques, toniques et anti-spasmodiques; aujourd'hui ils sont peu d'usage, parce que nous avons d'autres moyens meilleurs. On les donnait à la dose de douze, vingt ou vingt-quatre gouttes, dans des potions, dans des bols, ou dans des électuaires.

DES FORMULES,

ET

DE L'ART DE FORMULER.

Il ne suffit pas de connaître les médicamens ; il faut encore savoir les unir, les mélanger ensemble, et les prescrire convenablement pour l'apothicaire et le malade : c'est ce qu'on appelle *l'art de formuler*.

Quelques-uns appellent aussi *formuler*, faire ou composer les formules des remèdes ou des ordonnances des médecins. Ainsi on doit entendre par *formule*, la forme ou la manière de prescrire à l'apothicaire les médicamens qu'il doit préparer ; ou bien encore, si l'on veut, la manière de dispenser les drogues, tant simples que composées, relativement à leur consistance, à leur quantité et à leur qualité.

On doit entendre par *ordonnance* ce que prescrit le médecin, soit pour le régime de vivre, soit pour les remèdes, ou même l'écrit par lequel le médecin ordonne quelque chose.

Beaucoup d'auteurs ont donné des règles sur l'art de formuler ; mais l'essentiel est de savoir bien toute la matière médicale, et d'ailleurs rien ne donne plus d'aisance à ce sujet que la pratique. Cependant il y a sur cela des

regles qu'on ne doit point ignorer, dont nous allons parler. En général, dans les formules, il y a une base, un adjuvant ou auxiliaire, un correctif, et enfin un excipient.

1°. *La base* est le médicament le plus propre à remplir l'indication qu'on se propose; elle est quelquefois composée, comme quand on réunit plusieurs drogues qui ont les mêmes vertus, et à peu près aux mêmes doses.

2°. *L'adjuvant* ou *auxiliaire* est celui qui aide l'action de la base; il est aussi nommé *stimulant* dans les formules où les médicamens sont peu actifs. L'adjuvant a la même vertu que la base, et il sert souvent pour diminuer le volume de la base du remède dont le malade est dégoûté.

3°. *Le correctif* est celui qui empêche qu'un médicament n'agisse d'une manière trop violente; il s'emploie aussi quelquefois dans la vue d'ôter à certaines drogues ce qu'elles peuvent avoir de désagréable au goût ou à l'odorat.

4°. Enfin, *l'excipient* est celui qui reçoit les autres ingrédiens, qui leur donne la forme ou la consistance convenable; il porte aussi le nom de *menstrue*, de *véhicule* ou d'*intermède*, suivant les circonstances. 1°. On l'appelle *menstrue* quand il dissout ou extrait certains principes des ingrédiens. Il y a des menstrues aqueux, spiritueux, huileux et salins; 2°. *véhicule*, quand il sert à faire passer plus facilement les ingrédiens; 3°. *intermède*, quand il sert à unir ou à séparer quelques substances des ingrédiens qui, sans cela, ne pourraient se joindre ensemble ou se désunir; par exemple, les jaunes d'œufs, les mucilages, etc., sont

les intermèdes de l'union de l'huile avec l'eau.

Ces quatre choses entrent en général dans les formules, soit qu'elles soient sous forme fluide ou sous forme solide.

Il faut avoir attention, quand on fait une ordonnance, d'éviter toute espèce de louche, de doute ou d'embarras. On doit écrire la formule lisiblement, et mettre les noms de chaque drogue les uns au-dessous des autres sans abréviations, à moins que ce ne soit les épithètes, si on le juge à propos. On écrit aussi au-dessous les uns des autres, 1°. la base de la formule; 2°. l'adjuvant; 3°. le correctif; 4°. enfin, l'excipient, dont on prescrit la quantité qui doit être employée, et celle qui doit rester, si c'est une décoction. Au bout de chaque ligne ou phrase, on met le caractère qui désigne la dose que l'on doit prendre de chaque substance que l'on prescrit.

Le modus faciendi, ou la façon de préparer le médicament, doit faire un alinéa; de même que le *signetur*, ou la manière d'ordonner comment le malade fera usage du remède.

Quant à la façon de préparer les médicamens, on se contente souvent, au lieu d'un *modus* détaillé, de mettre seulement ces mots. *fiat secundùm artem* (ou la première lettre de ces trois mots), c'est-à-dire faites selon l'art, et cela suffit (à moins que la préparation ne vous soit propre), parce que les apothicaires doivent savoir faire ces différens mélanges et assortimens.

On appelle *formules officinales* celles qui prescrivent la manière de préparer les médicamens composés, que les apothicaires doivent

avoir toujours prêts dans leurs boutiques; et les *formules magistrales* sont celles qui contiennent les remèdes que le médecin prescrit à mesure qu'ils sont nécessaires.

Les formules sont différentes selon les indications qu'on se propose de remplir. Ainsi il y a des formules évacuantes, et il y en a d'altérantes : parmi les premières, il y en a d'émétiques, de purgatives, de diurétiques, etc.; et parmi les autres, d'atténuantes, d'émollientes, d'anti-spasmodiques, de toniques, etc.

DES FORMULES ÉVACUANTES.

FORMULES ÉMÉTIQUES.

On peut faire vomir avec l'ipécacuanha ou le tartre stibié, et quelquefois avec l'oxymel scillitique, ou le kermès minéral.

Avec l'ipécacuanha, pour les adultes.

℞ Ipécacuanha......................	12 grains.
Etendez dans d'eau à peu près.......	3 onces.

que le malade prendra en une prise.

Cependant, en général, on a raison de diviser les vomitifs en plusieurs prises, parce que la faiblesse du sujet peut exiger, ainsi que d'autres circonstances, que l'on arrête le vomissement. Ainsi,

℞ Ipécacuanha.....................	18 grains.
Etendez dans d'eau................	6 onces.

à partager en deux prises, pour prendre chacune à trois quarts d'heure, ou une heure de distance l'une de l'autre.

Pour l'enfance.

℞ Ipécacuanha	6	grains.
Etendez dans d'eau	2	onces.

dont on prendra une cuillerée de demi-heure en demi-heure. Cette potion émétique convient à l'enfance depuis deux ans jusqu'à six ou huit. On arrête la prise quand les vomissemens deviennent continus, fatigans, etc.

Pour le premier âge, c'est-à-dire, depuis quatre mois, six mois, jusqu'à un an.

℞ Ipécacuanha	2	grains.
Etendez dans d'eau ou de véhicule agréable	2	onces.

On prendra une cuillerée à café ou à bouche de cette potion d'heure en heure. Une ou deux cuillerées font ordinairement vomir suffisamment. Mais en général, quand on donne l'ipécacuanha seul, souvent, au lieu de faire vomir, il n'excite que des nausées ou peu de vomissemens; c'est pourquoi on y joint le tartre stibié. Ainsi :

Ipécacuanha avec le tartre stibié, pour les adultes.

℞ Ipécacuanha	18	grains.
Tartre stibié (1)	1	grain.
Etendez dans d'eau	6	onces.

(1) Tartrate de potasse et d'antimoine.

pour deux prises. En général, cette manière réussit, et c'est la meilleure d'administrer l'ipécacuanha.

Avec le tartre stibié seul pour les adultes.

℞ Tartre stibié (1)..................... 3 grains.

Etendez dans trois verres d'eau, et prenez chacun à trois quarts d'heure ou une heure de distance l'un de l'autre. Quand le premier ou deuxième verre a suffisamment fait vomir, on ne prend pas le reste. Telle est, en général, la dose du tartre stibié pour les adultes; quelquefois elle ne suffit pas; alors on ajoute un quatrième grain.

Pour l'enfance, on donne un grain dans un verre d'eau, et on en fait prendre par cuillerées, jusqu'à ce que le vomissement soit suffisant. Dans l'âge le plus tendre, on en donne un demi-grain, ou un quart de grain trituré dans douze ou quinze grains de sucre : on étend le tout dans un verre d'eau, et on donne une cuillerée à café de demi-heure en demi-heure jusqu'à parfait vomissement.

Potion vomitive avec l'oxymel scillitique.

L'oxymel scillitique est quelquefois utile, comme vomitif, dans le premier âge, surtout pour la coqueluche des enfans, et dans l'asthme humide des adultes.

---

(1) Tartrate de potasse et d'antimoine.

Pour les adultes.

℞ Oxymel scillitique................. 1 once et demie.
Ipécacuanha.......................... 10 grains.
Etendez dans d'eau, ou d'autre véhicule. 4 onces.

On prend une cuillerée de cette potion d'heure en heure. Elle fait très-bien vomir, et de plus, atténue les *humeurs glaireuses* et muqueuses avant de les évacuer.

Pour le premier âge.

℞ Oxymel scillitique, une demi-once, ou 1 once au plus.
Etendez dans d'excipient................ 3 onces.

On prend une cuillerée d'heure en heure; après la deuxième ou troisième prise, il survient des vomissemens considérables.

Potion vomitive avec le kermès minéral, pour tous les âges.

Le kermès minéral est peu employé comme vomitif dans ce pays-ci, mais beaucoup en Angleterre, en Hollande, etc. Il évacue après avoir atténué et divisé.

℞ Kermès minéral (1)................ 2 grains.
Oxymel scillitique.................. 1 once.
Ipécacuanha......................... 6 grains.
Etendez dans de véhicule............ 3 onces.

Cette potion réussit dans tous les âges. Dans l'enfance, on en donne une cuillerée à café à

(1) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.

la fois, étendue dans un autre véhicule. Dans un âge plus avancé on rapproche les cuillerées.

Potion vomitive cordiale.

Quelquefois on a besoin de faire vomir; mais on craint que la suite du vomissement ne soit dangereuse, à cause de la grande faiblesse du malade; alors il faut en même temps réveiller ou rassurer les forces, en donnant une potion vomitive cordiale; ainsi :

℞ Eau de mélisse simple, ou mieux, de menthe poivrée	6	onces.
Tartre stibié (1)	1	grain.
Ipécacuanha	10	grains.
Thériaque .... un demi-gros ou	1	gros.

Un peu de quelque sirop aromatique, comme celui d'hysope, surtout celui de menthe.

Cette potion fait vomir en réveillant l'action et l'énergie de l'estomac et des autres viscères, pour lequel effet on a mis un excipient cordial.

Quand le genre nerveux est très-sensible, et qu'on craint que les secousses du vomissement n'amènent des convulsions, alors il faut se servir d'un excipient aromatique ou légèrement anti-spasmodique.

Potion vomitive anti-spasmodique.

℞ Eau de fleurs de tilleul, ou décoction de feuilles d'oranger	3 ou 4	onces.
Tartre stibié (2)	1	grain.
Ipécacuanha	10	grains.
Liqueur d'Hoffmann	15 ou 20	gouttes.
Laudanum liquide	10 ou 12	gouttes.

(1) Tartrate de potasse et d'antimoine.
(2) *Idem.*

On peut, si l'on veut, simplement aromatiser avec un peu d'eau de fleurs d'orange. Cette potion fait vomir, et empêche que les secousses n'amènent une affection nerveuse considérable.

Potion vomitive emménagogue et anti-spasmodique.

Quand la suppression des règles est la suite d'indigestion, il faut quelquefois faire vomir, et souvent les secousses du vomitif rappellent les règles.

Il n'est pas nécessaire que la suppression vienne d'indigestion pour employer ce moyen : quand un accès nerveux, cause de règles supprimées, s'est porté à l'estomac, et qu'il y excite des nausées et des vomissemens, on donne le vomitif dans une potion emménagogue et anti-spasmodique. En voici une que j'ai donnée avec succès à une jeune dame qui était dans le cas ci-dessus exposé :

℞ Eau de menthe....................	4 onces.
Tartre stibié (1).................	3 grains.
Oxymel scillitique.............	une demi-once.
Liqueur d'Hoffmann...............	30 gouttes.
Elixir de propriété de Paracelse.....	34 gouttes.
Huile essentielle de rue et de sabine..	ãã 6 gouttes.

Cette potion est émétique, et en même temps elle relâche l'estomac et les autres organes, et pousse beaucoup à la matrice.

En général, les formules émétiques se prescrivent sous forme liquide, parce que les in-

(1) Tartrate de potasse et d'antimoine.

grédiens qui les composent seraient trop irritans, s'ils n'étaient point délayés. Cependant, quand l'inertie de l'estomac est considérable, qu'il y a apathie générale, comme dans l'apoplexie, ou quand on revient de l'asphyxie, on est obligé de donner les vomitifs en bols. Alors :

Bols vomitifs.

♃ Ipécacuanha................	10 ou 12 grains.
Tartre stibié (1)....................	1 grain.
Poudre de scille..............	3 ou 4 grains.
Incorporez dans rob de sureau ou d'extrait d'aunée...................	un demi-gros.

Partagez en quatre bols, dont chacun sera pris à une demi-heure de distance l'une de l'autre. Mais en général, il est rare de donner les vomitifs sous forme solide; et même lorsque cette manière est indiquée, on préfère de les donner sous forme fluide, les animant avec quelques substances toniques, aromatiques, avec l'alkali volatil ou le sel concret d'Angleterre (2).

Anti-émétiques.

Quant aux moyens d'arrêter les vomissemens chroniques, forcés ou violens, nous n'en dirons rien ici, parce que nous en avons déjà parlé dans le règne végétal, à l'article des émétiques, où nous avons donné, entre autres, les potions anti-émétiques de Rivière et de De Haën (3).

---

(1) Tartrate de potasse et d'antimoine.

(2) Carbonate d'ammoniaque.

(3) *Voyez* tome 1er, pages 395 et 396.

FORMULES PURGATIVES.

Nous avons distingué les purgatifs en trois espèces : 1°. En doux, minoratifs ou eccoprotiques. 2°. En moyens ou cathartiques. 3°. En forts, résineux, ou drastiques.

Ces différens purgatifs peuvent être prescrits sous forme solide ou sous forme fluide. Lorsqu'on veut purger doucement, on préfère de prescrire sous forme liquide, parce qu'alors les purgatifs agissent moins fortement sur l'estomac.

L'excipient est en général l'eau ; cependant autrefois on prenait pour cela la décoction de polypode de chêne ou de cuscute.

1°. Purgatifs doux, minoratifs ou eccoprotiques.

℞ Polypode de chêne... } Cuscute............... }	....ãã une demi-once.
Faites bouillir dans d'eau...........	8 onces.
Et réduire à......................	4 onces.
Dissolvez-y manne................	2 onces.
Pulpe de casse....................	1 once.

Souvent les tamarins entrent dans ces formules.

℞ Tamarins..................	1 once et demie.
Manne......................	1 once et demie.
Pulpe de casse..............	1 once.
Eau.........................	4 onces.

Ces potions purgatives sont noires, nauséabondes, dégoûtantes ; mais on les préfère lorsqu'il faut purger d'une manière très-douce et sans aucune irritation.

Ainsi donc, dans les formules purgatives mi-

noratives il y a, 1°. un excipient, qui est l'eau ou une légère infusion de bourrache, de chicorée, ou une légère décoction de polypode de chêne ou de chiendent et de réglisse; mais celle de polypode n'est plus d'usage aujourd'hui. 2°. Une base, qui est presque toujours la manne, la casse, les tamarins, et cette base est en général composée. 3°. Assez souvent on y fait entrer quelque correctif propre à bien faire passer ces minoratifs, et à empêcher les flatuosités qui les accompagnent assez souvent; pour cela on prend pour excipient une décoction amère, une légère infusion carminative; ou bien on aromatise avec un peu d'eau de fleurs d'orange, de suc de citron, de zeste de citron; alors ces potions sont moins dégoûtantes et moins flatueuses. Quelquefois il faut faciliter le passage de ces potions purgatives avec quelque substance saline, comme de sel d'Epsom, un gros, ou de sel de Glauber, un gros, ou de crème de tartre un demi-gros, et en général avec le sel végétal, un demi-gros; et c'est un adjuvant qui facilite les évacuations, et qui est aussi correctif, en ce qu'il empêche que la manne, etc., ne fatiguent autant l'estomac, et n'occasionnent autant de flatuosités: on peut donner aussi les purgatifs doux sous forme sèche ou d'électuaire.

Électuaire purgatif minoratif.

On prend alors la casse cuite, qui n'est autre chose que la pulpe de casse, à laquelle on a fait subir une décoction pour la dépurer; on y ajoute un peu de sirop de violette, ou de

l'eau de fleurs d'orange : c'est un purgatif qui ressemble à des confitures, et qui n'est point désagréable. La dose est d'une once, une once et demie ou deux onces, c'est-à-dire, une cuillerée à bouche en se couchant, autant au milieu de la nuit, si on se réveille, et autant le matin ; de cette manière, on est purgé doucement.

On donne aussi la marmelade de Tronchin, ou plutôt de Fernel, faite avec manne, pulpe de casse, huile d'amandes-douces, de chaque une once : on malaxe ensemble et on aromatise avec le zeste de citron, ou l'eau de fleurs d'orange. On prend de cette marmelade une cuillerée d'heure en heure : elle opère ordinairement après la quatrième ou cinquième cuillerée.

Quelquefois aussi on se sert de la manne seule pour purger, en bols, en y joignant quelque poudre purgative. Ainsi :

Bols purgatifs minoratifs.

℞	Manne...........................	demi-once.
	Ipécacuanha en poudre............	2 grains.

pour faire vingt bols à prendre cinq à la fois d'heure en heure. Mais de cette manière, la manne est plutôt l'excipient que la base.

Souvent aussi on se sert de l'*huile* pour purger, surtout chez les enfans ; on l'aromatise avec un peu de suc de citron, et elle devient en même temps anthelminthique. Ainsi on prend trois onces de bonne huile d'olive ou d'amandes-douces, dont on boit une cuillerée de demi-heure en demi-heure ; mais une huile

qui est encore plus purgative, qui n'est pas plus désagréable, et qui est très-appropriée dans beaucoup de circonstances, c'est l'huile de palma-christi, qui est aujourd'hui très-usitée pour l'enfance. Il y a aussi, pour la première enfance, des purgatifs composés, comme le sirop de fleurs de pêcher, de chicorée simple, de chicorée composée, de pommes.

On peut prendre de l'un ou de l'autre de ces sirops une once, que l'on étend dans trois onces d'excipient, dont on fait prendre une cuillerée de demi-heure en demi-heure.

2°. Purgatifs moyens ou cathartiques.

On fait en général la base de ces purgatifs avec les follicules de séné, les feuilles de séné, de rhubarbe, le sels neutres, et même le jalap.

♃ Feuilles de séné.	1 gros et demi ou 2 gros.
Faites légèrement bouillir à vaisseau ouvert, dans d'eau.	4 onces.
Dissolvez ensuite, manne.	2 onces.
Pulpe de casse.	1 gros.

On ajoute de sel de Glauber (1), ou d'Epsom (2), ou végétal (3), ou de Seignette (4), 1 ou 2 gros.

On peut employer, si l'on veut, pour faire l'excipient, *follicule de séné*, 2 gros au lieu des feuilles de séné. Ici l'excipient, qui est animé, est en même temps base : c'est l'infusion de feuilles de séné.

La manne et la casse sont les adjuvans; et les

(1) Sulfate de soude.
(2) Sulfate de magnèsie.
(3) Tartrate de potasse.
(4) Tartrate de soude.

sels neutres sont en même temps adjuvans et correctifs.

On met souvent dans ces purgations cathartiques une once de sirop de chicorée, composé ou de pomme, ou quelque électuaire, comme le diaprun, surtout solutif, le diaphœnix, et quelquefois le jalap, à la dose de huit, dix ou douze grains.

On emploie souvent aussi la rhubarbe à la dose d'un gros, qu'on fait infuser dans quatre onces d'eau; on met en même temps la manne, la pulpe de casse et le sel ci-dessus. Alors ces purgatifs ont pour excipient une infusion de rhubarbe; pour base et adjuvant, la manne, la casse, les tamarins; pour correctifs et adjuvans, les sels neutres : quelquefois on y ajoute un sirop ou un électuaire, et quelquefois le jalap en substance.

Rarement on donne les purgatifs cathartiques sous forme solide. Quand cela arrive, ils ont ordinairement pour base un purgatif simple ou composé.

Bols purgatifs cathartiques.

℞ Manne ou pulpe de casse............ demi-once.
ou un des électuaires purgatifs ci-dessus, ou de confection hamec........ 1 gros.
Jalap en poudre.............. 10 ou 12 grains.
Rhubarbe en poudre...... 24 grains ou demi-gros.
Sel de Glauber (1), ou sel végétal (2), ou sel de Seignette pulvérisé (3)..... un demi-gros.

---

(1) Sulfate de soude.

(2) Tartrate de potasse.

(3) Tartrate de soude.

Partagez en douze, quinze ou vingt bols, dont on prendra le quart de demi-heure en demi-heure, pour avoir un effet purgatif moyen; mais il est rare de prescrire ces purgatifs sous forme solide.

3°. Purgatifs forts, résineux ou drastiques.

Quand on veut purger fortement, on préfère ordinairement les formules sèches; cependant souvent aussi on les donne fluides; alors pour excipient :

℞ Feuilles de séné........................ 3 gros.
Faites légèrement bouillir à vaisseau ouvert, dans d'eau.................... 4 onces.

Ajoutez quelques purgatifs doux, comme la manne, la pulpe de casse; pour correctif, un sel neutre : puis

Jalap......................... 20 ou 24 grains.

On ajoute aussi quelque électuaire fortement purgatif; surtout le sirop de pomme elléboré, ou de

Confection hamec....... 1 gros et demi ou 2 gros.

Mais les purgatifs drastiques se donnent de préférence en bols. La base alors est la résine de jalap, la gomme-gutte, l'aloès, quelque substance minérale, comme le mercure doux.

Bols purgatifs drastiques.

℞ Confection hamec.................. 1 gros.
Incorporez résine de jalap........... 6 grains.
Résine de scammonée.......... 4 ou 6 grains.
Gomme-gutte................ 2 ou 4 grains.

Divisez en douze bols, pour en prendre quatre de deux heures en deux heures. De cette manière on est sûr d'exciter les selles d'une manière forte; cependant l'effet de ces purgatifs sous forme sèche est plus lent que sous forme fluide; aussi on prend les quatre premiers bols ci-dessus en se couchant à dix ou à onze heures du soir, quatre autres au milieu de la nuit, et les quatre derniers le matin.

On fait souvent entrer dans ces purgatifs drastiques le mercure doux et l'aloès. On préfère toujours pour excipient la confection hamec.

℞ Confection hamec..... demi-gros ou	1 gros.
Mercure doux (1)...................	8 grains.
Aloès..............................	4 grains.
Résine de scammonée................	6 grains.

Partagez en douze bols, pour en prendre quatre de deux heures en deux heures.

Ces purgatifs forts peuvent être énervés par quelque correctifs, et devenir presque purgatifs doux; c'est ainsi qu'on les emploie quand il ne faut pas purger fortement. Ainsi :

℞ Résine de scammonée...............	6 grains.
Résine de jalap....................	4 grains.
Gomme-gutte........................	2 grains.

Triturez avec du sucre, ou un sel neutre, qui, alors devient un très-bon correctif; étendez ces substances triturées dans trois ou quatre onces d'émulsion; ensuite ajoutez de sirop de violette une demi-once ou une once; on

(1) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

prend le tout en une seule prise. Cette médecine n'est point dégoûtante, ni répugnante; mais elle ne conviendrait pas, s'il fallait purger doucement.

On peut aussi préparer cette potion d'une autre manière : on triture les substances ci-dessus dans un jaune d'œuf, ce qui forme une espèce d'émulsion qu'on étend dans un verre d'orgeat ou d'émulsion quelconque. Cette potion convient assez bien dans la première enfance, aux femmes enceintes et en couche, à ceux qui éprouvent beaucoup de répugnance pour les autres médecines.

Ainsi nous voyons que dans ces différentes formules purgatives il y a une base simple ou composée; on sait que la base est composée quand il entre dans la même formule plusieurs ingrédiens de même force, comme quand la manne, la casse, les tamarins entrent dans la même médecine; ou la résine de jalap avec la gomme-gutte, la scammonée, l'aloès, etc. Nous voyons qu'il entre aussi dans les formules purgatives quelque adjuvant, quelque correctif, comme le sucre, les sels neutres, les émulsions, qui sont les correctifs des substances résineuses purgatives; les infusions amères et les carminatives le sont des purgatifs cathartiques et des doux.

On a cru, pendant un certain temps, que la racine de scrophulaire était le correctif des feuilles de séné, mais à tort.

FORMULES DIURÉTIQUES.

Nous avons distingué les diurétiques, 1°. en froids; 2°. en moyens; 3°. en chauds.

1°. Diurétiques froids.

Quand on veut exciter les urines sans irriter en rafraîchissant, la meilleure formule est l'eau prise en grande quantité; c'est un excellent diurétique froid; cependant il faut qu'elle soit un peu mucilagineuse, comme une légère décoction d'orge, de graine de lin; c'est un excellent diurétique froid et tempérant. Ainsi:

♃ Orge mondé.......................... 1 gros.
Graine de lin................. 1 ou 2 gros.

Renfermez dans un nouet, et faites bouillir dans une pinte et demie d'eau et réduire à une pinte.

On anime quelquefois cette décoction avec le nitre (1), qu'on y joint alors à la dose de douze, quinze, vingt ou trente grains au plus, car il est d'autant plus diurétique qu'on le donne à plus petite dose. On peut aussi y ajouter les acides végétaux ou minéraux; comme la moitié d'un citron, douze ou quinze gouttes d'acide sulfurique, et encore mieux, d'acide nitrique, surtout dulcifié, quinze, vingt ou trente gouttes au plus.

Les émulsions sont aussi d'excellens diurétiques froids.

---

(1) Nitrate de potasse.

2°. Diurétiques moyens.

Lorsque l'on veut faciliter ou augmenter le cours des urines en excitant un peu le ton des solides, en divisant un peu les matières, alors il faut employer quelques apéritifs. Ainsi :

℞ Racines de fraisier.......... } ãã demi-once.
d'arrête-bœuf....... }
de chausse-trape..... }

Faites bouillir dans deux pintes d'eau réduites à une : ajoutez

Nitre (1)	20 ou 24 grains.
Oxymel scillitique	demi-once.
ou Oxymel colchique	1 gros.

On pourrait employer de même les autres racines apéritives.

3°. Diurétiques forts ou chauds.

Pour faire une formule d'un diurétique fort, on peut prendre quelques-unes des racines apéritives ci-dessus, ou celle de persil, de saxifrage, de livèche, etc.

℞ De trois ou quatre de ces racines, de chac.	demi-once.
Racine de raifort ou d'aunée	2 gros.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau réduites à une, ensuite ajoutez

Nitre (2)	20 grains.
Oxymel scillitique	demi-once.
Oxymel colchique	1 ou 2 gros.
ou Teinture de cantharides.	30, 36 gouttes, ou demi-gros.

(1) Nitrate de potasse.
(2) *Idem.*

Quelquefois aussi on prescrit un julep diurétique. Un julep est une potion assez rapprochée et agréable à prendre ; pour base, on prend une eau diurétique comme celle de pariétaire, d'oseille, d'alléluia, qui sont d'excellens diurétiques froids, ou l'eau de laitue. Ainsi :

℞	Eau de laitue...............	4 ou 6 gros.
	Liqueur anodyne nitreuse (1).....	20 goultes.
	Nitre (2)...................	8 ou 12 grains.

Ajoutez un peu de camphre, quelque sirop acide, comme de limon, d'épine vinette, etc. ; souvent pour excipient de ces juleps diurétiques, on prend l'eau de baies d'alkékenge ou leur décoction, dont on prend 5 ou 6 onces.

FORMULES EMMÉNAGOGUES.

Les emménagogues peuvent se donner en infusion, potion, décoction, etc. Ainsi une simple infusion d'armoise ou d'absinthe est un excellent emménagogue. Quand on craint que ce moyen ne soit trop chaud, et qu'on en veut un moins actif et qui réussisse aussi bien, on prend une pincée de safran et de camomille romaine, qu'on fait infuser dans une pinte d'eau à vaisseau fermé : cette infusion seule est un excellent emménagogue ; mais quand on ne craint point d'irriter ni d'échauffer, on fait infuser une poignée d'armoise, une demi-poi-

---

(1) Ether nitrique.

(2) Nitrate de potasse.

gnée de matricaire et un peu de fleurs de camomille romaine : cette infusion est un bon emménagogue.

Quand on veut un emménagogue plus décidé, on ajoute avec l'armoise la matricaire, l'absinthe, deux pincées de feuilles de sabine et un quart de poignée de feuilles de rhue, ce qui fait un apozème fortement emménagogue. Mais ces boissons sont désagréables; c'est pourquoi, quand il faut un emménagogue fort, on préfère de le donner en potion ou en bols.

℞ Eau distillée d'armoise. . . . . 6 onces.
Huile essentielle de rhue et de sabine. ãã 6 ou 8 goutt.

un sirop approprié, comme de sirop

D'armoise composé. . . . . 1 once.

On joint quelquefois à ces potions quelques anti-spasmodiques, comme la teinture fétide, qui est préparée avec l'assa-fœtida : on en donne dix ou douze gouttes. On prend une cuillerée de cette potion de deux heures en deux heures.

Les forts emménagogues se donnent aussi de préférence en bols, qui sont préparés en général avec les préparations martiales, les substances gommo-résineuses, et quelques poudres toniques. Ainsi :

Bols emménagogues.

℞ Ethiops martial (1). . . . . 1 scrup.
Poudre de gentiane. . . . . 8 ou 10 grains.
Aloès. . . . . 3 ou 4 grains.
Assa-fœtida, ou gomme ammoniaque, ou opopanax. . . . . demi-gros.

(1) Oxyde de fer noir.

On y ajoute quelque sirop approprié, comme celui d'armoise, et on anime ces bols avec quelque huile essentielle emménagogue, comme celle de rhue ou de sabine, à la dose de huit grains. On fait de tout cela à peu près vingt-quatre bols, dont on prend deux de quatre heures en quatre heures, ce qui fait six par jour, car *la journée médicale* n'est que de douze heures.

Souvent la suppression des règles est suivie, accompagnée ou causée par des accidens nerveux, des fièvres d'accès ou une suite d'indigestion; alors il faut combiner les anti-spasmodiques, les fébrifuges et les émétiques avec les emménagogues, comme nous l'avons dit en traitant des maladies des femmes.

Potion emménagogue anti-spasmodique.

℞ Eau distillée d'armoise................	5 onces.
Eau de fleurs d'orange................	demi-once.
Huile essentielle de rhue et de sabine..	āā 6 gouttes.
Sirop de fleurs d'orange..............	1 once.

Cette potion calme le genre nerveux, excite et entretient l'évacuation utérine.

Autre.

℞ Eau d'armoise........................	5 onces.
Teinture d'assa-fœtida................	demi-gros.
de castoréum................	30 gouttes.
Huile essentielle de rhue et de sabine.	āā 8 gouttes.
Liqueur d'Hoffmann................	demi-gros.
Sirop d'armoise composé.............	1 once.

Potion emménagogue, fébrifuge et anti-spasmodique.

℞ Kina.......................... 1 once.

Faites bouillir dans quatorze onces d'eau, et réduire à six onces; passez et ajoutez :

Laudanum liquide de Sydenham....	24	gouttes.
Liqueur d'Hoffmann..............	48	gouttes.
Huile essentielle de sabine.........	20	gouttes.
Sirop d'armoise..................	1	once.

On prend cette potion par cuillerées de deux heures en deux heures; et lorsqu'on est à peu près au retour de l'accès, on presse les cuillerées, et on en prend de demi-heure en demi-heure : par-là on contredit l'accès nerveux, qui fait que beaucoup de fièvres d'accès ne peuvent être guéries que par les forts anti-spasmodiques donnés vers l'accès; par-là on rappelle l'évacuation menstruelle, ou au moins on entretient la sensibilité du côté de la matrice, et aux époques successives les règles reparaîtront probablement.

FORMULES SUDORIFIQUES.

En général, les sudorifiques se donnent sous forme fluide, parce que l'abondance du véhicule même excite les sueurs. Nous avons distingué les sudorifiques, 1°. en légers; 2°. en moyens; 3°. en forts.

1°. Sudorifiques légers et moyens.

On prend quelque plante aromatique pour en faire une infusion théiforme, que l'on boit tiède et abondamment, surtout dans le lit. Ainsi :

℞ Fleurs de sureau........ une ou deux pincées.
Eau........................... une pinte.

Faites une infusion théiforme à vaisseau fermé, et passez.

Quand on répugne à une boisson abondante, ou quand la déglutition est difficile, on donne les sudorifiques en potion. Ainsi :

℞ D'une eau aromatique, comme de mélisse, de menthe, de lavande, de fleurs de sureau, de thym, de serpolet, etc......................... 6 onces.
Alkali volatil (1).................... 24 gouttes.
ou d'esprit de Mindérérus (2)......... demi-gros.
Thériaque, ou orviétan, ou mithridate, ou autre confection tonique......... demi-gros.
Sirop diacode............. 2 gros ou demi-once.

Cette potion agit sûrement et d'une manière douce, et on l'emploie souvent dans les petites véroles, quand il y a mal de gorge, qu'on ne peut avaler beaucoup, et qu'il faut soutenir un peu les forces et l'éruption.

2°. Sudorifiques forts.

Quand on veut faire suer fortement, on emploie les bois sudorifiques, comme la squine,

(1) Ammoniaque.
(2) Acétate d'ammoniaque.

la salsepareille, le gayac, le sassafras, la bardane, l'aunée, la livèche, etc. Ainsi :

℞ De chacun des bois sudorifiques..... 1 once.

Faites bouillir dans quatre pintes d'eau réduites à deux ; sur la fin de la décoction, faites infuser quelques plantes aromatiques ; ainsi de deux ou trois de ces plantes prenez une demi-poignée.

Fleurs de sureau............ 2 ou 3 pincées.

Sur chaque verre ajoutez :

Alkali volatil (1)........... 8 ou 10 gouttes.

Cette boisson est fortement sudorifique quand on la boit tiède, surtout dans un lit chaud et une chambre un peu échauffée.

Bols sudorifiques.

Quelquefois il faut faire suer avec des sudorifiques sous forme sèche : alors la base est presque toujours le sel volatil concret, et l'excipient le rob de sureau, ou l'extrait de genièvre, et on ajoute quelque poudre sudorifique, comme celle de résine de gayac.

℞	Sel volatil concret (2)...............	24 grains.
	Résine de gayac en poudre........	24 grains.
	Rob de sureau....................	1 gros.
	Sirop de menthe..................	q. s.

pour faire 12 bols à prendre trois à la fois, de

(1) Ammoniaque.

(2) Sous-carbonate d'ammoniaque.

deux heures en deux heures. C'est un excellent sudorifique pour quelques circonstances. Au lieu de poudre de résine de gayac, on peut employer celle de safran, de gentiane, etc.; et au lieu de rob de sureau, on peut se servir d'extrait de genièvre, de thériaque, etc.; enfin, de tout autre sirop aromatique, comme celui d'hysope, etc., à la place de celui de menthe.

FORMULES EXPECTORANTES.

Nous avons aussi distingué les expectorans, 1°. en doux; 2°. en moyens; 3°. en forts ou atténuans.

1°. Expectorans doux.

Ces expectorans sont préparés en général avec les substances mucilagineuses, gommeuses, huileuses, comme quelques racines et feuilles mucilagineuses, quelques fleurs pectorales et quelques substances animales qui fournissent par la décoction une matière gélatineuse de peu de consistance, le miel, etc.; point de substances minérales, car ce règne n'a point d'expectorans doux. Ainsi, pour une

Tisane béchique.

♃ Racine de guimauve.............. demi-once.

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau, et réduire à une pinte; à la fin de la décoction, mettez infuser les fleurs pectorales, qui sont celles de tussillage, de violettes, de co-

quelicot, et un peu de fleurs de sureau ; après une demi-heure d'infusion, on passe, et on ajoute de miel une once ou une once et demie. On met aussi quelquefois dans ces tisanes du chiendent et de la réglisse.

Les potions béchiques portent le nom de looks : c'est une préparation onctueuse, dans laquelle l'eau est rendue miscible à l'huile par le moyen de quelque mucilage : ils sont composés en général avec quelques substances huileuses et mucilagineuses. Ainsi,

℞ Eau ou légère infusion de chiendent, de capillaires, de réglisse, etc.	4 onces.
Huile d'amandes douces	1 gros.
Gomme arabique, ou mieux,	
Gomme adragant	} āā 1 gros ou 1 gros et demi.
Blanc de baleine	

On ajoute un sirop approprié, comme celui de guimauve ; ou plus incisif, comme celui de capillaires ; ou plus aromatique, comme celui de menthe, d'hysope, et surtout celui d'érysimum.

On peut faire aussi ces looks sans eau :

℞ Huile d'olive ou d'amandes douces	3 ou 4 onces.
Sirop de guimauve	une demi-once.
Souvent, sirop diacode	une demi-once.

Celui-ci rend ces looks beaucoup plus expectorans. Ces potions sont très-usitées dans les pleurésies, péripneumonies, etc., après les saignées.

On fait aussi souvent des apozèmes béchiques. (L'apozème diffère de la tisane, en ce que celle-ci ne contient guère que deux ou

trois substances au plus, au lieu que l'autre en contient davantage); on y fait entrer les racines de guimauve, de scorsonnère, quelques feuilles béchiques, comme de poirée, de laitue, de jeune chicorée, ou de bourrache et de buglosse, les fleurs pectorales, les fruits pectoraux, comme les sébestes, les dattes, les jujubes, les figues, les raisins de Corinthe; quelquefois des semences farineuses, comme l'orge mondé, ou mieux perlé, ou un peu de graine de lin; quelques sucs gommeux, comme la gomme arabique et la gomme adragant, le miel.

℞ Racine de guimauve.... Scorsonnère...........	āā une demi-once.

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau réduite à une pinte; ajoutez trois ou quatre feuilles de bourrache et de poirée, deux figues, une datte, un quart de poignée de raisin de Corinthe; faites réduire le tout à une pinte; passez, et ajoutez une once de sirop approprié ou de miel.

Souvent on fait entrer dans ces apozèmes des feuilles légèrement incisives, comme celles de capillaires, mieux, de marrube, d'hysope, etc. Pour les pauvres, on emploie les figues et les raisins de Corinthe de préférence aux dattes et autres fruits pectoraux, qui sont trop chers pour cette classe.

On donne très-rarement les béchiques sous forme de bols, de pilules et autres manières sèches.

2°. Expectorans moyens.

Ces expectorans se prescrivent aussi sous forme de tisanes, d'apozèmes, de potions, etc.

Apozème expectorant moyen.

℞ Racine d'aunée....... }
de Livèche.... } ãã une demi-once.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans une pinte et demie d'eau, et réduire à une pinte : ajoutez quelques feuilles incisives, comme celles de bourrache, de buglosse, de pulmonaire, etc.; quelques feuilles aromatiques, comme de marrube blanc, d'origan, etc. : passez et ajoutez sirop d'érysimum ou oxymel scillitique, une once.

Potion expectorante moyenne.

Pour faire une pareille potion, on met dans les looks et les potions huileuses ci-dessus le kermès, l'ipécacuanha, la scille en poudre, l'oxymel scillitique. Ainsi,

℞ Eau.................................. 4 onces.
Huile d'amandes douces, ou mieux, huile d'olive, parce que la première est souvent rance.......................... 1 once.
Gomme adragant.................. 1 gros et demi.
Kermès minéral (1)........... 1 ou 2 grains.
Oxymel scillitique................ une demi-once.

---

(1) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.

Autre, sans eau.

℞ Huile d'olive.	3 ou 4 onces.
Sirop de guimauve.	une demi-once.
Oxymel scillitique.	1 once.
Scille en poudre.	4 ou 6 grains.
ou Kermès minéral (1), ou ipécacuanha.	2 grains.

Les expectorans sont ici mitigés avec l'huile et le sirop.

Bols expectorans moyens.

Quand on veut faire des bols expectorans moyens, on prend pour excipient le beurre de cacao, la manne, etc.

℞ Beurre de eaeao, ou blanc de baleine.	1 gros.
Manne.	1 gros et demi.
Ipécacuanha.	2 grains.
Kermès minéral (2).	un demi-grain.
Scille en poudre.	2 grains.
ou Arum en poudre.	2, 3 ou 4 grains.

Partagez le tout en quatre bols, dont on prend un le matin, un à midi, un six heures après, et le dernier en se couchant. On se sert souvent, pour excipient de ces bols, de l'extrait d'aunée, de bourrache, etc.

La manne seule, sous forme pilulaire, est un assez bon expectorant, ainsi que le beurre de cacao et le blanc de baleine; mais ordinairement ils servent plutôt d'excipient à des expectorans plus actifs.

---

(1) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.
(2) *Idem.*

Sucs expectorans moyens.

℞ Feuilles de bourrache.......	}	ãã 3 ou 4 poignées.
Buglosse fraîche............		
Feuilles de pariétaire.........	}	ãã une demi-poig.
Et de jeune chicorée.........		

On pile, et on a à peu près trois ou quatre onces de sucs. On peut prendre ces sucs à la dose de 8, 10 ou 12 onces par jour, à la fin des pleurésies, des péripneumonies. On les rend quelquefois plus actifs avec la scille, le sirop d'érysimum ou un peu de kermès.

3°. Expectorans forts.

Ces expectorans se donnent peu en tisanes et en apozèmes, mais beaucoup en potions, et encore mieux en bols et en pilules. Cependant dans quelques circonstances on les donne en apozèmes, où l'on fait entrer les racines d'aunée, et mieux celles de raifort ou d'arum.

Apozème expectorant fort.

℞ Racine d'aunée.................	une demi-once.
de raifort....................	2 gros.
d'arum........................	1 gros.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans deux pintes d'eau et réduire à moitié; à la fin de la décoction, ajoutez quelques feuilles incisives assez fortes, surtout tirées des anti-scorbutiques, comme le cresson, le cochléaria; passez et ajoutez :

Oxymel scillitique..................... 1 once.

Cet apozème est un expectorant très-fort, dont on fait la boisson ordinaire dans beaucoup de catarrhes, l'hydropisie du poumon, celle de la poitrine. On pourrait aussi y faire entrer la racine de pyrèthre à la dose d'un scrupule; mais on donne plus souvent les expectorans forts en potion.

Potions expectorantes fortes.

℞ Racine de raifort	.....	2 gros.
Faites bouillir dans d'eau	.....	6 onces
jusqu'à la réduction à	.....	4 onces.

On peut prendre de même une décoction d'aunée ou de pyrèthre, ou d'arum; ensuite ajoutez:

Scille en poudre	.....	4 grains.
Arum en poudre	.....	4 ou 6 grains.
Kermès minéral (1)	.....	2 grains.

et un sirop approprié, surtout celui d'érysimum, ou mieux, l'oxymel scillitique. On prend une cuillerée de cette potion de deux heures en deux heures.

Autre dans laquelle on fait entrer le polygala de Virginie.

℞ Polygala de Virginie........... 3 ou 4 gros.

Faites bouillir dans douze onces d'eau réduites à six; passez et ajoutez :

Kermès minéral (2), ou ipécacuanha	...	2 grains.
ou Arum en poudre	.....	4 grains.

(1) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.

(2) *Idem.*

On y fait entrer assez souvent quelque substance balsamique, comme le baume de Tolu, de la Mecque, et même la térébenthine. Ainsi,

Sirop balsamique de Tolu........ une demi-once.
Oxymel scillitique............. 1 once.

On peut rendre le polygala de Virginie plus expectorant de la manière suivante :

♃ Polygala de Virginie.............. 3 gros.

Faites bouillir dans douze onces de vin, et réduire à six ; ajoutez :

Scille en poudre............... 3 ou 4 grains.

Le baume de Tolu, et quelque sirop aromatique, comme celui d'hysope, de menthe, ou de lavande : on prend une cuillerée de cette potion de trois en trois heures, ou de deux en deux heures.

Bols expectorans forts.

Souvent les forts expectorans se donnent sous forme de bols et de pilules. Alors on y fait entrer quelque substance minérale, comme le soufre, quelque préparation antimoniale, surtout le kermès et le soufre doré d'antimoine ; quelquefois aussi, mais rarement, quelque préparation mercurielle, et à l'ordinaire la poudre d'arum, de scille, d'ipécacuanha, de polygala de Virginie. Pour excipient de ces bols, on prend le miel scillitique ou colchique, ou le sirop d'arum, ou l'extrait d'aunée, ou de fumeterre, ou de bourrache, ou quelque expectorant béchique, comme le miel, le

blanc de baleine, le beurre de cacao, ou quelque suc gommo-résineux, surtout la gomme ammoniaque :

℞ Soufre		12 grains.
Kermès minéral (1)		2 grains.
Arum en poudre	} ãã	6 grains.
Scille en poudre		
Extrait d'aunée		1 gros.

Sirop d'érysimum quantité suffisante pour préparer vingt bols, chaque bol du poids de 4, 5, 6 grains au plus. On prend deux de ces bols le matin, deux à midi, et deux à six heures du soir.

Autre.

℞ Soufre doré d'antimoine (2)		20 grains.
Scille en poudre	} ãã	8 grains.
Arum en poudre		
Ipécacuanha		4 grains.
Gomme ammoniaque		2 scrup.
Miel scillitique		1 once,

ou quantité suffisante pour faire seize bols, dont on prend quatre par jour.

Ainsi, en général, dans les formules expectorantes, il y a un excipient, une base simple ou composée, quelquefois quelque adjuvant, quelquefois, mais rarement, quelque correctif.

---

(1) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.

(2) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé.

DES FORMULES ALTÉRANTES.

FORMULES TONIQUES ET STOMACHIQUES.

Ces formules sont propres à donner du ton aux viscères, et surtout à l'estomac; on les appelle aussi digestives. On peut donner les stomachiques en tisane, apozème, potion, bols, etc. Les tisanes stomachiques sont en général peu employées, parce que la quantité de véhicule affaiblit l'estomac et les autres organes. Cependant, quand l'estomac n'est que peu affaibli, on fait usage de ces tisanes. Ainsi on prend une infusion de plantes aromatiques, surtout de menthe poivrée, de petite sauge, de germandrée, d'ivette, de sommités de petites centaurée; on peut aussi prendre le matin, deux ou trois verres de l'apozème suivant :

Apozème stomachique.

♃ Feuilles de petite sauge. . . } ãã 2 ou 3 pincées.
d'ivette. . . . . }
Sommités de petite centaurée. . . . . 2 pincées.

Pour une infusion théiforme : passez et édulcorez avec un peu de sucre, et quelquefois avec un peu de baume du Pérou ou de Copahu, une demi-once, délayé avant avec un peu de sucre. Cette boisson est assez recommandée pour les estomacs un peu froids et un peu glaireux, surtout quand il y a disposition à la goutte froide. Quand on veut un stoma-

chique un peu plus actif, on emploie la racine d'aunée, surtout celle de gentiane, qui est un excellent stomachique :

℞ Racine d'aunée.................. une demi-once.
de gentiane.................. 2 gros.

Faites bouillir légèrement à vaisseau fermé, dans une pinte d'eau, et réduire à trois demi-setiers ; à la fin de la décoction, mettez les feuilles ci-dessus, les sommités de petite centaurée ou de stæchas, ou une bonne pincée de fleurs de camomille romaine, surtout quand il y a des flatuosités ; passez et édulcorez avec quelque sirop aromatique, surtout celui de menthe.

On y fait entrer aussi assez souvent les baies de laurier, et surtout celles de genévrier, qui sont un très-bon tonique : on prend vingt-quatre ou trente baies de genévrier : on les concasse un peu avant de les faire bouillir; ensuite on leur fait subir une légère décoction avec un peu de racine de gentiane, d'aunée ; comme ci-dessus.

Vins stomachiques.

On fait aussi beaucoup de cas des vins stomachiques. On les prépare par infusion, jamais par décoction. On prend vingt-quatre baies de genvérier, un gros de racine de gentiane, autant d'une racine aromatique, comme celle d'angélique, de serpentaire de Virginie, de gingembre, de zédoaire, ou de sommités de petites centaurée, etc. On fait infuser à froid dans trois demi-setiers de vin, pendant

douze, dix-huit, vingt-quatre heures, et ensuite on passe. Ce vin est un très-bon stomachique, on en prend un demi-verre matin et soir; souvent aussi on y fait entrer de la limaille d'acier:

℞ Limaille d'acier enfermée dans un nouet.	5 onces.
Racine d'aunée.	2 gros ou demi-once.
de raifort.	1 gros.
de gingembre.	1 gros.
Quelques feuilles aromatiques, comme celles de menthe.	2 pincées.
Celles de romarin, et surtout d'absinthe.	une demi-poignée.
Vin rouge.	1 pinte.

On fait infuser à froid pendant vingt-quatre heures, ensuite on passe.

Ce vin est un très-bon stomachique; il est connu sous le nom de *vin énulé* et *chalybé*. Le raifort qui y entre est un bon stomachique, surtout quand l'estomac est faible par *pituite*, que cette racine *atténue*. On recommande aussi comme stomachique le vin d'absinthe. Autrefois on le faisait en mettant l'absinthe dans le vin pendant qu'il fermentait; aujourd'hui on le fait par la simple infusion de cette plante, et on passe.

Potions stomachiques.

On fait aussi des potions stomachiques; il n'y entre pas de préparations minérales, excepté celles du fer, point de substances animales, mais beaucoup de végétales (1).

---

(1) Une potion est un médicament liquide qui se prend

On prend pour excipient une eau distillée aromatique, comme celle de mélisse, ou de menthe poivrée, qui est un très-bon stomachique :

℞ Eau de menthe poivrée..........	4 ou 5 onces.
Poudre de gentiane.............	un demi-gros.
Huile essentielle d'anis..........	8 ou 10 gouttes.

Broyées avant avec du sucre ou oléo-saccharum,

Confection hyacinthe...............	1 gros.

On ajoute quelque sirop approprié, comme celui de menthe, ou un sirop acide, comme celui de limon ou de grenade. Au lieu de la poudre de gentiane, on peut employer celle de zédoaire, de *calamus aromaticus*, de serpentaire de Virginie, de gingembre, etc., et au lieu de confection hyacinthe, un électuaire tonique quelconque, comme la thériaque, la confection alkermès ; mais on préfère la confection hyacinthe, parce qu'elle contient des terres absorbantes propres à neutraliser les acides qui se développent ordinairement dans les faiblesses d'estomac.

Autre.

℞ Eau de menthe..................	5 onces.
Zédoaire.....................	un demi-gros.
Huile essentielle d'anis broyée avec du sucre........................	10 gouttes.
Confection hyacinthe ou *diascordium*.	un demi-gros.
Sirop de grenade ou de menthe...	une demi-once.

---

par cuillerées à des intervalles plus ou moins éloignés, comme d'heure en heure, de deux heures en deux heures, etc. (*L'auteur.*)

On prend une cuillerée de cette potion de trois heures en trois heures.

Il y a de très-bonnes potions stomachiques quand les maladies de l'estomac se montrent sous forme de vomissement ou de hoquet. On y fait presque toujours entrer des terres absorbantes et des anti-spasmodiques, parce que, avec la faiblesse de l'estomac, il y a souvent aussi état nerveux du viscère.

℞	Eau de menthe distillée...........	6 onces.
	Yeux d'écrevisses en poudre.....	un demi-gros.
	Suc de limon.......	une cuillerée ou une once.
	Liqueur d'Hoffmann..............	20 gouttes.
	Gouttes de Sydenham............	12 gouttes.
	Sirop de menthe..................	1 once.

On prend une cuillerée de cette potion de trois heures en trois heures.

Il entre dans cette formule deux substances qui arrêtent comme specifiquement les vomissemens et hoquets spasmodiques; savoir, les yeux d'écrevisses et un acide végétal.

Dans les potions ci-dessus, on pourrait faire entrer la teinture de mars ou le tartre martial soluble (1), à la dose d'un demi-gros, et aussi quelque elixir, comme le lilium de Paracelse, à la dose de vingt, ving-quatre ou trente gouttes. On pourrait aussi faire entrer la même dose d'élixir de propriété, avec ou sans acide. Il se fait avec doses égales de mirrhe, d'aloès et de safran, mis en digestion dans l'esprit-de-vin.

(1) Tartrate de potasse et de fer.

Bols stomachiques.

On donne souvent les stomachiques en bols ou pilules. Il n'y entre pas de préparations minérales, excepté celles du fer, point de substances animales, mais beaucoup de végétales. Parmi les racines, la zédoaire, le gingembre, le curcuma, la serpentaire de Virginie, qui est une espèce d'aristoloche, le *calamus aromaticus*, le spica-nard, le contrayerva, la gentiane, l'angélique, etc. Les feuilles en poudre n'y entrent pas ordinairement. Parmi les fleurs, le safran, la camomille en poudre; parmi les fruits, l'extrait de baies de laurier et de genièvre en extrait pour excipient; parmi les sucs, le baume du Pérou, du Canada, de Copahu, de Tolu, la térébenthine, qui sont aussi de très-bon stomachiques et servent d'excipient; la mirrhe, qui est un excellent stomachique, quelquefois l'oliban et le mastic, mais rarement; quelquefois les gommes résines, comme l'opoponax, le sagapenum, la gomme ammoniaque, et surtout l'assa-fœtida, comme excipient: des sirops toniques et stomachiques, comme celui de menthe, d'hysope, de stæchas, l'elixir de propriété, les sucs amers, très-souvent employés comme stomachiques, surtout l'aloès.

℞ Poudre de gentiane	12 grains.
de zédoaire	12 grains.
de safran	12 grains.
Baume de Copahu	2 gros.
Elixir de propriété	20 gouttes.

Sirop de menthe..... quantité suffisante pour faire 24 bols, dont on prend deux le matin, deux dans la première cuillerée de soupe, et deux en se couchant.

La gentiane, qui entre dans cette formule, est un des meilleurs stomachiques ; le safran est aussi un excellent stomachique, et de plus calmant les douleurs de l'estomac, qui ont presque toujours lieu avec la faiblesse de ce viscère. On pourrait, pour excipient, prendre le baume du Canada ou l'extrait d'aunée, qui est un très-bon stomachique, ou de l'extrait de petite centaurée un gros. La rhubarbe entre souvent dans ces bols stomachiques avec le kina et les terres absorbantes, qui sont là, non comme toniques, mais comme corrigeant et détruisant les aigreurs qui se développent dans les faiblesses d'estomac.

♃ Rhubarbe en poudre..................	20	grains.
Kina en poudre......................	24	grains.
Yeux d'écrevisses en poudre..........	30	grains.
Ethiops martial (1)..................	16	grains.
Aloès en poudre.....................	12	grains.
Sommités de petite centaurée en poudre.	1	scrupule.
Extrait d'aunée.....................	1	gros.

Sirop de Stæchas ..... quantité suffisante pour faire 20 bols à prendre, deux le matin, deux dans la première cuillerée de soupe, et deux en se couchant.

Souvent pour excipient on se sert de quelque confection, comme la thériaque, le diascordium, la confection hyacinthe, le mithridate, l'orviétan, etc.

(1) Oxyde de fer noir.

FORMULES ÉMOLLIENTES, RELACHANTES, RAFRAICHISSANTES.

Le règne minéral n'offre d'émolliens que l'eau, qui de tous est le meilleur.

Il y a beaucoup d'émolliens dans le règne végétal, savoir, toutes les substances mucilagineuses très-étendues; quand elles sont très-rapprochées, elles sont astringentes. Le règne animal en fournit aussi : savoir, la matière visqueuse et lymphatique, quand elle est très-étendue. Le lait l'est à un haut degré, ainsi que le beurre et le petit-lait.

Dans une maladie inflammatoire, quand on veut détendre la fibre qui est dans un éréthisme trop considérable, et apaiser la soif qui a lieu en même-temps dans ces maladies, on donne une légère décoction d'orge, de guimauve, des fruits pectoraux à très-petites doses. Ainsi,

♃ Orge perlé enfermé dans un nouet.... 1 cuillerée.

Faites légèrement bouillir dans une pinte et demie d'eau, et réduire à une pinte ou à une pinte et demi-setier : on ajoute quelquefois un peu de graine de lin.

♃ Racine de guimauve........... une demi-once.

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau, et réduire à une pinte et demi-setier; ajoutez un peu de réglisse et quelques brins de chiendent pour corriger le goût répugnant du mucilage.

Si l'on veut employer les fruits pectoraux,

℞	Dattes	1 ou 2
	Figues	1

Faites bouillir dans la même quantité d'eau jusqu'à la même réduction. Souvent aussi on donne les émulsions, et à larges doses : on les prépare avec les semences émulsives; savoir, celles de melon, de potiron, de courge, de concombre, de laitue, d'endive et de pourpier.

℞ Semences émulsives...... 3 gros ou demi-once.

Triturez dans un mortier, et jetez de temps en temps de l'eau ou une légère infusion de chiendent et de réglisse. Vous aurez une pinte d'émulsion pour une boisson ordinaire, très-rafraîchissante, tempérante, surtout dans les maladies inflammatoires bilieuses, la fièvre ardente, et dans les maladies inflammatoires des voies urinaires.

Dans les maladies putrides, on emploie souvent des boissons étendues aigrelettes avec l'oseille, l'alléluia, un peu de laitue, d'endive, de jeune chicorée. Ainsi, on fait bouillir une pinte d'eau; au milieu de l'ébullition on jette,

Feuilles d'oseille et d'alléluia. . āā demi-poignée.

et quelques feuilles de laitue et de jeune chicorée; retirez après quelques bouillons; laissez ensuite infuser, et passez. Cette boisson est très-agréable; mais, pour la rendre plus laxative, on y ajoute :

Tamarins .... 1 gros.
Nitre (1)........................... 10 grains.
ou crème de tartre (2)........ 15 ou 20 grains.

Cette boisson est très-employée dans les fièvres bilieuses.

Quand on veut rafraîchir et soutenir en même temps, comme dans certains cas de fièvres putrides, on prend pour base la décoction de guimauve, d'orge, de graine de lin, de gomme arabique, etc. On y fait entrer les plantes aigrelettes ci-dessus; on passe, et on ajoute de l'acide-sulfurique, *ad gratam aciditatem*, c'est-à-dire, 20 ou 24 gouttes au plus, et 30 gouttes ou un demi-gros, si la dissolution est considerable.

Potions rafraîchissantes, tempérantes et calmantes.

On donne souvent des potions émollientes, rafraîchissantes, tempérantes, calmantes; alors on préfère les potions huileuses ci-dessus, pour détendre, relâcher au commencement des maladies inflammatoires, surtout d'organe particulier, comme la pleurésie, la péripneumonie, la paraphrénésie, l'inflammation des viscères du bas-ventre, etc. Quelques praticiens se sont récriés contre cet usage, mais à tort. Dans les maladies inflammatoires générales, c'est-à-dire, celles où il n'y a pas d'organe particulièrement affecté, les potions huileuses ne réussissent pas aussi bien.

---

(1) Nitrate de potasse.
(2) Tartrate acide de potasse.

℞ Huile........................ 4 ou 5 onces.
Sirop de guimauve........... une demi-once.
Diacode................. 1 gros ou 2 au plus.

Ces potions relâchent, détendent, surtout après les saignées. On ajoute le sirop diacode, principalement dans les maladies inflammatoires de la tête. On donne aussi, dans les mêmes circonstances, les looks ci-dessus. Voici une potion rafraîchissante et tempérante, très-employée.

℞ Eau de chicorée, et surtout de laitue.. 5 ou 6 onces.
Nitre (1)......................... 10 ou 12 grains.
Un sirop acide, comme celui d'épine-vinette, de groseille, de limon, etc............. 1 once.

On peut aussi y faire entrer à petites doses le *Sirop Diacode*, comme un ou deux gros.

On peut encore substituer l'esprit de vitriol au nitre.

Souvent l'excipient de ces potions sont les émulsions. Ainsi,

℞ Emulsion......................... 6 onces.
Sirop de Nénuphar................ 1 once.
Diacode.......................... 2 gros.
Nitre (2)................... 8 ou 10 grains.

Le sirop tempérant, surtout de nénuphar, entre dans cette formule, particulièrement dans les maladies inflammatoires de la tête. On n'y fait point entrer de sirop acide, parce qu'il ferait coaguler l'émulsion.

Quelques-uns font entrer dans ces potions

---

(1) Nitrate de potasse.

(2) *Idem*.

la poudre tempérante de Stahl : tant de praticiens l'emploient, que l'on serait tenté de croire qu'elle est vraiment efficace. Cependant les ingrédiens qui la composent semblent s'opposer à cette idée ; on la prépare avec le cinabre, qui est à peu près sans vertu à l'intérieur, avec le tartre vitriolé, qui n'est point tempérant, et le nitre qui l'est. Cette poudre se donne à la dose de dix, douze ou quinze grains au plus.

Le camphre entre souvent aussi dans les potions tempérantes. Ainsi,

♃ Emulsion		6 onces.
Camphre	}	āā 8 ou 10 grains.
Nitre (1)	}	

et les sirops ci-dessus.

Avant d'employer le camphre, on le réduit en poudre, en le triturant avec un peu d'esprit-de-vin : c'est une très-bonne potion calmante.

Il est très-rare de donner les rafraîchissans et les calmans en bols. Si on voulait les prescrire sous cette forme, on les préparerait avec le camphre, un peu de nitre, ou de poudre tempérante de Stahl et quelque sirop convenable, ou le beurre de cacao, le blanc de baleine ou le miel.

FORMULES ASTRINGENTES.

Les astringens sont employés pour resserrer les *mailles* du tissu cellulaire et donner plus

---

(1) Nitrate de potasse.

de *consistance aux humeurs*. Le règne minéral offre de très-forts astringens, l'alun et les acides minéraux. Le règne végétal fournit toutes les substances mucilagineuses très-rapprochées, ensuite la tormentille, la bistorte, le plantain, l'ortie, la salicaire, le sang-dragon, le cachou, les sucs d'acacia et d'hypociste.

Le règne animal fournit toutes les substances lymphatiques très-rapprochées, qui sont d'excellens astringens.

Les astringens peuvent se donner en tisanes, en apozèmes, en potions et en bols.

Tisanes astringentes.

℞ Racines de bistorte............ } āā 1 once.
Tormentille.................. }

Faites bouillir dans trois pintes d'eau et réduire à une ; au tiers de la décoction, mettez feuilles d'ortie ou de plantain une poignée ; passez et ajoutez :

Sirop de grande consoude.......... 1 once.

ou un sirop agréable, comme le sirop de grenade, qui est un assez bon astringent. Quelquefois, mais rarement, on fait entrer dans ces tisanes l'alun, à la dose de vingt grains ; et mieux, les acides minéraux, et surtout l'eau de Rabel, à la dose de 20, 30 gouttes ou un gros et demi ; ou l'elixir de vitriol, qui est la digestion de l'esprit de vitriol (1), avec la teinture de substances aromatiques : la dose est encore la même.

(1) Acide sulfurique.

Autre.

℞ Racine de grande consoude. 1 once et demie ou 2 onces.

Faites bouillir avec les feuilles de plantain et de salicaire dans deux pintes et demie d'eau, et réduire à une pinte. Ajoutez :

Râpure de corne de cerf............ 2 gros.

Passez et édulcorez avec quelque sirop agréable, surtout celui de grenade, ou avec l'eau de Rabel, ou l'élixir vitriolique.

Quelquefois ces tisanes astringentes se préparent avec les sucs gommeux.

℞ Gomme arabique................. 2 gros.
Adragant........................ 1 gros.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau et réduire à une. Cette simple tisane est très-bonne astringente. En général, on ne met point d'esprit acide dans ces tisanes, parce qu'il coagulerait les substances mucilagineuses et gommeuses, qui tomberaient au fond du vase.

Les eaux rendues ferrugineuses sont aussi d'excellens astringens. Ainsi on fait éteindre un fer rouge dans l'eau, ou on met une livre ou deux de clous long-temps digérer à froid dans trois ou quatre pintes d'eau. Ces eaux sont toniques et astringentes. Mais un des excellens astringens très-propres à donner de la *consistance aux humeurs*, c'est la décoction blanche, préparée avec la mie de pain, la gomme arabique, la râpure de corne-de-cerf, et aromatisée avec un sirop agréable; cette préparation nourrit très-bien, resserre les

mailles du tissu cellulaire, et donne plus de *consistance aux humeurs*. Les fortes décoctions muqueuses sont aussi astringentes.

Potions astringentes.

Les astringens se donnent souvent en potions, car en général ils ne veulent pas être étendus. Ainsi :

℞ Racine de bistorte............	}	āā demi-once.
de tormentille.........	}	

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau, et réduire à chopine ; alors :

℞ De cette décoction................	6 onces.
Alun (1)........................	20 grains.

Ajoutez le sirop de grande consoude, et un peu d'élixir vitriolique.

Mais dans la plupart de ces potions on fait entrer quelques anti-spasmodiques et narcotiques, qui sont de bons astringens ; ainsi on ajoute à la potion ci-dessus :

Liqueur d'Hoffmann..............	20 gouttes.
Laudanum liquide.........	24 ou 30 gouttes.
ou Sirop diacode.................	1 once.

L'opium acéteux est aussi un excellent astringent : c'est l'opium dissous dans le vinaigre ; la dose de cette dissolution est d'un demi-gros ; il est peu employé ; cependant c'est un moyen précieux. Les balaustes réduites en poudre, et à la dose d'un demi-gros, deux scrupules ou un

---

(1) Sulfate acide d'alumine et de potasse, ou d'ammoniaque.

gros, entrent souvent dans les potions astringentes ci-dessus, ou bien :

℞ Balaustes.................... 2 ou 3 gros.

Faites bouillir dans une pinte d'eau et réduire à un demi setier, pour servir d'excipient à l'alun, à l'acide sulfurique, à quelque sirop astringent, comme celui de grande consoude, de grenade ou de myrrhe.

Bols astringens.

Les astringens se donnent principalement en bols, qui sont presque toujours composés avec l'alun, les poudres végétales astringentes, le sang-dragon, dont la teinture peut entrer dans les potions ci-dessus.

℞ Alun de Roche (1) pulvérisé.......... 24 grains.
Ethiops martial (2).................... 20 grains.
Poudre de racine de bistorte et de tormentille........................ āā 12 grains.
Sang-dragon........................... 24 grains.

Ajoutez un excipient astringent ou tonique, surtout l'extrait de genièvre, et un sirop astringent agréable pour faire vingt bols, dont on prend deux de trois heures en trois heures, le tout pour deux jours.

On donne aussi les pilules teintes d'Helvétius, qui arrêtent comme spécifiquement les

(1) Sulfate acide d'alumine et de potasse, ou d'ammoniaque. — Suivant Leibnitz, l'alun de Roche tire son nom de celui de la ville de Roche en Syrie.

(2) Oxyde de fer noir.

hémorrhagies, surtout du poumon, de la matrice et du vagin. Elles sont composées d'alun et de sang-dragon.

Sucs astringens.

Très-souvent on donne les sucs astringens, comme le suc de plantain dans le cas d'hémoptysie, à la dose de six ou huit onces par jour, et surtout le suc d'ortie à la même dose, dans lequel on pourrait mettre de l'alun ou de l'eau de Rabel, ou de l'élixir de vitriol.

FORMULES ANTI-SPASMODIQUES.

Le règne minéral fournit des anti-spasmodiques, comme les fleurs de zinc, l'alkali volatil. Le règne végétal en fournit beaucoup : les racines de pivoine, de valériane, le gui, les feuilles d'oranger ; les fleurs d'orange, de tilleul, de muguet, le benjoin, l'assa-fœtida, l'ambre, le succin. Le règne animal offre le castoréum, la civette et le musc. Ils se donnent en tisanes, potions, bols, etc.

Tisane anti-spasmodique et anti-épileptique.

♃ Racine de valériane... 3 gros ou une demi-once.
Pivoine.......................... autant.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans une pinte et demie d'eau, et réduire à moitié ; retirez du feu, et faites infuser une pincée de fleurs de tilleul et de fleurs d'orange. On boit le matin,

à jeun, trois verres de cette tisane, à une heure de distance l'un de l'autre, et sur chaque verre on met huit ou dix gouttes d'alkali volatil, ou autant de teinture fétide, qui est un bon anti-spasmodique. On doit fermer le vaisseau pour la décoction de la valériane, dont la dose doit être forte, parce qu'il faut conserver l'odeur de cette racine.

Autre.

℞ Feuilles d'oranger..... 20, 30 ou une poignée.

Faites bouillir fortement dans deux pintes d'eau réduites à une. Cette seule décoction est regardée comme bon anti-spasmodique; on pourrait y ajouter les fleurs anti-spasmodiques, la teinture fétide, l'alkali volatil. On prend le matin, à jeun, trois verres de cette boisson; de sorte qu'on en a pour deux jours, car il y a six verres dans la pinte.

En général, on fait peu d'usage des anti-spasmodiques en tisanes; seulement pour les vapeurs, on donne les légères infusions de tilleul, de muguet, de fleurs d'orange, etc. Mais quand on veut un anti-spasmodique prompt et puissant, les tisanes ci-dessus sont trop répugnantes, il faut le donner en poudre, en potion, en bol.

Potion anti-spasmodique.

℞ Eau de tilleul.................... 6 onces.
Poudre de racine de valériane...... 3 gros.
Sirop de nénuphar................ 1 once.
de diacode.............. une demi-once.
Teinture d'assa-fœtida...... 20 ou 24 gouttes.

Aromatisez avec huile essentielle de fleurs d'orange, 8 ou 10 gouttes.

Au lieu de la racine de valériane, on peut prendre celle de pivoine; au lieu de la teinture d'assa-fœtida, celle de castoréum ou de musc; et au lieu de ces teintures, 20 grains de sel volatil concret(1), et un demi-gros ou deux scrupules d'alkali volatil; au lieu d'huile essentielle de fleurs d'orange, on peut prendre simplement une demi-once d'eau de fleurs d'orange. Cette potion se prend par cuillerées de deux heures en deux heures. Le benjoin, le succin et l'ambre entrent souvent en teinture dans ces potions, à la dose de trente gouttes ou un demi-gros. On pourrait mettre dans la potion ci-dessus les fleurs de benjoin, à la dose de 20 ou 24 grains. On y fait entrer aussi souvent le sirop de karabé à la dose d'une once. Dans les cas de palpitations nerveuses, on a employé avec succès la potion suivante :

℞ Eau de tilleul.	2 onces.
de fleur d'orange.	1 once.
de mélisse. }	ãã une demi-once.
de menthe poivrée. }	
Liqueur anodine minér. d'Hoffmann.	24 ou 30 gouttes.
Teinture de digitale pourprée.	15, 20, 25 ou 30 gouttes.
Sirop de karabé.	1 once.

Quelquefois on a substitué à la teinture de digitale pourprée (2) l'eau distillée de laurier-

---

1 Sous-carbonate d'ammoniaque.

(2) On croirait que M. Desbois a omis dans la matière médicale la digitale pourprée, autrement dite, doigtier,

cerise à la dose de 15 à 20 gouttes : le plus souvent ces deux substances ont été réunies dans la même potion.

Poudre anti-spasmodique.

Souvent les anti-spasmodiques se donnent en poudre ; alors on donne la poudre de gut-

---

gantelée, gants de Notre-Dame, *foxglove* des Anglais, (*digitalis purpurea*, didynamie augiosperme, Lin. ; — scrophulaires, Juss.) Ce n'est que depuis la première édition de cet ouvrage qu'on s'est occupé de cette plante. Merz, Beddoes, Murray, Ferriar, sont les premiers auteurs dont on ait eu les observations : ils l'ont présentée comme souveraine dans la phthisie, et principalement la phthisie scrophuleuse, dans l'hydropisie ascite, dans l'hydrothorax. Ces propriétés ont été disputées ; mais ce qui est incontestable, c'est que la digitale porte son action sur la circulation, et a pour effet constant de ralentir le mouvement du cœur, et, par suite, les pulsations des artères. — La digitale se donne en substance ou en teinture alkoolique : le professeur Hallé l'a quelquefois donné avec succès en teinture éthérée. En général, elle doit être administrée avec la plus grande circonspection, et toujours par doses graduées ; une dose tant soit peu élevée de digitale donne des cardialgies, des vomissemens qui ont été suivis de mort.

Quant à l'eau distillée de laurier-cerise, regardée comme excitante par les uns, comme sédative et narcotique par les autres, ce n'est que depuis quelques années qu'on l'applique aux affections spasmodiques, et principalement aux spasmes qui semblent affecter le centre de la circulation. Cependant il n'y a encore rien de positif, rien de bien prouvé sur les effets de ce médicament. Au fait rapporté par M. Planche, dans sa traduction de la Pharmacopée de Brugnatelli (tome 1, page 239), l'éditeur peut en joindre un second tout-à-fait semblable, relatif à un de ses confrères, le docteur Héricart de Thury, qui avala d'un seul trait, et sans éprouver la moindre incommodité, une once de cette eau distillée de laurier-cerise.

tête, qui est très-employée : elle se donne à la dose d'un demi-gros ou un gros par jour, étendue dans un véhicule ou un excipient approprié.

Bols anti-spasmodiques.

Fleurs de zinc (1)................	un demi-gros.
Sel volatil concret (2)...............	12 grains.
Poudre de racine de valériane, de feuilles d'oranger..................	ãã un demi-gros.
Camphre pulvérisé.....................	1 scrupule.
Fleurs de benjoin.....................	12 grains.
Teinture fétide......................	20 gouttes.
Pour excipient, assa-fœtida...........	1 gros.
Sirop de fleurs d'orange............	q. s.

pour faire vingt-quatre bols, dont on prend trois de quatre heures en quatre heures. Au lieu du sirop de cette formule, on peut employer celui de nénuphar, de pivoine, d'armoise composé.

FORMULES APÉRITIVES.

Nous avons distingué les apéritifs en trois classes ; 1°. en doux ; 2°. en moyens ou incisifs, 3°. en forts, désobstruans ou atténuans.

1°. Apéritifs doux.

Quand on veut un apéritif qui agisse sans irriter, ou peu, on donne le petit-lait aiguisé

(1) Oxyde de zinc par sublimation.

(2) Sous-carbonate d'ammoniaque.

avec le nitre, la crème de tartre, ou avec les sucs des plantes très-étendus.

℞	Petit-lait........................	1 pinte.
	Nitre (1)........................	24 grains.
	Terre foliée (2)................	un demi-gros.
	Suc de bourrache................	2 onces.

Cette boisson s'emploie dans les jaunisses aiguës, après que l'inflammation est tombée, chez les gens qui sont attaqués de la jaunisse, et qui sont en même temps sensibles et irritables, et chez lesquels la bile est prompte à s'exalter.

On donne aussi les sucs des plantes seuls, comme ceux de bourrache, de buglosse, surtout des chicoracées, comme de jeune chicorée, de laitue, de pissenlit, de bette, d'oseille, etc.; ce sont d'excellens apéritifs doux. On prend par jour 8, 12 ou 16 onces de ces sucs, 3 ou 4 de trois heures en trois heures. Quand on veut diminuer leur effet incisif, on les étend dans quelque véhicule, surtout le petit-lait. On donne aussi à la même dose le suc de fumeterre, de cerfeuil, qui sont des apéritifs plus forts, que l'on anime quelquefois avec la terre foliée et crème de tartre de chacune un gros.

Souvent aussi on écrase quarante, soixante, cent cloportes, ou on les y met en poudre à la dose d'un gros; mais ils ne sont pas si bons de cette manière. Souvent enfin on y fait entrer le tartre martial soluble (3) à la dose d'un demi-gros ou un gros.

---

(1) Nitrate de potasse.

(2) Acétate de soude.

(3) Tatrate de potasse et de fer.

2°. Apéritifs moyens.

Les tisanes apéritives, diurétiques, que nous avons examinées ci-dessus, sont rangées dans cette classe. Cependant les apéritifs moyens se donnent presque toujours en bols : tels sont les pilules savonneuses faites avec le savon blanc réduit sous forme pilulaire : on les donne d'abord à la dose de douze grains par jour ; on monte ensuite jusqu'à un demi-gros ou un gros ; et pour rendre leur passage plus facile, on y joint l'aloès à la dose d'un grain, sur six grains de savon. On peut lui substituer tout autre suc férulacé à la même dose ; mais il est meilleur.

3°. Apéritifs forts.

Le règne minéral fournit les préparations mercurielles et martiales. Le règne végétal fournit la racine de scille, de raifort, la résine de jalap, de scammonée, surtout l'ellébore noir, la racine et les feuilles de ciguë, les sucs purgatifs, les sucs gommo-résineux ou férulacés.

Bols apéritifs forts.

℞ Soufre doré d'antimoine (1)	3	grains.
Mercure doux (2)	6	grains.
Pilules savonneuses	4	grains.
Racines d'ellébore noir pulvérisée	4	grains.
Gomme ammoniaque	12	grains.

(1) Oxyde d'antimoine sulfuré orangé.

(2) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

Sirop apéritif majeur, quantité suffisante pour faire douze bols, dont on prend deux dans la première matinée, deux à dix ou onze heures du matin, et deux en se couchant.

Autres.

℞ Ethiops martial (1)............	un demi-gros.
Mercure doux (2)................	12 grains.
Résine de jalap..................	8 grains.
Ellébore........................	4 grains.
Scille en poudre................	12 grains.
Extrait de ciguë.................	1 gros.

Pour faire trente bols, dont on prend huit par jour, deux à six heures du matin, deux à neuf heures, deux à midi, et deux en se couchant.

Souvent on fait entrer les alkalis dans les bols atténuans :

℞ Sel d'absinthe (3)..................	un demi-gros.
Safran de mars apéritif (4)............	2 scrup.
Résine de jalap en poudre............	20 grains.
Ciguë en poudre......................	12 grains.
Extrait de coloquinte, ou trochisque alhandal.......................	un demi-gros.
Mirrhe..............................	1 gros.

Pour faire trente-six bols, dont on prend six par jour. On peut substituer à la mirrhe tout autre suc gommo-résineux.

---

(1) Oxyde de fer noir.

(2) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

(3) Sous-carbonate de potasse.

(4) Carbonate de fer.

DES FORMULES SPÉCIFIQUES.

FORMULES ANTI-SCORBUTIQUES.

Le règne minéral n'offre point d'anti-scorbutiques, excepté les acides minéraux, utiles seulement quand le scorbut est à un haut degré... Le règne végétal fournit les crucifères, les acides, les amers, les toniques; on emploie aussi comme anti-scorbutiques les liqueurs fermentées et les bourgeons de sapin... Le règne animal n'a pas d'anti-scorbutiques.

Les anti-scorbutiques peuvent se donner en tisanes, en apozèmes, en potions, mais non en bols.

Tisane anti-scorbutique.

Les tisanes anti-scorbutiques sont préparées surtout avec les racines de parelle ou de raifort, l'une et l'autre à la dose d'une once en décoction dans un vaisseau fermé, pour deux pintes d'eau réduites à une; ou bien,

℞ Cochléaria............ une poignée.

Faites bouillir dans trois chopines d'eau, et réduire à deux.

Apozème anti-scorbutique.

℞ Racines de raifort.... }
de parelle.... } āā demi-once.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau, et réduire à trois demi-setiers; sur la fin mettez :

Beccabunga..........	ãã une poignée.
Cochléaria...........	
Cresson...............	

On peut y mettre de sirop anti-scorbutique une once ou une once et demie, et sur la fin, esprit ardent de cochléaria, un gros.

Bouillon anti-scorbutique.

On prépare aussi des bouillons anti-scorbutiques. (Le bouillon est une décoction faite avec des substances animales); ainsi,

℞ Rouelle de veau......... demi-livre.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau et réduire à une; sur la fin ajoutez cresson et cochléaria, de chaque une poignée.

Sucs anti-scorbutiques.

On emploie aussi les sucs exprimés des feuilles anti-scorbutiques, soit crucifères, soit acides.

℞ Feuille d'oseille........	ãã une poignée.
Cochléaria............	
Cresson...............	
Beccabunga...........	
Racine de raifort..............	3 gros.

Pilez et exprimez : on prend ce suc en trois fois.

On peut y ajouter l'esprit ardent de cochléaria, ou le vin et le sirop anti-scorbutiques.

Vin anti-scorbutique.

℞ Vin.................... 2 livres.

Faites-y infuser les racines d'aunée et de raifort, et une poignée de bourgeons de sapin et de feuilles de cresson. On y fait souvent entrer le sel ammoniac (1), qui est anti-scorbutique.

Potion anti-scorbutique.

L'excipient est l'eau distillée de quelques crucifères, comme le cresson, le cochléaria, la roquette et l'érysimum :

℞ De cette eau............... 6 onces.
Esprit ardent de cochléaria.. 1 gros.
Sirop anti-scorbutique...... 1 once.

Ces potions se donnent à ceux qui ne peuvent supporter de grandes boissons.

Il n'y a ni bols ni tablettes anti-scorbutiques, mais il y a des conserves (2).

Conserve anti-scorbutique.

℞ Extrait d'aunée..... } āā 1 gros.
de bardane.. }
Racine de raifort....... 10 grains.

et quelque sirop approprié pour donner au tout une consistance molle.

---

(1) Muriate d'ammoniaque.

(2) Les conserves sont des médicamens faits avec la pulpe ou la poudre de quelque substance, le miel ou le sucre, l'eau, etc. Il y en a de molles, et il y en a aussi de solides, que l'on nomme tablettes, pastilles, rotules, mor-

FORMULES CARMINATIVES.

Le règne minéral offre peu de carminatifs ; cependant les acides minéraux dulcifiés, les terres et la liqueur d'Hoffmann entrent dans cette classe, ainsi que les préparations martiales. Dans le règne végétal, les toniques, les amers, et encore plus particulièrement les fleurs de camomille, de matricaire, de safran, les semences des ombellifères, qui sont rangées parmi les meilleurs carminatifs, comme celles de persil, d'anis, d'aneth, de carvi, de fenouil, etc.... Le règne animal n'offre point de carminatifs, si ce n'est les anti-spasmodiques.

Tisane carminative.

C'est en général l'infusion des fleurs de camomille. On y ajoute une pincée d'une des semences carminatives. Quelquefois on y met plusieurs de ces semences ; alors ce sont des apozèmes carminatifs. Ainsi,

♃ Racine de gentiane...........	demi-once.
de zédoaire...........	2 gros.

Pilez et jetez de l'eau bouillante, qui se charge des principes actifs de ces racines ; faites ensuite ajouter,

Fleurs de matricaire........	une pincée.
de camomille.........	2 pincées.
Semences d'anis............	1 gros.

---

suli..... Les électuaires, les confections, les opiats, sont encore des espèces de conserves, mais composées. (*L'auteur.*)

Potion carminative.

L'excipient est une eau aromatique, comme celle de mélisse, d'aunée, de zédoaire, etc., ou l'eau distillée de fleurs de camomille romaine; on y met la poudre de racine de gentiane, ou autre aromatique, comme le curcuma, le galanga, les semences carminatives, quelque sirop et quelques anti-spasmodiques. Ainsi,

℞ Eau de mélisse	4 onces.
Racine de gentiane en poudre ⎫ Serpentaire de Virginie en poudre ⎭	āā demi-gros.
Semences d'anis en poudre	1 scrupule.
Liqueur d'Hoffmann	24 gouttes.
Huile essentielle d'anis	10 ou 12 gouttes.
Sirop de menthe poivrée	1 once.

On y ajoute quelquefois la teinture des gommes résines, comme de mirrhe, de gomme ammoniaque, surtout d'assa-fœtida.

Vins carminatifs.

On donne aussi des vins carminatifs : il y en a un surtout employé quand les vents reconnaissent pour cause la faiblesse du canal intestinal, et des matières glaireuses très-épaisses.

℞ Racines d'aunée ⎫ de gentiane ⎭	āā demi-once.

Concassez et faites infuser dans du vin une livre; mettez en même temps,

Racine d'angélique	3 gros.
Limaille d'acier ou éthiops martial (1).	2 gros.

(1) Oxyde de fer noir.

Laissez digérer le tout pendant vingt-quatre ou trente-six heures. Ce vin est tonique, très-incisif, et excellent pour les circonstances dont nous avons parlé. On le rend plus carminatif encore, si on y ajoute de l'huile essentielle d'anis ou de l'eau des trois noix, qui passe pour un excellent carminatif : cette eau se fait avec le brou, l'écorce ligneuse et le parenchyme des noix non encore mûres. On prend le brou, qui est très-tendre, on le fait infuser pendant un certain temps dans l'eau, ensuite on la distille; on met infuser dans cette eau, qui a déjà servi, l'écorce ligneuse future, on distille de nouveau, et, dans cette même eau, on met encore infuser le parenchyme mou et visqueux; enfin on distille pour la dernière fois, et l'on a l'eau des trois noix. Sur une chopine de vin carminatif, on peut mettre une demi-once de cette eau, et deux gros sur six onces de potion..... On fait avec le brou de noix, digéré dans une eau-de-vie assez forte, une liqueur de table nommée *vespero*, qui est un très-bon carminatif.

Bols carminatifs.

On donne aussi des bols carminatifs : on les prépare avec des toniques, de forts apéritifs, des anti-spasmodiques, comme l'extrait d'aunée, la gentiane, le chardon-bénit, la petite centaurée, la gomme ammoniaque, l'opoponax ou l'assa-fœtida, etc., pour excipient. On y met des poudres appropriées, comme celles de gentiane, de zédoaire, de camomille, de safran; des anti-spasmodiques, comme le

musc, le castoréum, quelque huile essentielle carminative ; enfin on lie le tout par le moyen d'un sirop carminatif. Ainsi,

℞ Extrait de petite centaurée............. 1 gros.
Racine de gentiane................ } ãã 12 grains.
d'angélique................ }
Anis en poudre............... 15 ou 18 grains.
Castoréum................... 4 ou 6 grains.
Huile essentielle d'anis.......... 10 ou 12 gouttes.
Sirop de menthe.... quantité suffisante pour faire trente bols, dont on prend trois de 4 heures en 4 heures.

On peut substituer au sirop de menthe celui de pivoine, de diacode, etc., et à l'excipient quelque électuaire, comme la thériaque, la confection hyacinthe, le diascordium, etc.

Il y a une préparation pharmaceutique très-estimée dans les maladies flatueuses ; c'est l'esprit carminatif de Sylvius : il se fait par la digestion de plantes aromatiques, carminatives et anti-spasmodiques dans l'esprit-de-vin, qu'on distille ensuite, et on donne le produit dans des potions à la dose de vingt ou trente gouttes ou un demi-gros.

FORMULES ANTI-VÉNÉRIENNES.

On sait que les préparations mercurielles sont très-employées contre les maladies vénériennes. La meilleure manière de les y employer est en général par les frictions ; cependant il y a des circonstances dans lesquelles on est obligé de les employer à l'intérieur; alors

on les donne ou sous forme sèche ou sous forme dissoute.

Préparations mercurielles dissoutes.

C'est surtout l'eau mercurielle que quelques-uns ont osé employer à l'intérieur : on prend nitre mercuriel (1) un gros, qu'on fait digérer pendant long-temps dans l'esprit-de-vin ; après huit jours de digestion à froid, on étend dans une pinte d'eau, qu'on aromatise avec quelque sirop aromatique ou émollient, comme celui de guimauve, surtout celui de Fernel. Pour commencer, on prend une cuillerée à café de cette liqueur, on l'étend dans un verre de boisson mucilagineuse, et on prend ce verre le soir en se couchant. Il faut garder un régime assez sévère et émollient ; au bout d'un certain temps on augmente la dose, en changeant la cuillerée à café en cuillerée à bouche ; enfin, on vient à en prendre une le matin et une le soir ; c'est ce qui a été connu sous le nom d'eau du cavalier, remède du capucin, du duc d'Antin ; et, de nos jours, sous celui de sirop de Belet.

Du Sublimé corrosif (2).

On en prend huit, dix ou douze grains, qu'on triture avec douze ou dix-huit grains de sel ammoniac (3), pour que le premier soit moins disposé à se décomposer ; ensuite on étend le tout dans une pinte d'eau distillée. Cette solution s'emploie de la même manière

(1) Nitrate de mercure.

(2) Muriate de mercure au maximum d'oxydation.

(3) Muriate d'ammoniaque.

et avec les mêmes précautions que le nitre mercuriel ou l'eau mercurielle. Mais la dissolution du sublimé est plus à craindre que celle du nitre mercuriel (1). En Russie, en Allemagne et dans les pays du nord, on donne le sublimé corrosif dissous dans l'eau-de-vie de grain, parce que dans ces contrées on a une grande habitude des liqueurs spiritueuses : on a remarqué que le sublimé corrosif ainsi dissous fatiguait moins l'estomac, donnait moins de pesanteur, et devenait moins répugnant par sa continuité; car, dissous dans l'eau simple, il a un goût métallique et nauséabond. Cependant, en France, l'expérience a montré qu'il ne réussissait pas aussi bien dissous dans l'eau-de-vie que dans l'eau.

On emploie de même, mais plus rarement, la solution de mercure acéteux et de mercure tartareux (2).

Préparations mercurielles sèches.

Les préparations mercurielles en poudre doivent être exclues de la médecine, parce qu'elles sont presque toujours dangereuses et suivies de grands accidens; aussi les emploie-t-on peu chez nous. Celles qu'on met le plus en usage sont, 1°. le remède de Godernaux, fait avec le précipité blanc; 2°. les dragées de Keyser, qui sont le mercure acéteux réduit en poudre et incorporé dans la manne; mais ces préparations ne sont usitées que par les charlatans...... Celles que la médecine em-

(1) Nitrate de mercure.

(2) Acétate et *tartrate* de mercure.

ploie, sont, 3°. le turbith minéral (1); 4°. le cinabre (2), tous les deux peu d'usage aujourd'hui dans les maladies vénériennes; 5°. quelquefois le précipité blanc (3), qui tient le milieu entre le mercure doux (4) et le sublimé corrosif (5): c'est avec cette substance que sont faites les pilules de Dibbon, de Marseille; en voici la formule :

℞ Précipité blanc (6)........................	4 grains.
Soufre........................	6 ou 8 grains.
Extrait de gayac........................	1 gros.

Pour faire douze bols, dont on prend deux le matin et deux le soir. Mais on emploie plus souvent à l'intérieur, 6°. le mercure doux, et surtout, 7°. la panacée mercurielle (7). Ces moyens ont quelquefois guéri des maladies vénériennes anciennes et invétérées. Ainsi,

Bols anti-vénériens.

℞ Mercure doux (8)........................	24 grains.
Fleurs de soufre........................	12 grains.
Antimoine diaphorétique (9)........	12 grains.
Conserve d'aunée........................	1 gros.

(1) Sulfate neutre de mercure au maximum d'oxydation, ou oxyde de mercure jaune par l'acide sulfurique.

(2) Sulfure rouge de mercure.

(3) Muriate de mercure au minimum d'oxydation. — Précipitation par solution de muriate de soude sur nitrate de mercure au minimum d'oxydation.

(4) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

(5) Muriate de mercure au maximum d'oxydation.

(6) *Voyez* ci-dessus la note (3).

(7) Muriate de mercure doux sublimé neuf fois. — *Voyez* tome 1[er], page 286.

(8) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

(9) Oxyde d'antimoine blanc par le nitre.

Pour faire vingt-quatre bols, dont on prend deux le matin et deux le soir, il faut commencer par une dose plus légère, crainte de la salivation, qui forcerait d'interrompre le traitement. Au lieu de la conserve d'aunée, on peut employer l'extrait de petite centaurée, ou le rob de sureau, etc.... On joint le soufre dans cette formule, parce qu'outre qu'il porte à la peau, il paraît avoir la propriété de s'opposer à la salivation. On avait attribué la même vertu au camphre; mais l'expérience ne l'a pas confirmée. La panacée mercurielle s'emploie de la même manière que le mercure doux.

Tisane sudorifique anti-vénérienne.

Outre les anti-vénériens, on a encore recommandé les sudorifiques, qui manquent souvent quand on les a donnés seuls, mais qui sont bons quand on les donne comme accessoires.

Voici une tisane sudorifique.

♃ Des quatre bois sudorifiques..... ãã 1 once.
Souvent, autant de racine de bardane.

Faites bouillir dans trois ou quatre pintes d'eau et réduire au quart; sur la fin de la décoction, ajoutez quelques feuilles de pariétaire, une demi-poignée de cerfeuil, et un gros de quelques semences carminatives; passez et ajoutez sirop mercuriel ou de longue-vie un gros et demi. Ces tisanes sudorifiques ont été souvent employées avec succès.

Wals, Allemand, qui prétendait avoir un

moyen végétal spécifique contre la vérole, donnait comme tel une tisane sudorifique, dans laquelle il mettait un grain de sublimé corrosif par pinte ; on emploie encore aujourd'hui cette tisane, mais les malades aiment mieux celle ci-dessus.

Rob sudorifique anti-vénérien.

Il y a encore une manière très-bonne de donner les sudorifiques comme anti-vénériens, la voici :

℞ Des quatre bois sudorifiques. . . . . āā 1 once.

Faites bouillir dans trois ou quatre pintes d'eau et réduire à trois poissons. Sur la fin de la décoction, ajoutez,

Feuilles de séné. . . . . 2 ou 3 gros.
D'une des semences carminatives. . . . . 1 gros.
Miel. . . . . 1 once et demie ou 2 onces.

Faites du tout une conserve liquide, dont on prendra de trois heures en trois heures, c'est-à-dire, un poisson le matin, un autre à dix heures et le troisième à cinq ou six heures du soir, ou encore, si l'on veut, une cuillerée de trois heures en trois heures.

C'est le remède de Cuisinier et le rob de l'Affecteur, qui est bon contre quelques accidens vénériens, surtout dans les ophthalmies vénériennes, dans les ulcères vénériens de la gorge, dans les anciennes douleurs ostéocopes, et les anciens rhumatismes vénériens....

On emploie encore les amers comme anti-vénériens ; c'est surtout M. Mittié, ennemi

déclaré du mercure et de ses préparations, qui a prétendu que tous les végétaux, depuis l'hysope jusqu'au cèdre, pouvaient guérir la vérole, et surtout les amers. Il emploie les feuilles de séné avec la racine de gentiane et un peu d'aloès. Les épreuves faites n'ont point du tout répondu aux promesses de M. Mittié. D'ailleurs il y a long-temps qu'on a commencé à regarder les feuilles de séné comme anti-vénériennes, ainsi que le sirop mercurial ou de longue-vie.

FORMULES ANTHELMINTHIQUES ou VERMIFUGES.

Les vermifuges peuvent se donner en tisane, en apozème, potion, poudre, etc.

Le règne minéral fournit des vermifuges; nous avons vu que l'étain avait été regardé comme tel, mais surtout les préparations mercurielles et quelques préparations martiales.

Le règne végétal en fournit beaucoup plus: tels sont la racine de fougère mâle, l'écorce de la racine de mûrier blanc, l'écorce de frêne, de *semen-contra*, etc.; de plus, tous les forts purgatifs, les amers, comme la gentiane, l'absinthe, l'aloès, etc. Les acides végétaux, comme le suc de limon, différentes espèces d'huile, surtout celle de ricin, etc. Dans le règne animal, il n'y a que la coralline de Corse.

Tisane vermifuge.

On peut prendre l'eau de mercure, *aqua vermifuga*, de beaucoup d'auteurs.

℞ Mercure cru (1)............. une demi-livre.

Faites bouillir dans une pinte ou deux d'eau.

Cette eau est regardée comme excellente pour chasser les vers ; cependant le mercure n'a pas perdu de son poids : elle n'altère pas les couleurs métalliques, ne cause pas la salivation, etc.; malgré cela, l'expérience montre qu'elle tue et chasse les vers par une *aura mercurialis*, une vapeur mercurielle, ennemie de ces insectes.

Autre.

℞ Coralline de Corse....... 1 ou 2 gros au plus.

Faites bouillir dans une pinte d'eau. Cette boisson est un excellent vermifuge, surtout pour les strongles (2).

Autre.

℞ Semen-contra....................... 1 gros.

Faites infuser dans une chopine d'eau. Cette boisson est très-amère et très-désagréable.

Autre.

℞ Racine de fougère.. 1 once et demie ou 2 onces.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau et réduire à une.

Apozème vermifuge.

℞ Racine de fougère............. un demi-gros.
d'aunée.................... 2 gros.

---

(1) *Voyez* tome 1er, pages 271 et 272.

(2) Ascarides lombricoïdes des naturalistes modernes. — On a conservé le nom de *strongles* (*stronggli*) à des zoophytes intestinaux (Duméril), qui paraissent se développer seulement dans les intestins des ruminans et des solipèdes.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans deux pintes d'eau et réduire à une ; à la fin de la décoction, faites infuser,

Feuilles d'absinthe.................. 1 poignée.
Semen-contra......................... 1 gros.

Passez et ajoutez :

Sirop anthelminthique.............. 1 once.

Potion vermifuge.

Son excipient est une décoction amère, ou de racine de fougère.

♃ Feuilles d'absinthe.............. } ãã 1 poignée.
d'aurone.............. }

Faites légèrement bouillir dans une chopine d'eau et réduire à trois poissons ; ensuite :

♃ De cette décoction.................. 6 onces.
Semen-contra en poudre........... 2 scrupules.
Elixir de propriété.......... 20 ou 30 gouttes.
Sirop anthelminthique............. 1 once.

On fait souvent entrer dans les potions vermifuges l'huile essentielle de rhue ou de sabine, à la dose de dix ou douze gouttes.

On donne aussi comme vermifuges les potions huileuses.

♃ Huile d'amandes douces ou d'olives, et mieux de noix.................... 5 onces.
Suc de citron.......... 6 gros ou demi-once.

Cette potion a souvent réussi contre des vers que d'autres moyens convenables n'avaient pu expulser, surtout dans le cas de fièvre putride vermineuse. Souvent on y fait entrer, dans ce cas, le camphre et le suc de pourpier, qui

est regardé comme un excellent vermifuge à la dose d'une once ou une once et demie, et son eau distillée sert souvent d'excipient aux potions anthelminthiques.

Poudre vermifuge.

Les vermifuges ne s'avalent point en poudre, car elle s'arrêterait au gosier, et serait désagréable ; mais on les donne dans quelque véhicule.

℞ Mercure doux en poudre (1).... Ethiops martial (2)............	āā 12 grains.
Semen-contra en poudre............	24 grains.
Racine de gentiane................	10 grains.
Coralline de Corse en poudre.	un demi-gr.

On fait du tout trois prises dont on prend une chaque matin d'assez bonne heure, après l'avoir délayé dans du vin, ou un léger bouillon, ou une décoction quelconque.

Bols vermifuges.

Ces bols se préparent avec le mercure doux, le *semen-contra* en poudre, la poudre de gentiane, de fougère; souvent il y entre de très-forts purgatifs, etc.

℞ Mercure doux (3).............. Racine de jalap en poudre........	āā 12 grains.
Semen-contra en poudre.............	24 grains.
Gomme-gutte......................	8 grains.
Huile essentielle de sabine.	10 gouttes.

Sirop d'absinthe..... quantité suffisante pour faire 20 bols, dont on prend 3 chaque matin, et autant le soir.

---

(1) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.
(2) Oxyde de fer noir.
(3) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

Sirop anthelminthique.

Ce sirop se prépare comme on veut. Ordinairement il est très-chargé.

Voici une bonne manière de le faire :

♃ Racine d'aunée.......... de gentiane.......	ãã une demi-once.

Faites bouillir dans trois demi-setiers d'eau et réduire à trois poissons. Sur la fin de la décoction ajoutez,

Feuilles d'absinthe............. d'aurone............. de santoline..........	ãã 1 poignée.
Coralline de Corse.................	1 gros.
Sabine......................... Rhue..........................	ãã 2 pincées.

Passez, et ajoutez élixir de propriété trente gouttes ; donnez au tout une consistance sirupeuse, par le moyen du sucre, et mieux, avec une once et demie de sirop d'absinthe. Ce sirop vermifuge entre à la dose d'une once ou une once et demie dans chaque pinte de tisane ou d'apozème anthelminthique, et il sert aussi souvent d'excipient aux bols anthelminthiques.

Vin vermifuge.

Il y a aussi des vins anthelminthiques dont la préparation est très-facile, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici.

Les purgatifs forts sont aussi regardés, et avec raison, comme vermifuges ; c'est ainsi que M. de Haller employait l'extrait d'ésule à petites doses ; d'autres la gratiole.

Vermifuges contre les vers strongles (1), ou *les lombricaux.*

Outre ces formules anthelminthiques générales, il y en a de particulières pour chaque espèce de vers. Pour les strongles ou lombrics, on fait surtout usage de la coralline de Corse en décoction, en poudre, en conserve ou gelée, ou on la réduit par une forte decoction. Cette dernière manière de l'employer est très-bonne pour l'enfance, parce qu'elle n'a rien de répugnant, et qu'elle se mange comme des confitures.

℞ Coralline de Corse.................. 2 gros.

Faites bouillir dans trois poissons d'eau, pour réduire en gelée; sur la fin de la décoction, ajoutez quelques zestes de citron, qui, par leur amertume, sont bons vermifuges. On donne aux enfans une cuillerée à café de cette gelée le matin, et autant le soir.

On se sert, contre la même espèce de vers, de l'huile de *palma-christi*, à la dose de 2, 3 ou 4 onces par jour, une cuillerée à bouche de demi-heure en demi-heure, et de l'eau de mercure ci-dessus.

Vermifuge contre le tænia.

Il y a contre ce vers le remède de M. de Nouffer, qui réussit très-souvent. La veille du jour où on doit le prendre, on mange le soir une panade; le lendemain, à six heures du matin, on prend un bouillon où on a étendu

---

(1) *Voyez* note (2), page 470 de ce volume.

trois onces de racine de fougère mâle ; deux heures après, on prend les bols purgatifs suivans :

℞ Mercure doux (1)	āā	12 grains.
Résine de jalap		
Gomme-gutte		8 grains.
Diagrède		12 grains.
Confection hamec		1 gros.
Sirop d'absinthe		q. s.

pour faire dix ou douze bols, qu'on prend dans l'espace d'une heure. Ce bols purgatifs excitent des coliques, sollicitent avec beaucoup d'activité de fortes évacuations, et favorisent l'action de la fougère. La dose de ce remède n'est pas tellement déterminée, qu'il faille l'employer constamment dans toutes les circonstances ; il faut au contraire la ménager à raison du sexe, du tempérament de l'âge, etc.

FORMULES ANTI-ARTHRITIQUES, ou ANTI-GOUTTEUSES, ANTI-RHUMATISANTES.

On regarde comme d'excellens anti-goutteux les tisanes sudorifiques, surtout préparées avec les bois exotiques ; et en effet, elles réussissent, quand elles sont très-rapprochées, contre les gouttes lentes et les rhumatismes froids. Si elles manquent souvent, c'est qu'on les allonge trop.

On emploie principalement la résine de gayac : j'ai deux observations récentes de réussite par son moyen. Une dame encore

(1) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

jeune, avait depuis neuf ans, d'une suite de couche, des douleurs rhumatisantes-goutteuses considérables; il y avait peu de jours où elle ne les ressentît, et elles étaient assez fortes pour ne laisser aucun mouvement : elle était comme paralytique; les articulations étaient gonflées et douloureuses; on avoit employé inutilement différens traitemens. Je lui ai donné la résine de gayac, et depuis un mois qu'elle en fait usage, elle marche assez librement; les articulations sont dégonflées, les douleurs beaucoup diminuées; elle peut fermer la main, ce qui lui était impossible auparavant. La résine de gayac a été précédée du traitement préliminaire, savoir, les vomitifs, les bains, etc. Voici la manière d'en faire usage :

♃ Résine de gayac............. une demi-once.

Faites digérer dans une chopine d'excellente eau-de-vie, jusqu'à dissolution parfaite, c'est-à-dire, pendant huit à dix jours (cette teinture est rouge); on aide la dissolution en exposant le vase à l'ardeur du soleil. On donne le soir de cette teinture, une cuillerée à bouche étendue dans un verre d'infusion de camomille, ou de petite centaurée; on en prend autant le matin.

Il y a encore une autre manière d'employer ce remède.

♃ Résine de gayac.................... 1 gros.

Faites dissoudre dans un jaune d'œuf : on étend ensuite le tout dans un verre d'infusion amère, comme d'ivette, de camomille, de centaurée :

on prend cette dose le soir. Il arrive assez souvent que, de cette manière, la résine de gayac purge, au lieu que de l'autre manière elle purge beaucoup moins.

On vante encore comme anti-goutteux l'eau médicinale d'Usson (1). On n'est pas sûr, mais on soupçonne que c'est une teinture de féve de Saint-Ignace, que leur grande amertume fait distinguer assez : la dose est une cuillerée à bouche dans un verre de véhicule quelconque. Mais ce remède demande beaucoup de circonspection, car un grand nombre de malades s'en sont mal trouvés.

FORMULES ANTI-DARTREUSES.

On a beaucoup vanté comme anti-dartreux, l'écorce d'orme pyramidal : elle n'a point soutenu sa réputation; ce qu'il y a d'etonnant, c'est qu'elle en ait eu. On la donnait ainsi :

℞ Ecorce d'orme pyramidal........... 1 once.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau et réduire à une. Cette décoction est horriblement mucilagineuse et dégoûtante. La douce-amère est plus efficace :

℞ Tige de douce-amère concassée. 1 ou 2 gros au plus.

Faites-en une infusion théiforme, c'est-à-dire, jetez dessus une pinte d'eau bouillante, et laissez infuser pendant une heure et demie; passez et coupez avec un tiers de lait. De nouvelles observations assurent que ce remède réussit contre les dartres; ainsi on peut le

---

(1) Ou de Husson.

mettre en usage. Pour ceux qui ne peuvent supporter le lait, on coupe l'infusion avec une décoction de mauve, etc. La scabieuse a été renommée contre les dartres, mais elle n'a point soutenu sa réputation : ce sont les feuilles dont on prend une poignée, qu'on fait légèrement bouillir dans une pinte d'eau. Les sucs chicoracés, etc., sont excellens contre les dartres, ainsi que le petit-lait nitré.

On a employé aussi des substances minérales contre cette maladie, comme l'antimoine diaphorétique, des préparations mercurielles, même le sublimé corrosif, qui est regardé comme excellent dans celles même qui ne dépendent pas du virus vénérien ; c'est la même manière de l'administrer que pour la vérole.

Bols anti-dartreux.

Voici des bols anti-dartreux très-accrédités :

℞ Mercure doux (1)...............	ãã 1 scrupule.
Soufre doré d'antimoine (2), ou Antimoine diaphorét. non lavé (3)..	
Extrait de fumeterre....................	1 gros.
Sirop des cinq racines..................	q. s.

pour faire vingt-quatre bols, dont on prend deux le matin et deux le soir. M. Turnet, habile médecin et chirurgien anglais, les vante contre les dartres lentes et anciennes. Le mercure, rendu purgatif ou sudorifique, réussit bien aussi dans le même cas.

---

(1) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

(2) Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé.

(3) Oxyde d'antimoine blanc par le nitre.

FORMULES ANTI-PSORIQUES.

On donne, contre la gale, les mêmes moyens que contre les dartres, et surtout le soufre :

℞ Fleurs de soufre.	ãã 18 grains.
Antimoine diaphorétique non lavé (1).	
Mercure doux (2).	
Résine de gayac en poudre.	24 grains.
Poudre de sabine.	8 grains.
Confection hamec.	un demi-gros.
Sirop de fumeterre.	q. s.

pour faire vingt-quatre bols, dont on prend trois le matin et trois le soir, le tout pour quatre jours.

FORMULES ANTI-LAITEUSES.

On recommande comme anti-laiteux les sudorifiques rapprochés, dont nous avons parlé ci-dessus. De plus, on recommande quelques bols assez fortement purgatifs, et la canne de de Provence : voici la manière dont on en fait usage :

℞ Canne de Provence. . . 2 gros ou une demi-once.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans une pinte et demie d'eau et réduire à une pinte ; à la fin de la décoction, mettez infuser quelques fleurs sudorifiques, comme celles de sureau, de til-

---

(1) Oxyde d'antimoine blanc par le nitre.

(2) Muriate de mercure au minimum d'oxydation.

leul, etc. On a vanté différens secrets anti-laiteux; celui de Velz, dont un apothicaire s'est emparé, est fait avec des purgatifs forts, et des poudres en partie composées avec l'antimoine diaphorétique non lavé, le soufre et la semence de souci. M. Dantik, médecin du roi, prétendait avoir un secret anti-laiteux. Je l'ai vu souvent éprouvé, mais sans succès; c'était le phosphore, qui aujourd'hui est banni de la médecine : on le donnait à la dose de 10 ou 12 grains, dans des potions ou des bols.

DES FORMULES CHIRURGICALES.

La matière médicale chirurgicale comprend, 1°. les lotions; 2°. les embrocations; 3°. les linimens; 4°. les onguens; 5°. les cérats; 6°. les emplâtres; 7°. les eaux vulnéraires; 8°. les anti-septiques chirurgicaux; 9°. les cataplasmes; 10°. les collyres; 11°. les gargarismes; 12°. les dentifrices, etc.

DES LOTIONS.

Une lotion est un véhicule aqueux, souvent imprégné de substances aromatiques, destiné à laver une partie, et à remplir par-là les différentes indications. Ainsi, il y a des lotions résolutives, émollientes, toniques et astringentes. La douche ne diffère de la lotion que parce qu'on fait tomber la liqueur d'une certaine hauteur sur la partie malade : elle se fait goutte à goutte ou au filet, c'est-à-dire, d'un seul trait.

Lotions résolutives.

Ces lotions se font avec les infusions des fleurs de sureau, de camomille, de safran, etc. On aide leur effet par l'extrait de saturne (1), à très-petites doses. On fait encore de très-bonnes lotions résolutives avec de l'eau-de-vie, dans laquelle on a fait dissoudre du savon, ou du sel ammoniac et du camphre; les huiles de camomille, de vers, de laurier, de romarin, l'oxycrat, et surtout les lessives de cendres de sarment remplissent aussi très-bien ces indications.

Lotions émollientes.

On peut faire ces lotions avec les racines, feuilles et fleurs de guimauve, de mauve, de bouillon-blanc, etc. Les huiles d'amandes douces, d'olives, etc., sont aussi très-bonnes, quand on veut les rendre un peu résolutives, en les combinant avec les moyens ci-dessus.

Lotions toniques.

Ces lotions peuvent se faire avec les différentes parties des plantes aromatiques, comme la sauge, la lavande, l'hysope, le romarin, le thym, le serpolet, etc., et les huiles de ces plantes.

Lotions astringentes.

Ces lotions se font avec les décoctions des plantes astringentes, comme la tormentille, la bistorte, la bugle, la sanicle, le sumac, le

(1) Acétate de plomb liquide.

sang-dragon, etc.; on y joint quelques plantes toniques et aromatiques, et souvent on y dissout un peu d'alun.

DES EMBROCATIONS.

L'embrocation est un médicament liquide, dont on frotte une partie malade, que l'on enveloppe aussi d'un linge qui en est imbibé; elle diffère par conséquent de la lotion, qui n'est qu'une espèce d'arrosement. L'embrocation se fait ordinairement avec l'huile, qui est son principal ingrédient, et à laquelle on joint différentes substances, selon les circonstances.

Il y a des embrocations émollientes dont on fait usage dans les inflammations du bas-ventre, sur le côté, dans les pleurésies inflammatoires, sur les parties attaquées de rhumatisme aigu, d'inflammation. Aujourd'hui on les emploie peu dans ces circonstances, parce que l'huile appliquée sur les parties enflammées augmente l'inflammation.

♃ Huile d'olives.................. 3 ou 4 onces.
Sirop de guimauve..... 1 once ou 1 once et demie.

On y ajoute du sirop diacode ou du baume tranquille, qui se prépare par la décoction des plantes somnifères, comme la jusquiame, la belladone, etc.

Il y a des embrocations toniques; quoique l'huile en soit toujours l'excipient, on y mèle quelques substances toniques, comme des baumes, de fortes décoctions aromatiques, ou des vins médicinaux aromatiques.

Il y a des embrocations anti-spasmodiques

faites avec l'huile, le sirop de diacode, le baume tranquille, souvent l'opium même en substance. On les emploie pour arrêter les convulsions, les spasmes et calmer l'irritation (1).

DES LINIMENS.

Le liniment ressemble à l'embrocation, excepté qu'il a un peu plus de consistance.

Il y a des linimens émolliens, résolutifs, toniques, anti-spasmodiques, bons contre les paralysies, les rhumatismes froids, les gouttes lentes, les engorgemens des glandes ou du tissu cellulaire. En voici un très-recommandé contre les engorgemens laiteux, les rhumatismes lents, les sciatiques anciennes et opiniâtres.

Liniment résolutif et discussif.

℞ Huile d'olives................	4 ou 5 onces.
Alkali volatil.................	} āā 1 gros.
Eau thériacale.................	}
Baume tranquille.............	2 ou 3 gros.

Ce liniment est très-résolutif et discussif; il résout les engorgemens laiteux. Fuller le recommande dans ces engorgemens, quand ils ne sont point anciens, etc. On pourrait le rendre plus actif, en y ajoutant quarante ou soixante gouttes de teinture de cantharides.

(1) On doit remarquer ici, qu'on peut composer des embrocations pour diverses autres indications, si on ajoute à l'huile, à la graisse, au vinaigre, aux liqueurs spiritueuses, etc., les ingrédiens qui y sont relatifs. (*L'auteur.*)

Voici un liniment contre la paralysie ; l'huile en est l'excipient ; on y met,

Teinture de cantharides. . . . . 1 gros.
Thériaque. . . . . 1 gros.
Un sirop aromatique, comme celui d'hysope. 6 onces.
Alkali volatil. . . . . 1 gros ou 1 gros et demi.

Ce liniment est très-bon dans les paralysies, les engorgemens écrouelleux, quand ils ne sont pas très-anciens, dans les maux de gorge *catarrheux* : il est pénétrant, discussif, résout la *matière catarrhale* qui causait le mal de gorge. Il est utile aussi à la fin des angines inflammatoires, dans l'esquinancie gangréneuse, et quand les parties intérieures de la bouche sont faibles et infiltrées.

Liniment anti-spasmodique.

℞ Huile. . . . . 4 ou 5 onces.
Baume tranquille. . . . . . 1 once ou 1 once et demie.
Laudanum liquide de Sydenham. 30 ou 40 gouttes.

Liniment anti-psorique du docteur Jadelot (1).

℞ Sulfure de potasse. . . . . 3 onces.
Savon blanc de commerce. . . . . 1 livre.
Huile de pavot. 2 livres.
Huile volatile de thym. . . . . 1 gros.

---

(1) Le docteur Jadelot propose de donner à ce liniment le nom de *liniment savonneux hydro-sulfureux*. La formule et le mode d'administration sont tels que ce docteur les a communiqués à la Société de la Faculté.

En France, depuis quelques années, on suit pour le traitement de la gale ce qui se pratiquait dans le Nord, et principalement (ce dont l'éditeur a été témoin) à l'hôpital royal de Copenhague. Ce traitement est purement externe ; et, au fait, il en doit être ainsi, puisque la maladie ne dépend

On pile le sulfure de potasse dans un mortier de fer légèrement chauffé; on le passe de suite au tamis, et on l'enferme pulvérisé dans un flacon bien sec et bien bouché; ou bien l'on fait dissoudre le sulfure de potasse dans le tiers de son poids d'eau, qu'on y ajoute douze heures avant de composer le liniment. On râpe le savon, et on le fait fondre au bain-marie, dans une marmite de terre, en l'agitant avec un pilon de bois. On y ajoute la moitié de l'huile de pavot, peu à peu, en triturant et laissant la marmite dans le bain-marie.

On met ensuite, dans un mortier de marbre, le sulfure de potasse pulvérisé, ou dissous dans le tiers de son poids d'eau. On y ajoute peu à peu le mélange d'huile et de savon qui était dans la marmite, en commençant par une très-petite portion de ce mélange, avec lequel on triture fortement le sulfure de potasse. On

---

que de l'existence d'une espèce de ciron qui se loge dans la peau. (*Voyez* tome 1er, page 303.) Les répercussions psoriques ne peuvent s'entendre que de la répercussion de ce fluide, qui forme la pustule de la gale, et qui est le produit de l'irritation causée par l'insecte. — Il n'existerait pas dès-lors de virus psorique.

Quelques médecins, au lieu de frictions, ont mis en usage les bains avec solution de sulfure de potasse. Le docteur Jacquemin, médecin des prisons de la Force, les a, en particulier, employés avec un très-grand succès, en les faisant préparer dans les proportions d'une once de sulfure de potasse sur chaque voie d'eau. Il résulte des nombreuses observations de ce praticien distingué, que ce mode de traitement doit être préféré à tous les autres, puisque quatre ou cinq bains ont souvent suffi pour obtenir une guérison complète, et que très-rarement le dixième bain a été nécessaire.

continue de triturer, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de grumeaux de savon. On mêle ensuite exactement la dernière moitié de l'huile de pavot et l'huile volatile de thym.

On peut préparer six kilogrammes et plus de ce liniment en une fois. Il doit être conservé dans un vaisseau fermé. Sa couleur est verdâtre, et devient blanche par le contact de l'air; sa consistance est à peu près la même que celle du cérat. L'odeur de gaz hydrogène sulfuré y est entièrement détruite par celle de l'huile volatile qu'on ajoute pour cet effet.

On peut substituer dans cette composition le savon amygdalin et l'huile d'amandes au savon du commerce et à l'huile de pavot, et pulper le mélange. Ce liniment amygdalin hydro-sulfuré a sur la peau une action encore plus douce que le précédent.

Pour appliquer ces préparations au traitement de la gale, on en étend légèrement deux fois par jour, en se levant et en se couchant, la dose d'une once sur les différentes parties du corps, spécialement sur celles où il y a des boutons de gale.

Quand la peau s'irrite et se gerce aisément, il faut avoir soin qu'il ne s'amasse pas de portions du liniment qui séjournent au pli du coude, sous les aisselles, aux aines, et on fait laver la peau une fois chaque jour avec de l'eau tiède.

DES CÉRATS.

Les cérats sont des préparations qui tiennent le milieu, pour la consistance, entre les linimens et les onguens.

Il y a un cérat rafraîchissant : c'est le cérat de Galien, préparé avec l'huile, la cire et l'eau.

Il y a un cérat dessiccatif, ou cérat de saturne de Goulard, préparé de cette manière :

℞ Huile d'olives	1 livre.
Cire blanche	4 onces.
Eau	12 onces.
Extrait de saturne (1)	une demi-once.

Il est très-employé dans le cas de sinuosités ulcérées des lèvres, des mamelles, du nez, où les onguens et les emplâtres seraient nuisibles, et où il suffit du cérat simple ou dessiccatif.

Il y a encore le cérat de diapalme, que l'on peut faire en faisant dissoudre l'onguent de diapalme dans de l'huile : ce cérat dessèche, ramollit, résout, déterge et cicatrise.

DES ONGUENS.

Les onguens ne diffèrent des cérats, que parce qu'ils ont plus de consistance. Il y a des onguens relâchans, suppuratifs, fondans, toniques, anti-spasmodiques, etc.

Les onguens relâchans et adoucissans sont, 1°. celui d'*althæa*, fait par une sorte de décoction de racine de guimauve, et autres parties mucilagineuses et l'huile. 2°. Un autre encore plus relâchant et très-calmant; c'est l'onguent *populéum*, qui est préparé avec les bourgeons de peuplier, qui lui donnent sa couleur. Sa propriété calmante lui vient des feuilles de jusquiame, de mandragore, de stramonium. On

(1) Acétate de plomb liquide.

l'emploie dans les grandes douleurs des hémorrhoïdes, dans les ulcères très-calleux et très-douloureux, pour déterger les cicatrices, dans quelques légères ulcérations des lèvres, du sein et du mamelon; car dans les parties très-nerveuses, les onguens un peu stimulans sont nuisibles : il en faut alors d'émolliens, de relâchans et de calmans.

Parmi les onguens suppuratifs, le plus estimé est l'onguent *de la mère*, ainsi nommé, parce que ce fut une mère de l'Hôtel-Dieu qui l'inventa. Il est fait avec des huiles, des graisses et la litharge. La rancidité des graisses est la cause de la propriété de cet onguent, et ces graisses rancissent, parce qu'on les brûle en faisant l'onguent.

Un autre onguent suppuratif est l'onguent *basilicum*, ou *tétrapharmacum*, à cause qu'il est composé de quatre substances.

Comme ces onguens sont âcres, irritans, et stimulans, un peu trop pour quelques circonstances, on les mélange avec des onguens plus émolliens, par exemple, avec parties égales d'*althæa*, et encore mieux d'onguent *populéum*.

Il y a des onguens beaucoup plus stimulans que ceux dont nous venons de parler, parce qu'outre les huiles et les graisses, ils contiennent encore des substances gommo-résineuses, des parties de plantes âcres et irritantes : tel est l'onguent *de arthanitâ*, préparé en partie avec les poudres de racines et de feuilles très-âcres, comme le cyclamen, la coloquinte, l'ellébore, les feuilles de mézéréum, l'euphorbe, etc. Cet onguent a été recommandé dans quelques cas

de paralysie, pour exciter des évacuations intestinales considérables, et il est regardé comme un excellent vermifuge, à cause du fiel de taureau, de l'aloès et des forts purgatifs qui y entrent. Il était autrefois très-employé, mais il l'est peu aujourd'hui, parce qu'il excite sur les parties où on l'applique, de l'inflammation, de l'érysipèle, souvent des superpugations, et souvent aussi des coliques très-vives et très-douloureuses sans évacuations.

Parmi les onguens apéritifs, incisifs, fondans, on recommande surtout l'onguent d'*Agrippa* ou de *bryone*. Il est préparé avec les racines de bryone, de glaïeul, d'arum, etc. C'est un des grands résolutifs que la médecine connaisse, très-utile dans les engorgemens laiteux très-anciens, dans les tumeurs écrouelleuses, les engorgemens du foie, de la rate et du mésentère.

Parmi les onguens toniques, on compte l'onguent *martiatum*, ainsi appelé, parce qu'il contient des préparations ferrugineuses qui lui donnent une couleur noire. Il se fait avec les pulpes de plantes aromatiques, etc., et est très-employé contre les relâchemens, dans le cas de paralysie, dans les suites d'œdématie, quand des parties très-gonflées se trouvent affaissées par l'évacuation séreuse. Cependant aujourd'hui il est peu employé, et on lui substitue des vins aromatiques, etc.

Onguens mercuriels.

Il y a beaucoup d'onguens mercuriels propres en différentes circonstances, comme pour

la gale, pour la vermine, enfin pour les frictions dans les maladies vénériennes. Ainsi il y a, 1°. l'onguent citrin, ou contre la gale, *ad scabiem*. Il est fait avec le nitrate de mercure étendu dans de la graisse de porc. Cet onguent a été très-employé contre la gale, et a été aussi le plus accrédité des moyens extérieurs contre cette maladie. La dose est d'un demi-gros ou un gros, pour des frictions qu'on fait de deux jours l'un. On peut augmenter la dose jusqu'à trois gros; mais son usage demande de la circonspection, de crainte qu'il n'occasionne des démangeaisons, des érysipèles, et la salivation, qu'il est très-disposé à exciter.

2°. L'onguent gris, qui est très-usité contre la vermine. Il est fait avec deux onces de mercure éteint dans une livre de graisse de porc. On s'en sert contre les insectes, contre la gale, et surtout la gale de la tête.

On emploie aussi, 3°. l'onguent brun fait avec le précipité rouge (1) et la graisse de porc. Il faut que le mélange soit bien parfait, encore son usage demande-t-il beaucoup de circonspection; car le précipité rouge, appliqué à l'extérieur, a été souvent dangereux.

Enfin, on emploie pour les frictions mercurielles, 4°. l'onguent napolitain, qui fut d'abord d'usage en Italie, et accrédité ensuite dans tous les pays. Il est fait avec parties égales de graisse de porc et de mercure. Quand on frictionne sans précaution, la salivation survient en abondance, et il en résulte des accidens graves. On avait proposé le camphre et le soufre

(1) Oxyde de mercure rouge par l'acide nitrique.

pour parer à cet inconvénient ; aujourd'hui l'on sait que le camphre n'a pas cette propriété ; le soufre, pris à l'intérieur, paraît l'avoir un peu. On avait proposé une autre manière de préparer l'onguent pour les frictions ; c'était avec l'huile de noix, de ben, le beurre de cacao et le mercure ; mais celui-ci ne s'y éteint pas aussi bien que dans la graisse de porc.

L'onguent napolitain ancien a plus de vertu, et réussit mieux que le nouveau, parce que la graisse, devenue rance, dissout le mercure plus complètement ; mais comme alors il excite promptement de la démangeaison, des fluxions érysipélateuses et la salivation, si l'on n'y prend garde, il faut se servir d'un onguent qui ne soit ni trop vieux, ni trop nouvellement fait.

DES EMPLATRES.

Les emplâtres sont des espèces d'onguens, excepté qu'ils ont beaucoup plus de consistance. Il diffèrent selon les différentes indications à remplir. Il y en a de dessiccatifs, de toniques, de fondans, de suppuratifs, d'antispasmodiques, etc.

Emplâtres dessiccatifs.

On peut compter parmi eux celui de Nuremberg, fait avec l'huile, le minium (1), le camphre, etc. Cet emplâtre, outre sa vertu dessiccative, est encore calmant, rafraîchis-

(1) Oxyde de plomb rouge.

sant, résolutif, parce que le plomb, appliqué à l'extérieur, est un des meilleurs calmans, rafraîchissans, et résolutifs de la médecine, comme nous l'avons vu, en parlant de l'extrait de saturne (1) et de l'eau végéto-minérale (2). L'emplâtre de Nuremberg est un excellent dessiccatif, quand, les ulcères se cicatrisant, il faut donner plus de consistance au bourgeon charnu, dans les plaies et les ulcères superficiels, qui arrivent à certaines parties du corps de ceux qui ont resté trop long-temps au lit, comme aux reins, etc. On l'emploie alors pour empêcher les ulcères de devenir plus profonds, et de se changer en une maladie chirurgicale grave. On emploie, dans les mêmes circonstances, le baume de térébenthine, et dans les ulcères sanieux et profonds, celui de la Mecque, du Pérou, etc., et surtout la térébenthine; celle-ci s'emploie encore dans les suppurations sanieuses et abondantes, lorsqu'il faut déterger avec des moyens antiseptiques; alors on fait usage de térébenthine broyée avec un jaune d'œuf et un peu d'aloès, ce qui forme un bon digestif.

Il y a des emplâtres encore plus dessiccatifs que celui de Nuremberg, qui, outre l'huile et le plomb, contiennent encore du camphre, un peu de mirrhe, d'aloès, de vert-de-gris (3), etc.

---

(1) Acétate de plomb liquide.

(2) Autrement dite *eau de Goulard.* — C'est l'acétate de plomb liquide étendu d'eau et à l'état laiteux.

(3) Verdet. — Mélange de carbonate et d'acétate de cuivre.

Emplâtres fondans.

Les emplâtres fondans sont celui de Vigo, de diabotanum, de diachylum simple, et surtout le diachylum composé, qui se fait avec l'huile, quelques préparations de plomb, la décoction de plantes résolutives, de substances gommo-résineuses, comme la gomme ammoniaque, le sagapénum, le bdellium, le galbanum, etc.

L'emplâtre diabotanum est à peu près composé des mêmes substances que le diachylum, et l'un et l'autre se remplacent mutuellement.

L'emplâtre de Vigo est très-employé, mais il n'est point aussi fondant que les précédens; il est plus émollient, plus rafraîchissant; il résout en relâchant le tissu cellulaire qui était trop ferme, comme dans le cas d'ulcères calleux. On le rend plus désobstruant en le malaxant avec un autre emplâtre plus fondant, comme le diabotanum, le diachylum composé; il en résulte un mixte relâchant, émollient, résolutif et très-fondant. Il devient encore plus désobstruant en le joignant avec le mercure : on l'emploie alors pour les engorgemens écrouelleux, vénériens, pour les tumeurs galeuses, etc., ou bien on peut le malaxer avec l'onguent mercuriel à parties égales, ou seulement avec un tiers du dernier.

Il y a encore l'emplâtre des quatre fondans, qui a les mêmes propriétés que le diabotanum et le diachylum composé. Il est préparé avec des racines désobstruantes, comme celles de bryone, de glaïcul, d'aunée, de feuilles apé-

ritives, de substances balsamiques et de gommes-résines.

On compte aussi parmi les emplâtres fondans celui de ciguë, qui est préparé avec le plomb, les huiles, et a pour base la poudre de racine de ciguë, les feuilles et l'huile de ciguë, faites par une longue digestion des feuilles dans l'huile, la gomme ammoniaque et le savon : c'est un excellent fondant, employé sur les tumeurs écrouelleuses, sur les anciens engorgemens intérieurs et extérieurs, comme ceux du foie, de la rate et des autres viscères abdominaux. On emploie souvent dans les mêmes cas l'emplâtre de savon, fait avec le savon, le plomb, des substances gommo-résineuses, et souvent la poudre de racine de ciguë.

Parmi les emplâtres toniques, il y a l'emplâtre oxicrocéum, fait avec des substances toniques, comme la térébenthine, la mirrhe, la résine élémi, l'oliban ou l'encens, etc. On l'emploie à la suite des entorses, quand, les douleurs étant dissipées, il reste empâtement et difficulté de mouvement : il donne du ton et dégorge les parties légèrement œdématiées.

DES EAUX VULNÉRAIRES.

Les eaux vulnéraires sont très-estimées dans la chirurgie, et très-employées dans les plaies récentes. Elles varient selon l'opinion de chaque praticien; cependant, quand elles sont faites avec des substances aromatiques, elles se ressemblent beaucoup.

On distingue les eaux vulnéraires en simples

et en spiritueuses. On fait infuser pendant long-temps à froid des plantes aromatiques dans l'eau; on distille ensuite, et on a l'eau vulnéraire simple. Si l'infusion se fait dans l'eau-de-vie ou dans l'esprit-de-vin, on a les eaux vulnéraires spiritueuses.

Quand il y a inflammation, chaleur, et qu'on craint que les eaux spiritueuses n'irritent trop, on emploie les simples. Quand il y a mollesse et sérosité naissantes du tissu cellulaire, ces eaux peuvent être mises en usage pour donner du ton, s'opposer à l'abondance de sérosité. Ces eaux sont aussi anti-septiques : on les emploie à la suite des chutes et des coups violens, surtout de la tête, pour exciter la résolution du sang et l'empêcher de se coaguler. Il est vrai que, dès le commencement, elles s'opposent à l'épanchement et à la coagulation du sang; mais après un certain temps elles deviendraient nuisibles. Dans ces cas de coups ou de chutes, il faut préférer l'infusion d'arnica, qui est un des meilleurs *résolutifs du sang*.

Les eaux vulnéraires spiritueuses sont regardées comme d'excellens détersifs, et elles sont bonnes dans les plaies anciennes qui deviennent ulcérées; cependant il y a d'autres détersifs meilleurs : telles sont les décoctions amères de gentiane, d'aunée, d'absinthe, d'aigremoine, très-employées dans les ulcères anciens avec une sérosité abondante et sanieuse. Il y a encore des détersifs plus animés : tels sont les résines, l'aloès, la mirrhe, etc. Les teintures contiennent de ces substances. On emploie aussi comme détersives les eaux

imprégnées de substances salines, comme l'eau de sel marin ou l'eau de mer, qui est très-bonne dans les plaies, les ulcères, et dans beaucoup d'ulcères putrides. Il en est de même de l'eau alumineuse, qui est un cicatrisant et un détersif excellens. On emploie comme cathérétique, dans les mêmes cas, l'eau phagédénique, qui est une dissolution de sublimé corrosif (1) dans l'eau de chaux qui le décompose un peu. Un médecin prétendait qu'avec cette eau on pouvait se préserver de la contagion de la vérole; pour cela il conseillait d'en faire des injections dans l'urèthre, avant et après le coït, et de s'en laver aussi de même. Mais de malheureuses expériences ont prouvé que ce prétendu remède ne préservait point des maladies vénériennes.

On peut aussi préparer des eaux détersives légèrement cathérétiques avec d'autres moyens, comme le vert-de-gris, etc.

DES ANTI-SEPTIQUES CHIRURGICAUX.

Il y a beaucoup d'anti-septiques chirurgicaux : telles sont les substances balsamiques, comme le baume de la Mecque, de Copahu, et surtout la térébenthine, qui est très-employée dans le cas d'ulcères; elle aide la détersion, donne du ton au tissu cellulaire abreuvé de sanie, corrige cette sanie par sa propriété anti-septique.

Les amers sont aussi anti-septiques, comme

---

(1) Muriate de mercure au maximum d'oxydation.

la poudre de racine de gentiane, les feuilles d'absinthe, etc., et surtout le kina en forte décoction dans l'eau, le vin, ou en teinture, et surtout en poudre étendue sur les ulcères.

Le camphre est aussi un excellent anti-septique extérieur; il est de plus résolutif, de sorte que son effet est plus prompt.

L'eau-de-vie camphrée s'emploie dans le cas de putridité extérieure et sur les vieux ulcères.

On emploie de même les acides minéraux, comme l'acide sulfurique, surtout l'acide nitrique, pour aider l'exfoliation osseuse dans le cas de carie; on emploie alors surtout l'huile de camphre, qui est une dissolution du camphre dans l'acide nitrique, très-utile dans le cas de carie, et même de gangrène.

On emploie souvent la pierre à cautère (1) et la pierre infernale (2) pour déterger les ulcères et aider la séparation des parties gangrénées, et exciter l'exfoliation osseuse.

Mais un excellent anti-septique fondant, résolutif, cicatrisant, très-employé aujourd'hui, c'est l'eau de sarment : pour la faire, on prend les cendres de sarment, et on les lessive avec de l'eau qui s'imprègne des parties alkalines qu'elles contiennent. Tous les végétaux brûlés peuvent servir au même usage; cependant les cendres de sarment sont préférées, parce qu'elles contiennent toujours un peu d'huile, de sorte que l'eau en est moins âcre et moins irritante.

---

(1) Potasse caustique.

(2) Nitrate d'argent fondu.

On emploie cette eau dans les ulcères scorbutiques, et surtout dans les ulcères écrouelleux et vénériens. La soude ou la potasse ne serait pas aussi bonne, parce qu'elle irrite beaucoup, excite de la démangeaison, de l'inflammation, et qu'elle augmente la callosité des ulcères.

On emploie aussi l'eau de chaux dans les mêmes circonstances, ainsi que les eaux sulfureuses, surtout contre les dartres, les érysipèles, les ulcères dartreux, érysipélateux, scorbutiques, écrouelleux, et tous les anciens ulcères quelconques; ces eaux sulfureuses sont celles de Saint-Amand, de Barège, de Luchon, etc. On fait artificiellement de ces eaux, surtout sulfureuses, qui sont meilleures que les eaux sulfureuses naturelles. On en fait des injections, des douches, etc. Une forte décoction de camomille est aussi un excellent anti-septique contre les anciens ulcères, surtout quand il y a gangrène.

DES CATAPLASMES.

Les cataplasmes sont des médicamens mous, ayant à peu près la consistance de la bouillie. Il y en a d'émolliens, d'anodins, de résolutifs, de fondans, d'anti-septiques, etc.

Les *cataplasmes émolliens* sont faits avec la pulpe des plantes émollientes, la décoction de ces plantes, très-souvent le lait. Par la décoction, les plantes émollientes se réduisent en pulpe, le mucilage est alors en fonte, et c'est un excellent émollient; c'est ainsi qu'on fait des cataplasmes émolliens avec la racine de guimauve, de grande consoude, surtout de

bulbe de lis, qui est émollient et anodin. On en fait aussi avec la pomme pourrie, la pomme cuite. Le cataplasme émollient ordinaire est fait avec la mie de pain, le lait et le safran, qui est anodin et résolutif. On incorpore souvent dans ces cataplasmes des huiles, comme l'huile rosat, l'huile de lis, la farine de graine de lin, l'onguent d'althæa, et dans quelques circonstances, le baume tranquille ou l'opium.

Les *cataplasmes résolutifs* se font avec les racines résolutives, surtout celles de bryone, d'arum, quelques feuilles, surtout celles qui sont usitées, comme la bourrache, la buglosse, la pariétaire, la vipérine, le safran, le mélilot, la camomille; les farines d'orobe, de lupin, d'orge, de féves, y entrent souvent aussi, ainsi que le camphre. Quand les organes sont mous, indolens, qu'il faut dissiper les engorgemens des glandes, on emploie des cataplasmes plus résolutifs et atténuans faits avec le savon, les feuilles de rhue, de sabine, d'absinthe, quelques sels neutres, le sel de saturne (1), etc.; les roses de Provins, cuites dans du vin, et l'oxycrat, sont aussi de bons résolutifs.

Les *cataplasmes anti-septiques* se font avec les racines, les feuilles amères, quelques substances balsamiques ou résineuses, comme la térébenthine, le baume de Copahu, de la Mecque, le baume Fioraventi, qui est souvent employé en médecine : il est composé avec la térébenthine, beaucoup de racines, écorces, feuilles, fleurs, semences aromatiques, etc. digérées pendant long-temps dans l'eau-de-vie; ensuite on distille. Ce baume est un excellent

(1) Acétate de plomb cristallisé neutre.

anti-septique tonique, assez fort résolutif. On peut même l'employer à l'intérieur à la dose de huit ou dix gouttes sur un verre de potion. Il porte à la peau, est détersif, utile dans les maladies des reins, surtout les ulcères des voies urinaires, des intestins, du poumon.

A l'extérieur, on l'emploie contre les maladies des yeux, pour donner à cet organe plus de ton et de force, comme au commencement des gouttes sereines, dans les taies récentes, les légères cataractes. On prend une ou deux cuillerées de ce baume, on s'en frotte les mains qu'on approche ensuite des yeux; il s'en exhale une vapeur fortement résolutive et tonique, propre à dissiper les petites densités de la cornée, et à fortifier l'organe de la vue. Si on y ajoute quelques gouttes d'alkali volatil, le remède devient plus pénétrant et plus résolutif.

Souvent, dans les maux de gorge, on emploie des cataplasmes pour détendre, diminuer l'irritation et l'inflammation, résoudre l'*humeur engouante*, donner plus de ton aux parties de la bouche, s'opposer aux effets de la gangrène, qui a lieu assez souvent à cet organe. C'est pourquoi on met des cataplasmes émolliens autour du col, des cataplasmes résolutifs faits avec l'alkali volatil, le sel ammoniac (1), la suie de cheminée, et surtout l'herbe à Robert, que l'on emploie pilée et appliquée à nu sur le col : dans le cas d'*empâtement* d'*humeurs* de la gorge, j'en ai vu alors de bons effets. On fait entrer aussi dans ces cataplasmes, comme excellens résolutifs, le nid d'hi-

---

(1) Muriate d'ammoniaque.

rondelles, et le *litus contra rhumatismum* dont nous avons parlé ci-dessus.

DES COLLYRES.

Les collyres sont des médicamens employés pour les maladies des yeux. On les distingue en secs et en liquides.

Les collyres secs sont employés surtout pour les taies, pour détruire peu à peu cette *matière visqueuse*, *gluante*, lymphatique, épaissie sur les membranes de l'œil : tels sont l'alkali volatil, le sel ammoniac, la couperose (1), le sucre candi ; et plusieurs oculistes m'ont dit qu'ils avaient employé avec avantage le tartre stibié : on souffle ces substances dans les yeux par le moyen d'un cure-dent. Ces moyens agissent mécaniquement par leurs parties âcres et dures ; aussi presque toutes les substances terreuses sont bonnes dans ce cas, comme les terres argileuses, surtout la craie, les coraux, etc. Il y a un collyre sec que l'on emploie très-souvent, c'est l'onguent de tuthie (2), qui sert dans les maladies des yeux et des parties environnantes, dans les ulcères des paupières, des cils, quand la cornée offre quelques légers ulcères : un peu de cet onguent est un excellent dessiccatif. On emploie très-souvent la pierre divine ou ophthalmique, qui est faite avec le camphre, l'alun, le vitriol (3) et le

(1) Sulfate de cuivre.

(2) Tuthie ou cadmie des fourneaux. C'est un oxyde de zinc, sous forme d'incrustations grises, qui s'attache aux cheminées des fourneaux où l'on fait fondre les mines de zinc.

(3) Couperose, sulfate de cuivre.

nitre (1) ; on s'en sert dans les ulcères des paupières, les taies de la cornée, et les dragons. On l'emploie aussi dissoute (dans les mêmes circonstances), à la dose d'un gros pour un demi-setier d'eau, et cela forme le collyre d'Helvétius. Parmi les collyres fluides, celui de Lanfranc a eu le plus de réputation, non-seulement pour les maladies des yeux, mais encore pour beaucoup d'autres maladies externes, dans le cas d'ulcères anciens ; c'est un excellent détersif et cicatrisant : il est fait avec le vin blanc, les eaux de plantain et de rose, l'orpin préparé, le vert-de-gris (2), l'aloès et la mirrhe.

On se sert encore, pour collyres fluides, de la dissolution de la pierre ophthalmique, comme nous venons de le dire; on emploie aussi des eaux particulières, comme celles d'euphraise, de bleuet ou casse-lunettes, de rose, de plantain, de fenouil, etc. ; mais ces eaux n'ont pas de propriétés particulières. Si on veut en faire usage, il faut y ajouter quelques légers détersifs et résolutifs, comme l'alun à très-petite dose, le sel de saturne, le vitriol blanc (3), etc. Il y a un collyre fluide très-bon dans les petites véroles, quand une partie de l'humeur, portée sur l'œil, y occasionne des ulcérations pendant ou après la maladie.

♃	Eau de rose..........................	1 livre.
	Sel de saturne (4).................	12 grains.

(1) Nitrate de potasse.

(2) Mélange de carbonate et d'acétate de cuivre.

(3) Sulfate de zinc.

(4) Acétate de plomb cristallisé neutre.

On fait avec ce mélange de légères lotions trois ou quatre fois par jour. On s'oppose ainsi à l'ulcération en éloignant l'inflammation variolique, et on détruit les légers ulcères de la cornée déjà formés.

Mais outre ces collyres rongeans, il y en a d'anodins, d'émolliens et de résolutifs.

Les collyres émolliens se font avec la décoction des plantes émollientes, comme la racine de guimauve, les feuilles de bouillon blanc, de mauve, etc., quelques semences farineuses, surtout celle de coing. Ces collyres sont utiles dans les ophthalmies qui ont déjà fait quelques progrès, et où les résolutifs ne conviennent plus; alors ils invisquent les parties âcres, diminuent l'acrimonie des larmes, qui est considérable dans cette maladie.

Quand l'inflammation est récente, ou quand elle est un peu tombée, on emploie les légers résolutifs, comme les décoctions émollientes aiguisées avec les fleurs de camomille, de mélilot, de sureau, le safran, ou quelques gouttes d'eau végéto-minérale, qui, en collyre, est un des meilleurs résolutifs de la chirurgie.

On emploie aussi les pulpes émollientes, comme la pomme pourrie ou cuite sous la cendre, qu'on saupoudre avec le safran, le camphre, qui, par sa volatilité et par sa pénétrabilité, est un des meilleurs résolutifs doux: on peut y mettre aussi quelques gouttes d'eau végéto-minérale.

DES GARGARISMES.

Les gargarismes sont des médicamens liquides, appliqués sur les parties de la bouche et de la gorge affectées de quelques maladies; c'est de se laver, s'arroser ces parties par le moyen des mouvemens de la bouche et du gosier; car on ne doit rien avaler.

Il y a des gargarismes émolliens que l'on prépare avec le lait. Cependant, dans les angines inflammatoires, le lait s'aigrit, la lymphe s'accumule dans la gorge, et devient âcre et irritante; c'est pourquoi on préfère alors les gargarismes faits avec la décoction de racine de guimauve, de feuilles de bouillon blanc, de figues grasses, etc.

Quelquefois on rend ces gargarismes un peu résolutifs, quand l'inflammation commence à tomber, et qu'il faut donner du ton aux parties infiltrées; alors on fait entrer dans les gargarismes émolliens l'aigremoine, la tormentille, la quinte-feuille, les légers astringens, la verge d'or, etc. Quelquefois ces moyens ne suffisent pas; il en faut de plus résolutifs et astringens; alors on se sert des esprits minéraux à la dose de huit ou dix gouttes, comme l'acide sulfurique, ou l'acide muriatique, qui rend le gargarisme rafraîchissant, tonique, et utile dans beaucoup de circonstances. On peut rendre ces gargarismes encore plus toniques et plus résolutifs par le moyen du collyre de Lanfranc; mais comme celui-ci est rongeant, il faut éviter d'en avaler, car il en résulterait des accidens.

Souvent, à la suite des esquinancies, les amygdales, la luette, le voile du palais, etc., s'ulcèrent; alors il faut des gargarismes détersifs : si l'ulcère est peu profond, qu'il y ait encore un peu d'inflammation, on emploie la décoction d'aigremoine, de quinte-feuille, etc., avec un peu d'acide sulfurique et de miel rosat. Quand l'ulcère est profond, qu'il fait des progrès rapides, que la gangrène l'accompagne, ainsi que dans les angines gangréneuses, alors on se sert du collyre de Lanfranc, du sucre de saturne (1), de l'alkali volatil en fumigation, et de très-fortes décoctions de kina, animées par l'esprit de vitriol et le camphre.

DES DENTIFRICES.

Les dentifrices sont des médicamens propres à nettoyer, blanchir et conserver les dents, et raffermir les gencives. Il y a des poudres dentifrices composées en général avec des substances terreuses, un peu âcres et dures (2).

---

(1) Ou sel de saturne, — acétate de plomb cristallisé neutre.

(2) Pour éviter ces substances âcres et dures, dont on ne se sert pas toujours sans quelques inconvéniens, l'éditeur proposerait la poudre selon la formule suivante :

℞ Tartrate acide de potasse.	āā 2 gros.
Poudre d'iris de Florence.	
Feuilles de tabac séchées et pulvérisées.	āā 1 gros et demi.
Racine de patience aiguë pulvérisée. . .	
Poudre de mirrhe.	āā demi-gros.
de sang-dragon.	
Huile volatile de girofle.	8 gouttes.

Ainsi, pour ôter le tartre, on se sert du corail pulvérisé, des terres bolaires pulvérisées, des poudres aromatiques, comme celles de gentiane, de zédoaire, du curcuma, etc. On fait aussi des opiats dentifrices avec ces poudres et le miel, ou un sirop approprié. Pour nettoyer les dents, on prend encore quelques racines, comme celles de réglisse, de guimauve, de luzerne ; on les effile par le bout en forme de petites brosses, et on les teint avec la cochenille et une dissolution d'alun.

Pour donner aux gencives plus de force, on se sert de la teinture de laque, des eaux alumineuses.

Voici, pour les mêmes circonstances, une décoction fortement anti-septique.

℞ Racine de raifort	4 onces.	
Feuilles de cochléaria	} ãã 2 poignées.	
de cresson		

Faites une forte décoction, puis ajoutez :

Alun (1)........................ 1 gros.

et sur chaque demi-setier, mettez :

Esprit ardent de cochléaria......... 1 gros.

(1) Sulfate acide d'alumine et de potasse.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

NOTA. Les chiffres romains indiquent les tomes, et les chiffres arabes les pages.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Z

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

